TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 340 — 44 PAGES — VENDREDI 28 AVRIL 1978

**L'appel de M. Waldheim aux Brigades rouges a été diversement accueilli à Rome**

LIRE PAGE 44




Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 350 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 34

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

## LES INTERVENTIONS EXTÉRIEURES EN FRIQUE

# ÉTHIOPIE : M. Fidel Castro qualifie de « sécessionnistes » les maquisards érythréens

*« L'aviation éthiopienne a intensifié depuis une semaine ses bombardements des villes d'Erythrée aux mains des Fronts de libération. Selon les dirigeants érythréens, ces pilonnages continus visent à préparer le déclenchement de la contre-offensive éthiopienne soutenue par les Soviétiques et les Cubains.*

En visite à La Havane, le chef d'Etat éthiopien, le colonel Menguisti Hailé Mariam, a d'ailleurs confirmé l'intensification prochaine des opérations militaires contre les « sécessionnistes ». « *Les masses cubaines seront avec nous dans cet effort* », a-t-il ajouté.

M. Fidel Castro, quant à lui, dont on pouvait se demander s'il accepterait que ses soldats participent directement à cette contre-offensive, s'est clairement prononcé, mercredi 26 avril, dans un discours en faveur de « *l'intégrité territoriale* » de l'Ethiopie. Qualifiant lui aussi de « sécessionnistes » les maquisards érythréens, il a estimé que l'Erythrée était un « *problème interne* » qui ne regardait qu'Addis-Abeba.

*(Lire nos informations page 3.)*

## Du roi Salomon à Lénine...

Les références bibliques, la légende du roi Salomon, la volonté de défendre l'empire chrétien d'Ethiopie contre la « menace arabe », prétendaient justifier voici quelques années, l'emploi massif du napalm contre les « rebelles » d'Erythrée. Israël et surtout l'Amérique fournissaient alors au régime du Négus les moyens d'essayer de noyer dans le sang une insurrection « sécessionniste » en qui le camp socialiste reconnaissait une authentique « lutte de libération nationale ».

Les temps ont changé. Les Erythréens peuvent constater aujourd'hui que le napalm qu'on leur réserve produit toujours les mêmes effets sur les populations civiles des zones libérées. En revanche, c'est désormais Lénine qui se trouve invoqué pour cautionner une « juste solution » du « problème des nationalités », principalement mise en œuvre par des pilotes de Mig soviétiques. Les maquisards, quant à eux, accrochés depuis dix-sept ans aux pierrailles d'Erythrée, sont devenus à leur corps défendant des « agents de l'impérialisme » coupables de vouloir étrangler la « révolution éthiopienne ».

Sans doute, l'histoire a-t-elle déjà produit dans le passé plusieurs de ces retournements dialectiques qui tendent à prouver que des idéologies contraires, pour peu qu'on les sollicite, peuvent successivement justifier des desseins impérialistes identiques et la même domination d'un peuple par un autre.

L'engagement des soldats cubains aux côtés d'Addis-Abeba et leur participation probable à une reconquête de l'Erythrée suscitent dans l'ensemble du « camp socialiste » un embarras durable. Divers P.C. européens ont manifesté à plusieurs reprises leur hostilité à une solution « par la force » du problème érythréen. Les Yougoslaves se déclarent aujourd'hui « préoccupés » par la politique cubaine en Ethiopie. Les alliés arabes — et notamment palestiniens — du bloc soviétique, favorables depuis toujours à la lutte des Erythréens, pressent La Havane de trouver une « solution négociée ». Dans l'ensemble des capitales « progressistes » du tiers-monde, le désarroi provoqué par cette contradiction idéologique s'exprime surtout par un silence gêné.

Tout cela explique, bien sûr, la manière un peu contournée avec laquelle M. Fidel Castro, recevant le chef d'Etat éthiopien, vient de se prononcer sur le « cas » érythréen. Et cela alors même que s'amorce autour d'Asmara la grande contre-offensive éthiopienne préparée depuis des semaines. Sans doute le « lider maximo », qui soutenait hier encore les Erythréens, a-t-il évité d'user à leur endroit des épithètes sans nuance — « bandits » ou « assassins » — que leur réserve Addis-Abeba. Il a même redit sa préférence pour un règlement pacifique de ce « problème interne ». En se prononçant sans ambiguïté pour le droit à l'intégrité territoriale de l'« Etat révolutionnaire » éthiopien, il n'en approuve pas moins le rattachement définitif de l'Erythrée à l'Ethiopie, rattachement opéré unilatéralement par l'Ethiopie en 1962, en violation ouverte d'une résolution des Nations unies qui prévoyait un statut fédéral. Ironie suprême : c'est la pression des Etats-Unis qui avait rendu l'opération possible.

Partant de là, M. Fidel Castro se trouve amené à adhérer lui aussi à la thèse de la « révolution » assiégée par l'« impérialisme », justifiant ainsi la « liquidation » prophétisée par Addis-Abeba des « rebelles » érythréens. On voit mal comment les soldats fidélistes, présents dans une Ethiopie qu'ils ont sauvée du dépeçage, pourraient rester l'arme au pied au moment où démarre la plus difficile et la plus sanglante des reconquêtes.

# TCHAD : la Libye [ne] paraît pas hostile à l'envoi de ren[fo]rts français

Tandis que près de deux cents [mem]bres de familles de coopérants français au Tchad arrivaien[t] jeudi matin 27 avril, à (lire page 3), aucun incident n'était [si]gnalé à N'Djamena, où le FROLINAT avait appelé pour deux [jo]urs à la grève générale et à des manifestations. Le gouvern[em]ent avait averti la veille la population que « toute tentative [de] perturber l'ordre public serait réprimée avec vigueur ».

La situation militaire ne cesse to[ute]fois de se dégrader et des reconnaissances aériennes ont rév[élé] mercredi la présence d'une colonne d'une centaine de vé[hic]ules du FROLINAT à 350 kilomètres au nord-est de la capita[le]. Des explications ont été fournies à Paris sur l'accroissement [de]s effectifs français et leur rôle dans les combats. N'Djamena a rappelé, pour sa part, que leur présence « résulte d'accords [sig]nés en toute souveraineté ».

Les médiateurs africains présents sur place (Libye, Niger et Soudan) n'ont pas, pour leur part, conda[m]né l'envoi de renforts français, estimant que le Tchad avait le « [d]roit » de recourir à l'aide de Paris.

L'envoi de renforts militaires au Tchad, à propos duquel l'Elysée a rompu mercredi un silence vivement critiqué, n'a pas été dénoncé par le comité militaire tripartite (Libye, Niger, Soudan) présent sur place et chargé de l'application et du contrôle du cessez-le-feu. Son président, le commandant Abdoul Gassim Mohamed Ibrahim, vice-président du Soudan, a, en effet, rappelé, mercredi à N'Djamena, que le Tchad, « *pays souverain, a le droit de faire appel à la coopération française dans le cadre d'un accord bilatéral* » et que « *le départ des militaires français concernera le gouvernement d'union nationale do[nt] la formation fera l'objet des fu[tures] négociations entre le gouverneme[nt] tchadien et le Frolinat, à partir du juin prochain à Tripoli* ». Pour [s]a part, le chef de l'Etat tchadien [av]ait déclaré, après avoir reçu le vi[ce]-président soudanais, que la pré[sen]ce du comité militaire tripartite n[e] devait « *en aucune manière gêner le gouvernement dans les mesures de dé[fe]nse qu'il entend prendre face à l'attitude belliqueuse du Frolinat* ».

*(Lire la suite page 3.)*

# Qui aime bien châtie bien

Le comité central du parti communiste achève ses travaux jeudi 27 avril. Il discute d'un volumineux rapport de M. Georges Marchais dans lequel le secrétaire général du P.C.F. dresse le bilan de six années de pratique de l'union de la gauche. L'unanimité devrait se faire sur la nécessité de maintenir l'action du P.C.F. dans la ligne de son vingt-deuxième congrès. M. Althusser, quant à lui, publie page 10 le dernier de ses quatre articles du « Monde » sous le titre : « Une solution : sortir de la forteresse. »

Samedi 29 avril ce sera au tour de la convention nationale du parti socialiste de se pencher sur la situation de la gauche. M. Jean-Pierre Chevènement propose, ci-dessous, l'analyse de la minorité du P.S.

La convention socialiste abordera sans doute le problème de la désignation du candidat à l'élection pré[sidentielle] ... qu'une procédure soit mise au point. « Le Matin » indique que M. Mitterrand aurait annoncé à M. Giscard d'Estaing, lors de son entretien le 28 mars avec le chef de l'Etat : « Vous me retrouverez devant vous en 1981. » Au P.S., on ne commente pas cette information. M. Mitterrand avait déjà indiqué qu'il n'excluait pas d'être à nouveau candidat à la présidence de la République, mais que MM. Mauroy et Rocard pouvaient également briguer ce mandat.

par JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT (*)

Que le parti communiste ait développé à partir de septembre 1977 une « stratégie de l'échec », l'affaire n'est guère douteuse aux yeux des socialistes, à quelque courant qu'ils appartiennent.

Que le fait de n'être plus à partir de 1974 le premier dans la gauche ait conduit le parti communiste à une crise profonde d'identité, mettant en contradiction sa ligne affirmée ( la conquête du pouvoir à travers l'union de la gauche) et ses dogmes constitutifs (sa conception du parti et du socialisme) et faisant alterner voire conjuguant phases de repli sectaire et phases d'ouverture tous azimuts, cela non plus ne fait guère de différend entre socialistes (1).

Mais le parti socialiste aurait grand tort d'en rester à de telles généralités pour se dispenser de faire lui-même son examen de conscience.

Non par masochisme ou pour satisfaire de dérisoires règlements de compte.

Mais parce que la compréhension du passé récent par tous les socialistes, est essentielle pour construire l'avenir.

### Le P.C.F. et le pouvoir

S'il est vrai, en effet, comme on le dit, que le parti communiste « *ne veut pas du pouvoir* » et que le parti socialiste, comme on nous l'a répété, est impuissant à y changer quelque chose, alors le plus simple n'est pas de continuer, mais de rebrousser chemin. L'union de la gauche dans ce cas est une impasse et la référence à l'union de la gauche une mystification.

Si le parti socialiste en reste à une analyse aussi superficielle, il ne manquera pas en fait de se détourner rapidement de l'union de la gauche.

Si déplaisant qu'il soit de revenir sur la période récente, cet exercice est aujourd'hui indispensable à condition d'être conduit avec rigueur. Sans analyse sérieuse, pas de politique sérieuse.

(*) Député socialiste de Belfort, animateur du CERES.

(1) Il est vrai que les socialistes de Courant 2 ont été moins surpris que d'autres, n'ayant pas attendu septembre 1977 pour découvrir cette crise au sein du parti communiste (voir à cet égard le neuvième colloque du CERES (1975), dont les thèses ont été reprises dans mon livre *Les Socialistes, les communistes et les autres* (Aubier-Montaigne, janvier 1977).

*(Lire la suite page 11.)*



### LE TERRORISME

Lire page 2 les articles de
MAURICE DUVERGER
CHARLES DEBBASH
M.-A. MACCIOCCHI
et JACQUES MADAULE



# La hausse des prix

- **L'indice officiel a augmenté de 0,9 % en mars**
- **Tarifs publics : + 10 à 20 %**
- **Fort accroissement des cours du bœuf**

*La hausse des prix de détail a été forte en mars : 0,9 % par rapport à février, ce qui porte l'indice calculé par l'INSEE de 191,7 à 193,4 (base 100 en 1970). Ce mauvais résultat s'explique par une accélération générale des principales catégories de dépenses : + 0,9 % sur l'alimentation, + 0,8 % sur les produits manufacturés, + 1,2 % sur les services. En un an, la hausse globale des prix de détail a été de 9,2 %. Elle atteint 8,6 % en rythme annuel calculé sur les trois premiers mois de l'année.*

*Le seuil de 2 % de hausse ayant été franchi en mars par rapport à l'indice d'octobre 1977, qui avait servi de référence pour la dernière augmentation du SMIC (1er décembre), un relèvement automatique du salaire minimum de 2,8 % doit être appliqué le 1er mai ; le taux horaire passerait ainsi de 10,06 F à 10,35 F et le montant mensuel, pour quarante heures de travail hebdomadaire, de 1 750 F à 1 800 F environ. Mais M. Barre s'est engagé à aller au-delà pour assurer aux petits salariés une augmentation de leur pouvoir d'achat.*

De quelle ampleur sera le « coup de pouce » Si M. Barre respecte sa promesse d'avant les élections de porter le SMIC à 2 400 F (en francs de valeur constante) à la fin de la législature, il faudrait qu'il assure une augmentation du pouvoir d'achat du salaire minimum de 6,2 % par an. Celle-ci devrait se faire, cette année, en trois fois, le premier ministre ayant annoncé des majorations du SMIC les 1er mai, 1er juillet et 1er décembre. Un relèvement de 2 % du pouvoir d'achat à chacune de ces dates s'ajoutant à la simple répercussion de la hausse des prix amènerait à relever le SMIC de 4,8 % le 1er mai, le portant à 10,54 F l'heure et à 1 834 F environ par mois.

Les hausses de tarifs publics décidées par le conseil des ministres du 26 avril (10 à 20 % le 1er mai, puis de nouvelles majorations en juin : lire page 31), qui feront monter l'indice des prix de près d'un point, entraîneront les prochains mois une poursuite des fortes hausses du « thermomètre » officiel. La libération des prix industriels — évaluée à 1 % de l'indice de l'INSEE — prolongera le phénomène pendant l'été.

Un autre facteur d'enchérissement du coût de la vie est la hausse récente des prix du bœuf (10 à 15 %), due ... de la production et à la diminution des importations. Elle a déjà provoqué des majorations des cours au détail, qui devraient s'amplifier ces prochaines semaines.

*(Lire nos informations page 31.)*

### AU JOUR LE JOUR
## Question de chiffres

*Heureusement qu'on avait chiffré le programme ... l'avaient emporté, à peine un mois après les élections il aurait fallu augmenter en catastrophe les tarifs des services publics et se résigner à une forte croissance de l'indice des prix.*

*Sans doute les syndicats auraient-ils observé pendant quelque temps une certaine réserve, mais il aurait bien fallu faire mine de satisfaire leurs revendications salariales.*

*C'eût été relancer l'inflation sans bénéfice pour personne. Heureusement, on sait que M. Barre, qui a certainement chiffré son plan, n'est pas homme à se laisser imposer pareille politique.*

ROBERT ESCARPIT.

### « LE MONDE » PUBLIE UN SUPPLÉMENT SUR LE MÉTRO DE LYON

A l'occasion de l'inauguration par le président de la République, le vendredi 28 avril, du métro de Lyon, « le Monde » présente un supplément consacré à cette réalisation et aux divers aspects que revêtent dans l'agglomération les problèmes liés aux transports. (Lire p. 35 à 42.)

## DÉLIT DE TÉMOIGNAGE

# Qui êtes-vous Marcel Jullian ?

*Qui est-il, au juste, Marcel Jullian ? L'ex-président d'Antenne-2 ? L'éditeur qui a publié de Gaulle ? Le scénariste de « la Grande Vadrouille » et autres films à succès ? Ou bien tout simplement l'auteur de ce livre vif, remuant, cordial, léger qu'est le « Délit de vagabondage ». Servi par une chance exceptionnelle qu'il reconnaît, il a fait beaucoup de choses et ne se confond pas avec ce qu'il a fait. Il reste lui-même avec l'envie de faire encore autre chose.*

*Prenons ces Mémoires, puisque c'en sont. A l'heure où ils paraissent, on s'attendrait à n'y rencontrer que le directeur d'une chaîne de télévision qui s'est fait poliment remercier au terme prévu par son contrat. Il y est, bien sûr, mais en partie seulement : parce que les autres personnages qu'a joué Marcel Jullian le concurrencent, et parce que sur son dernier rôle, le plus discuté, le plus excitant, il avoue ne pas tout dire. Pas de règlement de compte. Or, Marcel Jullian a été le directeur le plus voyant de la nouvelle organisation. Il avait drainé beaucoup d'espoirs autour de sa personne. On voulait une télévision différente, libre, libérale, créatrice. Il en apparaissait comme le meilleur garant. Il venait d'ailleurs d'une autre pépinière que la fonction publique. Il n'avait jamais servi l'Etat. Son père non plus, marchand de primeurs à Châteaurenard, puis épicier à Neuilly, qui l'avait élevé dans de singuliers principes, à force de se fâcher contre tout ce que l'Etat prodigue.*

*Avec une telle éducation, Marcel Jullian ne pouvait être socialiste. Il ne l'est pas. C'est un monarchiste à tout crin. Son livre exhale le goût du prince et celui de l'individu, qui lui est souvent lié. Ce qui ne l'empêchera pas d'être attaqué comme « homme de gauche » ou comme « gauchiste ». Il y tient. Il tient ausi au blanc-seing que lui a donné un matin François Mitterrand autour d'un bol de café au lait fumant : « Vous, monsieur Jullian, vous êtes conscient de vous trouver à l'intérieur d'un système. Mais vous n'êtes pas DE ce système. Vous n'êtes d'aucun. Dans deux ans, dans dix ans, vous écrirez des livres, vous en éditerez ou vous ferez encore de la télévision. Il n'existe donc aucun contentieux entre vous et moi. »*

JACQUELINE PIATIER.

*(Lire la suite page 21.)*

# idées

## TERRORISME

# UN PAYS SANS ÉTAT

par MAURICE DUVERGER

LE terrorisme interne n'a atteint un niveau réellement dangereux qu'en Italie, en Allemagne et au Japon. Trois pays qui ont connu le fascisme. Comment n'être pas tenté de dire que la violence engendre la violence ? Mais ne faudrait-il pas remonter plus haut et se demander ce qui a poussé l'Italie, l'Allemagne et le Japon vers le fascisme ? Et ce qui l'a empêché de prendre racine ailleurs, avant d'examiner si le terrorisme en est bien la filiation ? De toute façon, les trois pays concernés présentent aujourd'hui des différences considérables quant au niveau de développement, à la puissance économique, aux traditions culturelles, aux mentalités, aux institutions.

Le fascisme italien était bien moins inhumain que l'allemand et le japonais. Or, le terrorisme italien est le plus développé des trois. Les Brigades rouges ont assassiné quarante personnes en deux ans : leurs congénères de Bonn et de Tokyo restent loin derrière. Et pourtant, elles opèrent dans un pays où l'humanisme, la sensibilité, la modération paraissent plus développés qu'ailleurs, où la violence des paroles semble le corollaire de la mesure dans l'action. On comprend que le désordre de la péninsule puisse pousser au désespoir des gens qu'il marginalise par millions, des jeunes générations qu'il prive d'avenir. Mais les terroristes sont moins de deux cents, d'après les évaluations admises, et se coupent de plus en plus de la population.

Leur efficacité tient visiblement à l'absence quasi totale du mécanisme de défense qui en protège les autres nations d'Occident et en limite l'extension au Japon et en République fédérale : l'Etat. Cette évidence mérite grande attention dans toutes les démocraties pluralistes où l'Etat fait aujourd'hui l'objet de critiques convergentes, car l'Italie actuelle se rapproche de l'idéal auquel aspirent certains. L'appareil du pouvoir central y fonctionne à vide, sans embrayer réellement sur la vie sociale. La conséquence est que les appareils de violence privés peuvent s'y développer librement.

Le terrorisme doit être rapproché à cet égard d'activités totalement différentes par leurs objectifs, mais proches par leurs techniques : celles du banditisme. Les « bandes » qui rançonnaient les campagnes d'autrefois, celles qui réalisent aujourd'hui les hold-up ou qui contrôlent divers trafics, celles qui ont construit la Mafia, agissent dans l'intérêt personnel de leurs membres, qui cherchent à s'emparer de richesses et à en profiter. Les terroristes agissent par idéal politique parce qu'ils croient assurer ainsi le bonheur futur de l'humanité. Mais les deux catégories ont en commun de constituer des organisations très structurées et très fines, qui combinent une clandestinité vigoureuse et une violence implacable.

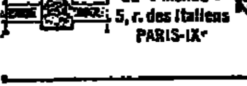
Il y a cependant une autre différence fondamentale. Le banditisme constitue des appareils de violence privés très minoritaires, isolés de la population. Le terrorisme, lui, peut s'appuyer sur une grande partie des citoyens dont il exprime une opposition qu'ils ne peuvent guère manifester autrement. C'est ce qu'ont fait les mouvements de résistance ou de libération dans les dernières décennies. Il faut à l'Etat des moyens répressifs extrêmement puissants pour mettre fin à ce qui devient une guérilla. Les employer implique un glissement vers la dictature.

Dans le cas du terrorisme italien, allemand, japonais, en revanche, il s'agit d'appareils de violence très isolés de la population, qui ne se reconnaît pas en eux et souhaite au contraire en être débarrassée. Elle ne les assimile pas tout à fait aux organisations de banditisme, parce qu'elle apprécie l'abnégation, la foi, le courage de leurs membres. Mais elle n'est pas disposée à les soutenir. Même démocratique, un Etat a donc normalement des moyens de les réduire à la semi-impuissance.

Encore faut-il que l'Etat soit digne de ce nom. Ce n'est pas le cas de l'Italie. Sa situation tient à des facteurs nationaux particuliers qui mériteraient un examen approfondi, mais elle tient aussi à des facteurs généraux à tout l'Occident. La tendance à dépouiller le pouvoir central au profit des pouvoirs régionaux et locaux aboutit à affaiblir la puissance publique en face des organisations privées. On ne doit jamais oublier que les appareils de banditisme les plus forts se sont développés aux Etats-Unis, grâce au fédéralisme et aux autonomies municipales. En République fédérale, les rivalités provinciales ont gêné la police dans la recherche des ravisseurs de M. Schleyer.

En Italie, où la nation n'est pas encore une réalité vécue, où persiste le patriotisme des villes, où l'on a fortement développé les régions, l'Etat central n'a guère existé qu'au moment du fascisme. Son absence actuelle laisse libre les grandes puissances privées, qu'elles soient respectables, comme l'Eglise ou la Fiat ; cachées et craintes comme la Mafia ; formées de terroristes politiques, comme les Brigades rouges. Les Français pourraient réfléchir à cette situation à l'heure où leur Etat jacobin est de plus en plus contesté.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1975



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

# RVEILLER LE CIVISME

par CHARLES DEBBASCH (*)

LA démocratie c'est le pluralisme, il n'existe pas de pluralisme sans tolérance, la tolérance impose le respect de l'opinion et du comportement des autres. Oui, mais, lorsque ceux utilisent la tolérance pour détruire la démocratie, ne convient-il pas leur appliquer le principe prêté à Saint-Just : « Pas de liberté pour les ennemis de la liberté ! ». Interrogation cruelle, cas de conscience classique pour les libéraux, débat renouvelé par le néo-terrorisme que les pays européens doivent affronter. Ainsi, lorsque l'on fait querelle aux Allemands d'entreprendre des lois anti-terroristes pour éviter la montée de la violence, n'oublie-t-on pas qu'on leur reprochait, quarante ans plus tôt, de ne pas édicter de mesures pour éviter *la résistible ascension du nazisme ?*

La démocratie repose sur le respect de la loi des urnes. Le pouvoir est au bout du bulletin de vote et non du fusil. L'arme électorale doit étouffer le bruit du canon. Elle est la conquête de l'intelligence et de la volonté sur l'obscurantisme et la violence. Elle permet à tous de s'exprimer, faibles et forts, riches et pauvres, femmes et hommes. La voix des âmes remplace le combat des corps, le cliquetis des fusils. Aucune sensiblerie, aucune faiblesse, aucun remords ne doivent hanter les libéraux lorsqu'ils font respecter la loi démocratique. On reste confondu de voir de dignes esprits aux côtés de ceux qui se proposent de ramener l'humanité à la barbarie et qui veulent saper les fondations de la démocratie par la terreur.

Les sociétés occidentales ont laissé le civisme au vestiaire. Elles croient pouvoir survivre en se contentant de délivrer des prestations de plus en plus nombreuses aux citoyens, en diminuant au minimum les obligations sociales hors la contrainte fiscale. Le geste électoral est l'une de ces dernières charges du citoyen et certains avaient même cru, un peu rapidement, pouvoir le remplacer par les sondages. Cette anesthésie de l'adhésion patriotique ressemble à une libéralisation de l'Etat. Elle le met, en réalité, à la merci de petits groupes décidés.

Il peut s'agir de noyaux inspirés par l'extrémisme politique, ou, plus simplement, d'associations criminelles pour lesquelles l'argent est au bout du pouvoir, ou encore d'alliances troubles de ces deux tendances. Si les citoyens sont atones, décidés à s'en remettre au pouvoir, pourvu qu'ils ne soient pas troublés dans leur vie quotidienne, les institutions sont à la merci de gangs décidés à les mettre au pas.

### Une association de tous les jours

Et que dire des pouvoirs locaux, vulnérables à ces alliances du crime : les cités corrompues ont servi de thèmes à d'excellents films, mais la réalité dépasse, souvent, la fiction. Une société démocratique ne peut survivre si elle n'est pas capable de susciter chez ses membres autre chose que de la réserve. Pourtant, quels trésors de dévouement à la communauté sont là, prêts à resurgir : cette merveilleuse image de milliers de volontaires pour extirper le mazout des plages bretonnes, l'énergie de tous ces groupements qui souhaitent être consultés, associés, ce souci des hommes de donner à la collectivité une part de leur existence dès qu'on sait leur tracer des objectifs nobles et généreux et leur faire comprendre que le service de l'Etat n'est pas réservé à ses seuls prêtres. Pour réveiller le civisme, il convient d'aérer l'Etat, de le débureaucratiser, de réintroduire une association de tous les jours, des citoyens à son fonctionnement, au lieu de l'isoler dans une caste mandarinale.

Le pouvoir politique pour être respecté doit rester respectable et compréhensible. L'opinion publique doit être réellement associée au choix des options fondamentales. La démocratie ne tire pas prestige de ces alliances politiques qui se font et se défont en dehors du corps électoral, de ces luttes d'hommes soucieux de se partager des places sous le couvert des grands principes. Quelle respectabilité peuvent inspirer ces gouvernements italiens qui, à l'image de ces formations de la Quatrième République, pêchent leur majorité non dans des alliances présentées devant le corps électoral mais dans une série d'accords et de divorces, d'entrées et de fausses sorties, combinées dans des états-majors en entente sur un seul point : continuer à traiter des affaires politiques entre eux en se gardant bien, dans les moments décisifs, de se soumettre à un arbitrage populaire ?

L'expérience prouve que cette participation populaire au pouvoir n'est réelle que lorsque la classe politique se renouvelle progressivement. Le système électoral doit permettre ce constant appel d'air neuf. Une représentation proportionnelle absolue peut favoriser le maquignonnage des partis, un système de scrutin d'arrondissement risque de cacher le national sous le local ; leur combinaison peut permettre un juste mélange du nécessaire renouvellement et du non moins indispensable appel à l'expérience. L'interdiction du cumul des mandats doit, d'autre part, garantir la participation du maximum de citoyens aux affaires publiques.

Tous ces principes ne sont pas des assurances tous risques contre les terroristes. Mais gageons que ceux-ci seront moins nombreux, moins audacieux lorsque les gouvernements seront plus aimés. Montesquieu avait bien raison de penser que *« le gouvernement est comme toutes les choses du monde ; pour le conserver, il faut l'aimer »*.

(*) Doyen honoraire, président de l'université de Droit, d'Economie et des Sciences d'Aix-Marseille.

# Éloge de l'anti-héros

par M.-A. MACCIOCCHI

*CELA semble scandaleusement vrai : Aldo Moro n'a pas envie de mourir. En vertu d'une conception soldatesque de la politique, les faucons lui enjoignent une mort héroïque. Ils rêvent du biblique sacrifice d'Abraham. L'apothéose de l'exécution pour la bonne cause, comme dans les tableaux de Goya : mort, la chemise blanche ouverte, celle qu'on lui a vue sur les deux photos prises par ses démoniaques geôliers. Criant sous les charges des fusils « Vive le compromis historique ! » Une dernière fois. Etrange effet d'entendre exhorter un homme d'Etat à l'héroïsme grandiose, tant d'autres hommes d'Etat habitués aux lâchetés du pouvoir, au viol de la démocratie, au népotisme, aux intrigues, au pillage de l'argent public.*

*Ces intransigeants soulèvent une question de principe dans un Etat sans principes, basé sur les compromis de tout ordre, sur les rapacités de toute espèce. Violent retour de l'irrationnel refoulé : on demande à Moro de devenir un héros pour absoudre par rédemption toute une classe dirigeante.*

*Aldo Moro, dans ses lettres de prison, exprime désespérément le refus de devenir non seulement un cadavre, mais une momie célèbre, le refus d'être posthume, l'horreur du mausolée (notion tellement importante dans le marxisme), le refus d'être statufié sur les places italiennes, les bras levés vers le Nouveau Monde comme Christophe Colomb. Il se refuse à conduire une grande victoire électorale sous le drapeau de la démocratie chrétienne. « Il sera notre Napoléon aux Invalides », a déclaré au Monde (le Monde du 21 avril) les larmes aux yeux, un chef démocrate-chrétien. Or, à part le fait que M. Moro ne semble pas aimer ce rôle, ce qui laisse rêveur dans cette invitation à la mort de Moro, c'est que ce même parti a voté au Parlement, il y a quelques jours, contre la loi sur l'avortement, pour proclamer l'imprescriptible droit à la vie du fœtus. Hypocrisie, cynisme de la politique.*

*Et si la paranoïa de la peine de mort n'était pas seulement du côté des Brigades rouges, mais aussi du côté de l'Etat, de la D.C., du P.C.I., qui continuent à inviter, à cor et à cri, le plus grand homme d'Etat italien (comme on l'a appelé jusqu'à l'entrée des communistes dans la « majorité de gouvernement ») à se faire exécuter, courtoisement, pour devenir le père de la patrie. « Nous sommes un peuple de héros, de navigateurs, de saints », disait Mussolini. Or il arrive que Moro ne veut être ni Héros ni Saint. Il a été navigateur, mais en politique. Et dans cette humble dimension comme le soldat Schweik, il a sa grandeur et peut-être une [illegible] finale glaciale envers le sinistre monde qui l'a enterré. Pourquoi lui adresser le qualificatif à peine masqué de lâche, dans les éditoriaux et les discours italiens, ou l'accuser de « confusion mentale », ou affirmer que « ses lettres ne pouvaient pas lui être moralement attribuées » ? Bien qu'il ne soit pas commode de garder sa lucidité un pistolet sur la nuque, il me semble que Moro est saisi dans ses lettres d'une lucidité implacable envers la société politique qu'il a tellement contribué à créer.*

*Situation paradoxale. Tout en étant vivant depuis plus d'un mois, « Moro est mort », comme s'est écrié brusquement au Parlement le député du P.C.I. Trombarodi (le Monde du 22 avril). Qu'est-ce qu'il attend donc ? Le théoricien du parti communiste, Lombardo Radice, lui a donné quelques bons conseils puisqu'il s'agit d'un catholique : faire comme les chrétiens dans l'arène face aux lions. « Les martyrs chrétiens refusaient de sauver leur vie en brûlant de l'encens devant les empereurs divinisés » (l'Unita du 20 avril). Mais peut-on être un vrai chrétien tout en refusant le martyre ? Il semble que oui. « Mon sang retomberait sur vous, sur le parti, sur le pays », dit Aldo Moro.*

### Qu'écrirait Berlinguer ?

*Voilà un homme coincé. Derrière lui l'intransigeance homicide des Brigades rouges, qui s'appellent « combattants communistes », gonflées d'ire et de terreur, chantres de barbarie, écumant de haine, affamées de pouvoir totalitaire jusqu'à envisager le droit de rétablir la peine de mort : microcosme d'un anti-Etat farouche et exterminateur, image concrète de la « société fondée sur un crime en commun » (Freud). Devant lui, la dureté de l'anti-humanisme théorique et pratique de Berlinguer. Mais nous ne savons pas ce qu'écrirait un Berlinguer prisonnier des Brigades rouges à la place d'Aldo Moro. Pour le savoir, Berlinguer devrait demander à prendre la place de Moro : éventualité peu probable. Nous ne le savons d'aucune autre personnalité de notre époque de violences et de décadence — enfouie sous les cendres et les silences, entre fascisme, colonialisme, nazisme, stalinisme, où les gens ont avoué sous la torture les pires crimes et ont accepté leur condamnation, résignés ou désespérés. Combien parmi eux aujourd'hui célébrés comme héros auraient échangé la gloire à venir contre la vie ?*

*Je trouve plutôt salutaire la fin des temps d'héroïsme en [illegible] sont fatigués. Nous avons vu trop de statues en acier inoxydable pour imaginer la libre circulation du sang dans un individu qui veut vivre contre la terreur. Il n'y a pas de raison d'Etat. Le sens de l'Etat est une notion opaque, difficile à imaginer avec l'actuelle classe au pouvoir. A une intransigeance publique affichée correspond toujours une autre pratique privée et occultée. La question de principe aurait dû opposer aux terroristes une autre civilisation, une autre société, plus digne que le simulacre (idola fori) de l'Etat de droit, avec son cortège de lois exceptionnelles, martyrologe et fondation du régime.*

*Cet Etat devra affronter les mêmes problèmes dans l'après-Moro, qui fera apparaître tout ce qui s'est passé comme de la préhistoire. D'ailleurs, le jeu politique d'une classe dirigeante faible et fourbe continue.*

*Le P.C.I. (qui en vantait les formules les plus hybrides : « Compromis historique », « changement dans la continuité », « un parti conservateur et révolutionnaire »...) demande le prix de sa fermeté dans la défense des institutions, sous la forme de l'entrée de ses ministres au gouvernement. La démocratie chrétienne affirme avec précaution qu'elle poursuivra la politique de compromis de Moro (le Moro d'antan, celui qui était couvert de louanges pour son autorité de maître à penser en politique), tandis que le Moro d'aujourd'hui dit le contraire (« La force communiste, écrit-il, qui s'est jetée dans la bataille, qui devra faire ses comptes avec tous ses problèmes, notamment par comparaison avec la position socialiste, plus humaine. »).*

*Si Moro n'a plus envie de compromis, de jeux politiques des sommets, des arabesques abstraites dans le langage sibyllin des hommes de pouvoir, son testament, par sa clarté, est celui d'un homme qui renonce à la gloire posthume pour la modeste vérité du présent. Il dresse un acte d'accusation, qui ne sera pas oublié, à la classe politique dirigeante tout entière : « Je demande que les dirigeants de l'Etat et les chefs des partis s'abstiennent de participer à mes funérailles. Je demande que seuls ceux qui m'ont vraiment aimé et qui sont donc estimables m'accompagnent avec leurs prières et leur amour. » L'anti-héros ne sera-t-il pas, demain, le vrai héros ?*

# LE VIRUS

par JACQUES MADAULE

L'AUTRE jour, commentant sur Antenne 2 quelques images de la *Questura* (préfecture de police) de Rome, le speaker faisait remarquer à quel point cela ressemblait à une clinique : mêmes couloirs ripolinés et sans doute aseptisés ; même personnel en blouse blanche ; même usage du microscope et de l'ordinateur. En quelques secondes vous pouvez tout savoir sur n'importe quel repris de justice. Chacun a sa fiche tenue à jour, comme un malade. Après tout, d'un délinquant à un malade, il n'y a peut-être pas tellement loin. Ainsi pensait Samuel Butler dans *Erewhon ;* ainsi pense-t-on aussi dans les cliniques psychiatriques d'U.R.S.S.

On peut continuer en si beau chemin. Tous les adeptes de la violence ponctuelle réussissent à tenir en échec les meilleures polices du monde, les plus scientifiques. Ne sont-ils pas comparables à des virus sécrétés et entretenus par des sociétés d'une certaine espèce ?

Pour les combattre efficacement, il ne faut pas s'en tenir au coup par coup. Là, comme l'expérience le prouve, ils ont presque toujours le dessus, car ce sont des virus intelligents, qui regardent la télé, lisent les journaux, qui écoutent les conversations de la rue, qui ont partout des antennes, et là sans doute où l'on s'y attendrait le moins. Autrefois, c'était un jeu pour la police de noyauter les clandestins artisanaux de l'époque. La police était partout ; elle assistait aux réunions les plus secrètes, comme l'ont révélé les archives de l'Okhrana après la révolution d'Octobre. Je crains qu'aujourd'hui la situation ne soit complètement renversée et que le virus ne pénètre inaperçu jusque dans les cliniques aseptisées de la police.

Alors il faudrait rechercher les causes de l'infection. La simple lecture des journaux permet de faire certaines constatations. La première, c'est que ces groupuscules virulents sont nés dans des pays qui connurent autrefois des régimes totalitaires vaincus dans le dernier conflit mondial. Je n'en conclus pas, comme certains, que ces mouvements, qui se réclament de l'extrême gauche la plus radicale, visent à la restauration d'une forme quelconque de fascisme. Simplement, je crois qu'étant passés par deux régimes très différents, ils ressentent fortement les mensonges de l'un et de l'autre. La politique, dans les démocraties occidentales, décolle de plus en plus du réel et ne s'en rend pas compte. Les vrais problèmes n'y sont pas posés. Alors il y a des gens qui se désespèrent et se jettent d'abord dans l'illégalité, puis dans une violence de plus en plus implacable.

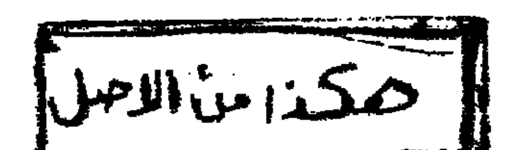
Si nous n'en sommes pas encore en France au même point, il ne faudrait pas beaucoup d'événements comme la dernière comédie électorale et le découragement qui s'est ensuivi dans la moitié du peuple français pour nous en rapprocher dangereusement. Je n'ai pas l'intention de me mêler ici au fastidieux débat de la gauche sur les responsabilités de son échec. Tous les partis, et pas seulement ceux de gauche, sont à coup sûr coupables de n'avoir pas parlé au pays un langage adapté à la situation actuelle. Nous vivons sur de vieux clichés qui n'ont malheureusement pas fini d'être opérants au plan électoral. Ça passe encore à la télé quand le personnage a du talent, mais ça a de moins en moins de rapport avec la réalité, qui n'est pas seulement celle de l'Hexagone, mais celle de la planète entière. Du panier de la ménagère, comme on aime à dire, à la conjoncture mondiale le lien est de plus en plus étroit, mais les politiciens ont le sens de l'irréel.

Les Français aussi, tant qu'ils sont électeurs. Le sens du réel leur revient dès qu'ils ont cessé de l'être. Le gouvernement et sa majorité auraient donc tort de se rassurer et de croire qu'ils ont reçu carte blanche pour cinq ans. Les choses vont aujourd'hui beaucoup plus vite. Il suffirait de presque rien pour que le virus pénètre notre corps social.

### Un espoir collectif

L'autre observation que je voulais faire est celle-ci en effet : les hommes vivent d'espoir. S'il s'agit d'une collectivité nationale, ce ne peut être qu'un espoir collectif. Les Brigades rouges, quelles que puissent être les motivations singulières de chacun de leurs membres, sont nées de la conviction que l'Italie n'échapperait jamais par des voies pacifiques ou légales au *malgoverno* que lui inflige depuis trente ans la doucereuse démocratie chrétienne. Il n'est pour s'en convaincre que de lire leurs communiqués et de voir la haine farouche qu'ils professent pour ce parti hégémonique, à l'exclusion de tous les autres. Ce n'est point par hasard qu'ils ont choisi le président de la démocratie chrétienne, car c'est ce parti qui les a désespérés.

La majorité qui nous gouverne depuis vingt ans déjà vient d'être si miraculeusement reconduite pour cinq ans encore qu'elle n'en est pas revenue. Elle prodigue au gouvernement italien les effusions de sa compatissante sympathie. Elle ferait pourtant bien de méditer avant qu'il ne soit trop tard sur les malheurs de sa voisine. Les injustices trop anciennes et si bien établies qu'elles paraissent indéracinables engendrent presque nécessairement le virus qui travaille aujourd'hui l'Italie. Les terroristes des Brigades rouges n'espèrent plus rien, n'attendent plus rien de personne. Voilà pourquoi ils frappent sans aucune espèce de pitié le politicien qui symbolise à leurs yeux tout ensemble la suffisance et la nullité des Importants.



CIVISME

LE VIRUS



Le Monde

# étranger

## LES CONFLITS EN AFRIQUE

### ÉRYTHRÉE

## M. Fidel Castro affirme le droit de l'Éthiopie « à son absolue intégrité »

Les troupes cubaines stationnées en Ethiopie, et qui ont permis de repousser l'invasion somalienne en Ogaden, interviendront-elles contre les fronts de libération érythréens, dont certains se réclament du marxisme-léninisme ? Cette hypothèse, hier encore discutée, ne paraît plus guère faire de doute après les dernières déclarations de M. Fidel Castro.

*Prenant la parole*, mercredi 26 avril, à La Havane, lors d'une manifestation organisée à l'occasion de la visite qu'effectue, depuis une semaine, à Cuba le colonel Menguistu Haïlé Mariam, chef d'Etat éthiopien, M. Fidel Castro a précisé, devant plusieurs centaines de milliers de personnes, la position de son pays sur le « *problème des nationalités* » en Ethiopie.

La question, a-t-il déclaré, ne pourra être résolue que dans « *le cadre d'un Etat révolutionnaire qui ne renoncera pas au droit à son unité, à son absolue intégrité et à sa souveraineté* ». Il a invoqué les « *principes léninistes* » applicables, selon lui, à la question des nationalités, faisant directement allusion à la manière dont l'U.R.S.S. avait résolu, pour ce qui la concerne, ce problème. M. Fidel Castro a qualifié de « sécessionnistes » les maquisards érythréens et affirmé que « *les combattants cubains ne se croiseraient pas les bras* » devant « *toute agression extérieure* ». M. Fidel Castro, tout en se déclarant partisan d'une solution pacifique du problème érythréen, présenté comme un « *problème interne* », a ainsi clairement rejeté l'hypothèse d'une indépendance de l'ancienne colonie italienne.

Rappelant que l'agression somalienne dans l'Ogaden avait été encouragée, puis appuyée par les Etats-Unis et les pays les plus réactionnaires de la région, alors que la Somalie « *était jusqu'à présent considérée comme un pays progressiste* », le dirigeant cubain a ajouté que, « *sans l'appui internationaliste, la révolution cubaine aurait pu être écrasée* ». Il a également souligné que le « *personnel militaire cubain* » resterait en Ethiopie aussi longtemps que les gouvernements éthiopien et cubain l'estimeraient nécessaire. Ce sont « *l'impérialisme et ses alliés réactionnaires qui exigent le retrait immédiat des combattants cubains d'Ethiopie* », a-t-il ajouté.

Dans sa réponse, le colonel Menguistu Haïlé Mariam a très explicitement évoqué ce cas de l'Erythrée, où selon lui, « *les impérialistes essaient d'écraser la révolution éthiopienne en utilisant pour cela les sécessionnistes* ». Il a rappelé que ces groupes, « *qui se présentaient avec des idées progressistes au début* », avaient dévoilé leur véritable visage après le « *triomphe révolutionnaire de 1974* ». « *Ils sont réactionnaires et non progressistes. Ils sont contre le peuple et non en sa faveur* », a ajouté le colonel Menguistu, qui les a qualifiés d'« *agents de l'impérialisme et de la réaction arabe* ». Ces groupes, a-t-il poursuivi, « *seront liquidés et l'Erythrée se convertira en forteresse révolutionnaire* ». Il a conclu en exprimant sa conviction que Cuba serait « *au côté de l'Ethiopie et de sa révolution* ».

Au début de cette semaine pourtant, M. Georges Habache, chef du Front pour la libération de la Palestine, avait demandé à Cuba de servir de médiateur entre l'Ethiopie et les rebelles érythréens. Citant des « sources palestiniennes informées », le quotidien libanais *An Nahar*, du 26 avril, précise que M. Habache aurait remis à M. Fidel Castro un projet de règlement négocié, mis sur pied par deux des fronts de libération érythréens (1). Dans les milieux palestiniens de Beyrouth, on continue d'affirmer que Cuba ne s'engagera pas directement au côté de l'armée éthiopienne en Erythrée.

Les Erythréens, quant à eux, ne semblent plus se faire d'illusions. Selon un porte-parole du Front populaire de libération de l'Erythrée (F.P.L.E.) à Rome, l'aviation éthiopienne bombarde sans relâche, depuis plusieurs jours, les villes « libérées » autour d'Asmara pour préparer la contre-offensive de l'armée.

A Paris, dans les milieux érythréens, on confirme l'intensité de ces bombardements, qui auraient fait des dizaines de victimes. Trente appareils éthiopiens auraient notamment bombardé les villes d'Agordat, de Barentu, de Keren et de Dongollo, tenues par les Fronts. On ajoute qu'une bonne partie de ces appareils sont pilotés par des Cubains. Deux à trois mille soldats cubains seraient par ailleurs stationnés à Asmara, capitale provinciale de l'Erythrée.

A Nairobi, un représentant érythréen du F.L.E.-F.P.L., M. Osman Abou Bakr, a évoqué lui aussi cette intensification des bombardements éthiopiens, ajoutant que les Cubains « *jouaient un rôle majeur dans ces opérations aériennes contre les zones libérées, tuant ainsi de nombreux civils* ». — (*A.F.P., Prensa Latina, U.P.I.*)

(1) Il s'agit du Front de libération de l'Erythrée (F.L.E.) et du Front de libération - Forces populaires de libération de M. Osman Saleh Sabbe. Ce dernier est le plus petit des trois fronts luttant pour l'indépendance. — (N.D.L.R.)

## *Les Yougoslaves sont préoccupés par la présence cubaine sur le continent*

De notre correspondant

Belgrade. — La Yougoslavie se préoccupe de ce qui se passe en Afrique, et plus particulièrement dans la Corne. D'abord parce que, dans tous les camps qui s'affrontent sur ce continent — à l'exception de l'Afrique du Sud et de la Rhodésie, — Belgrade compte des amis, qu'elle s'est gagnés par sa politique, durant trois décennies, de soutien des organisations anticolonialistes. Ensuite parce que les dissensions interafricaines mettent à l'épreuve le mouvement des non-alignés.

Or c'est précisément par l'intermédiaire de ces organisations, dont elle est en quelque sorte l'inspiratrice, que la Yougoslavie est parvenue à jouer dans les affaires internationales un rôle qui dépasse de loin sa puissance économique et militaire. Alors, avec discrétion, elle entend contribuer à la recherche d'un règlement pacifique. Le secrétaire aux affaires étrangères, M. Minitch, s'est rendu en mars à Addis-Abeba, Mogadiscio et Khartoum. Il a suggéré aux belligérants de recourir aux services de l'Organisation de l'unité africaine ou de son comité des bons offices et a déploré que l'Ethiopie n'ait pas encore trouvé une solution au problème de ses minorités nationales, notamment en Erythrée, et que la Somalie pour sa part ait eu recours à la force dans l'Ogaden.

C'est l'apparition dans cette partie de l'Afrique de forces « *extra africaines* » qui inquiète particulièrement Belgrade. Le public est informé qu'une « *quinzaine de milliers de soldats cubains équipés d'armes soviétiques les plus modernes* » sont en Ethiopie. Il a vu dans la presse des photographies de soldats cubains capturés par les Somaliens. Tout en admettant théoriquement qu'un Etat a le droit de demander aide à son allié, on craint que la présence cubaine ne soit à l'origine d'une nouvelle confrontation des blocs.

Dans une prudente analyse consacrée aux « Cubains en Afrique », la seule publiée jusqu'à présent dans la presse, le quotidien *Politika* adresse en substance à M. Fidel Castro un double reproche. Le dirigeant cubain, estime le journal, prône, sur le continent noir, les idées et les objectifs du non-alignement. A Moscou, cependant, il s'exprime comme membre d'un bloc, insistant sur la nécessité de liens étroits entre « *le camp socialiste et le tiers-monde* » et justifiant l'envoi de troupes cubaines par des obligations découlant de l'« internationalisme socialiste ».

Cette conception est diamétralement opposée à celle de la Yougoslavie : le mouvement des non-alignés, estime-t-on ici, élément de politique internationale « indépendant », perdrait sa raison d'être s'il devenait la force d'appoint d'un bloc. D'autre part, Belgrade n'a cessé de se méfier de l'internationalisme socialiste qui a déjà donné lieu à des conflits avec Moscou et ses alliés.

L'aggravation des dissensions inter-africaines est d'autant plus inopportune que, le 25 juillet, doit se réunir à Belgrade la conférence des ministres des affaires étrangères des pays non alignés et, en 1979, à La Havane, celle de leurs chefs d'Etat et de gouvernement. La réunion de Belgrade devrait se dérouler comme prévu, la Yougoslavie ayant conservé les meilleurs rapports avec les uns et les autres. On craint en revanche, si la situation ne s'améliore pas d'ici là, que certains pays africains renoncent à venir à La Havane en signe de protestation contre les ingérences cubaines et que d'autres exigent que ces ingérences soient portées à l'ordre du jour de la réunion.

PAUL YANKOVITCH.

### TCHAD

L'ARRIVÉE A ROISSY DES FAMILLES DE COOPÉRANTS

## « On a l'impression à N'Djamena que le pouvoir est en train de s'effondrer »

« *Le gouvernement de N'Djamena ressemble à un cadavre* », « *On a l'impression d'assister à l'effondrement du pouvoir* », « *Chacun sent qu'il n'y a plus d'autorité* ». Ces quelques réflexions désabusées cueillies parmi d'autres étaient faites, le jeudi matin 27 avril à Roissy, par certains des deux cents Français — *pour la plupart des femmes et des enfants* — qui avaient emprunté le vol Air Afrique 52 en provenance de Brazzaville, via N'Djamena. Elles en disent long sur l'état de délabrement du régime du général Malloum, tel qu'il est ressenti du moins par la communauté étrangère vivant au Tchad.

Ce pessimisme explique que plusieurs centaines de femmes aient décidé de rentrer précipitamment en France avec leurs enfants. Deuxième raison de ce retour hâtif : la campagne antifrançaise orchestrée par le Frolinat sur tout le territoire tchadien. Perçoit-on la montée d'un sentiment francophobe parmi la population ? « *Pas vraiment, mais c'est plutôt une tension diffuse* », répond un technicien des routes, qui se trouvait à Moundou, localité du Sud tchadien, à la veille des incidents antifrançais. *Tout était calme. J'ai même participé avec d'autres Européens à une fête organisée par des Tchadiens.* » Alors, que s'est-il passé le lendemain ? Selon lui des Tchadiens appartenant à la communauté arabe ont organisé une manifestation de protestation contre une banque locale prise comme symbole de l'autorité gouvernementale. Plusieurs Français passaient alors dans la rue. Une religieuse a été bastonnée. Un homme a été molesté. Mais le tour antifrançais pris par l'incident ne semblait pas prémédité. Toujours selon ce témoin, il y eut d'autres manifestations antigouvernementales le lendemain mardi, notamment à Bangar. Là une partie de la population entendait protester contre les prix d'achat du coton par le gouvernement qu'elle jugeait trop bas. Cette manifestation a vite dégénéré en règlement de comptes entre ethnies.

Dans ces conditions, pourquoi avoir quitté une capitale demeurée calme ? « *Plusieurs faits nous ont décidés*, explique une jeune mère de famille. *Il y eut d'abord la décision gouvernementale de fermer jusqu'à nouvel ordre tous les établissements scolaires et universitaires de N'Djamena. Nos enfants ne pouvaient plus se rendre à l'école. Il y eut ensuite ce tract diffusé mardi par le comité du Frolinat, qui mettait en garde les Français et appelait contre eux à la vengeance après les incidents de Mouzzoro. Et puis, les autorités françaises présentes à N'Djamena n'ont rien fait pour nous retenir. Au contraire, on nous a plutôt conseillé de rentrer en France avec les enfants lorsque c'était possible.* »

Plusieurs personnes se plaignent des conditions de l'évacuation qu'elles tiennent pour « lamentables ». « *Il n'y a pas eu de consignes précises de la part de l'ambassade de France*, explique-t-on. *Les familles ont été regroupées par quartiers. Des chefs de groupe ont été désignés. Mais tout semblait improvisé. Nous savons, pourtant, que toutes les ambassades occidentales avaient mis sur pied des plans d'évacuation.* » En tout cas, les deux cents Français arrivés jeudi à Roissy ne constituent qu'une avant-garde. Il n'y a plus une place libre sur tous les prochains vols à destination de Paris. L'arrivée de renforts militaires français et l'activité fébrile qui règne à l'aéroport — « *Les Transall n'arrêtent pas dans le ciel de N'Djamena* », précise une jeune femme — ne paraissent pas avoir suffi à rassurer la communauté française. Chacun, à N'Djamena, sait trop bien que la situation militaire est alarmante. « *La ville de Salal a été entièrement rasée* », affirme, pour sa part, un autre technicien. « *Personne n'est dupe*, renchérit une Française ; *officiellement les renforts sont arrivés pour nous protéger. Mais chacun sait bien qu'ils ont d'autres chats à fouetter en ce moment.* »

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

### Haute-Volta

AVANT LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 30 AVRIL

## « Les conditions de succès d'un nouveau régime civil nous paraissent réunies »

### *nous déclare le président Lamizana*

Ouagadougou. — Alors que le système du parti unique ou la domination d'étroites oligarchies prétoriennes l'emporte presque partout en Afrique noire, la Haute-Volta mène, sous la conduite de ses militaires, une expérience de retour à la démocratie politique dont les ressortissants de quelques républiques encore soumises à des autorités civiles apprécieraient certainement le libéralisme. L'Union nationale pour la défense de la démocratie (U.N.D.D.), l'Union progressiste voltaïque (U.P.V.), l'Union Démocratie voltaïque (U.D.V.) et quelques autres organisations participeront dimanche 30 avril aux élections législatives.

Dans ce pays où les prisons n'abritent plus depuis longtemps aucun détenu politique, les opposants s'expriment sans entraves. En outre, à l'heure où, dans les pays voisins, tant de hauts responsables, devenus inaccessibles, s'enferment dans de véritables palais-forteresses, Ouagadougou possède l'originalité d'être probablement la seule capitale où piétons et automobilistes utilisent les allées intérieures du parc de la présidence de la République comme raccourci lorsqu'ils traversent la capitale. A la porte de l'édifice, une ou deux sentinelles en armes symbolisent assez bien ce régime garanti par le débonnaire général Sangoulé Lamizana. Au cours d'un entretien avec Gilbert Comte, le général Lamizana expose les principes sur lesquels se fonde son gouvernement.

*« Quels motifs vous ont décidé à restaurer un régime civil, douze ans après la prise du pouvoir par l'armée ?*

— A la différence d'autres pays placés sous la tutelle d'un gouvernement militaire, la Haute-Volta n'a pas subi, à proprement parler, une rupture de légitimité. En 1966, je n'ai pas été porté au pouvoir par un complot ou un putsch. Des manifestations urbaines provoquèrent la chute de l'ancien régime. La population nous demanda d'en assumer le bien lourd héritage. L'armée ne se substitua pas d'elle-même à une autorité défaillante. Elle combla un vide sans l'avoir voulu. Pour cette raison, elle n'éprouva jamais envers les civils cette suspicion maladive, cette mauvaise conscience perceptible en d'autres endroits. Ils nous remirent eux-mêmes le pouvoir, avec mission de restaurer les finances publiques et le crédit de l'Etat. Le temps nous semble donc venu de le leur rendre, puisque ces deux tâches sont accomplies. En d'autres termes, nous avons reçu un dépôt. Nous le restituons, notre mission terminée. Quoi de plus normal ?

*— Les militaires ont pris le pouvoir dans beaucoup d'Etats africains parce qu'en face d'eux les institutions civiles ne possédaient pas la force capable de se défendre. En rendant le pouvoir aux civils, avez-vous l'impression de leur donner, en même temps, les moyens de se maintenir contre l'armée ?*

— L'armée dispose de moyens très efficaces pour imposer son arbitrage. D'autres secteurs de l'Etat ne disposent pas des mêmes ressources. Mais en Haute-Volta elle se conçoit comme une fraction du peuple et n'imagine pas d'utiliser ses armes contre le reste de la population. Matériellement, elle ne l'a d'ailleurs jamais fait. Chaque fois que nous l'avons pu, nous avons associé des ministres civils, des tendances les plus diverses, à la gestion des affaires publiques. Sous ma direction, les militaires les appelèrent au pouvoir non comme alibi, comme couverture, mais à des postes éminents.

» Cette attitude venait de ce qu'à aucun moment l'armée voltaïque n'a songé à devenir l'Etat lui-même. Cela dit, il incombe maintenant aux civils de trouver leurs justifications en eux-mêmes et dans leurs œuvres. Nous nous apprêtons à leur transmettre une situation meilleure que celle que nous avons reçue. S'ils en tirent le meilleur parti, le soutien du peuple les préservera des aventures. Vous savez, aucune intervention militaire ne se produit jamais sans défaillance préalable du pouvoir civil.

*— Depuis la chute du président Yaméogo, en 1966, vous exercez le pouvoir suprême. En tant qu'homme, qu'est-ce que cette expérience vous a apporté, et que vous a-t-elle appris ?*

— Le pouvoir, c'est la solitude et la responsabilité. Il est difficile, très difficile, de s'imposer à ses semblables en homme incontestable, incontesté. Quand un ministre commet des erreurs, les conséquences retombent en premier lieu sur le chef de l'Etat auquel il doit son poste. J'en sais quelque chose ! La transmission des volontés du chef se heurte à d'innombrables obstacles, à des déformations inattendues. Il faut persévérer. L'exercice du pouvoir m'a confirmé le prix de la persévérance.

*— Depuis quelques années, vous avez réintroduit des civils au pouvoir. Les résultats n'ont pas été particulièrement heureux. Pourquoi persistez-vous ?*

— L'armée s'estime liée par ses engagements de 1966. Aucune des décisions prises depuis cette date ne s'explique autrement. En 1970, nous avons donc doté le pays d'une Constitution, d'une Assemblée, d'un gouvernement et d'un premier ministre. Des conflits éclatèrent à l'intérieur même du parti gouvernemental. Aujourd'hui, me semble-t-il, tout le monde a tiré la leçon d'une expérience aussi malheureuse. Du moins, je l'espère.

» Personnellement, je considère qu'il s'agit d'un accident de parcours. Nous tentons une seconde expérience de gouvernement civil parce que la situation nous paraît mûre. Au préalable, j'ai consulté toutes les autorités civiles, religieuses, traditionnelles, tous les gens dont l'avis compte. Les conditions de la réussite me paraissent réalisées. Donc, nous prenons de nouveau le risque. Après tout, aucune histoire humaine ne se déroule jamais harmonieusement, sans heurts ni secousses. Les contradictions les plus douloureuses jalonnent celles des grands pays modernes. Pourquoi n'aurions-nous pas le droit de nous tromper, nous aussi ?

*— A la différence de la plupart des autres pays africains, la Haute-Volta s'offre le luxe d'une vie politique relativement libérale. N'avez-vous jamais été tenté d'établir, comme un si grand nombre de vos collègues, une espèce d'autocratie personnelle, soutenue par un parti unique ?*

— Je n'en ai jamais eu l'idée ni le désir. Il n'est d'ailleurs pas facile de l'imposer à nos populations de la savane. Elles sont fières. Un instant, j'ai songé, non pas à établir un parti unique, mais un cadre d'expression unique, avec le concours des partis traditionnels. La réalisation se heurtait à trop de résistances. J'ai dû y renoncer, avec regret. Peut-être à cause de mes origines militaires, je ne sépare pas l'autorité de la fraternité. L'officier n'est puissant qu'au milieu de ses hommes. »

Propos recueillis par GILBERT COMTE.

## LA LIBYE NE PARAIT PAS HOSTILE A L'ENVOI DE TROUPES PAR PARIS

(Suite de la première page.)

La veille, le général Malloum avait reçu, durant une heure et demie, M. Hissène Habré, ancien chef des rebelles toubous rallié récemment.

Ne désespérant pas de faire appliquer le cessez-le-feu, le comité militaire va dépêcher « *incessamment* » des officiers libyens, nigériens et soudanais, à Faya-Largeau et dans trois autres postes : Arada, Abeche et Salal. C'est près de cette dernière agglomération qu'ont été tués, le 19 avril, deux militaires français, le sergent Jean-Michel Gemehl et le caporal-chef Fontaine.

A l'issue du conseil des ministres de mercredi, M. Jean-François Poncet, secrétaire général de la présidence de la République, avait commenté les mesures prises par Paris pour « *assurer la sécurité des coopérants français* » (nos dernières éditions du 27 avril). « *Les soldats français présents au Tchad accomplissent des tâches de coopération à l'exclusion de toute opération militaire* », avait-il dit, en ajoutant toutefois : « *On ne peut pas prévoir toutes les situations qui peuvent se produire.* » M. François-Poncet avait, d'autre part, reconnu que les effectifs français avaient été récemment « renforcés », tout en estimant leur nombre à « *quelques centaines* ».

A l'Assemblée nationale, M. Galley, ministre de la coopération, répondant à des questions de MM. Cousté (app. R.P.R. du Rhône), Ferretti (U.D.F. de Moselle) et Quilès (P.S. de Paris), a notamment déclaré, à propos de l'engagement de soldats français et de la mort de deux d'entre eux au Tchad : « *L'affaire de Salal se situe dans un contexte tout à fait exceptionnel. Sur le plan général, le gouvernement français approuve la volonté persévérante du gouvernement tchadien d'aboutir à une réconciliation nationale. C'est pourquoi il a encouragé la conclusion d'accords de cessez-le-feu, notamment à Benghazi le 27 mars dernier. Or, chose extraordinaire, le poste de Salal a été moins de deux semaines après subitement investi par le Frolinat, qui, délibérément, a violé ces accords. Pour faire face à cette attaque surprise, le gouvernement du Tchad a dû improviser et faire appel à nos assistants militaires techniques, qui se sont trouvés dans une situation non prévue par le règlement.* » M. Galley a rendu hommage « *au courage et au sens de la solidarité avec les Tchadiens* » des deux militaires tués et conclu : « *Il ne s'agit pas d'une ingérence de la France dans les affaires intérieures du Tchad, puisque nous agissons à la demande des autorités tchadiennes.* »

# AMÉRIQUES

## États-Unis

## L'enquête sur l'assassinat d'Orlando Letelier met en évidence les responsabilités des dirigeants chiliens

**M. Michael Townley, ressortissant américain résidant au Chili et soupçonné d'appartenir à la police politique chilienne, a été inculpé mercredi 26 avril par un juge fédéral de Washington de complicité dans l'assassinat d'Orlando Letelier, ancien ministre des affaires étrangères de Salvador Allende. Letelier, qui vivait en exil aux Etats-Unis après avoir été emprisonné pendant un an par la junte, a été tué le 21 septembre 1976 à Washington par l'explosion d'une bombe placée sous sa voiture.**

**L'enquête a beaucoup progressé depuis trois mois : les tueurs étaient des anticastristes cubains de Miami (Floride). M. Townley semble avoir été un « agent intermédiaire », et la responsabilité de l'opération incombe aux « plus hautes sphères du pouvoir » à Santiago. La mort suspecte d'un haut fonctionnaire du ministère chilien des affaires étrangères, Guillermo Osorio, le 24 octobre dernier à Santiago, semble d'autre part liée à cette affaire.**

**Le général Pinochet a déclaré mercredi [illegible] avril, dans une interview à l'hebdomadaire brésilien « Manchete », que l'« amnistie » récemment accordée constituait un pas vers un Chili « prospère, digne de tous ses fils ». Le chef de l'État chilien a cependant précisé que le retour des anciens dirigeants de l'Unité populaire ferait l'objet d'une étude particulière, cas par cas.**

G. Guillermo Osorio, chef du protocole et des questions consulaires au ministère chilien des affaires étrangères, rentre chez lui, le 24 octobre dernier, après avoir passé la soirée dans une réception officielle, en compagnie de diplomates péruviens. Le général Manuel Contreras, beau-frère du général Pinochet et ancien chef de la police politique, raccompagne G. Osorio à son domicile. A la surprise de ses intimes, l'épouse de M. Osorio décide de ne pas suivre son mari et demeure quelques moments encore à la réception.

Arrivé chez lui, G. Osorio manifeste une nervosité inhabituelle. Le général Contreras s'en va au bout d'un quart d'heure et croise dans l'entrée l'épouse du chef du protocole, qui rentre à son tour de la réception. Il semble que deux personnes qui ont accompagné G. Osorio avec le général Contreras soient restées dans la maison ; G. Osorio se lève au milieu de la nuit pour prendre un calmant. Dans le couloir attenant à sa chambre, il est tué d'une balle qui lui traverse le crâne.

Tel est le récit qui nous a été fait, de bonne source, de la mort de G. Osorio. Les autorités chiliennes, de leur côté, ont donné trois versions successives des faits. Elles ont d'abord affirmé que le chef du protocole était mort d'une crise cardiaque. L'autopsie ayant révélé l'existence d'une balle, il fut ensuite officiellement question de « suicide ». Quand enfin la façon dont la balle avait pénétré dans la boîte crânienne (de haut en bas) fut révélée et rendit difficilement soutenable la thèse du suicide, on laissa entendre aux journalistes qu'il s'agissait d'un « crime passionnel », peut-être lié à la vie sentimentale, parfois agitée, de l'épouse du chef du protocole.

### Une enquête de Washington

La justice américaine, qui poursuit l'enquête sur l'affaire Letelier, s'intéresse actuellement beaucoup à l'étrange mort de G. Osorio. Responsable des affaires consulaires, ce dernier avait, en effet, signé, à la fin août 1976, les passeports de service (à caractère diplomatique) de MM. Michaël Townley et Armando Fernandez, deux agents supposés de la police parallèle chilienne, qui sont allés à Miami (Floride) au début de septembre 1976, recruter les tueurs d'Orlando Letelier.

Les enquêteurs américains avaient averti Osorio, dès l'été 1977, qu'en signant ces documents il s'était compromis dans une affaire de meurtre qui était, en outre, du ressort de la justice fédérale. Le chef du protocole a alors, semble-t-il, l'impression d'avoir été berné. Il proteste auprès de ses supérieurs.

A l'automne 1977, le F.B.I. lance un avis de recherches secret concernant MM. Townley et Fernandez (l'avis est libellé d'après les faux noms que ces derniers avaient inscrit sur leurs passeports, mais le signalement est exact). A peu près au même moment, l'ambassadeur du Chili aux Etats-Unis, M. Jorge Cauas, démissionne.

En septembre dernier, le général Pinochet est à Washington pour la cérémonie de signature du premier traité sur le canal de Panama. Il déclare solennellement (en jurant sur la croix) qu'il n'a rien à voir dans l'assassinat de Letelier. Les autorités américaines font cependant remarquer à des membres de son escorte que la pratique chilienne qui consiste à délivrer des passeports diplomatiques de complaisance, et sous de faux noms, semble se maintenir. Des enquêteurs fédéraux découvrent en effet à cette occasion que de hauts fonctionnaires chiliens, invités officiellement par le président des Etats-Unis, voyagent sous de faux noms.

Après la publication de leurs photographies d'identité par le *Washington Star*, le vendredi 3 mars, MM. Townley et Fernandez sont officiellement recherchés sous leur vrai nom par la justice américaine. M. Townley, en dépit de ses longs états de services dans l'extrême droite au Chili, est un ressortissant américain. Il est remis, menottes aux poignets, par les autorités chiliennes aux agents du F.B.I., dimanche 9 avril, sur l'aéroport de Santiago. Détenu à Washington, il est actuellement interrogé sur ses rapports avec les tueurs de Letelier, vraisemblablement des anticastristes cubains de Miami.

On s'explique mieux, dans ce contexte, la cascade de démissions et de « suicides » qui ont eu lieu depuis un an à Santiago. Le général Contreras, qui a abandonné toutes ses fonctions militaires le 21 mars dernier, semble le personnage-clé de toute l'affaire. Si, comme plusieurs éléments recueillis par la justice américaine semblent l'indiquer, il est à l'origine de la « mission » très spéciale de Townley et Fernandez aux Etats-Unis (il était alors chef de la police politique, la DINA, qui ne fut « dissoute » qu'en août 1977), il a sans doute dû subir les reproches amers du chef du protocole auquel il avait fait parapher les passeports des deux hommes. M. Osorio devenait gênant, et, pour reprendre une expression consacrée, il se serait suicidé d'une balle « qui lui a été tirée à bout portant ».

### « Mal assassiné... »

Mme Isabel Letelier, veuve de l'ancien ministre des affaires étrangères de Salvador Allende, estime que les progrès substantiels de l'enquête sur l'assassinat de son mari, qui touche désormais les plus hautes sphères du pouvoir à Santiago, sont dus à une « décision politique et morale » de la Maison Blanche. De passage à Paris, elle a expliqué mercredi 26 avril au cours d'une conférence de presse au siège du parti socialiste français que la recherche des coupables s'était accélérée après la « mascarade » du référendum chilien du 4 janvier, qui a été condamnée implicitement par Washington.

L'accentuation de la répression contre les dirigeants démocrates chrétiens chiliens (*le Monde* du 20 janvier) a également provoqué la colère des autorités américaines, qui l'ont fait « payer » au général Pinochet en donnant un feu vert définitif au jeune et bouillant procureur fédéral chargé de l'affaire Letelier, M. Eugene Propper. Mme Letelier a elle-même été reçue le 1er mars à la Maison Blanche par le conseiller juridique du président Carter.

Mme Letelier juge très restrictive la récente « amnistie » (1) et n'entend rentrer un jour dans son pays que pour y faire entendre la voix de la démocratie », et non pour s'y taire. Son obstination à faire éclater la lumière sur la mort de son mari prend ainsi la valeur symbolique d'un reproche permanent au pouvoir en place à Santiago : « *Orlando Letelier a bien été tué, mais mal assassiné* », dit-elle.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) Celle-ci, publiée au journal officiel chilien du 19 avril, exclut les personnes qui ont commis des délits passibles d'un décret datant de 1974. Les articles 10 et 11 de ce dernier décret concernent l'organisation de grèves et la diffusion de nouvelles « tendancieuses ».

## Canada

## Ottawa est saisi par la fièvre électorale

*De notre correspondant*

Montréal. — Le Canada est atteint de fièvre électorale. A la Chambre des communes d'Ottawa, les débats se déroulent dans la confusion. Les députés poursuivent leurs querelles en séance sans se préoccuper de l'orateur. Ulcéré par ce tumulte, le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, est sorti, il y a quelques jours, des Communes en menaçant d'aller sur-le-champ demander au gouverneur général la dissolution de la Chambre. Dans les circonscriptions, c'est depuis plusieurs mois déjà la chasse aux candidats. Les états-majors des partis, sur les dents depuis la fausse alerte de novembre dernier, tentent de réunir les personnalités en vue ou de débaucher des candidats du camp adverse.

Il semble que des sondages secrets, menés pour le compte du parti libéral de la province de l'Ontario, aient donné des résultats préoccupants pour M. Trudeau. Or cette province aura un poids décisif pour sa réélection éventuelle. Cela expliquerait, en partie, les hésitations du premier ministre fédéral. Avec cent trente-sept députés aux Communes, les libéraux jouissent d'une solide avance sur les conservateurs, qui n'en ont que huit actuellement. Mais l'usure politique de M. Trudeau, qui briguera lors des prochaines élections un quatrième mandat de premier ministre, est sensible. Il conserve de bonnes chances d'être réélu ; il est possible cependant que le parti libéral redevienne minoritaire aux Communes, comme en 1972.

Les prédictions quant à la date du scrutin vont bon train. Le premier ministre peut choisir celle-ci et il ne lui déplaît pas de jouer au chat et à la souris avec les députés. On s'oriente, semble-t-il, vers des élections fin juin ou début juillet. Elles pourraient être repoussées à l'automne ou même plus tard, mais on ne voit rien qui soit de nature à faire remonter la popularité des libéraux dans un proche avenir. L'entourage du premier ministre a laissé entendre que le gouvernement ne soumettrait pas ses projets de réforme de la Constitution avant la dissolution des Communes. Celles-ci ont adopté, la semaine dernière, une loi interdisant aux postes canadiennes de faire grève en période de campagne électorale. Il n'y a plus de projets législatifs importants inscrits à l'ordre du jour du Parlement.

ALAIN-MARIE CARRON.

# A TRAVERS LE MONDE

## Brésil

● UN APPEL EN FAVEUR DE L'AMNISTIE et du rétablissement de la démocratie a été lancé, mercredi 26 avril, par quelque deux cent cinquante évêques, à l'issue d'une conférence épiscopale qui s'est tenue à Itaici, près de Sao-Paulo. Les demandes en faveur d'une amnistie se sont multipliées dans le pays ces derniers mois. C'est la première fois que la conférence épiscopale prend position sur ce sujet. — *(Reuter.)*

## Chine

● LA « PEINE DE MORT » contre Mme Nieh Yuan-tzu, récemment arrêtée avec une dizaine d'anciens dirigeants des gardes rouges de Pékin (*le Monde* du 27 avril) a été réclamée sur une affiche à grands caractères à Peita par un ancien étudiant de cette université, victime de l'ancienne dirigeante activiste. L'auteur de ce *dazibao* de huit pages, daté du 21 avril, accuse Mme Nieh Yuan-tzu d'avoir poussé son père au suicide après l'avoir traité, à tort, comme un « contre-révolutionnaire ». — *(A.F.P.)*

## Iran

● DES HEURTS ENTRE ÉTUDIANTS ont fait mardi 25 avril trois blessés à la faculté des sciences de Téhéran. Les blessés sont des étudiants qui s'opposaient à un mot d'ordre de suspension des cours. Quarante-cinq étudiants contestataires ont été remis à la police. D'autre part, un chauffeur de camion qui transportait des « *ouvrages tendancieux* » a été livré à la police par des membres du Mouvement de la résistance, une organisation civique paramilitaire créée par les autorités pour faire face à la subversion. — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

## Liechtenstein

● UN NOUVEAU GOUVERNEMENT a été constitué à Vaduz après plus de deux mois de crise. Présidé par M. Hans Brunhart, dirigeant du parti patriotique (qui avait remporté la majorité aux élections du 2 février dernier), ce gouvernement a pour vice-premier ministre M. Walter Kieber, animateur du Parti bourgeois pour le progrès, et compte huit autres membres. Le poste de ministre des affaires étrangères, que se disputaient les deux formations de la coalition gouvernementale, est supprimé ; ses attributions proprement diplomatiques sont rattachées à celles du premier ministre, et celles qui sont plutôt du domaine juridique et économique relèveront du vice-premier ministre. — *(A.F.P.)*

## Maroc

● UNE GRÈVE, largement suivie dans les établissements d'enseignement supérieur, a marqué, le 26 avril, la « *journée de l'Union nationale des étudiants du Maroc* ». Le comité de coordination estudiantine national, qui est à l'origine de ce mouvement, a organisé un meeting au cours duquel, devant environ deux mille étudiants, les orateurs ont réclamé la levée de l'interdiction de l'UNEM, décidée par le gouvernement au mois de janvier 1973. Les participants à cette manifestation ont également exprimé leur appui à l'Organisation de libération de la Palestine et au Mouvement de libération de l'Afrique du Sud. — *(Corresp.)*

## République fédérale d'Allemagne

● GUNTER SONNENBERG, membre de la Fraction armée rouge, âgé de vingt-trois ans, a été condamné, mercredi 26 avril, à la réclusion à perpétuité pour avoir tenté d'assassiner deux policiers ; il était également soupçonné d'avoir pris part au meurtre du procureur Siegfried Buback à Karlsruhe en avril 1977. Le verdict a été prononcé par le tribunal de Stuttgart, qui siégeait dans l'enceinte spéciale installée à la « prison-modèle » de Stammheim. Le procès avait été retardé, parce qu'au cours d'une bataille contre la police, Sonnenberg avait été sérieusement blessé d'une balle dans la tête. *(Corresp.)*

## Tanzanie

● UN ANCIEN MINISTRE TANZANIEN, M. Abdulrahman Babu, et douze autres prisonniers politiques ont été graciés par le chef de l'État, M. Julius Nyerere, à l'occasion du quatorzième anniversaire de l'union de Zanzibar et du Tanganyika, qui a donné naissance à la Tanzanie, a annoncé, mercredi 26 avril, Radio Dar-Es-Salaam.

M. Babu avait été condamné à mort par contumace à Zanzibar à la suite de l'assassinat en 1972 du dirigeant politique de l'île, Cheik Aboud Karume. Il était depuis cette date détenu en Tanzanie continentale. — *(A.F.P.)*

# PROCHE-ORIENT

### TANDIS QUE M. DAYAN POURSUIT SES ENTRETIENS A WASHINGTON

## Le mouvement israélien « La paix maintenant » exhorte le gouvernement de Jérusalem à faire des concessions

**Les entretiens Vance-Dayan devaient reprendre ce jeudi matin 27 avril au département d'État. Tant du côté américain que du côté israélien, on se montre très discret sur les résultats des premières conversations, qui ont duré quatre heures mercredi.**

**Le chef de la diplomatie israélienne a simplement indiqué qu'elles avaient été consacrées aux « négociations sur un accord de paix avec l'Egypte », et, de source américaine, on précise qu'elles ont été « utiles ».**

**La controverse entre la Maison Blanche et le Congrès sur le projet de livraison de deux cents chasseurs américains à Israël, à l'Egypte et à l'Arabie Saoudite a d'ailleurs quelque peu éclipsé les entretiens Vance-Dayan. Ce sujet, a indiqué le ministre des affaires étrangères israélien, n'a pas été évoqué au cours de la première journée d'entretiens.**

**Le président Carter va notifier formellement au Congrès avant mardi son projet de fournir des appareils à l'Egypte et à l'Arabie Saoudite, parallèlement à la livraison promise à Israël. Les parlementaires auront alors trente jours pour s'opposer éventuellement à l'administration.**

**La Maison Blanche a réaffirmé mercredi qu'elle estimait déjà disposer de l'appui nécessaire au Congrès pour que cette vente pour une somme de 4,8 milliards de dollars soit avalisée. Les dirigeants du Congrès ont cependant émis un jugement opposé. Le fait que M. Carter ait renvoyé de quelques jours sa notification au Congrès indique cependant que d'intenses négociations sont en cours et pourraient peut-être déboucher sur un compromis entre les pouvoirs législatif et exécutif.**

*De notre correspondant*

Jérusalem. — Près d'un mois après le succès de sa manifestation, à Tel-Aviv, le mouvement de « La paix maintenant » a cherché à donner une nouvelle impulsion à son action. Conscients du fait que les meetings et les pétitions ne suffisent pas pour mobiliser l'opinion publique, les dirigeants du mouvement se sont employés à trouver une forme originale de manifestation susceptible de frapper les imaginations. Jeudi après-midi les milliers d'automobilistes qui effectuent le trajet Tel-Aviv-Jérusalem ont eu la surprise de passer sur un tronçon d'une vingtaine de kilomètres, devant une « *chaîne humaine* » de manifestants. Tous les cinquante mètres environ une personne était postée portant un dossard sur lequel était écrit « *La paix maintenant* ». Aux abords de Jérusalem, les manifestants — estimés à près de cinq mille — se sont regroupés, et une délégation a remis à la présidence du conseil une lettre des officiers de réserve contresignée par soixante mille personnes, exhortant le gouvernement à faire des concessions.

Les manifestations se sont déroulées dans une atmosphère de kermesse, ce qui explique peut-être que les autorités affichent une certaine sympathie et en tout cas feignent de n'éprouver aucune inquiétude particulière. « *La paix maintenant est un phénomène éphémère qui ne préoccupe guère le gouvernement* », a déclaré jeudi soir à la télévision le ministre des finances, M. Simha Erlich. Le premier ministre, M. Begin, est en effet persuadé que la « majorité silencieuse » continue d'appuyer sa politique. A la présidence du conseil, on a d'ailleurs tenu à préciser jeudi soir que les lettres de soutien continuent d'affluer au rythme de trois cents par jour. — *(Intérim.)*

### M. ABBA EBAN : le président Sadate est devenu le principal obstacle à la paix.

Tel-Aviv (*Reuter*). — *Dans une interview qu'a publiée mercredi 26 avril le quotidien israélien du soir* Yediot Aharonot, *M. Abba Eban estime que* « le président Sadate, qui a lancé l'initiative de paix en novembre, est maintenant devenu le principal obstacle à la paix ».

*L'ancien ministre des affaires étrangères, qui est souvent classé parmi les « colombes », a ajouté :* « J'ai l'impression que le président Sadate vit dans un monde d'illusions et pense qu'il a résolu le conflit du Proche-Orient par son voyage courageux à Jérusalem. Ce n'est pas le cas. »

*M. Eban critique, par ailleurs, la politique d'implantation de colonies de peuplement juives du gouvernement Begin et son interprétation de la résolution 242.*

*Sur le premier point, il déclare :* « Il est inconcevable que le ministre égyptien des affaires étrangères soit arrivé en Israël pour entendre à la radio que notre gouvernement a implanté des colonies sur un territoire qui fait l'objet de négociations. » *Sur le second point, M. Eban estime qu'*« il n'est nul besoin d'inventer de nouvelles interprétations de la résolution 242. Le gouvernement lui a donné une interprétation que, même moi qui ai participé à la formulation du texte, je ne peux approuver ».

## A Naplouse

### DEUX PÉLERINS ALLEMANDS TROUVENT LA MORT DANS UN ATTENTAT

Tel-Aviv (*A.F.P.*). — Deux pèlerins allemands ont été tués et quatre autres blessés mercredi 26 avril à Naplouse en Cisjordanie par l'explosion d'un engin lancé dans un autobus.

Tous les passagers de ce véhicule étaient des pèlerins allemands venus de R.F.A., membres de l'organisation protestante Action en signe d'expiation, fondée en 1958 par le pasteur Lothar Kreyssig dans le but de racheter les crimes nazis. De nombreuses arrestations ont été opérées par les autorités israéliennes.

Les pèlerins, qui se rendaient à Jérusalem après un voyage de quatre jours dans les sites historistiques, venaient d'être reçus par un des notables de la ville, M. Halem Abou Razala. Interrogé par la télévision israélienne, ce dernier a déclaré : « *Les victimes ont subi la volonté du destin et on n'y peut rien.* » Quand le journaliste de la télévision lui a demandé si cela signifiait qu'il « *approuvait* » l'attentat ou bien qu'il le dénonçait, il a répondu sèchement : « *Prenez-le comme vous voudrez.* »

Naplouse, ville la plus importante de Cisjordanie, est considérée comme étant le foyer le plus actif du nationalisme palestinien et a toujours été à l'avant-garde des manifestations de résistance à l'occupation israélienne. Récemment, des voitures transportant des touristes ont été attaquées à plusieurs reprises avec des pierres et autres projectiles.

● *La survivante du commando qui avait détourné, en octobre dernier, un appareil de la Lufthansa sur Mogadiscio a été condamnée par la cour suprême de Somalie à vingt ans de prison. Le jeune fille, Soraya El Ansari, Palestinienne originaire de Haïfa, s'était réclamée du F.P.L.P. bien que cette organisation ait nié toute participation au détournement. Elle avait plaidé non coupable devant le tribunal.* — *(Reuter.)*

CHE-ORIENT

TANDIS QUE M. DAYAN ...IT SES ENTRETIENS A WASHINGTON

...ment israélien · La paix maintenant ... te le gouvernement de Jérusalem à faire des concessions



# DIPLOMATIE

## LA CONFÉRENCE D'HELSINKI SUR LE DÉSARMEMENT

### L'Internationale socialiste n'entend pas privilégier ses relations avec Moscou

De notre correspondant

Helsinki. — La présence des deux super-puissances invitées et la controverse sur la bombe à neutrons ont permis à la conférence sur le désarmement tenue par l'Internationale socialiste dans la capitale finlandaise du 24 au 26 avril d'éviter l'enlisement dans l'académisme. La venue de M. Ponomarev, membre suppléant du bureau politique du P.C. soviétique, chargé des affaires internationales, est un signe manifeste de l'intérêt porté par Moscou à l'Internationale socialiste, une personnalité moins connue ayant été choisie à l'origine. Dès la première journée, M. Ponomarev tint la vedette en invitant à Moscou « *une délégation représentative de l'Internationale socialiste et son président, M. Willy Brandt, pour discuter des problèmes de la cessation de la course aux armements* ».

Les thèmes suivants ont été étudiés : principes généraux du désarmement ; armes nucléaires et autres armes de destruction massive et les mécanismes internationaux pour les négociations sur le désarmement ; désarmement et développement.

La dernière journée a été marquée par le discours de M. Brandt, qui a rendu hommage à la décision de M. Carter d'ajourner la fabrication de la bombe à neutrons. Il a demandé que « *ceux qui sont responsables en U.R.S.S. réagissent de façon constructive* ». Le président du S.P.D. a estimé que « *tous les systèmes d'armement — ceux qui existent et ceux qui sont en train d'être développés — devraient être inclus dans le processus de négociations* ». La réponse à l'invitation de M. Ponomarev est ambiguë : le principe du voyage est accepté, car « *il serait impossible de parler de manière adéquate de désarmement et de contrôle sans inclure les positions de l'U.R.S.S. et des Etats-Unis* », mais la décision de l'Internationale socialiste sera prise lors de la rencontre de Dakar, les 12 et 13 mai. L'Internationale veut éviter de donner un caractère trop exclusif à ses relations avec l'U.R.S.S. Selon l'un des délégués, son bureau nommera à Dakar une mission chargée de s'informer et de discuter, et on espère qu'elle sera aussi invitée à Washington.

PAUL PARANT.

● *La présidence de la République* a confirmé, mercredi 26 avril, que M. Giscard d'Estaing se rendrait en visite officielle au Brésil « *au cours de la première semaine d'octobre 1978* ». L'Elysée rappelle que ce voyage a lieu à l'invitation du chef de l'Etat brésilien.

● *M. Omar Bongo*, président de la République du Gabon, est arrivé, mercredi 26 avril, à Paris pour une visite privée de quatre jours.

● *M. Hassan Gouled Aptidon*, président de la République de Djibouti, est arrivé mercredi matin 26 avril, à Paris, pour une « visite de travail ». Le chef de l'Etat djiboutien, qui devait être reçu ce jeudi, à 16 heures, par le président de la République, s'est entretenu mercredi soir avec le ministre de la coopération, M. Robert Galley. Trois accords de coopération doivent être signés au cours de cette visite, qui s'achèvera vendredi soir.

● *M. Roy Jenkins*, président de la Commission des Communautés économiques européennes, se rend à Madrid jeudi 27 et vendredi 28 avril. Il doit être reçu par le roi d'Espagne, par M. Adolfo Suarez, premier ministre, par M. Marcellino Oreja, ministre des affaires étrangères, et par M. Calvo Sotelo, ministre chargé des affaires européennes. Les entretiens de M. Jenkins devaient porter essentiellement sur la candidature de l'Espagne à la C.E.E. — *(A.F.P.)*

● *Le chef d'état-major de l'armée britannique*, le maréchal de l'air Sir Michael Beetham, se rend en Chine ce jeudi 27 avril pour une visite officielle d'une semaine. — *(A.F.P.)*

● *L'agence Tass critique M. Carter.* — L'agence Tass a reproché le mercredi 26 avril au président Carter d'avoir « *minimisé* » la proposition, faite la veille par M. Brejnev, de renoncer à la production de la bombe à neutrons en échange d'une promesse soviétique de ne pas chercher à produire une bombe semblable. « *Le président américain est en contradiction directe avec l'opinion des Européens eux-mêmes, qui sont concernés en priorité par le déploiement de la bombe à neutrons* », poursuit l'agence pour laquelle Washington est en désaccord avec la réaction « *généralement responsable* » de la presse de l'Europe de l'Ouest. A Sofia, où il venait de participer à une réunion des ministres des affaires étrangères du pacte de Varsovie, M. Gromyko a, d'autre part, accusé les pays occidentaux de « *continuer à vouloir s'assurer des avantages unilatéraux* » aux négociations de Vienne sur la réduction équilibrée des forces en Europe centrale (M.B.F.R.). — *(A.F.P., Reuter.)*

## M. CHEVTCHENKO A QUITTÉ SES FONCTIONS AUX NATIONS UNIES

Nations unies (New-York) (*A.F.P.*). — Le secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, a annoncé, mercredi 26 avril, qu'un accord avait été conclu sur la résiliation, effective le 25 avril 1978, du contrat de fonctionnaire de l'ONU de M. Arkadyi Chevtchenko, le diplomate soviétique qui a refusé de regagner l'U.R.S.S.

Un communiqué, diffusé par le secrétariat de M. Waldheim, précise que le règlement de l'ONU autorise le secrétaire général à « *mettre fin à la nomination d'un membre du secrétariat si un tel acte est dans l'intérêt de la bonne administration de l'Organisation et conforme aux critères de la charte, à condition que le membre du secrétariat en question ne conteste pas la décision du secrétaire général* ». M. Chevtchenko recevra une somme d'environ 85 000 dollars (environ 425 000 F), représentant ses indemnités et le remboursement de ses cotisations de retraite. Selon le département d'Etat, il sera très certainement autorisé à rester aux Etats-Unis comme il en a exprimé l'intention.

Dans un communiqué publié mercredi, M. Chevtchenko réaffirme son départ de l'ONU et déclare qu'il a décidé de ne pas revenir en U.R.S.S., car « *de graves divergences de philosophie politique et de convictions* » l'opposent au régime soviétique. Il se dit aussi « *extrêmement peiné par les rumeurs et hypothèses qui circulent sur ma vie personnelle, ma conduite passée ou mes intentions futures. Non seulement elles sont fausses, mais, par-dessus tout, elles exposent ma famille à de graves risques* », après avoir rappelé que sa famille a regagné l'U.R.S.S.





## La tension entre l'Algérie et l'Espagne s'accentue

*M. Adolfo Suarez, chef du gouvernement espagnol, en visite aux îles Canaries, a déclaré lundi 24 avril à Las Palmas que la défense de l'archipel ne devait pas être incluse dans le système de défense occidental. Il a rappelé la décision du gouvernement de construire une base aéronavale dans l'archipel,* « point-clé de la stratégie nationale ».

Madrid. — Après l'attentat à Alger, le 5 avril, contre M. Cubillo, le leader indépendantiste canarien, la tension entre Madrid et Alger, constante depuis plusieurs mois, s'est aggravée. Dans une conférence de presse, le 18 avril, le chef du gouvernement espagnol, M. Suarez, n'a pas repoussé l'idée d'une rupture des relations diplomatiques, tout en donnant à entendre qu'elle était peu probable pour l'instant.

Trois semaines après les faits, les journaux les plus indulgents pour le gouvernement de M. Boumediène jugent peu satisfaisantes aussi bien les explications données à Alger sur l'attentat contre M. Cubillo que les dénégations officielles espagnoles. La thèse algérienne consiste, en effet, à affirmer que M. Cubillo, qui se remet lentement de ses blessures, a été victime d'un commando parti d'Espagne et en liaison avec des « services spéciaux » espagnols.

La police algérienne a présenté à la presse les deux auteurs présumés de l'attentat, arrêtés presque aussitôt après les faits. Il s'agit de deux Espagnols dont l'identité a été reconnue par la police madrilène. Selon *El Moudjahid*, ces deux hommes étaient aux ordres d'un agent double espagnol surnommé « Alfredo », infiltré pendant plusieurs années dans les rangs du MPAIAC (Mouvement pour l'autonomie et l'indépendance de l'archipel canarien), l'organisation de M. Cubillo, ainsi que dans l'organisation terroriste espagnole GRAPO (Groupe de résistance antifasciste du premier octobre, extrême gauche). L'opération aurait été préparée à Bordeaux au cours d'une réunion avec un colonel espagnol en retraite et un adjoint au consul espagnol dans cette dernière ville.

MM. Cubillo et Domingo Acosta, numéro deux du MPAIAC, sont allés plus loin dans les accusations puisqu'ils ont mis en cause à la fois le colonel Edouard Blanco, ancien directeur de la Sûreté, ainsi que le parti socialiste espagnol, en se servant du fait que le nommé « Alfredo », qui s'appelle en réalité José Luis Espinosa, a appartenu à la fédération de Murcie du syndicat socialiste U.G.T.

Le parti socialiste a qualifié de « ridicules » de telles insinuations. Le gouvernement espagnol a envoyé un message à l'O.U.A. pour rejeter les accusations algériennes.

De notre correspondant

L'affaire est ténébreuse à plusieurs titres : il n'y a pas eu de communication officielle d'Alger au gouvernement de M. Suarez : le consulat espagnol à Alger n'a pas été autorisé à entrer en contact avec les deux ressortissants impliqués dans l'attentat. Les milieux officiels madrilènes démentent l'existence du diplomate espagnol mentionné dans la préparation de l'opération à Bordeaux. Ils s'étonnent que les deux individus arrêtés l'aient été aussi facilement, qu'on ait trouvé sur l'un d'entre eux des photos le montrant en tenue de parachutiste espagnol, etc.

Bref, rien n'interdit de croire à une « machination » contre Madrid. Les milieux officiels ne se hasardent pourtant pas à le dire aussi clairement. Après avoir évoqué l'hypothèse d'un « *règlement de comptes interne* » au sein du mouvement séparatiste canarien, ils admettent qu'une opération ait pu être montée par des extrémistes de droite espagnols, sans lien avec des services officiels ou para-officiels. L'autre étrangeté de l'affaire est l'accusation lancée contre le parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.), pourtant considéré comme un parti ami d'Alger. L'interprétation donnée ici est que M. Cubillo se venge ainsi de l'intervention des socialistes espagnols qui ont obtenu, en janvier, la suspension de son émission quotidienne « *Canaries Libres* » diffusée d'Alger. En outre, le gouvernement de M. Boumediène voudrait marquer son mécontentement devant les initiatives récentes du P.S.O.E. qui a envoyé une délégation en Mauritanie et en enverra une autre au Maroc, pour s'informer du problème saharien.

Nul doute, en effet, que le fond de cet imbroglio politico-policier ne soit pas les Canaries, mais le Sahara. On pense, à Madrid, que le gouvernement algérien a trouvé une bonne occasion d'alourdir le dossier qui sera examiné en juillet à Khartoum, lorsque les chefs d'Etat africains seront amenés à se prononcer, dans le cadre de l'O.U.A., sur le « *caractère africain* » de l'archipel des Canaries et sa situation de territoire « *non autonome* ». Cette offensive serait destinée, en effet, à infléchir la politique du gouvernement Suarez sur le seul problème qui importe vraiment aux Algériens : la lutte du Front Polisario pour l'ancien Sahara espagnol.

CHARLES VANHECKE.

# EUROPE

## Grande-Bretagne

### Malgré le « pacte Lib-Lab »

## Les libéraux ne soutiendront pas le projet de budget du gouvernement

De notre correspondant

Londres. — Bien que liés aux travaillistes par le « pacte Lib-Lab », les députés libéraux ont décidé, mercredi soir 26 avril, de conjuguer leurs efforts avec ceux des conservateurs pour contraindre le gouvernement à modifier son projet de budget ou provoquer de nouvelles élections générales.

Les libéraux ont manœuvré habilement. Quand la loi de finance viendra en discussion devant les Communes, le 2 mai prochain, ils déposeront un amendement demandant que le taux de base de l'impôt sur le revenu soit ramené de 34 à 32 %. Leur amendement n'ayant aucune chance d'être adopté pour des raisons de procédure, ils voteront pour l'amendement conservateur, qui propose un taux de base de 33 %.

Les libéraux peuvent ainsi jouer sur deux tableaux : privé des voix de leurs treize députés — et de celles des députés des partis nationalistes écossais et gallois, eux aussi favorables à la réduction de la fiscalité directe, — le gouvernement va être mis en minorité. Les spécialistes de Westminster lui accordent au mieux 311 voix contre 317 à ses opposants. Dans ce cas, il peut soit céder, soit choisir la dissolution des Communes. S'il cède, les libéraux, partisans de la réduction de la fiscalité directe, sont gagnants. Si M. Callaghan choisit de nouvelles élections, les libéraux disposent d'un argument de poids pour convaincre l'électeur. *« Nous sommes,* pourront-ils dire, *les meilleurs défenseurs de vos revenus. »*

Il est vrai que leur leader, M. David Steel, aura bien besoin de bons arguments en cas d'élections. Après une remontée fulgurante en 1974, où il avait recueilli quelque 5 millions de suffrages, le parti libéral n'a cessé de descendre la pente. Depuis la conclusion du « pacte Lib-Lab », il a enregistré dans les élections partielles des résultats catastrophiques, ses candidats perdant leur caution et, fait plus grave, arrivant après ceux du Front national (extrême droite).

En cas d'élections générales, les libéraux courent le risque d'être laminés.

*(Intérim.)*



## Les habitants e l'île de Man tiennent à la ,eine du fouet

**La Cour européenne des d·s de l'homme à Strasbourg a jugé, mardi 25 avril, que les autor·s de l'île de Man avaient enfreint l'article 3 de la Convention des droits de l'homme — selon laquelle nul ne peut être soumis à la ·rture ni à des peines ou traitements inhumains ou dégradants — ·infligeant, en 1972, au jeune Anthony Tyrer, quinze ans, qui avait ·ppé un surveillant de son école, la peine du fouet.**

De no· correspondant

Londres. — *En conda·ant l'usage de la flagellation ·nme sanction pénale dans l'· de Man, la cour des dr· de l'homme du Conseil de l'Europe a pris le risque d'ou· une crise sans précédent. C· si ce sont des délégués du g·uvernement britannique qui o· représenté l'île de Man à S·asbourg, l'île ne fait pas ·rtie du Royaume-Uni. Son stat· un vestige du Moyen Age. L·, dépendance directe de la Couronne, possède son Parlem·t, le Tynwald, son gouverne·nt et des lois, jalousement pré·rvés à traverser des siècles. ·le conserve même un bilingu·me officiel, bien que le ma·x, une variante très particu·ère du gaélique, ne soit plus ·arlé ·· par cent cinquante pe·onnes, sur un total d'environ ·oixante mille habitants.*

*Les Manxois ·ennent au châtiment par les verges, dans lequel ils voient l'ultim· recours contre le développem·nt de la petite délinquance — ·vol et vandalisme — qui risque d'affecter l'île pendant les mois d'été quand les touristes affluent. Un comité de défense de la flagellation s'est formé. Il défend non seulement ce type de châtiment, mais aussi le droit, pour les habitants de l'île, de gérer leurs affaires, sans ingérence extérieure. La présidente du comité, Mme Peggy Irving, s'indigne :* « Nous trouvons scandaleux qu'un petit peuple honorable comme le nôtre tombe sous la contrainte de forces qu'il ne contrôle pas. Cette pensée me rend malade. »

*Le gouvernement de Londres, constitutionnellement chargé d'assurer à l'extérieur la représentation de l'île de Man, va maintenant avoir à convaincre celui de Douglas, capitale de l'île, de se soumettre. S'il n'y parvient pas, il lui faudra avoir recours à un vote spécial du Parlement de Westminster, compétent en dernier ressort pour modifier la loi manxoise. Mais les Manxois, farouchement particularistes, sont prêts maintenant à en appeler directement à la reine,* leur *souveraine, pour conserver la liberté de faire fouetter les délinquants.*

(Intérim.)

## Grèce

## Le courant unitaire l'a emporté au deuxième congrès du parti communiste « de l'intérieur »

De notre correspondant

Athènes. — Le parti communiste grec dit « de l'intérieur » (K.K.E.) a tenu son second congrès à Athènes, du 16 au 21 avril dernier. Son premier congrès avait eu lieu en juin 1976. Quatre cent trente délégués ont participé à ces assises, auxquelles ont également assisté des représentants des partis communistes de Yougoslavie, d'Italie, de Roumanie et de Corée du Nord. Les discussions ont essentiellement porté sur les enseignements des élections générales du 20 novembre 1977, sur le regroupement des forces progressistes de gauche et sur la réorganisation du parti.

Pour ce qui est des dernières élections générales, les analyses ont mis en relief les lacunes et les erreurs qui ont conduit le K.K.E. à de médiocres résultats. Le parti communiste de l'intérieur avait en effet participé, avec quatre autres partis de gauche, à une alliance qui ne devait recueillir que 2,8 % des voix, obtenant trois députés, dont un seul communiste. Les congressistes ont estimé nécessaire de doter leur parti de structures plus rigoureuses.

D'autre part, le congrès a permis de mesurer l'importance du courant « unitaire », qui réclame une étroite collaboration de toutes les forces de gauche du pays. Les délégués se sont prononcés en faveur d'un dialogue avec le parti socialiste (Pasok) et les autres formations de gauche. Ce dialogue doit, bien entendu, s'étendre au parti communiste « de l'extérieur » (proche de Moscou), à la condition que ce dernier accepte le principe d'une pleine égalité.

Pour ce qui est de la réorganisation du parti, le congrès, qui a réaffirmé l'appartenance du K.K.E. à l'« euro-communisme », a élu un nouveau comité central de soixante membres. Sa composition illustre le souci de renouveler la direction du parti, dont M. Dracopoulos demeure le secrétaire.

La nouvelle direction va s'employer à régler les problèmes posés par une tendance « fractionniste », d'orientation gauchiste, qui divise la jeunesse du parti. Environ mille cinq cents membres, sur les dix mille que compte l'organisation « Rigas Ferreo », groupant essentiellement des étudiants et des jeunes travailleurs, se trouvent, en effet, en conflit avec la direction du parti. Ces jeunes contestataires critiquent la ligne et la tactique qui menèrent, selon eux, à la contre-performance électorale de novembre 1977. Ces éléments, proches des petits groupes gauchistes, se heurtent aux organisations de base du K.K.E., qui insistent au contraire sur la nécessité de maintenir, et même de renforcer, l'unité du parti.

Aujourd'hui, le parti communiste de l'intérieur compte près de deux cents organisations de base, groupant quinze mille militants. Il contrôle une douzaine de municipalités dans la banlieue d'Athènes et étend son influence dans de nombreux syndicats. Outre le quotidien *Afghi*, il édite plusieurs périodiques et a des permanences dans tout le pays. Il avait été envisagé que le parti modifie son appellation, afin d'éviter toute confusion avec le parti communiste « de l'extérieur » ; cette proposition a finalement été ajournée jusqu'au prochain congrès.

MARC MARCEAU.

# EUROPE

# Portugal, an IV

## III. — Une dynamique de droite

**Quatre ans après la « révolution des œillets » du 25 avril 1974, les incertitudes politiques et les difficultés accrues de la vie quotidienne rendent les Portugais moroses. Le monde rural de l'Alentejo est le lieu privilégié de l'affrontement entre un parti communiste veillant scrupuleusement à la protection des acquis de la révolution et une droite néo-salazariste désireuse d'accélérer l'application de la loi restituant une partie des terres à leurs anciens propriétaires (« le Monde » des 26 et 27 avril).**

De notre envoyé spécial DOMINIQUE POUCHIN

Lisbonne. — Sous les voûtes de la salle du chapitre, où repose le Soldat inconnu, le major Duarte Pamplona, « jeune ancien » de la coloniale », mutilé en Mozambique, promu « héros national », en vient à sa péroraison. La voix se fait rude et les mots frappent : *« Nous, combattants, demandons avec effroi : qu'ont-ils fait du Portugal ? Ils ont dégradé notre culture, dénigré nos traditions, et bon nombre déjà n'osent plus s'enorgueillir de notre grand passé. »* Face aux vétérans de 1914-1918, qui inclinent leurs drapeaux, le colonel Firmino Miguel, ministre de la défense, fidèle du général Spinola et pour l'heure représentant le premier ministre, M. Mario Soares, écoute et reste de marbre.

On célèbre ce jour-là, en l'abbaye de Batalha, le soixantième anniversaire de la bataille de la Lys, où tombèrent des centaines de Portugais partis dans le Pas-de-Calais défendre... leurs territoires d'Afrique convoités par l'Allemagne du Kaiser. Le major reprend, évoquant ses milliers de compatriotes « *spoliés et expulsés des terres où ils avaient pris racine depuis des générations* » et tous ces autres « *qui vivent exilés dans leur propre pays, victimes des épurations, des persécutions et des vengeances mesquines* ».

Le lendemain, la presse de droite noircira encore la philippique du « héros national ». Ils s'étalent sur les trottoirs de Lisbonne tous ces journaux qui ont fleuri quand les œillets se sont fanés. Ils s'appellent *la Rua*, *le Diable* ou *Barricade*, chassent à coups de manchettes vengeresses les hordes de Cunhal et fêtent à leur manière un 25 avril « dit libérateur » qui a livré le pouvoir « *aux scories du pouvoir légalisant le vol et l'agression, l'assassinat et tant d'autres crimes sordides* ». « *Quatre ans après, la patrie est détruite* », résume *A Rua*, qui couvre sa « une » d'une photo d'Americo Thomaz, président de la République sous Salazar et Caetano. Avec pour toute légende ce couplet d'espoir : « *Fera-t-on bientôt justice d'une des plus énormes monstruosités commises par les révolutionnaires d'avril : avoir exilé et privé de tous ses droits un amiral de l'armée portugaise qui a servi et honoré comme nul autre l'uniforme de la marine et les plus nobles idéaux de la nation ?* » L'un des grands hebdomadaires de Lisbonne — conservateur, certes, — avait, il est vrai, amorcé la campagne dans un éditorial pour suggérer la clémence et réclamer le retour du président banni.

Ce ne sont là peut-être que libelles de nostalgiques isolés, larmes, écrits de fascistes frustrés. Mais ils rôdent, ces fantômes inquiétants d'une victoire déchue, ils agitent et angoissent nombre de mémoires encore fraîches. Le souvenir d'un demi-siècle sombre plane sur tous les discours d'Alvaro Cunhal et de ses amis, qui ne manquent jamais — pour débusquer l'ennemi et flétrir ses menaces — d'évoquer les tortures de la PIDE, les geôles de Caxias et les cachots de Peniche. Mais désormais, M. Mario Soares lui-même juge nécessaire de retrouver le souffle et le ton pathétique de ces harangues du long été de 1975 pour s'en prendre aujourd'hui à ceux qui « *font l'éloge des grands d'hier, criminels échappés au jugement par une excessive tolérance de la révolution* ».

### Des listes néo-nazies

Rares pourtant sont ceux qui voient poindre sérieusement tel retour au passé. Alors pourquoi tant d'appels exaltés, tant de solennelles mises en garde ? Après quatre ans d'une révolution maintenant assagie, le Portugal doit-il encore exorciser ses démons ? Arme psychologique, le rappel du passé traduit en fait l'inquiétude profonde d'une gauche qui ressent confusément les effets de la lente dérive du pays vers la droite. Une dérive que communistes et socialistes voudraient contrôler et stopper, mais dont la crise économique et la relative passivité d'une population lasse tendent au contraire à accélérer le rythme.

« *Une véritable contre-révolution s'est emparée des milieux idéologiques. La presse, l'école, l'Eglise, sont proie ou instrument de l'offensive réactionnaire* », s'alarme M. Manuel Alegre, secrétaire national du P.S., qui, libéré de toute fonction gouvernementale, joue les exorciseurs pour le compte de son parti et bat le rappel des troupes essaimées ou un peu endormies. De fait, les lycéens ne brûlent plus guère de ferveur révolutionnaire : les jeunes centristes et sociaux-démocrates remportent des succès significatifs aux élections des conseils d'élèves, et, çà et là, des listes ouvertement fascistes ou néo-nazies concourent sans faire pâle figure. L'Eglise n'est plus cette « grande muette » qu'elle fut — malgré certaines exceptions notables et courageuses — sous l'ancien régime. Elle parle et écrit, parfois en abondance, rejette les nouveaux principes de la jeunesse ouvrière chrétienne — pourtant admis par le Saint-Siège, — mais interpelle ses ouailles et les met en garde contre « *les systèmes et pratiques matérialistes et athées, contraires à la foi et à la dignité humaine, qui tentent de s'imposer ouvertement ou subrepticement* ».

La conférence épiscopale s'émeut de l'époussetage du code civil, dont les nouvelles dispositions — sur les droits de la femme et la reconnaissance du concubinage, — « *se dissocient profondément de la doctrine de l'Eglise et de la manière d'être et de penser du peuple portugais* ». Car, signalent les évêques, « *le principe d'égalité entre conjoints est exagéré, formaliste, générateur de dissensions au sein du couple* » et s'éloigne du « *modèle matrimonial chrétien* ».

Plus clair et plus direct encore apparaît l'avertissement lancé le jour de Pâques par le cardinal patriarche de Lisbonne. Reprenant parfois à la lettre les arguments-canons de l'opposition de droite, Mgr Antonio Ribeiro s'est d'abord élevé contre les maux nouveaux qui prolifèrent — drogue, criminalité, prostitution, — avant de fustiger les enseignants « *qui prennent l'estrade pour une tribune* », les médias qui « *manipulent les consciences* » et « *les jeux politiques mesquins qui placent l'intérêt égoïste au-dessus du bien commun...* » De quoi faire frémir ces vieux républicains qui, pour ne point répéter les erreurs du passé, se sont depuis quatre ans gardés de redéclarer la guerre à l'Eglise... mais n'ont rien oublié.

Au-delà de ces glissements funestes dans des « sphères idéologiques » — qui marquent ici plus qu'ailleurs la conscience populaire, — la gauche s'inquiète de l'évidente inertie de l'appareil d'Etat. Elle le redécouvre aussi lourd et lent qu'autrefois, sorti sans trop d'encombres des spasmes de la révolution. L'épuration ne l'a touché — inégalement — qu'à ses plus hauts sommets. Sa soumission et sa loyauté à l'égard du régime installé par les « capitaines d'avril » sont encore loin d'être tout à fait assurées. L'armée a retrouvé ses vieux généraux, la police et la garde nationale républicaine n'ont pas été ébranlées, les « PIDES » sont à la retraite, mais tous sortis de leur prison...

Consciente de ses handicaps et de l'érosion progressive de ses propres positions, la gauche civile et militaire ne tremble pas devant le spectre d'un « contre-25 avril », improbable et irréaliste. Mais elle sait, elle constate que cette évolution sensible trouve aujourd'hui sur un fond de crise économique aiguë une expression politique de plus en plus nette malgré les reclassements nécessaires, autour d'un leader charismatique inflexible et retors, M. Francisco Sa Carneiro.

### La carte spinoliste

Visage en lame de couteau, regard perçant et ton sec, cet homme que ses fidèles appellent volontiers « chefe » incarne et reflète une sorte d'intégrisme politique. Il se dit dénué de grandes ambitions nationales, mais il ne cesse de montrer le contraire. Est-il donc pour autant ce fasciste en puissance que caricaturent à loisir les communistes ? A lire *O Diario*, quotidien officieux du P.C., « chefe » ne serait bientôt qu'une traduction de « führer », et *l'Impasse* — titre de son dernier livre, — une réédition corrigée de *Mein Kampf*. C'est oublier un peu vite que M. Sa Carneiro fut de la poignée d'hommes (certains sont aujourd'hui au P.S.) qui accepta en 1969 l'« ouverture » proposée par M. Caetano, mais qui, s'estimant grugés, claquèrent la porte avec fracas.

Aux premières places dans les mois qui suivirent le 25 avril, M. Sa Carneiro a joué trop vite, trop ostensiblement, la carte spinoliste. Obligé de s'effacer quand la révolution s'est emballée, il n'a jamais pu, depuis, se rapprocher du pouvoir. Il sent maintenant son heure venue : il a quitté volontairement la présidence du parti social-démocrate, qu'il avait fondé, pour être, avoue-t-il, « *plus libre de ses propos* ». Et il n'a pas tardé : apparemment indifférent à la politique officielle du P.S.D., qui préconise une opposition « sélective » au gouvernement Soares, le « militant numéro un » (autre surnom courant) a jugé bon de brusquer les choses. Ses cibles : une Constitution « *anachronique, rédigée sous la pression de la rue* », et le président de la République, dont « *la faiblesse l'a déçu* ». « *Ce sont là*, nous dit-il, *les deux arguments tactiques essentiels pour obtenir des élections anticipées avant la fin de cette année ou au début de la prochaine.* »

Mais un tel empressement a provoqué quelque tempête chez ses propres amis : les principaux cadres, beaucoup plus modérés, rejetant aujourd'hui les « tendances populistes, voire poujadistes » du leader, ont abandonné à leur tour la direction du parti, faisant place nette à des « seconds rangs » inconditionnels, mais souvent sans étoffe.

Ainsi s'opèrent, peu à peu, des reclassements politiques qui éclaircissent le paysage de la droite portugaise. Le Centre démocratique et social (C.D.S.), créé tardivement par des hommes quelquefois plus ou moins liés à l'ancien régime, s'était vu rejeté à l'extrême droite quand la révolution bondissait vers la gauche. L'orage passé, il a renforcé son image et ses audiences démocrates chrétiennes pour se retrouver, grâce à l'alliance gouvernementale, scellée avec le P.S., au centre de l'échiquier. En revanche, l'impulsion donnée par M. Sa Carneiro renvoie un parti proclamé social démocrate — et qui à ce titre brigua longtemps la reconnaissance de l'Internationale socialiste — du côté d'une droite volontiers radicale.

Le traumatisme ainsi créé risque cependant de coûter quelques plumes au « leader naturel ». Car si les bases — notamment rurales — du P.S.D. s'identifient corps et âmes à leur « chef », d'autres, moins nombreux mais peut-être non moins importants, continuent de partager la cause des « vrais sociaux-démocrates ». Les cadres les plus connus, une bonne fraction du groupe parlementaire, des journaux sympathisants (notamment l'hebdomadaire *Espresso*) et les appuis syndicaux gagnés ces derniers temps au détriment des socialistes pourraient alors fortement manquer, le moment venu, à M. Sa Carneiro.

Il en est déjà, bien sûr, qui, ayant fait pareil calcul, se montrent tout disposés à suppléer les déficiences attendues et à pallier une absence temporaire : encore isolé à l'extrême droite, le mouvement indépendant de reconstruction nationale (M.I.R.N.) guette l'ouverture. Son président, le général Kaulza de Arriaga, considéré comme un ultra dans les dernières années de la dictature, estime lui aussi qu'« *il pourrait être catastrophique d'attendre l'échéance électorale normale de 1980* ». Ces militants et ces cadres très actifs ont déjà pesé — parfois en jouant de l'entrisme — sur l'évolution du P.S.D. Optimistes, ils en ont fait leur atout essentiel, l'espoir de sortir enfin du tunnel où ils ont dû se cacher depuis le 25 avril.

Cette possible convergence entre M. Sa Carneiro et les secteurs « ultras » doit paradoxalement en rassurer certains : « *Sa contestation est sans avenir*, prédit ainsi M. Soares. *Il va se retrouver à terme prisonnier d'une extrême droite qui le minera.* » Les plus anxieux, au contraire, désignent déjà le « chef » à la manière d'un amateur de surfing, debout sur une planche instable d'où il croit commander une vague qui risque de l'emporter...

Ce ne sont encore là — fort heureusement — que des spéculations. Mais d'autres effets — plus divers — de cette dynamique de droite commencent à apparaître, qui pourraient menacer la stabilité même de l'actuel pouvoir. Car le C.D.S. se trouve lui-même en porte à faux. Parti d'une bourgeoisie éclairée et ouverte au compromis, il tient cependant une large part de son électorat de l'influence exercée surtout au nord du pays par ces caciques beaucoup moins tolérants et plutôt revanchards. Déconcertés, parfois même hostiles au pacte que leur parti a conclu avec les socialistes, ils attendent encore. Officiellement, on les rassure. On affirme, non sans raison, que « *l'alliance marche bien et que le P.S. joue le jeu* ». Mais les réticences n'ont pas disparu : « *J'ai accepté au bénéfice du doute*, explique un député C.D.S., *mais je vais bientôt douter des bénéfices.* »

Comment s'étonner, dès lors, que les dirigeants centristes commencent à accentuer la pression sur M. Soares et ses ministres socialistes ? Il s'agit pour eux de recueillir aussi vite que possible des dividendes visibles de leur bonne volonté. Le leader de l'aile droite du parti, M. Lucas Pires, est même allé jusqu'à affirmer publiquement que le C.D.S. « *ne s'était approché des socialistes que pour mieux les combattre* ». Mais de telles pressions sur des dossiers aussi brûlants que la réforme agraire risquent surtout de rendre la coalition gouvernementale plus fragile et de renforcer d'autant l'agressivité des amis de M. Sa Carneiro, face à un pouvoir privé des atouts nécessaires pour exercer son autorité.

Or c'est précisément ce manque de fermeté que l'on déplore déjà dans certaines franges du P.S. Le principe même de l'« alliance au centre » n'y a provoqué que de très faibles oppositions. Mais quelques-unes des figures de proue du parti entendent maintenant éviter qu'elle n'ait dans leurs rangs des effets très négatifs. « *Oui, l'heure est au réalisme*, dit ainsi M. Alegre, *pas à l'opportunisme. On ne demande pas au C.D.S. de virer à gauche. Mais qu'on ne cherche pas à diluer le P.S. au centre.* »

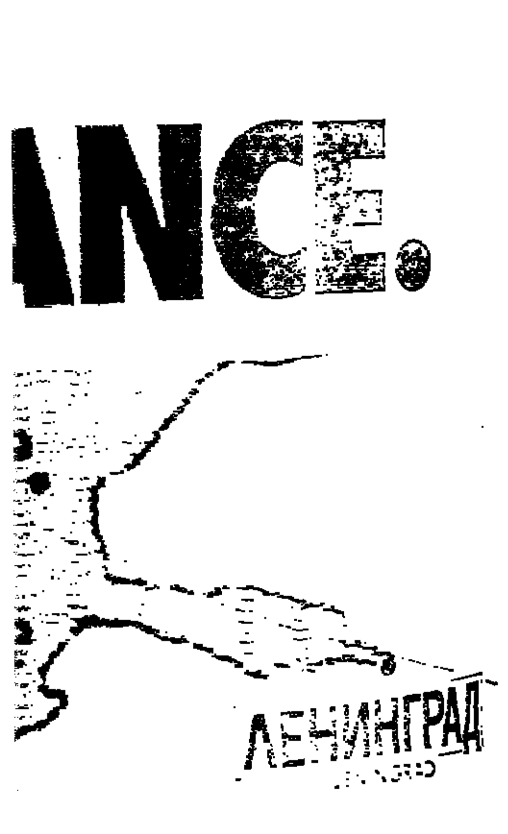
La stabilité de la coalition serait-elle donc plus apparente que réelle ? A gauche et à droite, on ne parie guère sur sa survie et l'on fixe même déjà son terme : six mois, pas plus... Mais une nouvelle crise avant la fin de la présente législature rendrait toute autre solution fort difficile sinon impossible. Et les regards se tourneraient alors de nouveau vers les antichambres silencieux du palais de Belem dans un ultime recours au président de la République. Le temps serait-il alors venu de lever l'équivoque et de faire d'un arbitre souvent ambigu et hésitant le maître de la situation ? Certains dans chaque parti n'attendent que cela, persuadés de la « fatalité d'une évolution présidentialiste ». Jusqu'ici pourtant, le général Ramalho Eanes a décliné les offres et résisté aux sollicitations les plus pressantes, allant même parfois jusqu'à assurer qu'il n'avait d'autre ambition... que de terminer son mandat en maintenant l'ordre et la démocratie.

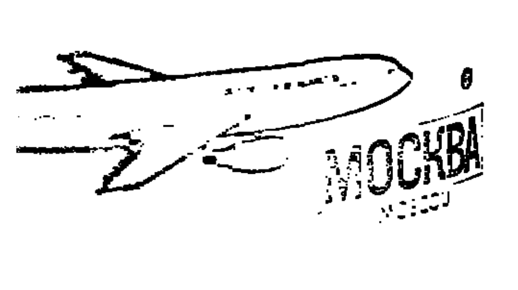
Mais nul ne sait vraiment si son silence actuel révèle une certaine faiblesse ou dissimule de vraies ambitions. Peu empressé de monter en première ligne en ces temps difficiles d'austérité, le « général mystère », que les circonstances et non une volonté politique ont porté au pouvoir, n'a pas encore révélé ses desseins. En cache-t-il donc un, national, quand, du même ton éternellement uniforme, il affirme sans sourciller : « *Je suis entré ici en précisant que j'étais en mission et que cette mission avait un terme. Mes propos ont été exploités à des fins partisanes. Je dirai aujourd'hui que je suis toujours en mission, mais je n'en fixe pas la fin. Elle peut être close en 1981... ou demander d'autres délais.* »

FIN





## A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

# La mort du secret administratif

**Mercredi 26 avril, sous la présidence de M. Brocard *(U.D.F.)*, *l'Assemblée nationale* achève l'examen des articles du projet de loi portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public (« le Monde » du 26 avril).**

L'article 21 supprime les contraintes administratives qui pèsent sur les employeurs dans trois domaines : le recouvrement *des amendes infligées aux* travailleurs pour non-respect du règlement intérieur ; la déclaration à la mairie ou aux services de l'emploi des travailleurs étrangers ; la déclaration d'utilisation de la force motrice. Le groupe communiste propose d'interdire non seulement les amendes mais encore toutes les pratiques aboutissant à des retenues de salaire. Le gouvernement s'oppose à cet amendement, qui est repoussé au scrutin public par 244 voix contre 187.

Constatant que ce n'est pas le principe même des amendes qui est supprimé, mais le principe de l'interdiction des amendes, la commission des lois propose de son côté de maintenir expressément ce principe ainsi que les pénalités pour infraction à ce dernier. Un article additionnel interdit également toute autre sanction pécuniaire. M. Dominati, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, se rallie à ces propositions, que l'Assemblée accepte.

L'article 22 permet au salarié qui peut prétendre à un délai-congé supérieur à un mois de demander le paiement échelonné des sommes qui lui sont dues à ce titre. M. Ducoloné (P.C.) en demande la suppression, estimant qu'une telle disposition aurait pour conséquence de faire aider la trésorerie des entreprises par les salariés licenciés. Sa proposition est repoussée par l'Assemblée. Le groupe socialiste, lui, propose de poser le principe selon lequel les sommes dues au titre d'un délai-congé sont payées en une *seule* fois. L'Assemblée accepte, puis adopte un amendement du gouvernement qui précise qui, si le délai-congé se *répartit sur plus* d'une année civile, l'indemnité peut, pour l'établissement de l'impôt sur le revenu, être déclarée par le contribuable en plusieurs fractions correspondant aux années considérées.

L'article 24 assouplit la règle existante selon laquelle une déchéance particulière frappe automatiquement toute entreprise qui occupe à un poste de direction une personne condamnée pour fraude fiscale. Estimant inopportun d'alléger les sanctions infligées à ceux qui ont fait l'objet de sanctions pénales, le groupe socialiste propose à l'Assemblée de supprimer cet article et de maintenir les dispositions en vigueur dans toute *la sévérité des* conséquences qu'elles impliquent. Il est suivi par l'Assemblée, contre l'avis du gouvernement et du rapporteur.

Au titre VI (dispositions relatives au permis de chasser et à l'autorisation de certains spectacles), l'article 25 supprime l'une des formalités nécessaires pour obtenir le renouvellement annuel du permis de chasser. Le gouvernement propose en effet d'habiliter les comptables du Trésor à percevoir les cotisations fédérales pour le compte des fédérations départementales. Cette *disposition, observe* le groupe socialiste, entraîne aussi des inconvénients pour ces dernières. Il en propose donc la suppression, suivi en celà par l'Assemblée. Cette dernière vote ensuite l'article 26 qui supprime la nécessité de l'autorisation municipale pour certaines catégories de spectacles, dont les théâtres de marionnettes, ce qui réjouit particulièrement M. Hamel (U.D.F., Rhône).

Deux articles additionnels sont ensuite discutés :

— Le premier vise à faciliter l'administration du district en prévoyant que le président ou le bureau peuvent être chargés du règlement de certaines affaires. Il est adopté ;

— *Le* deuxième *précise* que le ministre des universités peut modifier la répartition des emplois figurant à la loi de finances *entre* les divers établissements publics. M. Ralite (P.C.) exprime son opposition. M. Alain Richard (P.S.) demande que le Conseil national de l'enseignement supérieur de la recherche soit consulté. Le gouvernement quant à lui se déclare opposé à cet article, qui est toutefois amendé puis adopté.

Pour terminer, l'Assemblée aborde le problème de l'accès des citoyens aux documents administratifs. Un amendement de M. Villa (P.C.), attribue à chaque citoyen le droit d'accéder aux dossiers constitués à son nom, d'en *contester le* contenu et d'être informé de leur utilisation. Il confère à la règle de la communication préalable du dossier une portée générale et *non* plus limitée aux seuls agents publics. Il exclut du champ d'application de ce principe les documents intéressant la défense nationale et ceux qui sont couverts par le secret médical ou intéressant la vie privée des citoyens.

La commission des lois propose également d'introduire un nouveau titre concernant ce problème. Le rapporteur présente *le travail de synthèse accompl[i]* par cette dernière et qui repren[d] en partie les propositions d[e] l'opposition et de M. Bol (R.P.R.). M. Dominati, s'il [se] rallie aux propositions de [la] commission, se déclare opposé [à] l'amendement communiste, d[on]t certaines dispositions, estime-t-il, « *paralyseraient complètement le fonctionnement de l'administration* ». Au scrutin public, l'amendement est rejeté par deux [c]ent soixante-deux voix contre [c]ent quatre-vingt-dix-huit.

M. Dominati expose ensu[ite] la position du gouvernement s[u]r les amendements « *généreux* » [d]e la commission. Sont successivement adoptés :

Un article qui pose le principe de la liberté d'accès des citoyens aux documents administratifs et énumère les documents considérés comme administratifs au sens de la présente [lo]i ;

— Un article qui indique les documents communicables ainsi que les administrations soumises à la loi : administration de l'Etat, des collectivités territoriales, des établissements publics et des organismes chargés de la gestion d'un service public. [A]u scrutin public, le gouvernement obtient toutefois, par 258 voix contre 198, la suppression, dans la liste des documents communicables, des documents administratifs qui ont servi de support à une décision réglementaire ou qui sont susceptibles de servir de support à une *décision réglementaire en* cours d'élaboration ;

— Un article qui pose la règle selon laquelle toute personne mise *en cause dans un rapport d'in*formation, d'enquête, d'inspection, d'expertise ou de contrôle doit être mise à même d'en prendre connaissance et d'y répondre par écrit ;

— Un article qui précise les modalités pratiques de l'accès à ces documents ;

— Un article qui vise les cas où les administrations pourront refuser communication de ces documents ;

— *Un* article qui *pose la* règle de la notification préalable des décisions individuelles pour qu'elles soient opposables à la personne *qui en fait l'objet.*

[A]u scrutin public demandé par [le] gouvernement, l'Assemblée [re]pousse, par 255 voix contre 195, [u]n sous-amendement socialiste [qu]i précisait que devait être mo[ti]vée, sous réserve de dispositions [l]égislatives contraires, toute déci[si]on de rejet prise en *application* d'une disposition législative ou réglementaire au nom de l'Etat, d'une collectivité territoriale, d'un établissement public ou d'un organisme, fût-il de droit privé, chargé de la gestion d'un service public.

Expliquant l'abstention finale de son groupe, M. Richard (P.S.) exprime des réserves à l'égard de « *ce recueil de dispositions disparates et souvent de peu de portée* » mais reconnaît qu'il comporte néanmoins des aspects positifs, surtout la reconnaissance du *droit* d'accès aux documents administratifs.

L'ensemble du texte ainsi modifié est adopté par l'Assemblée, l'opposition s'abstenant.

La séance est levée à 19 heures.

PATRICK FRANCÈS.

## A Grenoble

# Le préfet annule les subventions municipales aux associations d'élus de gauche

De notre correspondant

Grenoble. — M. René Jannin, préfet de l'Isère, a annulé, *mercredi 26 avril une* délibération du conseil municipal de Grenoble en date du 30 mars 1978, qui attribuait des subventions à quatre-vingt-huit associations. Selon M. Alain Carrignon, R.P.R., conseiller général de Grenoble et concurrent malheureux de M. Hubert Dubedout (P.S.) aux dernières élections législatives, trois d'entre elles auraient été destinées à financer indirectement le parti communiste et le parti socialiste, par l'intermédiaire de fédérations d'élus locaux et, directement, le Mouvement des radicaux de gauche.

Dans sa délibération du 30 mars 1978 le conseil municipal avait en effet alloué une subvention d'un montant de 27 290 francs à la Société d'études et de documentation municipale, une seconde, soit 20 160 francs, à la Fédération des élus communistes et *républicains, et une troisième* au Mouvement des radicaux de gauche pour une somme de 3 550 francs.

Jugeant « *scandaleuse une pratique qui aboutit à faire financer certains partis politiques par l'argent public* », M. Carrignon avait demandé à l'autorité de tutelle de refuser la délibération du conseil municipal.

A l'hôtel de ville, on déclare que ces trois subventions, d'un montant total de 51 000 F, sont destinées à des actions de formation et à des *séances de concerta*tion et de réflexion auxquelles participent les conseillers municipaux de Grenoble avec les élus d'autres villes, au sein des associations d'élus. Cette délibération, ajoute-t-on, fait suite à la décision prise par les instances nationales du parti socialiste et du parti communiste de faire allouer dans les communes de plus de dix mille habitants une subvention aux associations d'élus. M. Hubert Dubedout, maire de Grenoble, a précisé : « *En l'absence d'un véritable statut de l'élu local, sans cesse réclamé depuis quinze ans par l'opposition, statut qui permettrait à des hommes issus de toutes les couches sociales d'exercer un mandat exigeant de plus en plus de présence et de compétence, ce sont les élus eux-mêmes, à travers leurs associations, qui ont dû prendre les choses en main.* » (...)

Après avoir rappelé que sa fédération a organisé depuis les élections municipales de 1977 plusieurs séminaires d'études sur les budgets municipaux, la crise générale des finances communales, les transports en commun dans les agglomérations, la réhabilitation de l'habitat ancien, M. Dubedout a conclu : « *Ne s'agit-il pas là d'activités concernant l'intérêt communal le plus strict ? La formation doit-elle être réservée aux fonctionnaires des administrations publiques et pas aux conseillers municipaux ?* »

Quant à la subvention de 3 550 F dont l'intitulé est « M.R.G. », on reconnaît à l'hôtel de ville que cette somme était en fait destinée à l'association des élus de la gauche radicale et républicaine de l'Isère. Cette affaire est à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil municipal, fixée au vendredi 28 avril.

CLAUDE FRANCILLON.

## UNE ÉLECTION SÉNATORIALE PARTIELLE EN HAUTE-LOIRE

Le *Journal officiel* publie un arrêté du premier ministre et du ministre de l'intérieur « portant convocation du collège électoral du département de la Haute-Loire », le 11 juin prochain, en vue de l'élection d'un sénateur. Le siège vacant est celui de M. Jean Proriol, élu député (P.R.) le 19 mars dernier. Les conseils municipaux du département sont convoqués le 21 mai pour nommer leurs délégués et suppléants en vue de cette élection. Conseillers généraux et parlementaires forment, avec ces délégués municipaux, le collège électoral d'une *élection sénatoriale.*

Le suppléant occupe le siège vacant d'un parlementaire lorsque celui-ci meurt, s'il est nommé au Conseil constitutionnel, ou s'il entre au gouvernement. Il y a élection partielle, en revanche, dans tous les autres cas.

● *Une amicale parlementaire,* « Présence et Action du gaullisme », ouverte aux sénateurs qui adhèrent aux « *principes fondamentaux qui ont inspiré l'action du général de Gaulle* », vient d'être constituée au Sénat. Un bureau provisoire, présidé par M. Charles Pasqua, sénateur R.P.R. des *Hauts-de-Seine, com*prend également MM. Maurice Schumann, ancien ministre (R.P.R., Nord), Geoffroy de Montalembert (R.P.R., Seine-Maritime) et Jean-Louis Vigier (R.P.R., Paris), vice-présidents. La même amicale existe à l'Assemblée nationale depuis 1969. Elle est présidée par M. René La Combe, député R.P.R. du *Maine-et-Loire.*

● *M. Henri Caillavet,* sénateur du Lot-et-Garonne (Gauche dém.), a déposé au Sénat une proposition de loi visant à instituer le scrutin proportionnel pour l'élection des conseillers municipaux dans les villes de plus de trente mille habitants. Le « chef de file » de la liste arrivée en tête serait automatiquement élu maire. Même ne disposant que de la majorité relative (l'élection est à un tour) la liste arrivée en tête aurait 50 % de la composition du conseil municipal plus le siège de *maire.*

# LE COMMUNIQUÉ DU CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 26 avril 1978, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses *travaux,* le communiqué suivant a été publié :

### ● LES ENTRETIENS AVEC LES SYNDICATS

Le premier ministre a informé le conseil des conditions dans *lesquelles se sont* déroulées ses conversations avec les dirigeants des organisations professionnelles et syndicales, de leur contenu ainsi que des principales conclusions que le gouvernement pourrait être amené à en tirer.

Sans dissimuler les difficultés réelles du problème, il a souligné le caractère concret et constructif de ces entretiens, qui auront permis de préciser les procédures de négociation entre organisations professionnelles et syndicales ainsi que les procédures de concertation susceptibles d'être organisées avec les pouvoirs publics.

*Parmi les questions qui ont été* discutées, le premier ministre a mentionné tout particulièrement celles qui concernent la politique de l'emploi, et notamment de l'emploi des jeunes, ainsi que la formation, l'évolution des rémunérations, la revalorisation des basses rémunérations (en particulier du SMIC) et de celles des travailleurs manuels, les négociations salariales dans le secteur public et dans le secteur privé. Une attention toute particulière a *été portée aux moyens de développer* les relations contractuelles entre les partenaires sociaux, notamment au niveau des branches, et de favoriser une meilleure participation des travailleurs à la vie des entreprises.

Sur toutes ces questions, le premier ministre proposera des procédures concrètes de concertation et de négociation dans une lettre qui sera adressée dès demain aux dirigeants des organisations patronales et syndicales.

En outre, une fois connue l'évolution des prix du mois de mars, et après réunion de la commission supérieure des conventions collectives, le conseil des ministres arrêtera, le 3 mai, le taux de revalorisation du SMIC au 1er mai 1978.

Au cours des prochaines semaines, le premier ministre poursuivra ses entretiens avec les autres organisations économiques et, notamment, agricoles.

### ● LA SITUATION DES ENTREPRISES PUBLIQUES

*Le* conseil des ministres a procédé à l'examen de la situation des entreprises *du secteur* public. Il est apparu que les efforts de redressement déjà entrepris en 1977, dans ces entreprises, devraient être intensifiés.

L'évolution encore préoccupante de leurs comptes d'exploitation et de leurs besoins de financement, l'importance croissante des concours budgétaires qui leur sont nécessaires, la ponction excessive qu'elles opèrent sur les ressources d'épargne, exigent un effort important d'assainissement.

Après une *analyse approfondie* de la situation de chacune des entreprises concernées, le gouvernement a arrêté une série de dispositions.

*Il a en premier lieu procédé à* un ajustement d'ensemble des tarifs publics. Au 1er mai, les tarifs de Charbonnages de France seront relevés de 8,70 % et ceux de la *S.N.C.F.* de 15 % pour les voyageurs et de 10 % pour les marchandises. Le prix du timbre sera majoré de 20 % au 1er mai, le prix de la taxe téléphonique de base porté de 42 à 47 centimes et le prix des tabacs majoré de 15 %. Au 1er juillet, le prix du carnet de tickets de métro de seconde *classe passera à 12,25 F. Le prix* de la carte orange sera également relevé. Enfin, un relèvement de 10 % des *tarifs d'E.D.F.* et de *G.D.F. sera pro*posé, jeudi 27 avril, au Comité national des prix.

En second lieu, le gouvernement réunira, dans la deuxième quinzaine du mois de mai, le comité ministériel d'orientation des entreprises publiques afin de réexaminer leurs programmes d'investissement à la lumière de leurs possibilités financières et de procéder à de nouvelles améliorations de leur gestion. La remise en ordre du secteur public ne peut, en effet, se limiter à la *hausse des tarifs. Elle passe par de* nouveaux efforts de rigueur, de rationalisation et d'économies.

En troisième lieu, à l'exemple de ce *qui vient d'être réalisé pour* Air France et Charbonnages de France, le gouvernement poursuivra la mise en œuvre de contrats de programme avec *les entreprises publiques pour* mieux définir les responsabilités et les contraintes.

L'ajustement des tarifs des entre*prises publiques se répercutera sur* l'indice des prix. La hausse que celui-ci enregistrera est la conséquence inévitable de la *remise* en ordre de *la structure des prix qui s'impose à* notre économie. Cependant, le gouvernement respectera l'engagement qu'il a pris de maintenir le pouvoir *d'achat* et de *le faire* progresser pour les plus défavorisés.

### ● L'ASSISTANCE AU TCHAD

*Le* gouvernement approuve la volonté persévérante manifestée par *le gouvernement tchadien de mettre* en œuvre une politique de réconciliation nationale, susceptible de mettre fin à la période de troubles graves *connue par ce pays depuis onze ans.*

Ces efforts se sont concrétisés grâce à l'intercession de plusieurs Etats africains, par la conclusion, le 27 mars 1978, des accords de Sebha, accords qui prévoient notamment l'établissement d'un cessez-le-feu.

Au cours des dernières semaines, le cessez-le-feu a été violé par des éléments rebelles, qui ont attaqué plusieurs postes tenus par les forces tchadiennes.

Le gouvernement français apporte son assistance technique, conformément aux accords de coopération du 6 mars 1976, pour l'instruction et l'entraînement des forces nationales tchadiennes. Devant les violations du cessez-le-feu et à la demande du gouvernement tchadien, les disposi*tions nécessaires ont été prises pour* assurer la sécurité des coopérants français, et celle des centres d'instruction.

Le gouvernement demeure convaincu que la politique de réconciliation nationale, tenant compte de la diversité des populations et de leurs aspirations, peut seule conduire à une solution durable, conforme au vœu des populations tchadiennes, et répondant à leur désir de paix.

*(Lire page 3.)*

### ● CONVENTIONS INTERNATIONALES

Le conseil a adopté le projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant à la convention générale entre la France et le Portugal sur la sécurité sociale signé le 7 février 1977.

Cet avenant est destiné à mettre la convention en harmonie avec les *modifications intervenues dans la* législation française de la Sécurité sociale et à lui apporter diverses améliorations.

*Le* conseil a adopté les projets de loi autorisant la ratification des accords entre la République française et la République fédérale d'Allemagne *relatifs à la construc*tion de deux ponts sur le Rhin, signés à Paris le 17 novembre 1977.

Le pont autoroutier reliant Ottmarsheim à Steinenstad permettra de raccorder l'autoroute A 36, en cours d'exécution, à l'autoroute Hambourg-Francfort-Bâle. Le pont routier *reliant Juningue* à Weil-am-Rheim, qui est un ouvrage d'intérêt régional, remplacera un bac qui assure aujourd'hui la liaison entre *la France et l'Allemagne, dans un* secteur qui s'industrialise de part et d'autre de la frontière.

Ces accords confient la réalisation *du pont autoroutier* à la France et celle du pont routier à *l'Allemagne* et posent comme principe que chacun des deux Etats prendra à sa charge la moitié des frais de réalisation de l'essentiel *de chacun des ouvrages,* ainsi que de leurs frais d'entretien, pendant une période de dix ans.

### ● FONCTION PUBLIQUE DÉFENSE

Le conseil des ministres a adopté un décret portant suppression et création d'emplois à la direction technique des constructions aéronautiques du ministère de la défense.

∴

*Le* conseil des ministres a, d'autre part, adopté un important *mouvement* préfectoral *(lire page 13)* et a nommé M. Michel *Albert, commissaire* général au Plan *(lire page 31).*

## NOMINATIONS MILITAIRES

# Les généraux Lemattre, Grouiller et Auffray reçoivent leur quatrième étoile

*Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 26 avril a approuvé les promotions et nominations suivantes :*

### ● TERRE

Est élevé au rang et à l'appel*lation de général de corps* d'armée, le général de division Bernard Lemattre.

Sont nommés : commandant la 3e *région militaire* (Rennes), le général de corps d'armée Gérard Morens ; directeur de la sécurité militaire, le général de division André Pons ; *chef* de la mission militaire française auprès du commandant en chef des forces alliées du secteur Centre-Europe, le général de brigade Charles Fricaud-Chagnaud ; chef de la délégation française auprès du groupe « live oak », le général de brigade Paul Logier ; commandant la 1re division blindée, le général de division Wilfrid Boone-Arbod Borssat de Lapérousse ; commandant la 3e division blindée, le général de division Philippe Sabouret ; commandant la 5e division blindée, le général de division Claude Le Borgne ; adjoint « opérations » au général gouverneur militaire de Metz, commandant le 1er corps d'armée et la 6e région militaire, le général de brigade Georges Longeret.

Sont nommés : adjoint au général commandant la 5e division blindée, le général de brigade Pierre Halcault de la Regontais ; adjoint au général gouverneur militaire de Paris, commandant la 1re région militaire, le général de brigade Louis Pitel ; adjoint « territorial » au général commandant la 3e division blindée, le général de brigade Gérard Godfroy ; directeur du cours supérieur interarmées et de l'Ecole supérieure de guerre interarmées, le général de brigade Gilbert Pascual ; commandant *l'Ecole d'application de l'artillerie* le général de brigade Pierre Multon ; adjoint « feux » au général commandant la Ire armée, le général de brigade Michel Berthier ; adjoint « opérations » au général commandant la 1re division blindée, le général de brigade Gilbert Forray ; chef d'état-major du général gouverneur militaire de Metz, commandant le Ier corps d'armée et la 6e région militaire, le général de brigade Michel Fennebresque.

### ● AIR

*Sont élevés au rang et à l'ap*pellation de général de corps aérien, les généraux de division aérienne Louis Grouiller et Jules Auffray.

Sont promus : général de division aérienne, le général de brigade aérienne André Labansat ; *général de brigade aérienne,* le colonel Jean Védrine, nommé adjoint opérationnel au général commandant la IVe région *aérienne et la zone aérienne* de défense Sud-Est (Aix-en-Provence), le colonel Pierre Lauzeral, le colonel Bernard Cornavin, *nommé adjoint au général* commandant la force aérienne tactique et la Ire région aérienne (Metz), et le colonel Henri Broussaud, *nommé adjoint au général* commandant la IIIe région aérienne (Bordeaux).

[Né le 28 juin 1920, à Limoges, et ancien élève de l'Ecole de l'air, à Salon-de-Provence, Henri Broussaud a servi en Indochine et en Algérie avant de prendre une part importante, dès 1963, à la mise en place des forces aériennes stratégiques. En 1972, il commande la base de Bordeaux-Mérignac et devient, en 1974, chef d'état-major du commandement des transmissions. En 1976, il prend la direction des services d'information et de relations extérieures de l'armée de l'air.

A ce poste, il a fait preuve d'une extrême courtoisie et d'une compétence technique alliée à un sens de l'organisation et de l'efficacité que se plaisent à lui reconnaître tous les journalistes.]

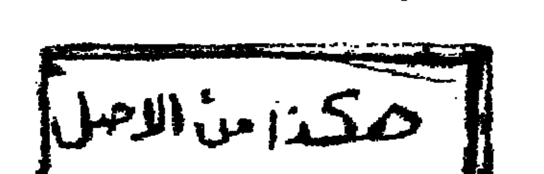
Est nommé : directeur central du *matériel* de l'armée de l'air, le général de brigade aérienne Paul Arveux.

### ● CONTROLE GENERAL DES ARMEES

Est promu : contrôleur général des *armées, le contrôleur* des armées Robert Furet.

### ● SERVICE DE SANTE

Est placé auprès du secrétariat d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer pour servir en qualité de directeur de la santé publique en Nouvelle-Calédonie et dépendances, le médecin général, médecin chef des services de classe normale Max Charpin. Est mis à la disposition du directeur central du service de santé des armées, le médecin général, médecin chef des services de classe normale Stanislas Petit.



## La succession de M. Robert Fabre

### ACCORD AU M.R.G. SUR LES MODALITÉS DE SON CONGRÈS

Le bureau national du Mouvement des radicaux de gauche, qui a siégé mercredi 26 avril, a consacré ses travaux à la préparation du congrès extraordinaire des 20 et 21 mai. La réunion, qui s'est déroulée, ont précisé les participants, dans une atmosphère *« calme et sereine »*, s'est tenue en présence de MM. Fabre, président démissionnaire, Michel Crépeau et Jacques Maroselli, candidats à la succession.

Il a été décidé que, comme pour les assises précédentes, M. Pierre Bracque, membre du secrétariat, se chargera de l'organisation du congrès, qui se tiendra à l'hôtel Méridien, à Paris. Le congrès réunira *exclusivement* les délégués des fédérations départementales et les délégués statutaires (dont les candidats aux élections législatives). Il n'y aura pas d'auditeurs. La mise en place d'une commission de surveillance à la préparation du congrès, qui aurait réuni paritairement les représentants des deux candidats à la présidence, n'a pas été retenue. Seule fonctionnera la commission statutaire de vérification des pouvoirs.

M. Fabre a indiqué qu'un accord général s'était manifesté au sein du bureau pour que la préparation du congrès et ses débats soient empreints de *« dignité »* et se déroulent dans l'application stricte des statuts. Le président sortant a déploré que l'on ait donné *« une image caricaturale »* des deux candidats à la présidence, l'un étant *« de gauche »* (M. Crépeau), et l'autre *« de droite »* (M. Maroselli). Il a précisé qu'il rendrait public son choix dans une « lettre aux militants », qui doit être diffusée dans le courant de la semaine prochaine.

## LE DÉBAT AU SEIN DU P.C.F.

### Devant le comité central le rapport de M. Marchais a duré trois heures

Le rapport que M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a présenté mercredi 26 avril à l'ouverture de la session du comité central de son parti, a duré trois heures. M. Marchais a dressé le bilan de six années d'union de la gauche en remontant à 1972, date de la signature du programme commun. Il s'est également attaché à tracer les perspectives d'avenir du P.C.F.

« L'Humanité », du 27 avril précise que la discussion a été marquée par « de nombreuses interventions » et souligne : « Du débat se dégage ce mot d'ordre : décidément, vingt-deuxième congrès. »

### « L'Humanité » : la vanité des spéculations sur l'existence d'une profonde crise dans nos rangs

René Andrieu note dans l'éditorial de l'*Humanité* du 27 avril :

*« Il faut que nos adversaires se fassent une raison. Le rapport de Georges Marchais montre au contraire qu'une discussion sérieuse, intéressante et positive se déroule dans notre parti et que l'immense majorité des militants est d'accord avec la politique de la direction. Voilà la vérité que certains s'efforcent de masquer en ne retenant de ce débat que son expression publique, singulièrement limitée, dans une presse qui ne passait pas jusqu'ici pour nourrir tant de sympathie pour nos idées. Et qui manifeste sans doute d'autant plus de générosité que les témoignages qu'elle publie attaquent plus violemment la politique du parti et sa direction.*

*» On peut dire dès maintenant que la discussion au comité central, qui se poursuit aujourd'hui, montre la vanité des spéculations sur l'existence d'une profonde crise dans nos rangs.*

*» Il ne s'est trouvé personne par exemple pour avancer l'idée que la responsabilité de l'échec aux législatives pourrait être partagée entre les socialistes et les communistes. Les membres du comité central, qui se battent sur le tas depuis longtemps, sont bien placés pour savoir que nous n'avons pas cessé de tout mettre en œuvre pour assurer le succès de la gauche et que ce n'est pas notre faute si l'accord n'est pas intervenu sur le programme commun, dont nous proposions la mise à jour sans surenchère et sans maximalisme, allant jusqu'à l'extrême limite des concessions possibles. (...)*

*» Sans préjuger de la conclusion de ses travaux, on peut raisonnablement avancer que le comité central, après une discussion sereine, mais sans concession, confirmera la volonté du parti communiste d'appliquer de façon créatrice les idées du vingt-deuxième congrès et de s'avancer dans la voie du rassemblement des forces populaires pour construire un socialisme aux couleurs de la France. Car nous n'avons pas, comme certains conseilleurs nous y invitent, à réinventer une stratégie sous prétexte que nous n'avons pas encore réussi à faire triompher la seule qui soit conforme aux conditions de notre pays et à l'esprit de notre temps. »*

## APRÈS LA NOMINATION DE MM. ANDRÉ CHADEAU ET PIERRE RICHARD

# Le président de la République veut accélérer sa réforme des collectivités locales

*La confirmation de la nomination de M. André Chadeau à la tête de la délégation à l'aménagement du territoire a été accueillie* « avec intérêt et satisfaction » *(certains ajoutent* « avec soulagement ») *par les hauts fonctionnaires qui travaillent à la DATAR. Même si l'on remarque que, pour la première fois depuis quinze ans, ce n'est pas l'adjoint qui succède au délégué en titre — le* « nouvel élan » *dont parlait M. Giscard d'Estaing le 14 février est-il à ce prix ? — on doit mettre en avant le passé de praticien expérimenté de M. Chadeau. En Franche-Comté et surtout dans le Nord-Pas-de-Calais, il a montré son intérêt pour les affaires économiques, géographiques et sociales.*

*Les départements du Nord et du Pas-de-Calais connaissent toutes les grandes questions (sauf les problèmes de la montagne) autour desquelles s'ordonnent les nouveaux enjeux de l'aménagement du territoire : conversion industrielle et renforcement des secteurs de pointe et exportateurs, rôle des métropoles, avenir des immenses zones portuaires, relations frontalières, sauvegarde du monde rural (Avesnois), du littoral touristique, essor des grandes productions agricoles (Artois), développement des ressources maritimes (Boulogne).*

*La nomination de M. Pierre Richard à la direction des collectivités locales n'est pas sans rapport avec le « mouvement » opéré à la DATAR puisque, dans l'esprit du président de la République,* « l'objectif de la nouvelle politique d'aménagement du territoire est de favoriser la décentralisation des responsabilités, au profit essentiellement des communes et des départements ». *Il n'est un secret pour personne que le frein le plus puissant à la réforme profonde des collectivités locales se rencontre au ministère de l'intérieur et aussi dans une bonne partie du corps préfectoral lui-même.*

*En plaçant à un poste stratégique un homme de confiance qui étudiait à l'Elysée les dossiers de l'urbanisme (dans un sens qualitatif) des collectivités locales, de l'environnement et de l'aménagement du territoire, le président de la République affirme ainsi sa volonté d'aller vite et de mieux coordonner la politique d'aménagement du territoire avec celle de décentralisation des compétences et des responsabilités. Reste à savoir comment les maires, les conseillers généraux et régionaux et les responsables économiques accueilleront ces initiatives.* — F. GR.

## Quatre ans pour un consensus

De notre correspondant

Lille. — L'élection présidentielle de 1974 avait retardé de quelques mois la venue dans le Nord, de M. André Chadeau, alors préfet de Midi-Pyrénées, nommé à Lille peu avant la mort de Georges Pompidou. Il s'était alors engagé dans la campagne électorale de son ami, M. Jacques Chaban-Delmas, et l'on se demandait même si, le scrutin passé, sa nomination serait confirmée. M. Chadeau vint dans le Nord - Pas - de - Calais. Aujourd'hui, M. Chaban - Delmas a reconquis le perchoir de l'Assemblée nationale et M. Chadeau retourne à Paris, après avoir passé quatre ans à Lille. Coïncidence...

M. Chadeau fut très vite conscient de la puissance du Nord-Pas-de-Calais, de ses ressources, mais aussi des difficultés considérables qui l'assaillent. *« Je ne me déplace ici que sur des autoroutes... »*, disait-il avec étonnement quelques semaines après sa prise de fonctions, mais dans le même temps il affrontait des licenciements massifs à l'usine H.-K. Porter, dans la vallée de la Sambre... Textile, mines, sidérurgie étaient déjà en récession.

En quelques mois, M. Chadeau sillonna les deux départements et multiplia les contacts. Sa « politique » consistait à recevoir de très nombreux visiteurs, les questionner inlassablement et très librement, en affichant un scepticisme souriant, mais en tirant le maximum de profit de chaque entretien.

Et puis, il s'agissait d'une région politiquement à gauche, dont les leaders, M. Pierre Mauroy en tête, ne se privaient pas de contester le rôle du préfet, voire de réclamer sa suppression en souhaitant une assemblée régionale dotée de plus grands pouvoirs : M. Chadeau ne se laissa pas ébranler par quelques séances tumultueuses du conseil régional. Son idée essentielle, maintes fois exprimée, était qu'un large consensus était possible, dans le Nord-Pas - de - Calais, sur des objectifs essentiels. Et si ses partenaires récusaient l'expression, il n'empêche que tous les responsables — toutes opinions confondues — se retrouvaient chez le premier ministre, épaulés par le préfet, pour défendre les mêmes dossiers.

M. Chadeau a aussi apprécié — ce qui est certainement unique en France — la cohésion très forte d'une région. C'était pour lui un incontestable atout auprès des instances parisiennes.

C'est donc un homme marqué par une expérience originale qui prend la tête de la DATAR. Après MM. Olivier Guichard, Jérôme Monod, Francis Essig, les « cooptés », comme on disait dans certains milieux, M. Chadeau n'est pas un homme du sérail.

Les problèmes de conversion, de restructuration et d'aménagement qu'il a tenté de résoudre dans le Nord - Pas - de - Calais l'ont trop accaparé pour qu'il puisse les oublier facilement. Il sait fort bien comment il faut plaider à Paris quand, sur le terrain, on a jugé certaines situations. Il a pu faire état, à juste titre, au conseil régional, de « rallonges » qu'il avait obtenues pour le Nord - Pas - de-Calais par ses interventions. Ne raconte-t-on pas que, récemment, à la DATAR précisément, on lui fit remarquer, non sans humour, qu'il ne fallait tout de même pas oublier... l'Aquitaine !

L'orientation de la DATAR sera-t-elle infléchie ? Un souci de « justice géographique » s'est fait jour depuis quelque temps, et l'on a tendance à prôner les avantages de l'usine à la campagne... Mais que faire pour les régions de longue date fortement industrialisées, mais en déclin ? Faut-il abandonner une longue tradition ouvrière, une « intelligence manuelle » qui est aussi un capital précieux dans la rude compétition internationale actuelle ? Faut-il appliquer indifféremment les mêmes critères partout dans un égalitarisme qui risque de gommer artificiellement les réalités et les personnalités les plus fortes? Il est vrai aussi que la fonction fait l'homme. Mais l'expérience qu'a vécue M. Chadeau ne s'oublie pas facilement.

Il avait innové en adressant chaque mois aux élus et aux responsables les plus divers une lettre (tirée à trois mille exemplaires) dans laquelle il faisait le point sur les grandes questions régionales. La première de ces lettres, datée du 31 octobre 1974, portait précisément sur l'aménagement du territoire et mettait évidemment en priorité la conversion industrielle.

On n'ignore pas la part de prospective et d'imagination qui doit rester l'apanage de la DATAR. Certains redouteront peut-être que ce praticien de l'administration, au sens le plus large du terme, puisse introduire avenue Charles-Floquet de nouvelles méthodes de travail... D'autres, en revanche, verront d'un bon œil que celui qui a vécu concrètement les difficultés d'une grande région puisse accéder à une telle responsabilité.

GEORGES SUEUR.





## LE DÉBAT AU SEIN DU P.C.F.

# Ce qui ne peut plus durer dans le parti communiste

## IV. — Une solution : sortir de la forteresse

par LOUIS ALTHUSSER

**Après avoir évoqué l'évolution de l'orientation du P.C.F., *son fonctionnement* et son idéologie (« le Monde » des 25, 26 et 27 avril), M. Louis Althusser propose à son parti de s'engager dans une profonde mutation.**

Un peu de conscience historique suffit à faire voir qu'il existe autant de formes de pratiques politiques que de classes au pouvoir ou luttant pour le pouvoir. Chacun gouverne ou lutte selon la pratique qui correspond le mieux aux contraintes de son combat et à ses intérêts.

Nous pouvons, par exemple, grâce à son histoire et à ses théoriciens, affirmer que le propre de la pratique bourgeoise de la politique consiste à *faire assurer sa domination par les autres*. Cela est déjà vrai chez Machiavel, même si Gramsci ne l'a pas vu, c'est vrai de toute la suite des révolutions bourgeoises, actives ou « passives ». La bourgeoisie a su les faire accomplir par ses propres exploités, plébéiens, paysans, prolétaires, exploités, et par ses alliés. Elle a toujours su laisser se déchaîner leurs forces pour les *attendre au tournant du pouvoir*, les abattre alors dans le sang ou les réduire pacifiquement et confisquer à son profit les fruits de sa victoire et de leur défaite.

*Contre cette pratique bourgeoise* de la politique, la tradition marxiste a toujours défendu une autre thèse : le prolétariat doit se « libérer lui-même », il ne peut compter sur aucune classe ni aucun libérateur hors de lui, il ne peut compter que sur la force de son organisation. Il n'a pas d'autre choix, pas d'exploités à manipuler. Et comme il doit, de toute nécessité, conclure des alliances durables, il ne peut traiter ses alliés *comme des autres*, comme des forces à sa merci, qu'il pourrait dominer à sa guise : mais *comme de vrais égaux*, dont il doit respecter la personnalité *historique*.

Il sait, en revanche, qu'il peut lui-même être très sérieusement menacé de tomber dans le piège idéologique de la pratique *bourgeoise de la politique*, soit qu'il cède à la collaboration de classes et se mette objectivement au service de la bourgeoisie (*cf.* la social-démocratie), soit qu'il *reproduise*, sous l'illusion de son indépendance, la pratique politique bourgeoise dans son propre sein : les deux éventualités pouvant aller de pair.

*Qu'est-ce alors que reproduire* la pratique politique bourgeoise dans son propre sein ? C'est traiter les militants et les masses *comme des autres*, par lesquels la direction fait faire, dans le plus pur *style bourgeois*, sa politique. Il suffit de laisser « jouer » tout le mécanisme interne du parti, qui produit spontanément la séparation entre la direction et les *militants, et la séparation entre* le parti et les masses. La direction utilise alors cette séparation au profit de sa politique : sa pratique politique tend à reproduire la pratique politique bourgeoise, dans la mesure où elle s'exerce en *séparant* la direction des militants et le parti des masses.

### Tout s'est fait par le haut

C'est le sens des observations répétées que nous avons pu faire à propos de la ligne de 1972 et de sa « réalisation » : tout s'est fait par le haut, sans se soucier des militants, tenus dans l'écart de la séparation, et à plus forte raison *des masses*. La *manipulation* des militants et des masses dans les grandes manœuvres de la direction se doublant naturellement, comme dans la pratique *bourgeoise, du mépris de* la théorie, du pragmatisme le plus grossier. Tant il est vrai que le mépris des militants et des masses va toujours de pair avec le mépris de la théorie et de l'analyse concrète, donc de pair avec leur contraire : l'autoritarisme et le pragmatisme de la vérité (est vrai ce qui réussit). Tout ce qui s'est passé depuis 1972, et surtout depuis septembre *1977*, n'a rien été d'autre que la vérification de cette thèse classique : quand un parti ouvrier tend à abandonner les principes de l'indépendance de *classe de sa pratique politique*, il tend à reproduire spontanément et nécessairement, dans son propre sein, la pratique politique bourgeoise. On connaît les résultats : un petit « butoir » numériquement dérisoire ; mais dans les 1 % ou 2 % de voix qui ont manqué à la gauche il y avait tout un monde !

Que dans le parti, et sur la base de la tradition stalinienne, la théorie soit la « propriété » des dirigeants (et que ceux qui n'en seraient pas d'accord apprennent à leurs dépens ce qu'il en coûte aujourd'hui même), que cette « propriété » de la théorie et de la Vérité dissimule d'autres « propriétés », celle des militants et celle des masses elles-mêmes, ne doit pas s'interpréter en des termes individuels, *mais* en termes de système. Le style des individus change, le stalinisme de nos dirigeants est devenu « humaniste », certains peuvent même être « *ouverts* ». *Ce n'est pas cela qui* compte. Ce qui compte, c'est que tout ce qui vient d'être indiqué comme tendance à la pratique politique bourgeoise au sein du parti est *le fait d'un système qui fonctionne tout seul*, indépendamment des individus qui y trouvent leur place, mais oblige ces individus à être ce qu'ils sont : *parties prises et parties prenantes dans le système*. Quand on dit que le parti fonctionne à l'autorité, d'en haut, ce n'est pas dans tel dirigeant qu'il faut chercher l'autorité, comme une passion personnelle, *mais dans la machine de l'appareil*, qui sécrète à tous les niveaux de « responsabilité » des conduites d'autorité et leurs séquelles : un dispositif automatique de secret, de soupçon, de méfiance et de ruse.

Et c'est derrière la machine de l'appareil qu'il faut en définitive chercher : dans la distance imposée entre les dirigeants et les militants, dans la distance imposée entre le parti et les masses populaires.

### La question décisive : le rapport avec les masses

C'est pourquoi on ne peut en rester au parti, ni même aux caractères de sa pratique politique : il faut parler du rapport politique du parti aux larges masses, donc de ligne politique, et de la question décisive dans la ligne politique : de la question des alliances.

Qu'il *faille* un parti et une ligne, c'est indispensable pour aider la classe ouvrière à s'organiser en classe, ce qui est la même chose qu'organiser sa lutte de classe. Or, pas plus qu'il ne *faut cultiver le parti pour le parti*, il ne faut organiser la classe ouvrière pour la classe ouvrière : ce serait tomber dans l'isolement : la classe ouvrière existe au sein des larges masses de travailleurs exploités ou opprimés, comme la partie des masses la plus capable de s'organiser et de montrer la voie à tous les exploités.

La tradition marxiste considère que c'est l'action des larges masses qui est déterminante, et qu'il faut concevoir l'action de la classe ouvrière en fonction de cette détermination. C'est des larges masses que viennent les initiatives historiques de portée révolutionnaire : l'invention de la Commune, les occupations d'usines en 1936, la conquête populaire des Comités de libération 1944-1945, la prodigieuse surprise de mai 1968 en France, etc. Et *un parti se juge en priorité à sa capacité d'attention aux besoins et aux initiatives des masses populaires*.

Sur cette question absolument *décisive du rapport étroit* avec les masses, le parti sut alors prendre position. C'est une tendance de son histoire. Mais il y a aussi la tendance contraire qui ne cesse de se répéter et de s'accentuer : le réflexe de refus devant tout ce qui n'est pas contrôlé par l'appareil, devant les formes nouvelles qui peuvent inquiéter les certitudes et l'ordre établi. Ainsi mai 68 : le parti s'y coupa délibérément des masses étudiantes et petites-bourgeoises, *parce qu'il n'en avait pas le contrôle !* En général la peur instinctive de ce qu'il ne contrôle pas d'en haut, à partir de sa « théorie » ou de son appareil, fait que le parti, quand il consent à se mettre en mouvement, démarre *toujours* avec quelques bons trains de retard. Il n'en détient pas moins dans ses serviettes, *d'avance*, la vérité sur ce qui va se passer, alors qu'il lui faudrait d'abord se mettre à l'écoute des masses. Marx disait : « La conscience est toujours en retard. » La direction du parti applique imperturbablement ce principe à la lettre, sans en soupçonner l'ironie : *elle est sûre d'être consciente parce qu'elle est en retard*.

Il est clair que selon les rapports que le parti entretient avec les masses (rapports vivants, attentifs, ouverts, ou au contraire rapports de méfiance, de surdité et de retard), la ligne du parti sera conçue différemment : *large et souple* tout en étant juste, ou au contraire autoritaire et étriquée, même si elle est juste dans l'abstrait. On peut en juger sur la question centrale de *toute ligne* révolutionnaire : la question des alliances.

Toute la tradition marxiste, depuis le *Manifeste communiste* de 1848, a défendu la nécessité des alliances. La classe ouvrière ne peut vaincre seule, son combat serait un « solo funèbre » (Marx).

*Mais il y a alliances et alliances*. Et sur ce point deux conceptions-limites *s'opposent*. Ou bien on conçoit les alliances en termes de *contrat* passé entre des organisations politiques considérées comme « propriétaires » de leur électorat, ou bien on les conçoit en termes de *combat* mené par la partie organisée de la classe ouvrière pour étendre son influence.

*Dans le premier cas*, il s'agit d'appliquer une conception juridique et électoraliste : tel fut l'union de la gauche, conclu par un contrat « au sommet ». Dans le second cas, il s'agit d'une conception qui, tout en respectant le pluralisme et pouvant comporter un contrat juridique « au sommet », engage directement le parti dans la lutte de masse pour étendre son audience et conquérir de plus larges positions avant tout dans la classe ouvrière et dans la petite bourgeoisie. La question, en somme, est celle du primat : ou *primat du contrat*, ou *primat du combat*.

Sans doute la direction a déclaré que *« l'union est un combat »*, *mais on peut se demander* quel a bien pu être le contenu de ce mot d'ordre formellement juste, dès lors que la direction s'était *opposée*, contrairement à la position adoptée dans la perspective du Front populaire en 1934-1936, à la constitution de comités populaires. En fait, la direction a substitué au *combat dans les masses*, pour donner à l'union ses bases réelles, le *combat entre organisations*, sous le couvert de la fidélité au programme commun. Elle a ainsi réussi à remplacer l'électoralisme unitaire (« opportunisme de droite ») par un électoralisme sectaire, qui prétendait faire passer la domination d'un parti sur un autre pour une hégémonie réelle, une « influence dirigeante » de la classe ouvrière dans le mouvement populaire. Mais c'était toujours — plus que jamais — de *l'électoralisme, donc de l'opportunisme de droite*. La direction est allée jusqu'à lancer un appel aux masses, depuis la dramatisation de septembre (« *Tout dépend de vous !* », Georges Marchais à la Fête de *l'Humanité*), jusqu'à cette formule stupéfiante : « *Faire du premier tour des élections une gigantesque « pétition nationale » pour l'actualisation d'un bon programme commun et le soutien aux communistes !* »

### De quoi rêver

De quoi rêver, quand on sait que, de 1972 à 1977, rien n'avait été fait pour susciter ou développer les initiatives de la base et les formes d'unité des travailleurs manuels et intellectuels. Mieux : toute suggestion en faveur des comités populaires avait été repoussée au nom des risques de « *manipulation* ». Et voilà qu'après en avoir, pendant des années, brisé l'initiative, on en appelait finalement aux masses. Pour ne pas se faire « manipuler », *on finissait tout simplement* par manipuler les masses. Et l'on aurait voulu qu'à l'appel *in extremis* de la direction du parti les masses, soudain, se mobilisent et transforment leur vote de citoyens en « pétition » pour soutenir la « bataille » menée par le parti au sein de l'union de la gauche !

Voilà ce qu'il advient quand on fait le choix d'une conception de l'union *par contrat* entre directions et quand on essaie désespérément d'en rattraper les effets, en voulant *inscrire*, à la dernière minute, le *combat dans le contrat :* on ne sort pas de l'électoralisme, on l'aggrave, et on accroît la confusion par un appel à la mobilisation des masses, qu'on a au préalable soigneusement tenues à l'écart du *combat*.

Il eût été pourtant parfaitement possible de concevoir cette politique d'union comme politique de masse et de lutte : comme une politique d'*union populaire*, associant le contrat signé « au sommet » à une lutte unitaire à la base, dans laquelle le parti eût pu étendre son audience au-delà du « butoir ». Dans ce cas, on aurait d'emblée *inscrit le contrat dans le combat* et agi pour donner priorité à la lutte unitaire des masses. On aurait fait confiance *aux masses pour faire pièce* aux manœuvres et manipulations, et on aurait cessé de les manipuler, c'est-à-dire de les traiter, en fait, comme l'objet d'une pratique bourgeoise, pour créer les conditions d'une politique ouvrière et populaire d'*unité populaire*.

La méfiance profonde, tenace, invétérée, de la direction à l'égard des masses a interdit au parti ce choix libérateur. Il s'est replié sur une politique de contrat où l'union était gérée « au sommet ». Le mot d'ordre « unité populaire », qui jaillissait *spontanément* des immenses cortèges de travailleurs des années 1973-1975, le parti, littéralement, *n'a pas voulu l'entendre*. Peur du risque, déguisée en peur de l'aventure, ou, à la limite, pure et simple routine (allez savoir quelles sont les raisons que s'avoue un appareil !). La direction s'est retirée dans ses vieilles habitudes comme dans sa protection : sa forteresse, en y entraînant le parti. La gauche a perdu : la forteresse dure toujours, immuable, quel que soit le ciel.

### Le parti prisonnier de ses murs

Tout ce qui vient d'être dit du *parti doit, pour être complet* et compris, permettre aussi de voir le parti *du dehors :* non seulement dans son appareil, ses pratiques, ses conceptions, sa ligne, mais dans *le dehors* de la situation française. Force est bien de constater qu'il y occupe une position tout à fait singulière.

Force est bien de constater que, par sa méfiance devant les masses et par son repli sur soi, le parti est dans la société française comme une garnison dans une forteresse, au lieu d'y être « comme un poisson dans l'eau ».

*La forteresse tient et dure*, c'est entendu ; elle est faite pour ça. Il faut la continuité au parti, c'est entendu ; mais si c'est la continuité d'une forteresse, autant lire Vauban que Marx.

Machiavel disait que celui qui se bâtit une forteresse et s'y réfugie se fait le prisonnier de ses murs : il est perdu non seulement pour la guerre, mais pour la politique.

Si la forteresse a eu peut-être (c'est à examiner) ses raisons d'être sous les premières années de la IIIe Internationale, le parti *doit aujourd'hui la traiter non* comme un refuge, mais comme un simple point d'appui : c'est ce qu'il fit en 1934-1936, quand sa politique s'ouvrait largement sur les masses en mouvement (« *Nous n'avons pas de ministres, mais nous avons le ministère des masses !* », Maurice Thorez), et pendant la Résistance. Pour des révolutionnaires, *une forteresse n'a de raison d'être que si on en sort*, pour déployer ses forces dans les masses. Il faut regarder les choses en face : la défaite de mars 1978 est celle d'une ligne politique et d'une pratique politique qui font corps avec le fonctionnement du parti, retiré dans sa forteresse et refusant d'en sortir pour « se perdre », c'est-à-dire se retrouver dans les masses.

Que le parti prenne, dans la société française, la figure d'une forteresse, voilà qui résonne étrangement. Car en fait, c'est de *repli* qu'il s'agit : repli sur un tiers seulement de la classe ouvrière, repli préventif devant les masses, repli devant l'événement allant jusqu'au retard systématique. *Et la direction* trouve le moyen de faire de nécessité vertu, et de présenter ce repli, qu'elle pratique sans justification, comme signe de force, de prudence et même de clairvoyance politique ! Clairvoyance : mais c'est alors se rendre aveugle au sens objectif de ce repli, qui ne peut aboutir qu'à l'*isolement* du parti dans la société française — sans que l'accroissement du nombre des adhérents suffise en lui-même à le briser. Quand on signale l'*isolement* du parti, question qui devrait intéresser au plus haut *point le parti, la direction* incrimine aussitôt la bourgeoisie et son anticommunisme viscéral : et comme il n'y a pas de petits profits, elle ne voit dans cet isolement qu'une confirmation : le parti n'est pas « comme les autres ».

*Justement, la question* du parti, et de sa transformation est au cœur des *préoccupations* de *tous* les communistes. S'il doit changer, ne doit-il pas devenir « un parti comme les autres » ? Et s'il ne devient pas « un parti comme les autres », comment peut-*il* bien se transformer ? La question qui est ici posée est la *question* de la fin de l'isolement du parti, ou, pour reprendre notre métaphore, la question de *la sortie de la forteresse*.

Un grave danger opportuniste menace ici le parti. Car il y a deux façons de « sortir de la forteresse ». On peut en sortir en restant sur *place*, en *liquidant la* tradition révolutionnaire, et en « transformant » le parti, tel qu'il est, *dans son repli actuel*, en un parti « comme les autres », *c'est-à-dire formellement libéral*. Mais on peut en sortir tout autrement : en rejetant le repli et en abandonnant la forteresse, pour s'engager résolument dans *le mouvement des masses*, en étendant par la lutte la zone d'influence du parti, et en trouvant dans cette lutte, ouverte sur les masses, les vraies raisons de transformer le parti, en lui donnant la vie qui lui vient des masses.

Dans cette seconde voie, il ne saurait être question que le parti soit « un parti comme les autres », empruntant ses règles internes aux partis bourgeois. Ses règles internes, le parti doit, en retenant le meilleur de l'expérience historique révolutionnaire, *les inventer* même à partir de sa pratique de masse, et à partir de l'expérience et des analyses de ses militants. Je n'agite pas des mots, je parle de faits. Pour peu qu'ils puissent enfin s'exprimer, on sera surpris de *la richesse des propositions concrètes* que les militants ont déjà, mûrement réfléchies, dans *la tête*. *Et il y a* suffisamment de forces, de volonté et de lucidité dans les bases ouvrières et populaires du parti, pour changer « *ce qui ne peut plus durer* », *et créer des formes* nouvelles, inédites, qui sauvegardent l'indépendance de classe du parti, son autonomie, et son exigence de liberté réelle dans la réflexion, la discussion et l'action.

### Une ligne d'union populaire

*Et pour* dire un mot du thème qui mobilise aujourd'hui toute la propagande bourgeoise contre le parti, le centralisme démocratique, il est clair que les militants ne *tomberont* pas dans le piège. Ils en défendront le principe, non par fétichisme des statuts ou attachement au *passé pour* le passé, mais parce qu'ils savent qu'un parti a besoin, pour ne pas être « *comme les autres* », d'autres règles que les autres, d'une liberté sans rapport avec le droit bourgeois et plus riche que lui. Et ils savent que, si le parti est vivant, il inventera avec les masses les nouvelles formes de cette liberté, sans prendre conseil auprès des experts en démocratie bourgeoise, qu'ils soient ou non communistes.

Pour nous, nous pouvons tirer de cette analyse des conclusions de travail et de lutte pour l'avenir : je les présente dans l'ordre d'une énumération, mais cette énumération n'implique *aucune priorité ni aucune subordination*. Ces mesures se tiennent toutes étroitement, et nous devons nous mettre au travail dans tous les domaines à la fois. Il nous faut, en effet, à tout prix :

1) Une théorie marxiste rendue à la vie. Une théorie non pas figée et dénaturée par des formules consacrées, mais lucide, critique et rigoureuse. Une théorie marxiste sauvée, du sein de sa crise actuelle dans le mouvement *communiste*, par *la* pratique de l'analyse concrète et par la pratique des luttes populaires. Une théorie qui n'esquive pas les initiatives des masses et les trans*formations sociales*, *mais au* contraire les affronte, s'en pénètre et s'en nourrisse ;

2) Une critique et une réforme approfondies de l'organisation interne du parti et de son mode de fonctionnement. Le grand débat entrepris par la base du parti doit engager le parti dans une analyse concrète des règles actuelles du centralisme démocratique, et de leurs conséquences politiques. Il ne s'agit pas de renoncer au centralisme démocratique, mais de le rénover et de le transformer, pour le mettre au service d'un parti révolutionnaire de *masse*, pour préserver la *spécificité* et l'indépendance de ce parti à l'égard de la bourgeoisie.

3) Une analyse concrète de la situation de classe en France, qui permette de comprendre, pour la contrer, la lutte de classe bourgeoise dans ses objectifs, ses détours et ses manœuvres ; de saisir les causes concrètes de *la division* et des contradictions à l'intérieur de la classe ouvrière, comme dans la petite-bourgeoisie urbaine et rurale ; enfin de connaître, au sens *fort*, la nature et la place des partis dans ces rapports de classe, en particulier du P.C. et du P.S.

4) La définition d'une politique *d'alliance de toutes les forces* ouvrières et populaires, combinant des contrats au sommet avec le développement de la lutte du parti à la base : *une ligne d'union populaire*, sans réformisme ni sectarisme, pour la mobilisation active des masses et le libre développement de leurs initiatives.

Sous ces conditions, dont je ne donne ici que les principes, le parti pourra changer, sortir de toutes les équivoques et entraves qu'il a héritées de son passé, racheter ses erreurs et ses échecs, et aider au rassemblement des masses populaires, pour ce qui sera enfin leur victoire.



FIN

---

## UNE INITIATIVE COMMUNE

# La relance de l'union de la gauche par la base

*Des militants de gauche de Sceaux (Hauts-de-Seine) ont rédigé en commun le texte suivant. Ce sont MM. et Mmes R. Dargoin, J.-P. Biros, C. Damery, J.-P. Delalande, D. Labayle, A. Spira, membres du P.S., et B. Boekholt, M. Boekholt, A. Fayolle, R. Fayollolle, G. Slodzian et M. Slodzian, membres du P.C.*

Militants socialistes et communistes de Sceaux, nous déclarons éprouver la même déception devant l'échec du 19 mars, déception d'autant plus grande que l'existence d'un programme commun de la gauche avait permis, depuis 1972, les plus grands espoirs. Nous tenons à affirmer notre consternation devant la stratégie de nos partis et notre refus d'admettre les « explications » symétriques et réitérées, qui consistent à rejeter sur l'autre la responsabilité de l'échec.

*Nous avons donc décidé* de réunir nos réflexions pour faire ensemble une analyse critique et sans complaisance du fonctionnement des appareils de nos partis. Il ne s'agit pas de développer une contestation systématique pour le plaisir de contester, mais de favoriser à l'intérieur de chacun de nos partis une véritable pratique démocratique, condition indispen*sable à nos yeux de l'édification* du socialisme. Il s'agit aussi, dans l'immédiat, par notre puissante volonté d'union, d'exercer sur nos directions une pression suffisante pour qu'elles *ne se résignent pas* à la rupture : l'union est l'affaire de tous les militants ; son sort ne doit pas être abandonné aux seuls états-majors.

Appartenant à des partis différents, nous reconnaissons qu'il revient à chacun de ces partis de définir sa ligne politique et d'indiquer la façon dont socialistes et communistes conçoivent la société française. Mais nous affirmons que ce droit à la différence, clairement reconnu et honnêtement respecté par chacun, doit être source d'émulation réciproque et non pas d'acharnement polémique. Nous soulignons surtout qu'il nous revient de veiller à ce que l'union ne serve pas de simple référence *formelle* ou de pur alibi, mais se manifeste concrètement par la poursuite menée en commun, dans notre activité militante quotidienne, de *tous nos objectifs* communs.

Conscients de nos responsabilités à l'égard de près de la moitié de l'électorat français, qui a manifesté les 12 et 19 mars sa volonté d'en finir avec la politique des Giscard, Barre, etc., *nous devons* faire en sorte que cette volonté continue de s'exprimer et pas seulement par le bulletin de vote, c'est-à-dire :

— Organiser ensemble la *riposte* contre les mauvais coups du pouvoir, comme nous l'avons fait à Sceaux, en novembre 1977, pour protester contre l'extradition de Klauss Croissant ;

— Systématiser à la base la confrontation de nos analyses politiques respectives et la réflexion commune en vue de la *redéfinition d'un programme* commun qui ne soit pas seulement un contrat de législature, mais qui s'insère dans un projet plus vaste de transformation sociale, dont les objectifs soient précisés avec la participation active de la base et, par là même, mieux popularisés. ;

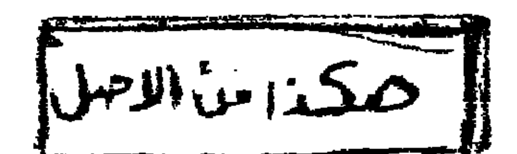
— Assurer ainsi, par la permanence *de tels contacts et de telles* interventions, non seulement une meilleure liaison entre « militants de base », mais aussi, et surtout, entre ceux-ci et les responsables de chaque organisation.

Par-delà les désaccords bruyamment exprimés entre les représentants officiels de nos partis, pardelà les reproches commodément *échangés pour rejeter sur l'autre* la responsabilité d'un très grave échec, nous tenons à dire très haut notre certitude qu'il n'y a pas d'autre moyen d'accéder au *socialisme que l'union de la gauche*, notre volonté de rechercher les moyens d'action appropriés pour faire vivre cette union et notre conviction commune que les *objectifs fondamentaux inscrits* dans le programme commun (appropriation collective des moyens de production, justice sociale, droit au travail, droit au *logement*) n'ont pas à être reniés

Nous souhaitons que se multiplient partout en France les rencontres et les initiatives de ce genre.

Pour toute correspondance, s'adresser à : Bernard Boekholt (P.C.F.), 29, rue du Docteur-Roux 92330 Sceaux.

Claude Damery (P.S.), 30, rue Mozart 92330 Sceaux.



communiste

Une ligne d'union populaire

UNE INITIATIVE COMMUNE

la relance de l'union

la gauche par la ba

# POLITIQUE

## Qui aime bien châtie bien

*(Suite de la première page.)*

C'est la raison pour laquelle le souci de l'avenir du parti socialiste commande qu'un large débat ait lieu en son sein sur l'union de la gauche, sur son contenu politique, sur le parti communiste et bien entendu sur le parti socialiste lui-même.

Au stade actuel des choses, je me bornerai à poser quelques questions :

1) Est-il juste de dire que le P.C.F. « ne veut pas du pouvoir ? ». La plupart de nos dirigeants n'ont-ils pas cru le contraire pendant de longues années ?

Ne serait-il pas plus exact de dire que le P.C.F. n'entend pas venir au pouvoir dans n'importe quelles conditions ?

N'est-ce pas là d'ailleurs d'une certaine manière la marque d'un parti « sérieux » ? (Pendant des décennies et jusque sous Léon Blum le parti socialiste lui-même n'entendait pas venir au gouvernement par « ministérialisme » s'il n'avait pas les moyens de « prendre le pouvoir » pour transformer la société.)

Sachant cela, avons-nous fait ce qu'il fallait pour réunir les conditions d'une victoire partagée ?

Ne savions-nous pas, depuis la divulgation en 1975 du rapport secret de Georges Marchais au comité central de juin 1972, que le P.C.F. ne concevait pas l'application du programme commun de manière abstraite mais après une analyse de situation détaillée, faisant très complètement le compte des facteurs favorables et des facteurs défavorables ?

S'il n'est pas douteux que le renversement du rapport des forces à l'intérieur de la gauche en 1974 est apparu à tous les dirigeants communistes comme une menace grave, l'évolution des positions politiques du P.S. telle qu'elle s'est manifestée avec une certaine cohérence au congrès de Nantes de juin 1977 n'a-t-elle pas accru la perception de cette menace et précipité la rupture ?

Les dirigeants communistes n'ignoraient pas que la prééminence, au moins électorale, du P.S. était aussi une condition nécessaire de la victoire de la gauche.

Est-il sérieux de prétendre que le parti communiste ne voulait pas participer au gouvernement ? Tout ne montre-t-il pas qu'à aucun moment, y compris au plus fort de la dispute avec le P.S. (en mars 78), ils n'ont renoncé à cet objectif ?

2) S'agissant de l'attitude des communistes à l'égard du pouvoir, n'avons-nous pas eu tort de considérer le P.C.F. comme un tout monolithique ?

S'il est certain qu'il existait à l'intérieur du P.C.F. des éléments qui considéraient l'union de la gauche comme devant nécessairement conduire, dans le contexte actuel, à subordonner le P.C. à la social-démocratie, n'y en avait-il pas d'autres qui envisageaient positivement l'avancée qu'eût représenté une victoire de l'union de la gauche dans notre pays ?

Dans l'hypothèse où le P.C.F. n'aurait pas décidé de rompre en fonction du seul renversement du rapport des forces au sein de la gauche, c'est-à-dire dès 1974, la conception de l'union de la gauche telle qu'elle est apparue aux congrès de Pau et de Nantes (une ligne politique définie par le P.S. et imposée au P.C.F. à la faveur d'un rapport de forces électoral) n'a-t-elle pas contribué à raidir le P.C.F. et à renforcer en son sein les éléments les plus hostiles à l'union ?

Un certain triomphalisme du P.S. était-il toujours opportun ?

Le parti socialiste avait-il pris la mesure de toutes les implications du choix opéré à Epinay en faveur d'une « stratégie de rupture avec le capitalisme » ?

N'a-t-il pas donné l'impression en matière de nationalisations, de régulation économique, de politique extérieure de vouloir « garder les mains libres », renforçant ainsi les appréhensions de son partenaire ?

La « ligne de Nantes » n'a-t-elle pas joué un rôle de détonateur ?

L'absence de synthèse entre les deux courants constitutifs du P.S. n'a pas résulté, en effet, d'obscurs griefs sur le « comportement » mais de la constatation soudaine faite par la majorité que s'opposaient dans le parti « deux cultures », « deux logiques », « deux politiques ».

Ce qui était une révélation pour la minorité du P.S., réduite à « prendre date », pouvait-il rester sans écho à l'extérieur ?

S'agissant de la conduite de la négociation, le parti socialiste n'a-t-il pas été guidé par le souci de montrer sa force (je pense à la ridicule affaire des filiales) plutôt que par le souci de parvenir à l'accord ?

### L'union de la gauche

Au moment où on parle beaucoup de la nécessité pour le P.S. d'affirmer son « autonomie » par rapport au P.C.F., ne serait-on pas bien avisé de constater que cette stratégie « autonomiste » — qui a consisté à donner du programme commun une interprétation réductrice et pour tout dire social-démocrate — a déjà été choisie par le P.S. depuis 1974 et qu'elle a échoué ?

Si le CERES à Nantes a été réduit à maintenir sa motion face à l'intransigeance de la majorité du P.S., n'était-il pas évident que celle-ci disposait de moyens de pression moins efficaces sur le P.C. que sur sa minorité ?

Enfin, la rupture étant consommée, le P.S. pouvait-il se contenter de jouer un rôle passif comme s'il ne pouvait rien à la détermination du P.C.F. ?

N'eût-il pas fallu prendre les travailleurs à témoin de notre volonté unitaire ?

Si je pose toutes ces questions, ce n'est pas pour remuer le couteau dans la plaie.

C'est parce que j'ai la conviction que l'union de la gauche a encore un long avenir devant elle et que notre responsabilité pour la faire avancer n'est pas subalterne.

Nous ne devons pas l'enterrer avec de mauvaises raisons, et nous laisser détourner sous prétexte de faire du neuf de la voie choisie à Epinay.

Du neuf qui ne fait guère illusion d'ailleurs : ce n'est pas un mince paradoxe en effet de voir le CERES accusé de vouloir revenir à 1972 par ceux-là qui ne rêvent que de retrouver la situation de 1962 !

Il est pour le moins comique de les entendre vanter rétrospectivement le rôle positif du CERES au sein du parti socialiste jusqu'au jour de leur arrivée en 1974, qui coïncida curieusement avec la rupture de la coalition d'Epinay et avec la dérive social-démocrate du P.S.

Refoulé depuis plus de trois ans dans la minorité, écrasé par les procès d'intentions, subissant tout le poids, et doublement, des vérités officielles, le CERES n'a évidemment pas joué depuis trois ans (sauf pour les municipales) le rôle de catalyseur qui était le sien de 1971 à 1974.

Il revendique du moins le mérite de la continuité. Pour nous l'union de la gauche n'a jamais été la confrontation de deux projets inconciliables. Elle est un projet d'avenir qui implique le dépassement des vieux tropismes sociaux-démocrates et staliniens.

Non, l'union de la gauche n'est pas un musée !

A cet égard, le débat en cours au sein du P.C.F. est positif. Il faut que celui-ci tire toutes les conséquences, sur le plan de ses concepts fondamentaux et de ses comportements, du choix opéré il y a plusieurs années en faveur d'une transition *démocratique* au socialisme. En maintenant une exigence de rigueur au sein du P.S., nous entendons encourager tous ceux qui, au sein du parti communiste, posent les questions de fond. De leur réponse dépend en effet qu'ensemble nous puissions réaliser ici et demain l'identification du socialisme et de la démocratie.

L'union de la gauche est une exigence profonde de la vie française et européenne. Et nous espérons qu'il reviendra encore au parti socialiste, demain comme hier, d'y jouer un rôle moteur.

Non, la courte défaite du 19 mars 1978 n'est pas définitive ! Le grand dessein de M. Giscard d'Estaing, l'alignement de la France sur les sociétés capitalistes modernes de l'Europe du Nord, avec le concours de socialistes lassés, est toujours aussi irréaliste. La crise est toujours là. L'inflation, le chômage redoublent. La démocratie est toujours une idée neuve dans notre pays. Les forces existent qui peuvent donner demain la victoire à la gauche. Celle-ci ne repart pas de zéro. Même s'il est resté un accord d'états-majors, le programme commun a favorisé dans notre pays pendant cinq ans l'idée qu'un changement de société était possible et nécessaire.

La défaite n'a tenu qu'aux insuffisances de la gauche. Il ne tient qu'à elle seule de créer demain les conditions de sa victoire ou au contraire de laisser à nouveau la droite au pouvoir pour vingt ans.

Il faut que les socialistes prennent l'initiative hardiment. C'est parce que le parti socialiste doit avoir un rôle moteur dans l'entreprise de l'union de la gauche qu'il ne peut se permettre trop de complaisance à l'égard de lui-même. « *Qui aime bien châtie bien* », dit le proverbe.

J'ose espérer que les socialistes s'aimeront assez eux-mêmes pour mener au sein de leur parti le débat nécessaire pour que d'une cure de vérité, de transparence et de vraie fraternité renaisse l'élan d'une gauche recomposée !

**JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT.**

● *M. Dominique Gallet*, secrétaire général de l'Union des gaullistes de progrès, a déclaré au micro de Sud-Radio, mercredi 26 avril : « *Le gaullisme d'opposition doit cesser de se complaire dans la division qui paralyse ses forces vives et ses potentialités. L'Union des gaullistes de progrès est donc prête, comme par le passé, à s'associer à toute initiative qui permettrait de regrouper les éléments encore dispersés du gaullisme d'opposition. Ce but est pour nous prioritaire au seuil de la longue période de redéfinition des rapports de forces, des modalités de l'action et même peut-être des objectifs que va connaître la gauche.* »



















# POLITIQUE

## Plus de cent postes de préfet ont clangé de titulaires depuis 1974

Il est de tradition qu'après chaque événement politique national important — élections ou changement de gouvernement — le pouvoir procède à un mouvement préfectoral de grande ampleur. C'est ce qui s'est produit mercredi 26 avril où sur proposition de M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, vingt-six postes de préfet ont changé de titulaires. (Nos dernières éditions du 27 avril.)

Au cours de l'année 1977, M. Bonnet avait déjà procédé à la nomination de quelque quarante-cinq préfets. Avant lui, M. Poniatowski, alors ministre de l'intérieur, avait également décidé de nombreuses mutations. Au total, depuis l'élection de M. Valéry Giscard d'Estaing à l'Elysée, plus de cent postes de préfet — postes territoriaux ou de direction à l'administration centrale — ont changé de titulaires. Le corps préfectoral est ainsi de tous ceux de l'Etat celui qui connaît la mobilité la plus grande. Cette instabilité n'est pas sans présenter quelques inconvénients, notamment quant à la connaissance des hommes et des problèmes qui se posent dans les départements.

L'autorité des préfets ne peut s'établir qu'avec le temps vis-à-vis des administrés et des cadres de l'administration, mais aussi face aux ministres auprès desquels ils sont chargés de défendre les intérêts de leur département.

En revanche, la perspective de mutations fréquentes et rapprochées peut constituer pour le gouvernement une sorte de menace qui lui assure la fidélité, le loyalisme, mais aussi le conformisme d'un corps de hauts fonctionnaires d'autorité, au demeurant bien peu portés à la contestation.

M. Christian Bonnet, qui est un bon connaisseur de l'administration locale et du personnel du ministère de l'intérieur, se défend d'avoir été guidé par des considérations personnelles ou politiques dans le choix des hommes qui a été opéré dans le dernier remaniement préfectoral.

Les nouveaux promus auraient tout d'abord été choisis en fonction des intérêts de la gestion du corps : La pyramide des âges, en ne privilégiant pas systématiquement les plus jeunes laisse intactes les perspectives de carrière de ces derniers. Le recrutement ne fait pas seulement appel aux anciens élèves de l'ENA, mais aussi aux fonctionnaires passés par l'ancien concours de chef de cabinet, ou par l'administration de la France d'outre-mer, aux sous-préfets qui reçoivent ainsi leur « casquette », ainsi qu'à des personnalités extérieures au corps préfectoral, comme MM. Richard ou Rigotard.

Le choix de M. Chadeau comme délégué à la DATAR a été inspiré par M. Raymond Barre lui-même. Quant au départ de M. Lamy de la préfecture des Vosges, il ne serait pas dû à des raisons politiques tenant à l'échec électoral de M. Stoléru dans ce département, comme le suggère M. Séguin, député R.P.R., puisque l'on fait remarquer que son successeur, M. Prioux, a été naguère député gaulliste, inscrit à l'U.N.R. de 1962 à 1967.

Si le choix de M. Solier comme directeur général de la police nationale peut se justifier par ses anciennes fonctions de directeur centrale de la police judiciaire à la direction générale, celui de M. Richard, collaborateur de M. Giscard d'Estaing a l'Elysée est fondé sur la volonté du gouvernement de promouvoir assez rapidement la réforme des collectivités locales. Celle-ci, basée essentiellement sur la commune, sera présentée au Sénat à la fin du mois de juin afin qu'elle soit discutée par la Haute Assemblée au début de la session d'automne.

Mais, surtout, la nomination de M. Pandraud à la tête de l'importante direction de l'administration générale et des affaires politiques, après son passage à la direction de la police nationale et au poste de directeur adjoint des cabinets de MM. Chirac et Poniatowski permet à M. Christian Bonnet de placer un homme ayant une parfaite connaissance de l'administration de ce ministère et de la situation politique nationale à un niveau éminent. La tâche de M. Pandraud pourrait donc en grande partie être consacrée à la préparation des échéances politiques auxquelles le gouvernement attache dès maintenant un grand prix, les élections cantonales et surtout européennes de 1979, les élections sénatoriales de 1980 et enfin les élections présidentielles de 1981, tant il est vrai que le ministre de l'intérieur est — quoi qu'on veuille en dire — un ministère avant tout politique.

ANDRÉ PASSERON.

### ● Sept préfets de Région

#### NORD : M. Maurice Paraf.

M. Maurice Paraf, directeur général de l'administration et des affaires politiques au ministère de l'intérieur, est nommé préfet de la région du Nord, en remplacement de M. André Chadeau.

[Né le 6 octobre 1917 à Paris M. Maurice Paraf entre en 1947 au cabinet du secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et de la réforme administrative (M. Biondi). En juin 1950, il est nommé sous-préfet et en 1955 il devient chef de cabinet du secrétaire général de la Seine, commissaire à la reconstruction et à l'urbanisme pour la région parisienne (M. Sudreau).

En 1958, il est promu adjoint au directeur du personnel et des affaires politiques au ministère de l'intérieur ; l'année suivante il entre au cabinet du ministre de la construction (M. Sudreau), puis reprend ses fonctions précédentes. Nommé préfet en 1963, il prend en charge le Cantal puis le Val-d'Oise (1967). Depuis décembre 1971, il était promu directeur général des collectivités locales. En mars 1974, il est nommé préfet de la région de Picardie et en juillet 1975 directeur général de l'administration et des affaires politiques place Beauvau.]

#### PAYS DE LA LOIRE : M. Bernard Couzier.

M. Bernard Couzier, préfet de la région du Centre est nommé préfet de la région Pays-de-Loire à Nantes en remplacement de M. Philippe Mestre devenu directeur du cabinet du premier ministre

[Né en 1919 à Toulouse, licencié en droit, entré en 1943 dans le corps préfectoral comme chef de cabinet de préfet, M. Couzier, après plusieurs postes territoriaux de secrétaire général et de sous-préfet, est nommé en 1969 préfet du Tarn. En 1972, il devient directeur du cabinet de M. Joseph Fontanet, alors ministre de l'éducation nationale. Préfet de la Loire en 1973, il est depuis septembre 1976 préfet de la région du Centre.]

#### CENTRE : M. Marcel Blanc.

M. Marcel Blanc, directeur général des collectivités locales au ministère de l'intérieur est nommé préfet de la région du Centre à Orléans en remplacement de M. Couzier.

[Né en 1925 à Lyon, M. Blanc, qui fut déporté en Allemagne, devient en 1954 chef du service de la protection civile, et l'année suivante directeur du cabinet du préfet de la Côte-d'Or, M. Moris, qu'il accompagne lorsque celui-ci devient, en 1959, secrétaire général pour les affaires algériennes et, en 1960, préfet de la région de Toulouse. Conseiller technique au cabinet de M. Frey, ministre de l'intérieur, en 1964, il est nommé l'année suivante préfet de la Corrèze. Nommé préfet hors cadre (16 octobre 1968), il était préfet de la région Languedoc-Roussillon, préfet de l'Hérault, depuis décembre 1973.]

Il a été nommé, en avril 1977, directeur général des collectivités locales au ministère de l'intérieur.

#### AQUITAINE : M. Louis Verger.

M. Louis Verger, préfet de la région d'Alsace est nommé préfet de la région Aquitaine à Bordeaux en remplacement de M. Paul Masson nommé directeur du cabinet de M. Yvon Bourges, ministre de la défense.

[Né en 1921 à Laval (Mayenne), il occupe divers postes territoriaux en Martinique et en métropole avant de devenir, en 1960, directeur du cabinet de M. Morin, alors délégué général du gouvernement en Algérie. En 1962, il est nommé directeur du cabinet de M. Maziol, ministre de la construction. En 1963, il est préfet de Lot-et-Garonne, en 1966 de l'Isère et devient en 1969 gouverneur de la Nouvelle-Calédonie. Nommé en 1973 préfet de la région Provence-Côte d'Azur et préfet des Bouches-du-Rhône, il est appelé en mars 1974 par M. Jacques Chirac, alors ministre de l'intérieur, aux fonctions de directeur général de la police nationale, où il a été remplacé, le 18 septembre 1975, par M. Pandraud, ancien directeur adjoint du cabinet de M. Poniatowski ministre de l'intérieur.]

#### ALSACE : M. Jacques Chartron

M. Jacques Chartron, préfet de l'Aisne, est nommé préfet de la région d'Alsace à Strasbourg en remplacement de M. Verger

[M. Jacques Chartron est né le 19 juin 1922 à Herimenil (Meurthe-et-Moselle). Il a été assistant à la faculté de droit de Nancy avant de devenir, en 1946, chef de cabinet du préfet du Cantal. Sous-préfet de Mirande en 1954, puis chef de cabinet du préfet d'Alger, de mars 1959 à mai 1961, il est mis, à cette dernière date, à la disposition du préfet de police d'Alger. Après avoir été encore successivement sous-préfet de Dinan et secrétaire général de la Loire. Préfet de la Creuse en 1967, il s'est vu confier, en janvier 1968, les fonctions de chef du service des affaires politiques au ministère de l'intérieur. Il est nommé préfet de la Savoie en 1973, et directeur de la D.S.T. en 1974, avant de devenir préfet de l'Aisne le 1er octobre 1975.]

#### CHAMPAGNE-ARDENNE : M. Jacques Delaunay.

M. Jacques Delaunay, préfet de la région de Basse-Normandie est nommé préfet de la région Champagne-Ardenne à Châlons-sur-Marne en remplacement de M. Turon placé en position hors cadre.

[Né en 1921 à Ezy-sur-Eure (Eure), M. Delaunay est licencié ès lettres. En 1944, il est membre du comité départemental de libération du Vaucluse. En 1948, il est successivement attaché au cabinet de M. Bidault, ministre des affaires étrangères, puis au cabinet de M. Lecourt, ministre de la justice. Après avoir été chargé de mission au cabinet du secrétaire d'Etat à la marine en 1949, il devient l'année suivante sous-préfet de Calvi. Il est ensuite secrétaire général à Belfort (1951), puis à Sétif (1957). Il est nommé chef de cabinet de M. Dorey, secrétaire d'Etat à l'agriculture, en 1958 il est détaché à la disposition du ministre de l'Algérie (M. Lacoste), et la même année il devient directeur de cabinet du préfet de la Saoura, avant de devenir secrétaire général. En 1963, il est nommé secrétaire général de la Moselle. Préfet de la Guyane en 1971, il devient en 1974 préfet de la région Corse et l'année suivante préfet du Gard. En septembre 1976, il devient préfet du Calvados, préfet de la région Basse-Normandie.]

#### BASSE-NORMANDIE : M. Paul Feuilloley.

M. Paul Feuilloley, préfet du Var, est nommé préfet de la région de Basse-Normandie à Caen en remplacement de M. Delaunay.

[Né le 1er mai 1916, M. Paul Feuilloley a d'abord été instituteur. Docteur en droit et en sciences politiques, il est inscrit, en décembre 1943, sur la liste d'aptitude aux fonctions de chef de cabinet de préfet et exerce ces fonctions auprès du préfet de la Vienne. Nommé sous-préfet en 1946, il est successivement nommé à Castellane (Basses-Alpes), Mortagne (Vosges), Les Andelys (Eure), Saint-Gaudens (Haute-Garonne). En octobre 1961, il est secrétaire général de la préfecture d'Alger et il est détaché, en juillet 1962, en qualité de consul de France à Bône. En février 1963, il reprend sa carrière de sous-préfet, d'abord à Palaiseau, ensuite à Mayenne, enfin au Raincy, où il avait été nommé en avril 1968. Nommé préfet du Lot-et-Garonne en 1973. Il devient préfet du Var en 1975.]

#### Autres nominations

● M. Michel Guillaume, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé conseiller d'Etat, en remplacement de M. Olivier Guichard ;

● M. Claude Boitel, préfet hors cadre, est nommé conseiller d'Etat en service extraordinaire, en remplacement de M. Denis Forestier ;

● M. Christian Lherm, conseiller-maître à la Cour des comptes, est nommé membre du conseil d'administration de la compagnie Air France.

[Né en 1918, M. Christian Lherm, après des études de droit, devient rédacteur (1940) puis chef de bureau (1945) au ministère du ravitaillement. Expert économique d'Etat en 1954 il devient directeur au cabinet du ministre des anciens combattants. En 1955 il est sous-directeur des relations économiques extérieures, puis secrétaire général de la commission des exportations, chef du service à la direction des relations économiques extérieures, commissaire général adjoint aux prix, chef du service de l'expansion économique à l'étranger, inspecteur général des postes de l'expansion économique à l'étranger, conseiller-maître à la Cour des comptes, membre de la cour de discipline budgétaire.]

### ● Seize départements

#### AISNE : M. Husson.

M. Hubert Husson, directeur du cabinet de M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture, est nommé préfet de l'Aisne en remplacement de M. Jacques Charron.

[Né le 25 septembre 1932 à Gouraincourt - Longwy (Meurthe-et-Moselle), ancien élève de l'ENA, M. Husson a été sous-préfet d'Ussel, puis, en 1965, directeur du cabinet du préfet du Rhône, conseiller technique au cabinet de M. Guichard, ministre de l'éducation nationale (1972), sous-préfet de Saint-Nazaire, préfet de l'Aude (1975) et directeur du cabinet du ministre de l'agriculture, M. Méhaignerie, depuis le 25 avril 1977.]

#### HAUTES-ALPES : M. Blanc.

M. Hubert Blanc chef du service d'information et de diffusion, est nommé préfet des Hautes-Alpes en remplacement de M. Raymond Heim.

[Né le 5 octobre 1935 à Saint-Julien-Molin-Molette (Loire), M. Blanc a été, en poste dans trois préfectures, puis, en 1968, conseiller technique au cabinet du secrétaire d'Etat à l'information (M. Le Theule). En 1969, il devient chef de cabinet de M. Frey, ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, puis conseiller technique, toujours au cabinet de M. Frey, devenu ministre d'Etat chargé des réformes administratives. En 1972, il devient chargé de mission auprès du commissaire au tourisme et en 1973 directeur du cabinet de M. Aimé Paquet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'aménagement du territoire, conseiller technique au cabinet de M. Guichard, ministre d'Etat, ministre de l'aménagement du territoire, en 1974. Il devient, en mai de la même année, directeur du cabinet de M. Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat. Depuis mai 1976, M. Hubert Blanc était chef du service d'information et de diffusion (service du premier ministre).]

#### CHARENTE-MARITIME : M. Theys.

M. Maurice Theys, préfet du Lot, est nommé préfet de Charente-Maritime en remplacement de M. Oury, nommé préfet hors cadre.

[Né le 26 décembre 1924 à Wattrelos, M. Theys, ancien élève de l'ENA, a été chargé de mission au cabinet de M. Jean Chamant, ministre des transports de novembre 1967 à juin 1969, dans les gouvernements successifs de MM. Pompidou et Couve de Murville, et conseiller technique au cabinet de M. Jean Bailly, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances (juin 1969-avril 1972) dans le gouvernement de M. Chaban-Delmas. Il avait été nommé secrétaire général de la Côte-d'Or en mars 1972 et préfet du Lot en septembre 1975.]

#### FINISTÈRE : M. Gevrey.

M. Henri Gevrey, préfet du Vaucluse, est nommé préfet du Finistère, en remplacement de M. Bourgin, nommé hors cadre.

[Né le 3 novembre 1921 à Dijon, M. Gevrey, diplômé d'études supérieures de droit public, est entré en 1942 dans la carrière préfectorale. Combattant volontaire de la Résistance, M. Gevrey est sous-préfet de Montmorillon en 1948, de Saint-Julien-en-Genevois en 1954, secrétaire général des Pyrénées-Orientales en 1959, sous-préfet de La Flèche en 1961, puis chargé de mission auprès du préfet-IGAME de Toulouse, directeur de cabinet du préfet de cette région Midi-Pyrénées et secrétaire général de Saône-et-Loire. Il est devenu préfet des Hautes-Alpes en 1972 et préfet du Vaucluse en 1975.]

#### GERS : M. Coussirou.

M. Jean Coussirou, préfet de Mayotte, est nommé préfet du Gers, en remplacement de M. Jean Pensa.

[Né le 22 janvier 1930 à Larche (Corrèze), ancien élève de l'Ecole nationale de la FOM, M. Coussirou a occupé divers postes dans l'administration, chargé des relations avec les pays de la communauté africaine et malgache, puis dans celle de la coopération, ensuite dans plusieurs ambassades africaines (Niger, Gabon). Affecté au ministère de l'intérieur en 1967, il est sous-préfet, secrétaire général adjoint du Rhône (1970), à Fougères (1971), chef de la mission du préfet de la région Limousin, préfet de la Haute-Vienne (1974) et, depuis 1977, représentant du gouvernement à Mayotte.]

#### INDRE-ET-LOIRE : M. Leroy.

M. Christian Leroy, préfet de la Nièvre, est nommé préfet d'Indre-et-Loire, en remplacement de M. Roland Faugère.

[M. Christian Leroy est né le 31 janvier 1921 à Lambezellec (Finistère). Administrateur civil, il est, en 1961, chargé de mission pour les affaires économiques auprès du préfet du Pas-de-Calais, puis en 1963 à la disposition du préfet de la Sarthe, et en 1964 auprès du préfet de région des Pays de la Loire. En 1971, il est nommé chef de mission auprès du préfet de la région des Pays de la Loire. Il était préfet de la Nièvre depuis mars 1974.]

#### LOT : M. Brechignac.

M. Paul Brechignac, chef de mission régionale pour les Pays de la Loire, est nommé préfet du Lot, en remplacement de M. Maurice Theys.

[Né le 30 juin 1931 à Thizy (Rhône), M. Paul Brechignac, ancien administrateur de la France d'outre-mer, a été en poste au Togo (1955) et au Cameroun (1957). Il est ensuite conseiller technique au cabinet de M. Peyrefitte de 1965 à 1968, successivement à la recherche scientifique, puis à l'éducation nationale. Secrétaire général du Var en 1968, il devient, en 1970, directeur du cabinet du préfet de la région des Pays de la Loire, puis, à partir de 1974, chef de mission auprès de ce préfet.]

#### MARTINIQUE : M. Heim.

M. Raymond Heim, préfet des Hautes-Alpes, est nommé préfet de la Martinique, en remplacement de M. Paul Noirot-Cosson.

[Né le 15 février 1920 à Tarbes, M. Raymond Heim, ancien lieutenant des Forces françaises combattantes, ancien déporté, a commencé sa carrière dans la police et les renseignements généraux.

Promu commissaire principal, il entre, en novembre 1958, au cabinet du secrétaire d'Etat à la fonction publique, M. Marcellin. Il devient, peu après, chef de la section presse des R.G. Sa carrière se poursuit en Algérie comme chef des renseignements généraux d'Oran (1960-1961), puis comme sous-directeur adjoint des services administratifs de la sûreté nationale. En 1962, il était chef adjoint du cabinet du directeur de la sûreté nationale. En 1964, il est nommé, au tour extérieur, administrateur civil et devient chef du cabinet du directeur de la sûreté nationale.

Sous-préfet, il continue de diriger le cabinet de M. Grimaud lorsque celui-ci devient préfet de police. En 1968, il revient comme conseiller technique au cabinet de M. Marcellin, nommé à l'intérieur. En 1970, il est affecté à la sous-préfecture de Bayonne et en 1973 à celle du Raincy. En 1975 il avait été nommé préfet des Hautes-Alpes.]

#### MAYOTTE : M. Rigotard.

M. Jean Rigotard, directeur du cabinet de M. Stirn, alors secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, est nommé préfet de Mayotte, en remplacement de M. Jean Coussirou.

[Né le 18 septembre 1925 à Paris, M. Jean Rigotard a consacré l'essentiel de sa carrière à l'outre-mer, Chargé de mission en 1955 au commissariat général du Plan, il a ensuite occupé notamment les fonctions d'administrateur du bureau central d'études pour les équipements d'outre-mer, de chef du service des départements d'outre-mer au commissariat au Plan, de secrétaire général de la commission centrale des DOM et du comité central des TOM chargés de la préparation des VIe et VIIe Plan. En 1967, il est nommé conseiller du commissariat général au Plan. En 1974, il entre au cabinet de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat au DOM-TOM. Il y restera jusqu'en avril 1978, date à laquelle M. Stirn est chargé d'un autre département ministériel. Conseiller technique, puis chargé de mission, il prend une part active à l'élaboration du plan de développement de la Guyane. Depuis 1977, il assurait les fonctions de directeur de cabinet.]

#### NIÈVRE : M. Bereaux.

M. Jean Bereaux, secrétaire général de l'Hérault, est nommé préfet de la Nièvre, en remplacement de M. Christian Leroy.

[Né le 5 avril 1927 à Haubourdin (Nord), M. Jean Bereaux est ancien élève de l'ENA. Après avoir occupé diverses fonctions territoriales, il a été sous-préfet de Dax (1968) et de Forbach (1971). Il était secrétaire général de l'Hérault depuis septembre 1974.]

#### PYRÉNÉES-ATLANTIQUES : M. Noirot-Cosson.

M. Paul Noirot-Cosson, préfet de la Martinique, est nommé préfet des Pyrénées-Atlantiques, en remplacement de M. Monfrais, nommé hors cadre.

[Né le 22 juin 1924 à Paris, diplômé d'études supérieures d'économie politique et de sciences économiques, M. Paul Noirot-Cosson est, en 1952, chef de cabinet du préfet de l'Hérault. En 1956, il est nommé sous-préfet d'Ancenis (Loire-Atlantique), avant de passer deux ans, de 1957 à 1959, en Algérie, détaché à la disposition du ministre. A son retour, en 1959, il est sous-préfet d'Avallon (Yonne), puis secrétaire général de la Vendée et, en 1964, de la Charente. De 1967 à 1969, il sera conseiller technique aux cabinets de MM. Christian Fouchet et Raymond Marcellin, successivement ministres de l'intérieur, avant d'être nommé, en 1969, secrétaire général de la Somme. Préfet délégué pour la police dans le Rhône, en 1974, il était préfet de la Martinique depuis octobre 1975.]

#### SEINE-ET-MARNE : M. Faugère.

M. Roland Faugère, préfet d'Indre-et-Loire, est nommé préfet de Seine-et-Marne, en remplacement de M. Jacques Solier.

[M. Roland Faugère, né en 1925, après avoir occupé diverses fonctions territoriales, devient, en 1953, chargé de mission au cabinet de M. Martinaud-Déplat, ministre de l'intérieur. La même année, il est nommé sous-préfet de Saint-Claude. En 1954, il entre comme chef adjoint au cabinet de M. Bertholn, ministre de l'éducation nationale. A la fin de la même année, il devient chef de cabinet du préfet de police. En 1967, il est conseiller technique au cabinet de M. Frey, ministre de l'intérieur, fonction qu'il conserve aux côtés de M. Fouchet avant d'être nommé, en septembre 1967, sous-préfet de Toulon. En 1970, il devient préfet de Vendée ; en 1972, du Morbihan, et, en 1975, préfet d'Indre-et-Loire.]

#### VAR : M. Manière.

M. Pierre Manière, préfet de l'Yonne, est nommé préfet du Var, en remplacement de M. Paul Feuilloley.

[Né le 10 septembre 1922 à Savigny-lès-Beaune (Côte-d'Or), M. Pierre Manière est licencié en droit, diplômé d'études supérieures de droit public et d'économie politique. Ancien élève de l'Institut d'études politiques, il est spécialisé dans l'étude des problèmes administratifs de l'Afrique et de l'Asie modernes, de la législation nord-africaine et du droit musulman.

M. Manière fut, en 1948, chargé de mission au gouvernement général de l'Algérie. Après avoir occupé diverses fonctions territoriales, il devient, de 1973 à 1974, directeur de cabinet de M. Michel Poniatowski, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale. En juin 1974, il est nommé préfet de l'Yonne.]

#### VAUCLUSE : M. Jean-Pierre Pensa.

M. Jean-Pierre Pensa, préfet du Gers, est nommé préfet du Vaucluse, en remplacement de M. Henry Gevrey.

[Né le 10 janvier 1923 à Bastia, licencié en droit et ès lettres, M. Pensa, fut d'abord attaché parlementaire du ministre de la population, M. R. Prigent, puis du secrétaire d'Etat à l'information, M. Abelin, et membre des cabinets de M. Coudé du Foresto (secrétaire d'Etat au ravitaillement), de M. Queuille, président du conseil, de M. Robert Schuman, ministre des affaires étrangères (1950), puis de la justice. De 1966 à 1973, il est l'un des collaborateurs de M. Bettencourt dans ses divers postes ministériels. Il est nommé préfet du Gers en 1974.]

#### VOSGES : M. Prioux.

M. Gérard Prioux, directeur du cabinet de M. Haby au ministère de l'éducation, est nommé préfet des Vosges, en remplacement de M. Robert Lamy, nommé hors-cadre.

[Né en 1922 dans la Vienne, ancien élève de l'ENA, M. Prioux, après avoir occupé plusieurs postes territoriaux, devient conseiller technique, puis chef de cabinet de M. Frey, ministre de l'intérieur, en 1961, et membre du Conseil national de l'U.N.R. : il est élu, en 1962, député U.N.R. de la dix-huitième circonscription de Seine-et-Oise (Mantes). Il est battu, en 1967, par le candidat communiste dans la septième circonscription des Yvelines. En 1968, M. Prioux est nommé secrétaire général des Alpes-Maritimes. En 1971, il devient préfet des Hautes-Pyrénées et, en mars 1975, préfet des Deux-Sèvres. Il était devenu directeur du cabinet de M. Haby, ministre de l'éducation, en mai 1977.]

#### YONNE : M. Desgranges.

M. Jean Desgranges, sous-préfet de Dunkerque, est nommé préfet de l'Yonne, en remplacement de M. Pierre Manière.

[Né le 3 février 1928 à Rive-de-Gier (Loire), M. Jean Desgranges, ancien élève de l'ENA, après avoir été enseignant et inspecteur des impôts, a occupé plusieurs postes avant d'être sous-préfet de Cambrai (1971), puis de Dunkerque (1975).]

#### PROTESTATIONS CONTRE LE DÉPART DU PRÉFET DES VOSGES

L'annonce de la mise en position hors cadre du préfet des Vosges, M. Robert Lamy, a provoqué une certaine surprise dans ce département. Ainsi M. Philippe Seguin, député R.P.R. de la première circonscription (Epinal), a adressé à M. Lamy une lettre dans laquelle il écrit notamment :

« *Je tiens d'autant plus à témoigner de votre dévouement, de vos compétences, de votre objectivité et de votre sens de l'Etat, que certains ne manqueront pas d'insinuer que votre départ aurait pu être suggéré par un candidat battu aux dernières élections législatives, membre du gouvernement, qui estimerait n'avoir pas bénéficié d'une « aide » suffisante de votre part.* »

M. Seguin fait ainsi allusion à M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, candidat malheureux dans la deuxième circonscription, où le socialiste a été élu.

M. Fréchin, vice-président du conseil régional de Lorraine a regretté que « *l'intervention d'une poignée de politiciens ait prévalu à Paris sur l'intérêt économique des Vosges* ».

Le Monde

# société

## JUSTICE

### L'AFFAIRE SAINT-AUBIN DEVANT LE TRIBUNAL DE DIJON

## Un bizarre accident de la route sur fond de barbouzes et d'O.A.S.

**Dijon. — Un fonds d'actions et de contre-actions terroristes d'où émergent barbouzes et chefs barbouzes, commandos O.A.S. et terroristes à la dérive... Une brassée de mystère à laquelle concourent falsifications de documents et faux en écriture. Telle se présente l'affaire Saint-Aubin (« le Monde du 13 juin 1973).**

**Après quatorze ans de procédure, beaucoup de procès et de non-lieux, le tribunal de grande instance de Dijon l'a examinée à nouveau mercredi 26 avril. « Procès fabriqué » ? Comme le dira le bâtonnier Philippe Covillard, avocat du Trésor. « Enquête de luxe » ? Voilà, en tout cas, une affaire bizarre et énigmatique. L'une de ces affaires troubles dont on pressent trop l'intérêt que l'on peut avoir à l'étouffer.**

Avec ses quatorze ans d'âge, ses non-lieux successifs, ses multiples pérégrinations entre Draguignan, Aix-en-Provence et Dijon, il flotte sur cette affaire Saint-Aubin comme un parfum de « à quoi bon ! ». Comme l'a dit Mᵉ Charles Libman, avocat de M. et Mme Saint-Aubin, c'est une histoire tissée *« d'erreurs, d'irrégularités, d'obstructions et d'échecs »*.

Il s'agit, à l'origine, d'un simple fait divers. Jean-Claude Saint-Aubin, vingt-deux ans, et Dominique Kaydasch, dix-neuf ans, le 5 juillet 1964, vers 7 heures, trouvent la mort sur la route qui mène de Puget-sur-Argens à Fréjus. Leur voiture, une Volvo noire à toit blanc, s'enroule autour d'un platane. Constat, procès-verbal des gendarmes, arrivée d'une ambulance. Routine, que tout cela ! Le dossier est classé.

C'est alors, pourtant, que débute la contre-enquête de M. et Mme Saint-Aubin (et avec elle l'affaire). Une enquête qui, du fait de la mauvaise volonté de l'autorité judiciaire, va prendre des allures de défi. Un témoin, M. Mohamed Moualkia, que n'avait pas su ou voulu trouver la gendarmerie, est ainsi découvert. Que raconte M. Moualkia ? Que le 5 juillet 1964, vers 7 heures, alors qu'il se rendait à son travail, il a vu une camionnette militaire bâchée, stationnée au sortir d'un chemin creux, démarrer brusquement pour barrer la route à la Volvo. On sait quelle sera la conséquence de cette « manœuvre » : la voiture ira finir sa course contre un platane. La camionnette militaire, elle, s'enfuira alors, comme si de rien n'était, suivie d'une mystérieuse 204 noire *« qui avait quelque chose à l'arrière, près du numéro, qui ressemblait à une flamme, blanche et rouge »*. Quelque chose qui pourrait faire songer au « bleu-blanc-rouge » des plaques minéralogiques des véhicules militaires.

Unique témoin d'un « accident » qui n'en avait jusqu'à présent pas, M. Moualkia est-il gênant ? Sans doute. Car, de ce moment, l'affaire Saint-Aubin s'engage dans l'un de ces univers où tout se dérobe. Un univers où les faux en écriture et les falsifications de documents sont la règle.

La gendarmerie assure ainsi que le témoignage de M. Moualkia n'est pas crédible, puisque le témoin aurait commencé sa journée à 5 heures alors que l'accident a eu lieu deux heures plus tard. Leur pièce à conviction ? Le registre des heures de présence de l'entreprise Sabac où il travaille. Mais — est-ce pur hasard ? — *« le chiffre 5 indiquant l'heure d'entrée est surchargé,* note le rapport d'un huissier, *ainsi que le chiffre 7 indiquant le nombre des heures travaillées »*.

Dans la foulée, M. et Mme Saint-Aubin découvrent que le constat de l'accident relève plus de la fantaisie que de la haute précision. La distance entre un dos d'âne — cause de l'accident selon la gendarmerie — et le platane, de 193 mètres sur le terrain, passe à 80 mètres sur le papier. Dans le même esprit, le registre des entrées et des sorties en date du 5 juillet 1964 du camp militaire de Puget-sur-Argens a disparu des archives... Curieusement. Qu'importe au reste cet écheveau de mensonges et de vérités mal déguisées ! Les autorités judiciaires de l'époque refuseront systématiquement d'ouvrir la moindre enquête. L'affaire Saint Aubin, à ce point, est bien près de s'enliser. Les non-lieux se succèdent.

Pourtant, le 16 juillet 1971, un fait nouveau intervient. M. et Mme Saint-Aubin reçoivent une note de 4 500 francs suisse de M. Auguste Prélaz, garagiste près de Genève, pour frais de gardiennage d'une voiture Volvo. Une broutille pour qui ne connaît le procès-verbal de destruction de ladite voiture : *« L'an 1965 et le 29 juin, à 9 heures, nous soussignés Rigaud Georges, Faissat Georges, responsable brigadier-chef et agent de constatation des douanes à Saint-Raphaël, certifions que la voiture automobile de marque Volvo type T 122 94 UUB, immatriculée en Suisse, 105 546, année 60, a été détruite par le feu et saisie en notre urésence. »* Curieuse revenante... D'autant que cette voiture, peut-être victime, après tout, d'une mauvaise manœuvre d'un véhicule militaire, a également pu être l'objet d'une méprise.

Méprise politique ? 1964 voit les derniers soubresauts d'une lutte entre barbouzes et éléments de l'O.A.S. Précisément, M. Jean M..., O.A.S. convaincu, possède à cette époque une Volvo bicolore immatriculée en Suisse, canton de Genève. Précisément, ce 5 juillet 1964, sur la route de Fréjus, M. M..., au volant de sa Volvo...

Le 17 mai prochain, le tribunal de grande instance de Dijon, présidé par M. Louis Aymé, dira simplement si les 4 500 francs suisses doivent être réglés à M. Prélaz par l'Etat, contre lequel les époux Saint-Aubin se sont retournés.

LAURENT GREILSAMER.

● *Attaque à main armée : deux morts.* — Un individu armé d'un fusil de chasse a fait irruption, mardi 25 avril à 22 h. 15, au café de l'Espérance, à Noyen-sur-Seine (Seine-et-Marne), et a réclamé le contenu du tiroir-caisse ainsi que les portefeuilles des clients. Puis il a immédiatement tiré sur le propriétaire, M. André Beauland, qui a été tué sur le coup. Alors qu'il prenait la fuite, il a de nouveau fait feu sur un client, M. René Nermon, qui a été mortellement blessé. Le meurtrier, M. Jean Simon, qui a récemment fait un séjour dans un hôpital psychiatrique, a été appréhendé.

● *Deux fillettes* âgées respectivement de cinq et trois ans, Claire et Céline Bos, ont péri brûlées vives dans l'incendie de la maison de leurs parents au hameau de Cézerat, près de Peyrelevade (Corrèze). Mme Bos avait fait sortir ses quatre enfants de la maison en flammes, et, pendant qu'elle courait chez des voisins appeler les pompiers, les deux fillettes ont regagné leur chambre. L'incendie aurait été provoqué par un court-circuit.



## Procès en appel d'un restaurateur meurtrier d'un garçon de vingt ans

Condamné à un an de prison avec sursis et 50 000 francs de dommages et intérêts par le tribunal correctionnel de Dieppe, le [illegible] janvier dernier, pour le meurtre d'un jeune homme âgé de vingt ans, Jean-Jacques Pinot, le [illegible] décembre 1976, un restaurateur [illegible] La Feuillie (Seine-Maritime) [illegible] Michel Godard, a comparu, mercredi 26 avril devant la cour d'appel de Rouen (*le Monde* du [illegible] janvier et 2 février).

[illegible] Godard avait toujours déclaré qu'il n'avait voulu que *« faire peur à ses agresseurs »*. Son avocat, Mᵉ Henri-René Garaud, a, au contraire, affirmé que son client avait agi sciemment, parce qu'il s'estimait menacé. Mᵉ Garaud a demandé à la cour de se déclarer incompétente et de renvoyer *« devant des jurés populaires, aux mains calleuses »* cette affaire évoquée vingt-quatre heures après le procès de la légitime défense de Troyes.

Mᵉ Joël Cisterne qui soutenait les intérêts de la famille de Jean-Jacques Pinot s'est, quant à lui, interrogé pour savoir si les *« magistrats peuvent accepter que l'on se comporte comme au Far-West et que l'on remette en vigueur la loi du talion en permettant à chaque cafetier d'avoir au-dessus de son bar un fusil de chasse »*. Mais il a surtout regretté, que *« certains fassent de Godard un instrument au service de leur cause »*. Arrêt le 10 mai. — *(Corresp.)*

## Faits et jugements

### « Bifo » et les lenteurs de la justice.

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris doit statuer sur la demande d'extradition formulée par le gouvernement italien et visant M. Francesco Berardi — dit « Bifo » — ancien animateur de « Radio-Alice », l'une des stations liées au mouvement étudiant du printemps 1977. En application d'un mandat d'arrêt international, M. Berardi avait été arrêté à Paris le 7 juillet 1977 puis remis en liberté le 11 (*le Monde* du 13 juillet 1977). La justice italienne l'a inculpé d'infraction à la loi sur la presse, d'incitation à commettre des crimes et d'association de malfaiteurs.

Arrêté à son retour en Italie, « Bifo » a été ensuite remis en liberté. Mais le dossier d'extradition subsiste : constatant, mercredi 26 avril, l'absence du prévenu — et dans l'éventualité d'un retrait de la demande d'extradition — la chambre d'accusation a renvoyé l'audience au 21 juin.

### Vers une réouverture du Palais de la Méditerranée ?

Les représentants des trois cents salariés du Palais de la Méditerranée, casino niçois qui a déposé son bilan le 12 avril (*le Monde* du 14 avril), ont laissé entendre, mercredi 26 avril, qu'une solution permettant la réouverture du Palais pourrait intervenir. *« Sans être trop optimistes,* ont-ils indiqué au cours d'une assemblée générale, *on peut évoquer le redémarrage du casino et l'embauche du personnel actuellement licencié dans un avenir plus ou moins rapproché. »*

D'autre part, des rumeurs contradictoires circulent au sujet de la poursuite de l'enquête de la brigade des courses et des jeux dans les casinos niçois. Les syndicats ne cachent pas leur irritation devant *« la confusion qui risque de se créer dans l'opinion entre la lutte que conduisent les trois cents salariés pour reconquérir leurs emplois et le fait divers scandaleux qui agite le monde des casinos sur la Côte d'Azur »*.

● *Règlement de comptes à Marseille.* — Un gangster a été tué, un autre blessé, au cours d'une fusillade vendredi matin 21 avril, à Gardanne (Bouches-du-Rhône), près de Marseille. La victime, Serge Cassone, trente ans, sans profession, domicilié à Simiane-Collongue (Bouches-du-Rhône), est, indiquent les services de police, le dixième truand abattu depuis septembre dernier dans la région marseillaise. Son frère, Roland, trente-quatre ans, qui circulait avec lui en automobile lorsqu'on a ouvert le feu sur eux, est bien connu des services de police ; il a été admis dans un état critique à l'hôpital d'Aix-en-Provence.

### DOUZE MESURES D'URGENCE PROPOSÉES PAR LES FEMMES DÉPUTÉS DU GROUPE COMMUNISTE.

Réunies dans un bureau de l'Assemblée nationale, sous la présidence de M. Guy Ducoloné, député des Hauts-de-Seine, les douze femmes du groupe parlementaire communiste ont présenté, le 25 avril, un programme composé de douze *« mesures d'urgence »*, qui sont toutes des propositions pour faire appliquer ou transformer en faveur des femmes la législation actuelle.

Ces propositions concernent l'emploi (création d'emplois, égalité des salaires et amélioration de la formation professionnelle), la maternité (création de mille crèches, réévaluation des allocations familiales, congé de maternité de dix-huit semaines entièrement rémunéré, élargissement de l'information sur la contraception et réaménagement de la loi sur l'interruption volontaire de la grossesse) et les femmes seules (majoration de l'allocation à la mère isolée). Thèmes auxquels s'ajoutent la retraite, demandée à taux plein à partir de cinquante-cinq ans, et les vacances avec une augmentation de l'aide de l'Etat aux colonies de vacances.

Parlant au nom des femmes députés du *« groupe le plus féminin de l'Assemblée »* (douze sur les dix-huit femmes députés sont comunistes), Mme Gisèle Moreau, député du 13ᵉ arrondissement de Paris, a indiqué que le groupe communiste avait l'intention de demander la création d'une commission parlementaire semblable à la commission sur les libertés. Cette commission, ouverte à tous les groupes parlementaires, serait chargée *« d'examiner toutes les questions ayant trait à l'inégalité des femmes dans notre société, afin de promouvoir des lois et dispositions législatives nécessaires pour progresser dans les différents domaines »*.

● *Suicides de détenus.* — Fernand Fortier, quarante-neuf ans, s'est pendu, mardi 25 avril, dans la cellule qu'il occupait à la maison d'arrêt de Poitiers (Vienne). Détenu depuis près d'un an après le meurtre de sa femme, qu'il avait tuée avec une carabine dans la nuit du 30 avril au 1ᵉʳ mai 1977, Fernand Fortier devait comparaître prochainement devant la cour d'assises de la Vienne. Trois jours plus tôt, à Carcassonne, Abdelkader Abada, quarante-huit ans, ancien harki, s'était donné la mort en se pendant, lui aussi, dans sa cellule.

# ÉDUCATION

## Des discussions s'engagent entre le ministère et le S.N.I. sur la formation des enseignants

« Une réunion de travail très complète » : ce sont les mots qu'a *employés M. Guy Georges*, secrétaire général du Syndicat national des instituteurs et professeurs de collèges (S.N.I.-P.E.G.C.) pour qualifier l'audience accordée par M. Christian Beullac à *son organisation*, mercredi 26 avril. Au cours de la rencontre, qui a duré plus de deux heures, le ministre de l'éducation et les dirigeants du syndicat ont « ouvert les dossiers » de l'éducation, qui seront examinés plus en détail avec les directeurs de l'administration « dès vendredi » pour préparer une nouvelle entrevue avec le ministre d'ici à un mois environ.

*« Chacun*, me semble-t-il, *a tenu à aborder les problèmes avec le sérieux que nécessite la situation scolaire du moment »*, a déclaré M. Guy Georges, avant d'ajouter : *« Par rapport à la situation antérieure, cela nous a paru un changement. »*

Voilà pour le climat. Quant au contenu de l'entretien, *« nous avons abordé les questions les plus immédiates*, a précisé le secrétaire général du S.N.I. *En effet, quelles que soient les évolutions de la vie politique, nous avons des élèves, et il y aura une rentrée dans cinq mois.* Et *notre souci est de préparer cette rentrée dans l'intérêt de nos élèves. Nous avons donc discuté de la circulaire de rentrée dans les écoles primaires, et demandé à cet effet un collectif budgétaire (1). Il s'agit de dégager les moyens nécessaires pour permettre l'application de cette circulaire : limitation à vingt-cinq élèves de l'effectif des classes de cours élémentaire première année, amélioration de la décharge d'enseignement des directeurs, abaissement du seuil de fermeture des écoles rurales. La réponse à ces questions doit être donnée avant la fin mai. »*

### Revaloriser la profession

Le remplacement des maîtres absents (le S.N.I. demande pour commencer l'augmentation de 1 % du nombre d'instituteurs remplaçants), le soutien aux élèves de sixième et de cinquième (pour lequel le S.N.I. demande la création de postes supplémentaires) ont été également évoqués. *« Une part importante de l'entretien a été consacrée*, a poursuivi M. Guy Georges, *à la revalorisation de la fonction d'instituteur. Il y a un problème sérieux dans les écoles normales, nous le savons, même si nous ne sommes pas d'accord sur la méthode des luttes qui y sont menées. Des discussions auront lieu dès vendredi avec le directeur des écoles au ministère sur l'enrichissement de la fonction des instituteurs, condition nécessaire à la revalorisation de leur profession. M. Beullac nous a paru attacher beaucoup d'importance à cette situation des maîtres et à nos arguments à ce sujet. Nous avons insisté sur la nécessité de maintenir et d'enrichir la formation continuée des instituteurs et d'en créer une à la même image pour les professeurs d'enseignement général des collèges. »*

Enfin, parmi les autres questions abordées figurent l'activité des sections d'éducation spécialisée (S.E.S.) que le S.N.I. voudrait voir développer pour les enfants en difficulté, le retour des mille deux cents instituteurs du P.E.G.C. coopérants au Maroc, la réunion des conseils d'école que le S.N.I. souhaite pendant les heures de classe *« conformément aux engagements de M. Haby »* et aussi la date du B.E.P.C., dont les épreuves *« ne devraient pas trop empiéter sur le mois de juillet »*.

*« Une organisation syndicale a pour objectif de dialoguer*, a conclu M. Guy Georges. *Nous avons pu discuter. Mais une hirondelle ne fait pas le printemps. »*

(1) N.D.L.R. — Cette circulaire a été publiée au *Bulletin officiel de l'éducation* du 22 décembre 1977.

### DES PROVISEURS DE LYCÉE D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL MÉCONTENTS DE LEUR SORT

*« Nous ne voulons plus être traités comme les parents pauvres de l'éducation nationale »*, a déclaré M. Jean-Claude Palmade, responsable du Groupement national des directeurs affilié au Syndicat national des enseignements techniques et professionnels (S.N.E.T.P.-C.G.T.), le 25 avril, à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne).

Depuis la transformation des C.E.T. (collèges d'enseignement technique) en « lycées d'enseignement profesionnel » (L.E.P.), le 28 décembre 1976, les ex-directeurs de C.E.T. s'intitulent en principe « *proviseurs de L.E.P.* » (1).

Les adhérents du Groupement national constatent que, depuis le changement d'appellation, « *l'importance de la fonction de proviseur de L.E.P. n'est pas reconnue* », puisque l'indice de rémunération est toujours inférieur à celui des directeurs de collège malgré des conditions de travail plus difficiles (présence plus longue des élèves, problèmes de sécurité en atelier, collecte des taxes d'apprentissage, formation continue, etc.).

Le Groupement national des directeurs a demandé une entrevue au nouveau ministre de l'éducation, M. Christian Beullac, pour lui soumettre ses problèmes. Quant au S.N.E.T.P.-C.G.T., il attend toujours d'être reçu après sa demande d'audience du 6 avril.

(1) Il y a actuellement 1 380 L.E.P., dont 980 avec un proviseur attitré.

● *Le Syndicat national des enseignements de second degré* (SNES), réuni le 26 avril en conseil national, appelle les enseignants à « *mener l'action pour obtenir des négociations efficaces* ». Le SNES rencontrera le nouveau ministre de l'éducation le 28 avril. « *Ces actions prendront des formes diversifiées et unitaires décidées au plan des établissements* », déclare le SNES, qui précise que des « *rassemblements interacadémiques* » seront organisés pour débattre du problème des enseignements technologiques.

### REVENDICATIONS DES PERSONNELS DES ÉCOLES BERLITZ

Des personnels des écoles Berlitz de Paris ont manifesté mercredi 26 avril pour appuyer les revendications qu'ils formulent depuis maintenant quatre mois. Ils réclament notamment une réduction du temps de travail de trente-sept heures et demie à trente heures pour les professeurs, une augmentation immédiate de 5 % et le remboursement de tous les trajets effectués pour faire des cours dans les sociétés (suspendus depuis la rentrée 1977, ces remboursements ont été rétablis depuis le 1er avril après plusieurs grèves).

Les quelque deux cent cinquante professeurs des écoles Berlitz de Paris gagnent entre 12,44 F et 18,60 F de l'heure.

A l'appel du Syndicat national des personnels de l'enseignement privé (S.N.P.E.P.-C.G.T.), des enseignants et des membres du personnel administratif des écoles Berlitz de Paris ont tenu le même jour une assemblée générale. Une délégation a été reçue par la direction, mais celle-ci n'a rien accordé de plus. Les grévistes ont décidé de continuer leur mouvement de grèves tournantes.

La direction de l'école s'est refusée à toute déclaration à propos d'un mouvement « *qui concerne trente personnes sur cinq cent cinquante employés* ».



### LA GRÈVE DES ÉCOLES NORMALES

## Les élèves-maîtres ont manifesté à Paris

Un millier d'élèves maîtres des écoles normales d'instituteurs et d'institutrices ont manifesté, mercredi 26 avril, à Paris. Cette manifestation avait été décidée lors d'une « coordination nationale des normaliens en lutte », réunie au Bourget le 25 mars avec l'appui du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.). Les revendications des futurs instituteurs et institutrices portent sur leur formation et sur leur emploi à la sortie de l'école normale.

Pour la première fois depuis qu'il est installé au ministère de l'éducation, M. Christian Beullac a entendu les vagues d'une manifestation battre les rives du 110, rue de Grenelle. Venus d'une vingtaine de villes de province, les élèves maîtres ont défilé de la place Denfert-Rochereau à la rue Las-Cases où ils se sont dispersés sans incident. Une délégation a tenté en vain d'être reçue au ministère.

Depuis plus de deux mois, grèves, occupations, assemblées générales se succèdent dans une quarantaine d'écoles normales (sur les quelque cent quarante). Une nouvelle « coordination nationale » est prévue samedi 29 avril à Limoges. Elle doit être préparée par une journée de grève dans les écoles normales ce jeudi 27 avril.

Les normaliens mettent en cause leur recrutement, leur formation et leur emploi à la sortie de l'école normale. Il ne devrait plus y avoir, selon eux, de concours séparé *entre garçons* et filles. Ils jugent leur formation insuffisante et inadaptée et réclament la transformation du certificat de fin d'études normales en attestation de deux années de formation. Ils demandent l'abrogation des textes qui autorisent leur licenciement en cas de double échec au certificat d'aptitude pédagogique (C.A.P.). Ils exigent la suppression de l'engagement *décennal* qui les contraint à rembourser leurs études s'ils quittent l'éducation où s'ils en sont renvoyés avant dix années. Une de leurs principales revendications, enfin, touche à l'emploi : ils veulent être nommés *à des postes fixes et non de* remplaçants, être affectés à des tâches d'enseignement et non d'éducation spécialisée.

Une autre manifestation a eu lieu le 26 avril à Aix-en-Provence, où un jeune normalien, M. Eric Cartier, était jugé en *correctionnelle*. Il était poursuivi pour rébellion et outrages à agents lors d'une manifestation, le 30 mars, au cours de laquelle trois autres élèves maîtres avaient *été* blessés (*le Monde* du 1er avril). Il a été condamné à 500 F d'amende (sans inscription au casier judiciaire, donc sans perdre son droit à enseigner) et relaxé de l'inculpation de rébellion.

# SCIENCES

### POUR UN MONTANT DE 1 016 MILLIONS DE FRANCS

## Le financement de cinq fusées Ariane a été voté par l'Agence spatiale européenne

Le conseil de l'Agence spatiale européenne (ESA) a voté, mercredi 26 avril, le financement de *cinq exemplaires du lanceur* Ariane. Ce vote confirme celui de la réunion précédente (*le Monde* daté 9-10 avril) qui ne prévoyait qu'un financement intérimaire. Trois des lanceurs sont destinés à des programmes européens : le satellite scientifique Exosat (lancement au premier trimestre de 1981), le satellite de communications maritimes Marots-B (troisième *trimestre de 1981) et le* satellite E.C.S.-1 (quatrième trimestre de 1981), destiné aux communications téléphoniques et à l'échange de programmes de télévision entre les pays d'Europe. Un quatrième lanceur sera affecté au satellite français d'observation de la Terre, SPOT, dont le lancement est envisagé pour novembre 1983. Le cinquième lanceur est en réserve.

*Le financement* est calculé sur la base de 32.612 millions d'unités de compte (*182 millions de francs*) par lanceur. Une réserve de 10 % est prévue pour couvrir les aléas de construction ; il y a aussi un quatrième étage pour le lanceur destiné à Exosat. Globalement les Etats membres s'engagent sur un *total de 1 016 millions de francs.* La clef de répartition est d'une grande complexité, sauf pour le lanceur de SPOT, entièrement financé par la France. En gros, l'essentiel du financement d'un lanceur est pris en charge par le *programme auquel il est destiné* ; l'excédent — le total pour le lanceur de réserve — est réparti entre les Etats membres sur la base de leurs contribution industrielle.

Comme pour les quatre exemplaires déjà en chantier, le Centre national d'études spatiales sera maître d'œuvre ; la SNIAS construira les premiers et troisièmes étages et assurera l'intégration du lanceur dans sa configuration finale. Le second étage est construit par la firme allemande Erno.

La décision prise mercredi n'est pas exclusive de la construction d'autres lanceurs en sus de ceux *qui sont financés. Si le satellite* lourd H-SAT est finalement décidé au terme de l'étude de six mois, entreprise en février, un sixième lanceur sera nécessaire. Ariane est aussi en compétition avec la navette spatiale américaine pour le *lancement des trois* derniers satellites Intelsat-5, à partir de la fin de 1980. Le choix du lanceur devrait intervenir dans *les derniers mois de 1978.*

M. A.

### 21 MILLIARDS DE FRANCS POUR LA NASA EN 1979

La NASA a lancé mercredi 26 avril un satellite H.C.M.M., qui doit mesurer les variations de température de la surface terrestre *et de l'atmosphère ; l'orbite* choisie permet au satellite de connaître les températures d'un même point successivement de jour et de nuit.

Le nom du satellite, sigle de *Heat Capacity Mapping Mission (carte des capacités calorifiques)* indique son objet principal : déterminer comment la chaleur est stockée, puis relâchée, à la surface du globe. Cela peut permettre de différencier les diverses roches, de prévoir la quantité d'eau libérée lors de la fonte des neiges. D'autre part, ce stockage de chaleur a d'importantes implications sur la prévision météorologique.

Mardi 25 avril, la chambre des représentants avait adopté le budget de la NASA pour l'année sciences de l'espace disposeront 1979 — l'année fiscale américaine commence le 1er octobre. Le bud*get global est de 4,4 milliards de* dollars (21 milliards de francs). Sur ce total, 1,8 milliard de dollars sont destinés à la construction et aux premiers lancements de la navette spatiale. Les sciences de l'espace disposeront de 500 millions de dollars.

### M. GEORGES BESSE EST NOMMÉ P.-D.G. DE LA COGEMA

Le conseil d'administration de la Compagnie générale des matières nucléaires (COGEMA), filiale à 100 % du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) chargée des activités du cycle du combustible nucléaire, a nommé, lundi 24 avril, M. Georges Besse président-direc*teur général. Il occupait depuis* 1976 le poste de directeur général, le président de la société étant M. André Giraud, démissionnaire après sa nomination comme ministre de l'industrie.

[Né le 25 décembre 1927 à Clermont-Ferrand, M. Georges Besse est ancien élève de l'Ecole polytechnique et ingénieur des mines. De 1955 à 1958, il est chef du bureau d'études industrielles au C.E.A. et est, de 1958 à 1967, directeur général de la société de construction d'usines de séparation isotopique (USSI). De 1964 à 1970, il est directeur général du groupement atomique Alsacienne-Atlantique (G.A.A.A.). Entre 1969 et 1974, il est notamment directeur général adjoint de la Compagnie industrielle des télécommunications C.I.T.-Alcatel, président de la Générale de service informatique et de la Compagnie générale d'automatisme. Depuis 1973, M. Besse est président du directoire de l'usine européenne d'enrichissement de l'uranium EURODIF. A sa création, en 1976, il est nommé directeur général de la COGEMA.]

# culture

LE JOUR DU THÉATRE

**Brecht dans la cité.**

*Deux hommes seuls sur un grand plateau. Le Théâtre du VIIIe, centre dramatique de Lyon, présente à partir du 27 avril, dans la grande salle de la Cité internationale les* Dialogues d'exilés, *de Brecht, dans la mise en scène d'Alain Halle-Halle... Deux hommes se rencontrent, dans un café, un buffet de gare, et parlent du présent, de l'avenir. Dialogue de l'espoir et du scepticisme.*

**Espace bordelais.**

*L'Espace - Théâtre est une petite salle située 16, rue Constantin, à Bordeaux. Ses dimensions* « réduisent la perspective et le recul, mais favorisent un rapport intime entre spectateurs et acteurs ». *J.-F. Fraysse y présente jusqu'au 12 mai, à 21 heures,* le Fou et la Nonne, *de Witkiewicz, une histoire folle, violente et morbide.*

*Mais l'Espace-Théâtre pense également au jeune public et a aménagé des ateliers qui lui sont ouverts tous les mardis. De plus, il a invité — pour les enfants de trois à sept ans — le Concertino-Théâtre, qui présentera pendant le mois de mai* Sarito et l'âne gris.

*Enfin, les jeudis et lundis, à 18 heures, deux comédiens dirigent des stages de formation :* « Le corps, la voix, l'écoute de soi et du partenaire. »

**Pour une culture à part entière.**

*Une rencontre nationale des salariés de l'action culturelle aura lieu à Reims le 2 mai. Les organismes professionnels du spectacle réagissent au récent décret selon lequel les maisons de la culture et les CAC (centres d'action culturelle) seraient désormais placés sous la double tutelle du ministère de la culture et de la communication et du ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs (le* Monde *daté 16-17 avril). Ils sont décidés à lutter pour maintenir et améliorer les conditions de travail, pour que la création artistique et l'action culturelle ne soient pas assimilées à des activités de loisirs.*

*Daniel Girard, directeur du CAC de Cergy-Pontoise et vice-président de l'ATAC (Association technique pour l'action culturelle), a adressé une lettre ouverte au président de la République. Les représentants de la Fédération nationale des syndicats du spectacle ont donné, le 19 avril, une conférence de presse au cours de laquelle ils ont dénoncé la politique des bas salaires, la pénurie qui menace la création, dont l'Etat est responsable, et qui* « est aggravée par la gestion autoritaire des directeurs ». *Le bureau du Syndeac (Syndicat des directeurs des établissements d'action culturelle) s'est réuni le 20 avril. Il craint les conséquences du décret, qui risque de favoriser les activités amateurs, évidemment moins coûteuses que celles des professionnels. Il déplore la faiblesse du budget de la décentralisation et juge les accusations portées par les syndicats des personnels inopportunes.* « Il faut sauvegarder ce qui existe et éviter que les établissements de la décentralisation ne soient bientôt municipalisés », *a déclaré Jean Danet, président du Syndeac.*

## Musique

### « Pelléas et Mélisande » à Strasbourg

*Le miracle du théâtre, c'est qu'une simple colonne en bois laqué de noir suffit à donner l'émotion du marbre. Venue de Hambourg, la production de* Pelléas et Mélisande *présentée actuellement à l'Opéra du Rhin a des allures de cathédrale. Les principaux éléments mobiles sont d'immenses piliers sombres et luisants, écrasants de présence, deux fois plus hauts sans doute que ce qu'on en laisse voir, se perdant dans les cintres. C'est à la fois tout le poids du château et le drame inévitable. Golaud, lui, aussi, est habillé de noir. Mélisande, de chevelure comme de vêtement a la couleur des soleils couchants, ce soleil qui descend dans la mer lorsqu'elle meurt, tandis que Pelléas en habit de verdure restera lié aux scènes du jardin : Mélisande n'aime pas l'hiver qui commence « parce qu'il n'y a plus de feuilles ». Avec sa robe blanche, le petit Yniold vient en contrepoint de Golaud apporter sa part d'innocence, tandis que Arkel, portant la tiare retenu immobile par un habit dont les riches ornements sont autant d'entraves irrémédiables, reste assis sur son trône et parle de la vie comme s'il était mort.*

*Accordée au décor d'Ezio Frigerio, la mise en scène de Gilbert Deflo, assez hiératique, sans surprises et sans équivoques, se veut symbolique elle aussi, mais l'œuvre peut-être n'en demande pas tant : pour l'avoir transfigurée, Maeterlinck n'a pas oublié pour autant cette poésie du quotidien auquel il doit ses phrases les plus caractéristiques et une large part de son inspiration.*

*Debussy, quant à lui, et malgré une volonté plus ou moins avouée d'écrire un « anti-opéra », ne résiste pas toujours à certaines tournures très directement expressives. Exactement comme dans le modern style, le baroque, ici, n'est jamais très loin : c'est la vie qui surgit sous les symboles dans toutes ses irrationalités, dans son exubérance indestructible, avec son charme petit-bourgeois, la gravité de ses enfantillages et ses attendrissements subits. A défaut de cela, il reste une production cohérente mais un peu trop radicale.*

*La direction de Jean-Pierre Jacquillat, au contraire, faisant largement chanter les instruments, aurait pu rétablir l'équilibre, mais c'était souvent au détriment des voix, d'autant plus facilement couvertes que les chanteurs, dans l'ensemble, avaient adopté le style récitatif ; en bien des endroits, il n'y aurait pas eu à rougir d'être plus « lyrique ».*

*Rachel Yakar, dont c'était la première Mélisande, mûrira encore ce rôle, qui ne semble pas lui poser de problèmes ; Jorma Hynninen (Pelléas) n'était pas au mieux de sa forme le soir de la première, mais il a déjà eu l'occasion de faire ses preuves dans cet emploi à la Scala de Milan, et si Alexandre Malta (Golaud) ne laisse pas une impression inoubliable, c'est peut-être que sa conception du personnage, ou celle de Gilbert Deflo, reste un peu trop fruste dans sa brutalité. A leurs côtés, Pierre Thau (Arkel), Naoko Ihara (Geneviève) et Nicole Leport (Yniold) complétaient très heureusement la distribution.*

GÉRARD CONDÉ.

★ Prochaines représentations les 28 et 30 avril et le 2 mai, à Strasbourg.

## Jazz

### Films de musiciens et d'acteurs

Gilles Gautherin et le Studio Action présentent cette année une deuxième session de films de jazz répartis en neuf programmes de courts métrages assemblés et deux longs métrages. Presque tous les films sont des nouveautés par rapport à la première session, et certains même, cachés jusqu'alors dans des archives de collectionneurs, n'ont jamais été projetés en salle. Parmi ces exclusivités, quelques chefs-d'œuvre, comme *After hours*, où l'on assiste à une jam-session, Coleman Hawkins-Roy Eldridge; une séance unique avec Don Redman, le grand orchestre de Jimmie Lunceford pour la seule fois où il fut filmé, ou encore Billie Holiday accompagnée par Lester Young. Au-delà de leur intérêt historique (l'énorme majorité du public n'a jamais vu aucun de ces artistes vivants), ces films sont une contribution intéressante au genre du court-métrage. Beaucoup d'entre eux sont conçus autour d'un scénario de fiction souvent improvisé, comme la musique, où la caméra a parfois un rôle provocateur poussant à la parodie et au burlesque le jeu des acteurs-musiciens.

Les courts métrages réalisés dans les années 30 et 40 sont parfois surréalistes : ainsi, Louis Armstrong apparaît dans une bulle de savon, Cab Calloway et sa troupe se poursuivent dans un train, les frères Mills, qui imitent des instruments avec leur voix, inventent une danseuse dont ils découpent la silhouette dans un journal, ou encore Fats Waller et Bill Robinson, danseurs de claquettes, avec des chaussures géantes, sont attaqués par des gangsters en pleine séance d'enregistrement.

Certains films sont des chroniques réalistes sur la situation des Noirs aux U.S.A. Film désespéré sur Harlem que celui sur le Révérend Blind Gary Davis, peinture vivante du Sud pendant la crise de 1929, le *Saint-Louis blues* de Bessie Smith. Mais les quinze minutes consacrées au pianiste-roi du boogie-woogie, Pete Johnson, semblent illustrer de la manière la plus parfaite cette série où les artistes noirs américains ne sont pas utilisés comme pitres, comme c'est souvent l'habitude sur les plateaux hollywoodiens, mais réellement comme des musiciens, doublés, cela est frappant, d'excellents acteurs : alors qu'une bande de vieux fêtards blancs s'endorment sur un chantier, les ouvriers vont se mettre à jouer en parodiant ce type de scénario « oncle tomiste » où l'on voit, par exemple, aux cuisines d'une grande maison, les bons domestiques nègres swinguer à l'insu de leur maître.

A l'intérêt cinématographique et historique s'ajoute un témoignage sociologique rare : celui d'une société déracinée qui entrevoit avec le cinéma l'instrument le plus extraordinaire pour enregistrer toute la spontanéité et la richesse d'une tradition orale maintenue au travers des années et de l'océan.

PAUL-ÉTIENNE RAZOU.

★ Films de jazz. Un programme différent tous les jours, du 26 avril au 9 mai, à l'Action-La Fayette.

## Notes

### Rock

#### Jonathan Richman

Originaire de Boston (Massachusetts), Jonathan Richman est un chanteur-auteur-compositeur en marge qui joue le rock comme s'il n'avait jamais existé, réinventé les données de base pour créer une musique originale. Avec son groupe, les Modern Lovers, il réalise des disques surprenants, fait toujours le contraire de ce que l'on attend. Parce que sa démarche n'est pas calculée, simplement le reflet d'une inspiration qui ne connaît pas la rigueur, se joue des règles préétablies. Alors, il interprète un vieux folk song chinois, un traditionnel gospel, une comptine de patronage, où il décide de désélectrifier les instruments et enregistre un 33 tours qu'il intitule par dérision « Rock'n roll with the Modern Lovers », des morceaux dans sa salle de bains aussi avec un seul micro. Mais ce ne sont jamais des expériences gratuites car chacune d'elles dévoile une ambiance adéquate, un caractère profondément intimiste. Les compositions sont dépouillées, dépourvues d'effets superflus, presque frêles si elles ne dégageaient cette énergie fruste, palpable. Jonathan Richman chante comme s'il n'arrivait pas au bout des mots, à bout de souffle, la voix cassée, douce et rugueuse à la fois. Il parle et rit et pleure, lance des onomatopées, fait en sorte que personne n'ignore sa sensibilité, sa fragilité aussi. Ses textes sont un mélange de tendresse, de candeur et de cynisme, à chacun le loisir de retrouver dans ces histoires ses rêves ou ses désillusions. Le label Beserkley sur lequel il enregistre et qui n'était pas distribué en France jusqu'ici vient d'être signé par la compagnie Decca.

ALAIN WAIS.

★ Théâtre Mogador, le 27 avril, à 21 heures.

### Théâtre

#### « La Plus Gentille » à l'Atelier

Quand le cirque simple existait encore, il y avait, entre l'écuyère et les trapézistes, entre les autres numéros, afin de faire passer le temps en réaménageant la piste, des dialogues de clowns.

Ils n'avaient rien à dire, les clowns. Mais justement. Ils disaient. Des riens. Ils distribuaient monts et merveilles.

Miller, Beckett, Fellini, en ont fait tout un drame, des clowns. Ils les ont alourdis, « empoétisés ».

Marie-Christine Descouard et Romain Bouteille retrouvent, avec leur comédie « la Plus Gentille », la liberté et la fraîcheur des clowns qui passaient comme ça, au petit bonheur, sans peser.

Ils ont tous les deux une présence très forte, qui envoie promener la rampe. Et puis ils s'entendent bien, c'est un « vrai couple ». Un vrai couple, même de loin, sans rien dire, exprime beaucoup.

On ira regarder, écouter Marie-Christine et Romain pour le plaisir, comme on « boirait des yeux » deux inconnus dans un square, un train. C'est une question de personnes. Un cas à part. Rien qu'un coup de vent qui sent les arbres.

MICHEL COURNOT.

★ Atelier, 21 h.

## Cinéma

### Le nouveau cartoon à Hollywood

Il y a deux ans, Pink Splash, petite société française de production de films d'animation (fondée en 1971 par Paul Dopff) présentait un programme des produits de son atelier artisanal de Montmartre. On y avait découvert un esprit, un monde nouveau du dessin animé en France (*le Monde* du 16 avril 1976).

Pink Splash, se faisant distributeur, révèle maintenant *le Nouveau cartoon à Hollywood*... Courts métrages d'animation réalisés, sur la côte ouest des Etats-Unis, par des cinéastes qui peuvent produire et s'exprimer librement, en artisans, en auteurs, sans être soumis aux règles des anciennes « usines à cartoons » dont les studios Walt Disney sont le dernier modèle triomphant.

*Animation pie*, de Robert Bloomberg, montre comment le dessin animé (enseigné dans beaucoup d'écoles de Californie) peut être mis à la portée des enfants, exerçant leur imagination avec la caméra « image par image », le dessin sur pellicule, les papiers découpés, la pâte à modeler qui devient formes mouvantes. Création spontanée, épanouie en images poétiques. Au fond, c'est simple, il suffit d'apprendre, d'avoir le matériel entre les mains. *The Further Adventures of Uncle Sam*, de Robert Mitchell et Dale Case, est une caricature délirante. On y voit l'enlèvement de l'Oncle Sam et de Miss Liberté (parodie de la fameuse statue) par les puissances d'argent. Ce court métrage au graphisme figuratif prend une valeur de subversion.

Viennent ensuite de fascinantes démonstrations (parfois en quatre minutes) du pouvoir d'expression des différentes techniques. Les digues sont rompues, les traditions s'effacent. *Kick Me*, de Robert Swarthe (qui dirigea les effets spéciaux en animation sur *Rencontres du troisième type*), dessins sur pellicule en noir et blanc, mis en couleur par trucage optique, est un enchantement d'impressions visuelles. *Sausage City*, d'Adam Beckett (il travailla, lui, sur *la Guerre des étoiles*), emporte dans un perpétuel mouvement d'étonnants dessins animés, sur papier. Des personnages réels, filmés image par image selon le procédé dit « pixilation », sautent comme des grenouilles dans *Vicious Cycles*, de Chuck Menville, Len Jansen et David Brain. On peut admirer aussi les superbes trouvailles de *The Last Cartoonman*, de Jeffrey Hale et Derek Lamb, et les monstres préhistoriques en pâte à modeler qui s'animent (et font plus rêver que le nouveau *King Kong*) dans *Dimation*, de Will Vinton. Ici, de plus, on nous explique tout le fonctionnement d'un studio spécialisé.

Un beau programme pour enfants et adultes.

JACQUES SICLIER.

★ 14-Juillet-Parnasse, la Clé (v.o.).

### « LE ROTI DE SATAN »

#### *de Rainer Werner Fassbinder*

Il en est de Rainer Werner Fassbinder, le plus prolifique des jeunes réalisateurs allemands (vingt-cinq films en dix ans), comme de certains cinéastes italiens : on ne cesse de le redécouvrir en puisant dans son œuvre d'anciens laissés-pour-compte.

*Le Rôti de Satan* date de 1976. Deux années de purgatoire qu'expliquent sans doute les défauts du film. Et qui sont pourtant abusives, cette comédie grinçante et délirante, d'un mauvais goût qui frise parfois la provocation, nous confirmant que, par-delà les réussites et les échecs, il existe un cinéma « selon Fassbinder », comme il existait naguère (toutes proportions gardées) un cinéma « selon Godard ».

C'est, en effet, la liberté du style, le mépris des conventions narratives, qui font l'originalité du film. Aucune logique, aucune « vraisemblance » dans cette histoire d'un écrivain en panne d'inspiration qui, par tous les moyens, s'efforce de réveiller sa muse. Malgré ses origines bourgeoises et un tempérament plutôt fasciste, Walter Kranz est considéré depuis 1958 comme le « poète de la révolution ». En fait, seuls le fric et le sexe l'intéressent. Et la gloire aussi, bien sûr, après laquelle il court, aiguillonné par ses fantasmes.

De fantasmes, le film en est rempli. Au point qu'il est difficile de distinguer la réalité de l'imaginaire, et qu'à la fin du récit les morts ressuscitent. Mythomanie et nymphomanie, débilité mentale et sado-masochisme sont également au rendez-vous. Dans ce tohu-bohu, il y a quelques scènes drôles. D'autres où triomphent les « *delikatessen* » du vaudeville germanique. On perd souvent son pantalon dans le *Rôti de Satan*, on y prend des bains de pied, les égéries sont criblées d'acné, et quand le héros (s'identifiant à Stefan George) fait ses débuts dans l'homosexualité, le moins qu'on puisse dire est que Fassbinder ne procède pas par ellipse.

Tout cela compose un film irritant au possible, indéfendable dans sa dernière partie, et dont pourtant l'agressivité et la vulgarité laissent transparaître quelques idées percutantes sur la folie de la création et sur l'hypocrisie culturelle qui règne en Allemagne fédérale.

Kurt Raab est entouré d'Ingrid Caven, d'Helen Vita, de Volker Spengler, qui tous appartiennent à sa troupe et dont le jeu adopte la stylisation théâtrale chère à l'auteur. *Le Rôti de Satan* ne s'adresse ni aux cartésiens ni aux délicats. Fassbinder est un homme qui met du poil à gratter dans sa caméra. Mais le cinéaste existe.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Studio Gît-le-Cœur, Olympic-Entrepôt (v. o.).

**■ Le Théâtre libre de Touraine suspend ses activités, aucune subvention ne lui ayant été accordée ni par le conseil général ni par le ministère de la culture et de l'environnement. André Cellier, qui avait créé cette compagnie après avoir été licencié du Centre dramatique de Tours par le maire de la ville, M. Jean Royer, va rejoindre la troupe de Roger Planchon, avec qui il avait déjà travaillé. Ceux qui étaient depuis deux ans ses collaborateurs devront chercher d'autres activités, bien qu'André Cellier ait renouvelé sa demande de subventions pour l'an prochain.**




# CULTURE

## LES GRANDS PRIX DE MONACO

● **Littérature : Pierre Gascar.**

● **Composition musicale : Danièle Zanettovich.**

Attribué à un écrivain de langue française pour l'ensemble de son œuvre, le Grand Prix littéraire de Monaco, doté de 30 000 francs, a été décerné à Pierre Gascar.

Le prix international de composition musicale Prince-Pierre-de-Monaco, doté aussi de 30 000 francs, a été décerné au musicien italien Daniele Zanettovich pour son *Monumentum à Luigi Dallapiccola* pour baryton et orchestre. Celui-ci, âgé de vingt-huit ans, avait déjà obtenu en 19.. le prix Prince-Pierre-de-Monaco pour son *Concert pour flûte et orchestre.*

[De son vrai nom Pierre Fournier, Pierre Gascar, né à Paris en 1916, est un habitué des prix littéraires : il a reçu en effet le prix des critiques et le prix Goncourt (1953) pour *les Bêtes,* suivi de *le Temps des morts,* et l'Académie française l'a distingué en lui donnant son Grand Prix de littérature en 1969. Auteur tour à tour de nouvelles, de romans, auteur dramatique, Pierre Gascar a écrit une trentaine d'ouvrages. Marqué par son expérience de l'univers concentrationnaire, il a peint la souffrance et l'angoisse avec le regard réaliste du journaliste qu'il a aussi été.

Mais, ces dernières années, après avoir évoqué ses souvenirs d'enfance *(l'Herbe des rues),* Pierre Gascar a ouvert ses livres au monde et à la nature, tels *les Chimères, l'Arche, le Présage, l'Homme et l'Animal,* et l'écrivain, s'éloignant de la création romanesque, a donné plus d'ampleur à la réflexion philosophique. Son dernier ouvrage est un essai historique : *le Bal des ardents-Charles VI.* Verra-t-on Pierre Gascar à l'Académie française ? Le Grand Prix littéraire de Monaco en est souvent la première marche.]







UNE LETTRE DE M. PIERRE BAS

## La répartition des lauriers

*A la suite d'un article de notre collaborateur Frédéric Edelmann consacré à la rénovation de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés (le Monde du 29 mars), nous avons reçu de M. Pierre Bas, député de Paris (R.P.R.), adjoint au maire chargé de la culture, la mise au point suivante :*

Sous le titre « L'esprit des lieux » M. Frédéric Edelman écrit : « *Lors des remous électoraux, un récent courrier du sixième arrondissement, consacré à la gloire du député R.P.R. de la circonscription, M. Pierre Bas, récupérait avec générosité l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. La rénovation et la restauration de cet édifice sont à porter à un crédit tout autre.* »

Il est exact qu'en février 1978 le *Courrier du VIe*, sous le titre : « Véritable château de la Belle au bois dormant, le palais du cardinal Charles de Bourbon est enfin réveillé » a consacré deux pages, illustrées de trois photos, à ce palais, l'un des quatre principaux de l'arrondissement.

Qu'a écrit le *Courrier du VIe* ? Dans son éditorial, poétique et serein, A. Le Noc'h a distribué ainsi les lauriers à ceux qui se soucièrent du financement de l'entreprise : « *La volonté du cardinal-archevêque de Paris, François Marty, la foi et la compétence de Mgr Poupard, recteur de l'Institut catholique, le zèle des curés successifs de Saint-Germain-des-Prés : les pères Berrar, Rogues et Latour, et de beaucoup d'autres, clercs et laïcs aboutissent à un résultat merveilleux au service de l'instruction, de la culture, de la cité.*

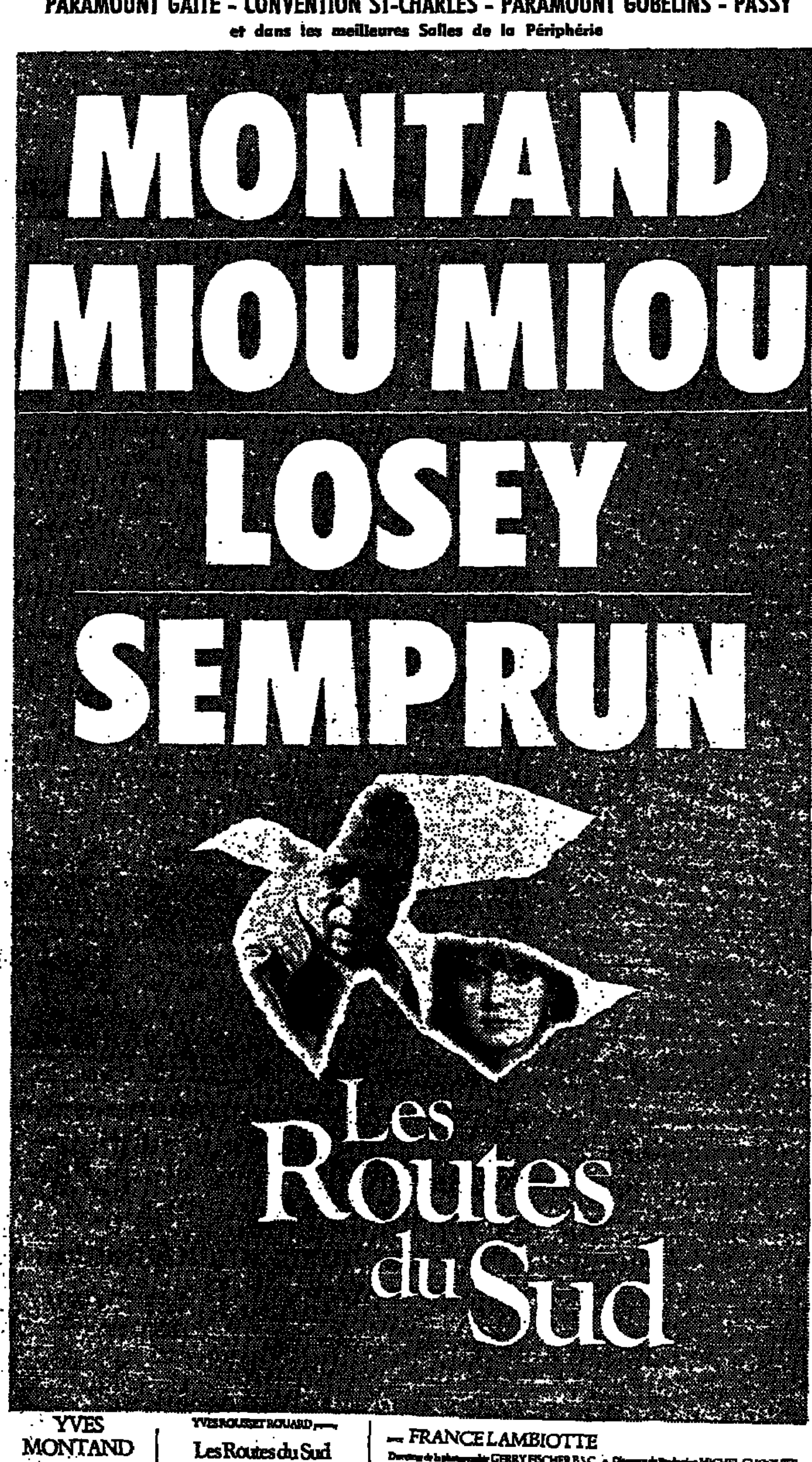
» *Ils ont trouvé, depuis la première réunion de travail pour envisager le sauvetage du Palais, tout l'enthousiasme et toute la détermination des élus du VIe, qui ont obtenu le plein appui financier de la ville, dans les limites légales.* »

Tout cela est d'une parfaite exactitude. Je n'aurais su mieux dire. Ensuite viendront les couronnes aux architectes et aux réalisateurs des travaux, le jour venu, en juin sans doute. Les élus du VIe s'efforcent de refléter la sensibilité et la culture de tous, et apportent le soutien financier de la ville de Paris sans défaillance, partout où c'est légalement possible et souhaitable.

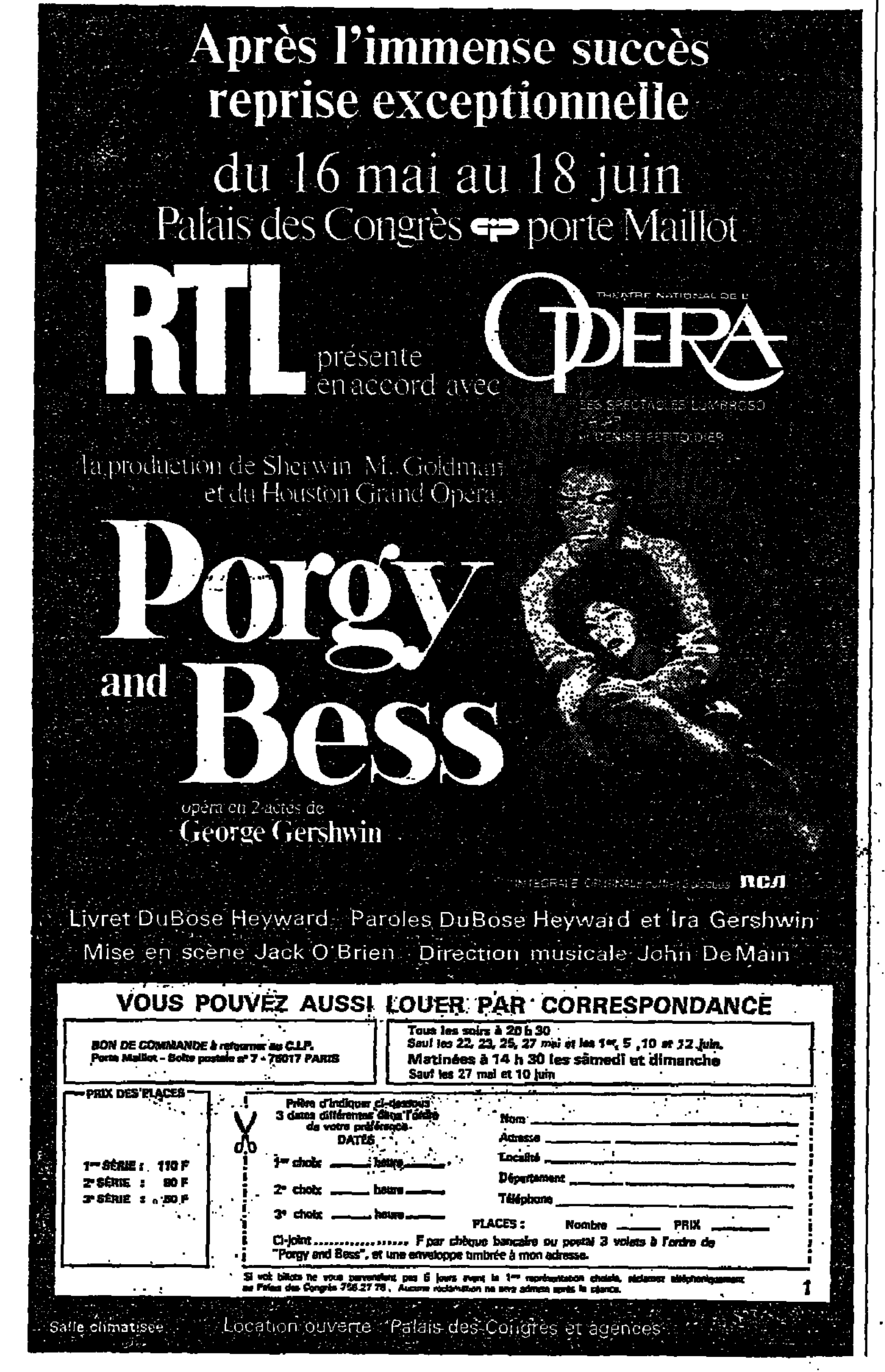
*Les électeurs et électrices du VIe*, qui sont, on me l'accordera, les meilleurs connaisseurs des problèmes de leurs magnifiques quartiers, ne s'y sont pas trompés.

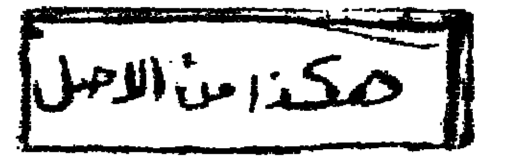






# SPECTACLES

## théâtres

### Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : En attendant Godot.
Chaillot, Gémier, 20 h. 30 : Dans la jungle des villes.
Odéon, 20 h. 30 : la Manifestation.
Petit Odéon, 18 h. 30 : la Nuit et le Moment ; 21 h. 30 : Rousseau.
Centre Pompidou, 18 h. 30 : Paroles pour enfants d'aujourd'hui ; 20 h. 30 : la revue parlée : Pierre Schaeffer.

### Les salles municipales

Nouveau Carré, 21 h. : Kibbutz Dance Company ; Papin, 20 h. 30 : Yiddish Story ; 22 h. 30 : la Vague.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Toto Bissainthe ; 20 h. 30 : Ensemble Intercontemporain.

### Les autres salles

Aire libre, 20 h. 15 : Parade.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 30 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : la Plus Gentille.
Cartoucherie, Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Si l'été revenait.
Cité internationale, la Galerie, 21 h. : l'Intervention. — Grand Théâtre : Dialogues d'exilés.
Comédie des Champs-Elysées, 21 h. : le Bateau pour Lipaia.
Daunou, 21 h. : les Coucous.
Fontaine, 21 h. : Y a des jours comme ça.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : les Mirabelles.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. : le Bluff ; 22 h. : Louise la Pétroleuse.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : les Eaux et les Forêts ; 20 h. 30 : Punk et punk et colegram ; 22 h. : la Gioconda. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : les Ecrits de Laure.
Madeleine, 20 h. 30 : Trois lits pour huit.
Mandapa, 21 h. : Rêves sur le mont Geller.
Marigny, 21 h. : Miam-Miam.
Michel, 20 h. 30 : Lundi la fête.
Michodière, 20 h. 30 : les Rustres.
Moderne, 21 h. : la Nuit des tribades.
Montparnasse, 21 h. : Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Mouffetard, 20 h. 30 : Punk-Rats.
Oblique, 20 h. 45 : La Turista.
Œuvre, 21 h. : Dom Juan.
Orsay, I, 18 h. 30 : Quilapayun ; 20 h. 30 : Beckett. — II, 20 h. 30 : Esther.
Palais des Arts, 20 h. 45 : Bernard Haller.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : Turandot.
Présent, 20 h. 30 : la Tour de Nesle.
Renaissance, 21 h. : le Journal d'un fou.
Studio des Champs-Elysées, 19 h. 30 : Ayacucho.
Théâtre Adyar, 20 h. 30 : les Mystères de Paris.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre Marie-Stuart, 19 h. : les Femmes à poils ; 20 h. 45 : Gotcha ; 22 h. 30 : Fragments d'un discours amoureux.
Théâtre de Paris, 21 h. : Hôtel particulier.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 45 : l'Etoile.
Théâtre Saint-Jean, 21 h. : Fin de partie (dernière).
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Troglodyte, 21 h. : l'Amythocrate.
Variétés, 20 h. 30 : Boulevard Feydeau.

### Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 45 : le Grand Ecart ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. 15 : B. Vitse.
Les Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : M. Bulher ; 22 h. : Au niveau du chou.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : E. Rondo ; 21 h. 30 : Popeck ; 23 h. : les Autruches. — II, 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 22 h. : Plantons sous la sule.
Campagne-Première, 20 h. : le prix du Nobel ; 21 h. 30 : P. Chatel ; 22 h. 45 : la Matriarche.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Francis Perrin.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : J.-P. Rambal ; 21 h. 30 : France Léa ; 22 h. 30 : C. Kursner.
Le Fanal, 19 h. 30 : Un coin dans le sens de la marche ; 21 h. : le Président.
Le Lucernaire, 21 h. : J. Antonin ; 22 h. 30 : Tchouk, tchouk Nougah.
La Mama du Marais, 18 h. 30 : Zézette ; 19 h. 45 : Help, Mumy, help ; 20 h. 45 : les Diables ; 22 h. : Kuillères-valises.
La Mûrisserie de bananes, 20 h. : Ringard and Co. ; 21 h. : J.-C. Vannier ; 22 h. 15 : les Etoiles.
Petit Bain - Novotel, 22 h. 30 : Spectacle Boris Vian.
Petit Casino, 21 h. : Du dac au dac ; 22 h. 30 : J.-C. Montells.
Petits-Pavés, 21 h. : Flash dingue ; 21 h. 45 : Bonbons acidulés ; 22 h. 45 : M. Fontenay.
Le Plateau, 20 h. 30 : Sado et Maso sont sur un bateau ; 21 h. 45 : R. Favey.
Le Point Virgule, 22 h. 30 : Horizon Graffiti.
Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : la Goutte ; 22 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade.
Le Sélénite, I, 19 h. 45 : Huis clos ; 21 h. 15 : M. Truffaut ; 22 h. 30 : Rodéo et Juliette. — II, 20 h. 30 : les Bonnes ; 21 h. 30 : Qui a tué la concierge ? ; 22 h. 30 : Ah ! les petites annonces.
Le Splendid, 22 h. 15 : Amours, coquillages et crustacés.
La Soupape, 21 h. : la Dame au bidule ; 23 h. 30 : M. Lalet.
La Tanière, 22 h. 30 : T'es toi et suis moi.
La Vieille Grille, I, 20 h. 30 : Zarlong ; 23 h. : J. Coutureau. — II, 20 h. 30 : Claude Jacquin ; 21 h. 45 : Plurielle ; 23 h. 30 : Sugar Blue.

### Les théâtres de banlieue

Boulogne, T.B.B., 20 h. 45 : A. Louvier (Scarlati, Haydn, Bach, Bartok, Louvier, Levinas).
Bures-sur-Yvette, 21 h. : la Célestine.
Joinville-le-Pont, 21 h. : la Grammaire ; les Deux Timides.
Mantes, C.C., 21 h. : Hommage à A. Combelle (B. Clayton).
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 21 h. : F. Béranger.
Saint-Maur, Théâtre de la Pie, 21 h. : Gérard Dole, folk.
Stains, C.C., 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Fournet Bach, Brahms, Hummel).
Le Vésinet, CAL, 21 h. : Philharmonie roumaine de Transylvanie (Tchaïkovski).
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : l'Ombre.



**Jeudi 27 avril**

### Chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Ce soir on actualise.
Deux-Anes, 21 h. : Le con t'es bon.
Dix-Heures, 22 h. : le Troisième Tour.

### Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.

### La danse

Théâtre de la Porte-Saint-Martin, 21 h. : Fiesta flamenca.
Studio Chandon, 21 h. : Danse moderne.

### Les concerts

Salle Pleyel, 20 h. : Orchestre national de France, dir. N. Santi, et chœurs de Radio-France (Verdi).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : A. Weissenberg (Bach).
Salle Cortot, 20 h. 30 : A. Coppey et J.-L. Paya (Mendelssohn, Roussel, Ravel).
Salle Gaveau, 20 h. 30 : Société symphonique et chorale des P. et T., dir. R. Andreani (Telemann, Schubert, Beethoven).
Espace Cardin, 20 h. 30 : Ars Nova, dir. P. Nahon (Komives, Tedeschi).
Palais des Congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. K. Boehm, sol. P. Zuterman (Beethoven, Brahms).
Hôtel Herouet, 20 h. 30 : C. Jean et A. Pelerin (Schubert, Wolf).
Salle Berlioz, 20 h. 30 : B. Vandermeersch, chant (Schubert, Duparc, Fauré) ; C. Tsan-Mathern et G. Armana (Brahms, Debussy).
Centre culturel américain, 20 h. 30 : Heinz Chapel Choir of the University of Pittsburgh, dir. G. Wilkins (Bernstein, Janson, Ives, Negro Spirituals).
Reid Hall, 20 h. 30 : T. Braverman et C. Biehl (Locatelli, Chostakovitch, Ordmb, Beethoven).
Eglise Saint-Séverin, 20 h. 30 : Printemps musical de Paris (le livre d'or de J. Charpentier).
Eglise des Blancs-Manteaux, 20 h. 45 : Ensemble français de musique de chambre, dir. P. Ferraris (Haendel).
Radio-France, 20 h. 30 : Cordes pincées : P. Ibanez (Albeniz, Borges, Villa-Lobos, Barrios, Hinojosa), C. ...riens (musique argentine), A. ...Olivier et P. Ibanez (Arienzo, ...ngl, Moskowski, Scheidler). ... Calchakis (mélodies sud-américaines).
Ranelagh, 21 h. : Shangai bureau.

### Jazz, pop', rock et folk

Petit Journal, 21 h. 30 : Demokrate Quintet.
Théâtre Campagne-Première, 22 h. 45 : Nico.
Palais des arts, 18 h. 30 : Compagnie Bernard Lubat.
Théâtre Mogador, 21 h. : Jonathan Richman and the Modern Lovers.

## cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

### La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : la Chartreuse de Parme, de Christian-Jaque ; 18 h. 30 : Victoire sur l'Annapurna, de M. Ichac ; 20 h. 30 : la Baie des Anges, de J. Demy ; 22 h. 30 : Adult Fun, Antoni Tapies, de J. Scott.

### Les exclusivités

ADIEU A ELVIS (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-..-34).
A LA RECHERCHE DE Mr GOODBAR (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Colisée, 8e (359-2.-46) ; v. f. : Impérial, 2e (742-7.-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-.4-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-2.).
L'AMOUR VIOLE (F.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-3.).
L'ANGE ET LA FEMME (Can. (*) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; la Clef, 5e (337-90-90) ; Olympic, 14e (542-67-42).
ANNIE HALL (A.,v.o.) : Galerie Point-Show, 8e (225-67-29) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
ATTENTION, LES ENFANTS REGARDENT (Fr) (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; jusqu'à J., Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; jusqu'à J., Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (605-34-25), jusqu'à jeudi.
LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathe, 18e (522-37-41).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LA BARRICADE DU POINT DU JOUR (Fr.) : Palais des arts, 3e (272-62-98) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) (H. Sp.).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
BRANCALEONE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LA CHAMBRE VERTE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
CINQ LEÇONS DE THEATRE D'A. VITEZ : Palais des Arts, 3e (272-62-98) (H. Sp.).
COMMENCEZ LA REVOLUTION SANS NOUS ((A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Lord-Byron, 8e (225-04-22) ; Calypso, 17e (754-10-68).
ELLES DEUX (Hong.), v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
EMMANUELLE 2 (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'EPREUVE DE FORCE (A.) (*) v.o. : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), jusqu'à jeudi. — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29), jusqu'à jeudi ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), jusqu'à jeudi ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), jusqu'à jeudi ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), jusqu'à jeudi.
EQUUS (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A.) (*) v.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA FRANCE DE GISCARD (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
FREDDY (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
L'HOMME-ARAIGNEE (A., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), jusqu'à J. ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), en matinée et jusqu'à J.
HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
IPHIGENIE (Grèce, v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
JESUS DE NAZARETH (It.), prem. partie ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03 ; 2e partie, v.f. : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; Madeleine, 8e (073-56-03).
JULIA (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98). — V.f. : Français, 9e (770-33-88).
LA JUMENT VAPEUR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LA MAITRESSE LEGITIME (It., v.o.) (**) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Cluny Ecoles, 5e (033-20-12).
LE MIROIR (Sov., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE MYSTERE DU TRIANGLE DES BERMUDES (Mex., v.f.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Les Images, 18e (522-47-94).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS... ? (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). — V.f. : Bosquet, 7e (551-44-11) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

# SPECTACLES

## Les films nouveaux

**COMMENT ÇA VA ?** film français de Jean-Luc Godard: Palais des arts, 3e (272-62-98), le Seine, 5e (325-95-99), la Pagode, 7e (705-12-15).

**LA RAISON D'ETAT,** film français d'André Cayatte : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23); Caméo, 9e (770-20-89); U.G.C. gare de Lyon, 12e (343-01-59): U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19): Mistral, 14e (539-52-43): Magic-Convention, 15e (828-20-64); Murat, 16e (288-99-75); Secrétan, 19e (206-71-33).

**L'AFFAIRE MORI,** film italien de Pasquale Squitieri : v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93): Rotonde, 6e (633-08-22); U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

**ONE, TWO, TWO, 122, RUE DE PROVENCE,** film français de Christian Gion : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90): U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Mercury, 8e (225-75-90) ; U.G.C. gare de Lyon, 12e (343-01-59) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43): Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25); Secrétan, 19e (206-71-33).

***LE ROTI DE SATAN,*** *film allemand de Rainer Werner Fassbinder :* v.o. : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25): Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

**LE NOUVEAU CARTOON A HOLLYWOOD,** films américains d'animation : v.o. : la Clef, 5e (337-90-90): 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

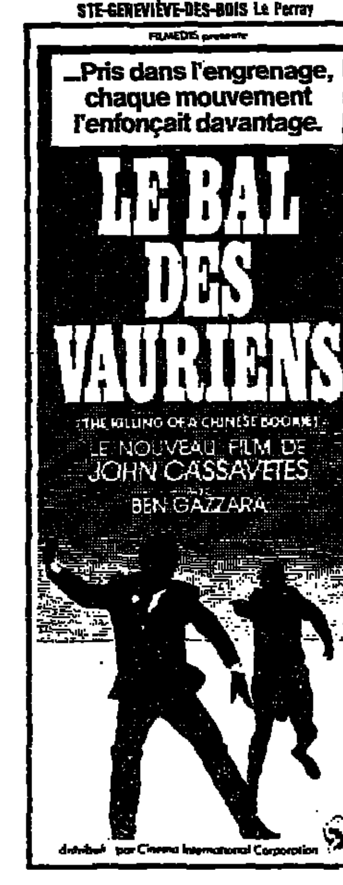
**LE BEAUJOLAIS NOUVEAU EST ARRIVE,** film français de Jean-Luc Voulfow : ABC, 2e (236-55-54): U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32); Quintette, 5e (033-35-40); Montparnasse 83, 6e (544-14-27); Marignan, 8e (359-92-82); Balzac, 8e (359-52-70) : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; National, 12e (343-04-67); Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96); Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

***JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES,*** film amér. d'A. Page: (*) v.o.: Vendôme, 2e (073-97-52) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90); Murat, 16e (288-99-75) ; v.f. : U G C. gare de Lyon, 12e (343-01-59); U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19); Mistral, 14e (539-52-43): Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02): Secrétan, 19e (206-71-33).

**LE DERNIER AMANT ROMANTIQUE,** film américain de Just Jaeckin: v.o.: Cluny-Palace, 3e (033-07-76); Marignan, 8e (359-92-82): v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54); Nations, 12e (343-04-67); Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27); Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

**A PARTIR DE VENDREDI 28 AVRIL**

**LES ROUTES DU SUD,** film français de Joseph Losey : Boul' Mich, 5e (033-48-29); Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80); Paris, 8e (359-53-99) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17); Paramount-Orléans, 14e (540-45-91); Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy 16e (288-62-34); Paramount-Maillot, 17e (758-24-24); Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).




**L'ŒUF DU SERPENT** (A., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
**POUR QUI LES PRISONS** (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
**POURQUOI PAS ?** (Fr.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
**QUI A TUE LE CHAT ?** (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-87).
**RENCONTRES DU TROISIEME TYPE** (A.), v.o : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v. f. : Richelieu, 2e (233-56-70) : Français, 9e (770-33-88) : Athéna, 12e (343-07-48) : Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96): Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
**SALE REVEUR** (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Styx, 5e (633-08-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) : Diderot, 12e (343-19-29).
**STAY HUNGRY** (A.), v.o. : Racine, 6e (633-43-71) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
**SYBIL** (A.), v.o. : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), jusqu'à jeudi ; l'Arlequin, 6e (548-62-25).
**TENDRE POULET** (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
***LA TERRE DE NOS ANCETRES*** (Finl.) (*), v.o. : Studio Logos, 5e (033-26-42).
**LE TOURNANT DE LA VIE** (A.), v.o. : *Hautefeuille, 6e (633-79-38)* ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
***LA TRAPPE A NANAS*** *(A.)* (*), *v.o.* : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
**TRAS OS MONTES** (Port.), v.o. : *Action-République, 11e (805-51-33).*
**VA VOIR, MAMAN, PAPA TRAVAILLE** (Fr.) : Studio Galande, 5e (033-72-71) ; Colisée, 8e (359-29-46); Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
**VERA ROMEYKE N'EST PAS DANS LES NORMES** (All.), v.o.: le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
**LA VIE DEVANT SOI** (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47).
**VIOLANTA** (Suisse), v. it. : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
**VIVA ABBA** (Suède), v. f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
**VOYAGE A TOKYO** (Jap.), v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
**VOYAGE AU JARDIN DES MORTS** (Fr.) : le Seine, *5e (325-95-99)*, h. sp.

**LA ZIZANIE** (Fr.) : Ambassade, 8e *(359-19-08)*; Athéna, 12e (343-07-48); Fauvette, 13e (331-36-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) : *Wepler, 18e (387-50-70)* ; Richelieu, 2e (233-56-70).

## *Les séances spéciales*

**ADOPTION** (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h.
**AMARCORD** (It., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
**L'AUTRE** *(A., v.o.)* (**) : *La Clef, 5e (337-90-90)* à 12 h. et 24 h.
**CHIENS DE PAILLE** (A., v.o.) (**) Studio Galande, 5e (033-72-71) 22 h.
**DELIVRANCE** (A., v.o.) (**) : Olympic, 14e (542-67-42) à 18 h. (sf S. et D.).
***DE L'INFLUENCE DES RAYONS GAMMA...*** (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar. à 2 h.
**EL TOPO** (Mex., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e *(544-57-34)* à 12 h. et 24 h.
**L'EMPIRE DES SENS** (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts 6e (326-48-18) à 24 h.
**HAROLD ET** ***MAUDE*** (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) à 10 h., 12 h. et 24 h.
**INDIA SONG** (Fr.) : Le Seine, 5e *(325-95-99)* à 12 h. 20 (sf D.)
**LES INDIENS SONT ENCORE LOIN** (Fr.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), sam. à 17 h.
***JEREMIAH JOHNSON*** (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97)
**KING OF MARVIN'S GARDEN** (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. (sf S. et D.).
**MOI, PIERRE RIVIERE...** (Fr.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), mar. à 21 h.
**LA MONTAGNE SACREE** (A., v.o.) (**) Le Seine, 5e (325-95-99), à 20 h. 15.
**MORT A VENISE** (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
**SECRETS ENFANCE** (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. (sf S. et D.).
**THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW** (Ang., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83) à 13 h. et 24 h.
**UN APRES-MIDI DE CHIEN** (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
**UN TRAMWAY NOMME DESIR** (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71) à 13 h 15 (+ V. et S. à 24 h. 15)
**UN VRAI** ***CRIME D'AMOUR*** (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), à 12 h. et 24 h.
**LA VOIX DE SON MAITRE** (Fr.) : *Palais des Arts*, 3e (272-62-98), à 18 h. 45.

PROCHAINEMENT

"... Un grand film. Il fait fureur aux Etats-Unis..." (Edgar SCHNEIDER, "Jours de France")

OUTRAGEOUS
UN AMOUR "DIFFÉRENT"

*CRAIG RUSSELL Grand Prix d'interprétation masculine*
*Festival de BERLIN 1978*

PRIME PAR LA FONDATION PHILIP MORRIS POUR LE CINEMA

MARIGNAN PATHÉ - U.G.C. BIARRITZ
GAUMONT OPÉRA - OMNIA - MONTPARNASSE-83
CLICHY PATHÉ - DIDEROT - STYX
ARTEL Créteil - FRANÇAIS Enghien - AVIATIC Le Bourget
LE PERRAY Sainte-Geneviève-des-Bois
C2L Versailles (jusqu'au 27)

JACQUES DUTRONC LEA MASSARI
un film de
JEAN MARIE PERIER
Sale Rêveur
PASCAL JARDIN JEAN BOUISE

Jean-Marie Périer lauréat de la
FONDATION PHILIP MORRIS
pour le cinéma

# RADIO-TÉLÉVISION

## JEUDI 27 AVRIL

### CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 50, Comment faire ? ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes (Soyez économe) ; 19 h. 15, Monsieur Neige : 19 h. 40, Eh bien, raconte ; 20 h., Journal.




20 h. 30, Série : Jean-Christophe (9e épisode : La nouvelle journée), d'après Romain Rolland, adapt. C. Mourthe, réal. F. Villiers, musique de *B. Rigutto et J.-L. Florentz.* Avec K. M. Brandauer, G. Casile, M. Simon.

*Après l'exil suisse et la romance avec la belle Grazia, Christophe, rentré à Paris pour diriger des concerts, retrouve ses amis. Dernier épisode de la bonne adaptation du Jean-Christophe de R. Rolland.*

21 h. 20, Magazine d'actualité : L'événement.
*Le train de Nouadhibou ; La Rhodésie ; Dossier sur les surdoués ; Les problèmes de l'immigration en Angleterre.*

LE BEAUJOLAIS NOUVEAU est arrivé
dans toutes les salles de cinéma

22 h. 35, Ciné première (l'écrivain Robert Sabatier) ; 23 h. 5, Journal.

### CHAINE II : A 2

*18 h. 25*, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Emission réservée aux formations politiques : La majorité (le R.P.R.) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Le grand échiquier, de Jacques Chancel : Robert Hossein.
*Avec Frédéric Dard, Robert Dalban, Jean Lefebvre, Jacques Lanzmann, Guy Di Rigo, Mouloudji, Marie-France Pisier, Paul Toscano, Jean Vallée, André Hossein, Youri Boukoff, les Dimitrievitch, Jacques Weber, Jacques Villeret, Anne Fontaine, Jean-Marie Proslier, Francis Huster.*

23 h. 15, Journal.

### CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : le P.S. ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : UN CRIME ORDINAIRE, de V. Schlöndorff (1971), avec S. Berger, P. Ehrlich, H. Griem, M. von Trotta, M. Seidowsky, K. H. Merz.
*La femme, frustrée, d'un fabricant de corsets devient la maîtresse du professeur de dessin de sa fille. Le mari finit par s'en apercevoir.*
*Etude de mœurs par un grand réalisateur du nouveau cinéma allemand. Ce film est inédit en France.*

21 h. 55, Journal ; 22 h. 5, Portrait : Louise *Weiss.*

### FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « De la vie d'un vaurien », de R. Barthes ; 19 h. 25, Biologie et médecine ;
20 h., Nouveau répertoire dramatique : « Nina, c'est autre chose », de M. Vinaver, avec Douchka, F. Darbon, et « Abraham et Samuel », de V. Haim, avec M. Aumont et J.-P. Roussillon (rediffusion) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Biographie : Verlaine, par A. Borer ; à 23 h. 35, Musique et lecture ; 23 h. 50, Poésie : Marc Petit.

### FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Eveil à la musique ;
20 h., En direct de la salle Pleyel... « Un bal masqué », *de Verdi, par l'Orchestre national de France.* Direction N. Santi et les chœurs de Radio-France. Avec L. Ligabue, C. Bergonzi, S. de Salas, R. Hesse, A.-M. Rodde ; 23 h., France-Musique la nuit... Actualité *des musiques traditionnelles ; 0 h. 5, Le compositeur* G. Masson ; 1 h., Bizarre, bizarre : Dohnanyi, Schnyder, R. Strauss, C. Franck.

## VENDREDI 28 AVRIL

### CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 25, Faire ; 12 h. 35, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Emission régionale ; 14 h. 5, Emission pédagogique ; à 14 h. 25, Cousons, cousines ; 17 h. 55, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 50, Comment faire ? ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes : à la Foire de Paris on peut aussi s'informer ; 19 h. 45, Eh bien... raconte !

20 h. 30, Au théâtre ce soir : LE BON NUMERO, d'E. de Filippo : adapt., J. Michaud ; mise en scène J. Fabbri ; avec J. Fabbri, M. Villalonga, Cl. Véga, G. Jabbour.
*M. Ferdinand, patron d'une agence de Loto napolitaine, et le mystère des 40 millions de lires curieusement gagnés.*

21 h. 55, Documentaire de création : Eugène Guillevic, par S. Moati (production de l'INA).
*Une rencontre étonnante, avec un poète qui n'hésite pas à parler de lui, et de la création.*

22 h. 50, Jazz à Juan.

23 h. 15, Journal.

### CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Malaventure (quatrième épisode) ; 14 h. 3, *Aujourd'hui, madame* : Georges Thill ; 15 h. 5, Feuilleton : La Mission Marchand (Fachoda) ; 16 h. 5, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 50, Fenêtre sur... Le peintre Dario Moralès ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres : 19 h. 45, Top club ; 20 h., Journal.

*20 h. 30, Feuilleton : Les Brigades* du tigre (Les demoiselles du Vésinet), de C. Desailly, réal. V. Vicas.
*D'inoffensives vieilles demoiselles enlèvent des députés pour contraindre la Chambre à accepter le vote des femmes. Brigades rouges et vieilles dentelles.*

21 h. 30, Emission littéraire : Apostrophes (Personnages insolites).
*Avec MM. M. Audiard* (le Chant du départ), *G. Bonheur* (Soleil oblique), *D. Boulanger (Enfance bohème), C. Lepidis* (la Main rouge), *J. Ricardou* (Nouveaux problèmes du roman), *et Mme H. Dufour* (la Marie-Marraine).

*22 h. 40, Journal.*

22 h. 45, FILM (ciné-club) : LES VITELLONI, de F. Fellini (1953), avec F. Fabrizi, F. Interlenghi, A. Sordi, L. Trieste, R. Fellini, L. Ruffo. (V.o. sous titrée. N. Rediffusion.)
*Dans une ville de province, cinq hommes, approchant la trentaine, vivent dans l'ennui et l'oisiveté, comme s'ils ne pouvaient se détacher de leur adolescence.*
*Le film qui fit découvrir Fellini. Une chronique intimiste, où passent des éléments autobiographiques, où s'esquisse la mythologie du cinéaste.*

### CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Non au génocide, non au totalitarisme (le journal « Présent ») ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Les dossiers noirs : Le mystère Kennedy... La vérité en marche, par J.-M. Charlier ; 21 h. 40, Débat : L'assassinat du président Kennedy.
*On pourra peut être mieux comprendre tout « le mystère Kennedy » grâce, en particulier, à la découverte par J.-M. Charlier de la copie intégrale d'un film d'amateur qui avait été truqué par le F.B.I.*

22 h. 45, Journal.

### FRANCE-CULTURE

13 h. 30, GRM-INA : l'acoustique pour tous, avec *P. Schaeffer ; 14 h. 5, Un livre des voix : « Un été* d'orages », de C. Dumas ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Les Français s'interrogent sur l'idée de l'éternel retour en philosophie (avec E. Morin) ; 16 h., Pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, Feuilleton : « De la vie d'un vaurien », de R. Barthe ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne ;
20 h., Les maîtres du roman populaire de 1918 à 1950, par P. Dupriez et S. Martel ; 21 h. 30, Musique de chambre (Sciortino, Arma, Fauré, Roland-Manuel) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 33, Voyage retour Paris-Bruxelles.

### FRANCE-MUSIQUE

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Divertimento : O. Strauss, Hagen, Stolz, J. Strauss ; 14 h. 30, Triptyque... prélude : Chausson, Gounod, L. Boulanger-Musset, Werner ; 15 h. 32, Musiques d'ailleurs... la Grèce : Skalkottas, Petridis, Kalomiris, Xantopoulos, Theodorakis ; 17 h., Postlude : Ravel, Schmitt, Jolivet, Tisné ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz Time ; 19 h. 45, Thèmes variés... le romantisme : Schumann, Mendelssohn, Brahms, Liszt ;
20 h. 30, Grands crus ; 21 h. 20, Echanges franco-allemands... Orchestre de Stuttgart, dir. N. Marriner, avec M. Rostropovitch : « Symphonie n° 33, en si bémol majeur K. 319 » *(Mozart), « Concerto pour violoncelle* en do majeur » (Haydn), « Symphonie italienne n° 4 *en la majeur » (Mendelssohn) ; 23 h. 15, France-Musique* la nuit : Rita Streich, le désir du chant ; 0 h. 5, Le compositeur G. Masson ; 1 h., Bizarre... Bizarre : Godard, Buxtehude, F.-T. Kirchner, Moussorgski.

## D'une chaîne à l'autre

**Nouvel organigramme à l'INA.**

● Le « nouveau plan d'organisation » proposé par M. Pierre *Emmanuel, président de l'Institut* national de l'audiovisuel, et M. Michel Roux, directeur général, a été adopté le mercredi 26 avril par le conseil d'administration de cette société.

Ainsi a été créé un poste de *secrétaire général* regroupant l'administration et les moyens d'exploitation : celui-ci a été confié à M. Claude Mollard. Deux directions sont mises en place : celle de la formation professionnelle et de l'action internationale, sous la responsabilité de M. Pierre Fromentin, M. Jacques Dumont prenant en charge la direction des archives. La délégation aux programmes de création revient à Mme Manette Bertin. La recherche prospective, la recherche musicale et les publications, *regroupées en une délégation* aux études et recherche, seront du ressort de M. de Lapparent. D'autre part, M. Bernard Faivre d'Arcier a été chargé par le directeur général d'une mission de coordination interne et d'une mission d'animation de l'ensemble des relations extérieures de l'Institut.

Le nouvel organigramme devrait, indique-t-on à l'INA, doter l'Institut des « structures plus opérationnelles ». Cette société issue de l'ex-O.R.T.F. emploie neuf cents personnes, son budget initialement alimenté grâce à la redevance est actuellement assuré pour moitié par des ressources extérieures.

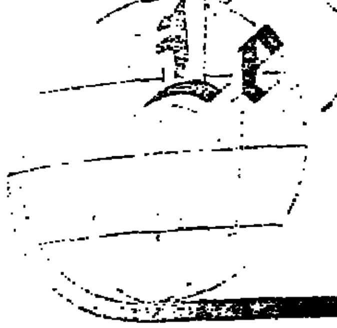
**TRIBUNES ET DÉBATS**

**VENDREDI 38 AVRIL**

— *M. J. Godfrain*, député (R.P.R.) de l'Aveyron, parle des problèmes de plusieurs départements touchés par la crise du mouton, sur R.M.C.-Choc, à 13 h. 20.

**La première chaîne couleur en Bretagne.**

● La première chaîne couleur pourra être reçue dans certaines parties de la Bretagne, dès le samedi 29 avril, grâce à la mise en service de l'émetteur de Saint-Pern. Celui-ci desservira le département de l'Ile-et-Vilaine, ainsi que certaines zones des *Côtes-du-Nord*, de la *Manche, du* Morbihan et de la Mayenne. Les opérations d'extension du réseau couleur *annoncées, le mercredi* 26 avril, par M. Lagadec, directeur régional de Télédiffusion de France, se poursuivront jusqu'au milieu de l'année 1979, avec l'installation de onze émetteurs, de trente-six réémetteurs et la transformation de vingt-quatre réémetteurs existants. Dès le mois de juin 1978 seront mis en service les émetteurs de Caen et de Mortain. Celui de Cherbourg fonctionnera à la fin du mois de juillet. L'aménagement des installations de Nantes-Haute-Goulaine, d'Alençon et de Brest est prévu pour la fin de l'année 1978.





# Le Monde DES LIVRES

## Camilo José Cela, officiant ténébreux

● ***Le grand romancier espagnol écrit comme on purge son cœur.***

DEPUIS trente ans, Camilo José Cela nous renvoie de l'Espagne une image de cauchemar qui, du « trémendisme » de *Pascual Duarte*, cet « étranger » quelque peu camusien, à *la Ruche* et sa grouillante humanité en noir et sang, du monologue bouleversant de cette vieille folle de *Mrs. Caldwell* au ressassement meurtri de *San Camilo 36*, témoigne de la catharsis obsessionnelle d'un romancier qui avoue n'écrire que pour purger son cœur. L'Espagne est, on le sait, la fille bien-aimée de l'Eglise, et à travers ce prisme-là c'est tout l'Occident qui est scruté par l'auteur, en un office des ténèbres. Vision d'enfer où Jérôme Bosch s'allie à Baltasar Gracian, et Salvador Dali à Quevedo, pour peupler un univers de gargouilles, de monstres et de misérables bouffons affublés de tous les masques de l'histoire.

Imprégné de catholicisme espagnol, Cela puise dans les Pères de l'Eglise le fondement de sa méditation. De Saint Augustin il retient le dogme initial selon lequel *inter foeces et urinam nascimur*. La scatologie commande dès lors cette évocation de l'humain, trop humain, tous les personnages baignant dans l'excrémentiel et le séminal, sans qu'on puisse à aucun moment parler, comme le font certains esprits puritains, d'obscénité. Certes, Camilo José Cela est l'auteur d'un *Dictionnaire secret* qui recense en deux forts volumes l'imposante langue verte de l'Espagne. Mais ici où le religieux le dispute au métaphysique, et la gnose à l'ésotérisme en un formidable étalage du savoir, il convient de parler non point d'obscénité, et encore moins d'érotisme, mais de lest physiologique. L'homme n'est qu'un sac à viande promis aux vers et la femme, dans la plus pure option quévédesque, un « vase à immondices ».

Cette purge du cœur est à prendre dans son sens le plus viscéral, comme dans les paraboles pasoliniennes. Avec heureusement un humour qui les rend ici supportables ; ainsi de ce démon qui rassasie d'étrons la gentille damnée en les lui offrant non sans urbanité « *dans un vase de nuit en porcelaine de Chine fleurie de la dynastie Ming dernière époque* ».

Le but poursuivi par Camilo José Cela dans ce livre divisé en 1194 monades rassemblant des récits, des images, des axiomes, des pensées dérisoires, est, à l'instar de Quevedo et de ses *Songes*, de nous donner à voir le monde de l'intérieur, l'humanité dépouillée de tous ses oripeaux, ses codes, ses conventions et ses falbalas, tout comme Calderon en use lorsqu'au *Grand Théâtre du monde* il fait rendre à chacun son vestiaire. *Office des ténèbres 5* (ce 5, « adjectif numéral ordinal alogique », renvoyant au célèbre chiffre de conjuration, pensons-nous, en usage méditerranéen) constitue un stupéfiant dynamitage de tout l'acquis, de l'ordre des choses reçu et célébré : la morale, le péché, le plaisir, la loi, les convenances et les bonnes mœurs.

Les masques sont arrachés par la violence, le ricanement et le sarcasme, ainsi qu'il sied à celui qui déclare que « la vie de l'homme est une farce que l'on devrait siffler ».

Rien ne trouve grâce aux yeux du redoutable officiant qui ressasse ses litanies mortuaires, ni l'Ancien ni le Nouveau Testament. Du premier, il privilégie l'aventure exemplaire autant qu'incestueuse de Loth et ses deux filles repeuplant ardemment, dans les vapeurs des vignes du Seigneur, le désert de Sodome. L'inceste est un thème de prédilection dans l'œuvre de Cela : présent dès le premier livre dans la trouble attirance de Pascual pour sa sœur, éclatant dans la folie libidineuse de Mrs. Caldwell et ses songes lagunaires. Donnée naturelle, l'inceste fut inventé comme péché par Yahvé et sa kyrielle d'interdits grotesquement marmottés, ce qui, selon l'auteur, laissa la porte ouverte à l'étranger et à ses corruptions, d'où s'ensuivirent les guerres fratricides. On saisit à quel contrepied des idées reçues se livre Cela.



(*) *Dessin de Julem.*

Quant à l'Histoire, elle n'est qu' « *un tissu d'inexactitudes que l'homme accepte les yeux fermés, car il se laisse guider par la loi de l'inertie et par celle des conventions basées sur ses commodités personnelles* ». Dès lors, il appartient à Cela de remettre les choses et les bonshommes à leur place. Ainsi de Napoléon — vieux règlement de compte ! — présenté comme un « *chef à la mécanique érotique très confuse* » ; ainsi de Philippe II, l'homme de l'Escurial, et symbole absolu de toutes les Espagnes, « *paladin de la sexophobie, dans un pays historiquement sexophobe messianique et mythifié* ». D'où, par réaction, le grandiose dérèglement sexuel aux fins subversives auquel se livre Cela, non sans parenté avec Juan Goytisolo.

Ce scepticisme absolu est contestable lorsqu'il s'applique à la guerre civile de 1936-1939. Il explique qu'elle « *a commencé par une lutte du peuple contre l'armée, mais le peuple s'est mué en armée, ce qui fut son erreur, et, en fin de compte, une armée fut victorieuse tandis que l'autre fut vaincue* ». Déjà, dans *San Camilo 36* il renvoyait dos à dos les belligérants. Son regard d'infernale éternité impose pareille distance, semblable indifférence à tout ce bruit et toute cette fureur que l'Espagne, aujourd'hui déliée, semble vouloir clore.

Il reste alors, dans la célébration des monstrueuses créatures dont Dieu n'a jamais su qu'elles croyaient en Lui, une dérision tous azimuts, un gigantesque jeu de massacre, par le verbe et le geste, une subversion vertigineuse de l'écriture — et quel mérite pour les remarquables traducteurs Claude Bourguignon et Claude Couffon ! — avec un flot d'images inversées dignes d'un Bunuel : Camilo José Cela sabre avec un humour grave les pauvres colifichets qui composent la condition humaine.

**ALBERT BENSOUSSAN.**

★ OFFICE DES TENEBRES 5, de Camilo José Cela, traduit de l'espagnol par Claude Bourguignon et Claude Couffon. Albin Michel, 368 p., 49 F.

## L'aérophagie des psychanalystes

● ***Catherine Clément face aux héritiers de Freud.***

QU'EST-CE qu'un pamphlet ? C'est un livre qui substitue la réaction à la recherche, l'indignation à la réflexion, la sensation à la signification. L'essai de Catherine Clément, rédactrice au *Matin de Paris*, répond parfaitement à ces critères.

Brillamment écrit — il se lit d'un trait — il prend pour cible les petits-fils de Freud, ces psychanalystes compassés et mondains, qui gèrent un héritage prestigieux tout en brandissant l'étendard de la révolte sociale.

Les reproches que leur adresse Catherine Clément sont tantôt justifiés, tantôt injustifiables. Sans doute est-ce la loi du genre. Ainsi, lorsqu'elle leur fait grief de ne pas vouloir « soigner » ou « guérir », rate-t-elle la cible. Mais elle est trop intelligente et suffisamment avertie de la problématique psychanalytique pour n'être pas gênée par certaines affirmations abruptes formulées dès les premières pages ; elle les corrige et les nuance par la suite.

Que n'a-t-elle dit que si danger il y a, c'est de voir des psychanalystes, enserrés dans leur identité médicale comme dans une tunique de Nessus, distribuer des psychothérapies comme d'autres distribuent des médicaments ! Mais il n'est certainement pas dans la mise en parenthèses du désir de guérir. Sur ce point en tout cas, l'enseignement de Lacan aura été salutaire en France.

En revanche, Catherine Clément met dans le mille lorsqu'elle évoque les travers et les ridicules, les préciosités et les fausses audaces des psychanalystes occupés à investir l'université et la scène culturelle, en posant au « lettré ». « Etre psychanalyste en société, écrit-elle, c'est cela : paraître avec des mots. Une enflure de la pensée, une hydropisie dans la démarche. Le dindon mis en musique par Chabrier, les coqs d'élevage dans *Chantecler*, s'avancent, ventre en avant, la crête importante, remplis d'air. Une énorme aérophagie. »

Au passage, ils lâchent quelques mots de passe, quelques expressions volontairement énigmatiques du style : « Quelque chose de ce qui se passe dans la castration... », « J'avais envie d'interroger l'autre versant du concept... », « Le lieu d'où tu parles, d'où ça parle, d'où ça écoute... », sans oublier l'inévitable : « Ça m'a interpellé quelque part... »

Comme l'observe ironiquement Catherine Clément, ils sont souvent bêlants de mimétisme, avides du moindre pet théorique qui se formule, attentifs à ne manquer aucun wagon d'un train qui passe et où ils sautent en troupeau derrière leur chef, quel qu'il soit, pourvu qu'ils ne soient pas tout seuls et qu'il s'agisse des choses de l'esprit...

En outre, quand ils se piquent d'écrire, utilisant plus ou moins adroitement leurs « cas cliniques » — une forme de vampirisme qui apparemment les satisfait, — donnant tantôt dans le stéréotype, tantôt dans le gongorisme, ils offrent souvent aux critiques des verges pour les battre. Catherine Clément ne s'en prive pas. Comment ne pas l'approuver, lorsqu'elle déplore que les psychanalystes qui écrivent des histoires (volées) jamais ne s'impliquent dans leur propre histoire ? « Comme ils sont muets sur eux-mêmes, sur ce qui les a conduits dans ce fauteuil où viennent s'écraser tant de romans réels. »

Non sans courage, non sans honnêteté, Catherine Clément a glissé dans son pamphlet des fragments d'auto-analyse et de confessions personnelles. Aussi les critiques qu'elle adresse aux psychanalystes se doublent souvent d'une autocritique non moins vive. Ainsi, par exemple, elle écrit : « Je ne peux me faire aucune illusion : parallèlement à la thérapeutique analytique, j'ai suivi pas à pas les codes minutieux des réunions, des exposés, des faux-semblants. Toute critique est projective : la colère qui m'anime, m'anime aussi contre ce que j'ai pu être. »

Il y a chez elle, me semble-t-il, une nostalgie : celle des premiers psychanalystes, cette « horde sauvage », troublant le sommeil du monde et créant une nouvelle mythologie. Le rire de Groddeck, cet analyste sauvage, génial et solitaire, retentit encore à ses oreilles. Et les petits-fils de Freud lui paraissent bien pâles, bien guindés, bien inoffensifs comparés aux « grands ancêtres ».

Féroce à l'endroit des analystes masculins, elle témoigne, en revanche, d'une surprenante indulgence pour les analystes femmes... « Là, comme ailleurs, note-t-elle, ce petit moteur féminin fonctionne — qui subvertit tout ce qu'il touche et s'apprête à le changer... » ; le messianisme féministe fait décidément bien des ravages.

A la lecture de ce compte rendu, le lecteur aura sans doute perçu une certaine ambivalence ; l'ambivalence de Catherine Clément à l'égard des psychanalystes n'est pas moindre ; on aimerait connaître celle qu'elle éprouve à l'égard du parti communiste auquel elle dit adhérer... sans doute sera-ce l'occasion d'un autre livre. En attendant, lisez celui-ci. Même s'il ne convainc pas toujours, il séduit souvent ; et émeut parfois.

**ROLAND JACCARD.**

★ LES FILS DE FREUD SONT FATIGUÉS, de Catherine Clément. Edit. Grasset, 185 pages, 35 F.

### *NOUVEAUTÉS*

L'AUTOBIOGRAPHIE D'ANOUAR EL SADATE : A la recherche d'une identité. *(Fayard, 491 p., 55 F.)*

PASCAL LAINE, *l'auteur de* la Dentellière, *se promène à travers le temps, dans un roman intitulé* Si on partait... *(Gallimard, 174 p., 29 F.)*

## Une voix inconnue et poignante : Charles Juliet

● ***A travers son journal intime, l'effort d'un homme pour sortir de la haine de soi.***

CHARLES JULIET ne s'était guère fait connaître que par quelques fragments, des poèmes, de brèves études : l'exigence qui le pousse à écrire ne le poussait pas à publier. Aussi son *Journal*, dont le premier volume vient de paraître, produit un effet de surprise. Il est rare qu'un écrivain commence par livrer ainsi ses notes intimes : tout journal est reçu habituellement par le public comme le contrepoint à l'ensemble d'une œuvre dont il éclaire les dessous et démonte les ressorts. Ici, c'est le contraire : nous n'avons pas encore connaissance des nouvelles, des pièces de théâtre ou peut-être des romans à quoi l'auteur travaillait quand il écrivait au jour le jour les pages qu'il accepte aujourd'hui de publier. Il donne en somme l'envers de son œuvre avant d'en montrer l'endroit.

En amont de toute production concertée, c'est la jeunesse de l'écrivain et sa genèse que nous découvrons dans les premières pages de ce *Journal*. Et tout de suite, la déchirante sincérité d'une voix inconnue nous saisit et ne nous lâche plus.

L'auteur émerge à peine d'une adolescence sombre, enfermée. Par bribes, un fantôme de biographie se laisse entrevoir. Charles Juliet était aux enfants de troupe, il n'a pas connu sa mère, il est séparé de ses parents adoptifs qu'il aimait tendrement.

**JOSANE DURANTEAU.**

*(Lire la suite page 22.)*

## Michel Déon, Jean-Pierre Enard

### *Papas et pépés*

IL n'y a que les écrivains de gauche, c'est bien connu, qui soient pourris par la politique. Ceux de droite se contentent d'avoir, ben voyons, le monopole du talent.

Michel Déon ne fait pas de politique. Il se contente d'avoir été nourri de Maurras, de Léon Daudet, et de déplorer l'afflux des métèques, avant-guerre, au lycée Jeanson. Il se contente de penser que Blum était un « personnage larmoyant et falot », qu'il n'avait qu'à ne pas croiser avec « inélégance » le cortège funèbre de Bainville, s'il ne voulait pas que les royalistes l'attaquent « bêtement », qu'il n'avait qu'à ne pas venir au pouvoir en 36, ni les juifs pousser à la guerre contre l'Allemagne, et verser dans l'intolérance, s'ils ne voulaient pas que l'antisémitisme renaisse en France. Il se contente de trouver que les massacres d'otages par l'occupant étaient la faute des terroristes, et que l'œuvre de Salazar fut la seule « digne » de respect... Rien que du talent là-dedans, vous dis-je !

Et c'est vrai qu'il en regorge ! Contrairement aux journaux de son bord, peu enclins à en trouver à leurs adversaires, nous lui en avons toujours reconnu, par-delà son vichysme opiniâtre. Nous avons notamment salué le *Taxi mauve*, puis les aventures du *Jeune Homme vert*, comme une belle tentative pour ressusciter les charmes du roman populaire. Aujourd'hui que sa pudeur un rien dédaigneuse consent aux confidences, nous passons sur les partis pris relevés plus haut pour reconnaître le talent constant de *Mes arches de Noé*.

PRIVILEGE du romancier, dont sont exclus tant de mémorialistes de bazar : habitué à nouer l'intrigue et à soutenir l'intérêt, Déon sait donner à la mémoire les rebondissements de l'imagination. Ici, nous sautons, comme dans un feuilleton, des voyages de l'auteur aux admirations qui les ont décidés et nourris. Voici la Grèce, dans les pas de Maurras, inaugurant, en 1896, les Jeux olympiques ; Madère, à la lumière économe et suggestive de Chardonne ; le Cap-Ferrat, sorti des manches relevées de Cocteau...

### *par Bertrand Poirot-Delpech*

Voici le Voyage en personne, Morand, jamais là où on l'attend, glissant à la surface de la planète comme sa plume sur le papier, sans avoir l'air d'y toucher, et les grands ancêtres de la bougeotte littéraire, Chateaubriand, Stendhal, Gobineau, Claudel. A côté de ces pères disparus, l'aîné que se sent désormais Déon évoque avec un tact rare les frères trop tôt partis, comme Kléber Haedens, ou négligés, comme notre ami du *Monde*, le secret Puissesseau. Il y ajoute quelques sœurs, délicatement imprécises.

Les souvenirs de l'ancien secrétaire de Maurras passent par Lyon occupé. Mais il préfère aux « lourdes mangeailles » et aux intrigues piètres la lumière des îles, son rêve, depuis la lecture, enfant, de Robinson. En Grèce ou en Irlande, c'est avec la mer que l'écrivain retrouve le goût exact des choses, et le meilleur usage des mots.

PEUT-ETRE y pressent-il également le symbole de la philosophie qui sous-tend discrètement son œuvre et qui se révèle baignée de superstition.

Bien que, ayant perdu la foi familiale dès l'enfance, Déon guette les signes du surnaturel, avec le Conrad de *la Ligne d'ombre*, son préféré, et avec Balzac, pour qui la superstition « vaut une espérance ». Des preuves que nous baignons dans l'inconnaissable — et que nous y baignerons toujours, comme le lui confirme Jacques Monod, à l'heure douce du quart en mer Egée, — l'auteur en voit dans la façon dont la mort des gens ressemble à leur vie, mais aussi bien dans les tarots de quelque vieille russe, hantant le Saint-Germain d'après-guerre, ou dans... un OVNI aperçu, en compagnie de Coco Chanel, du côté de Menton.

L'orientation politique de certains mouvements comme « Planète » porterait à hasarder, c'est le mot, que cette prise en considération particulière de l'irrationnel recoupe toutes les pensées dites de droite. Mais, cette « famille d'esprit », si on admet au moins l'expression, se reconnaît davantage à d'autres traits, par exemple à la révérence dont on y entoure les morts.

IL ne s'agit pas d'oublier leurs défauts. « *Rien de tel pour respecter un homme,* écrit Déon, *que de connaître ses faiblesses.* » Ainsi reproche-t-il à Maurras d'avoir accablé, lors de son procès, l'équipe de *Je suis partout*, d'avoir prôné l'antisémitisme d'Etat, et fait échouer l'idée royaliste en France. De Cocteau, il ne se cache pas qu'il a troublé le « faux ordre », plus que le vrai.

Mais le fait d'être orphelin très tôt ne l'a pas poussé, comme d'autres, à voir, par dépit, le peu que pèsent les parents, ni à tenter de s'en passer. Maurras a remplacé pour lui, il le dit en clair, le père monarchiste qu'il avait perdu. Il lui voue la relative inconditionnalité due aux ancêtres de sang. Toute une morale aristocratique, de la fidélité à l'héritage, et du coup de menton indigné découle ce culte du passé.

L'écrivain, lié à une telle tradition, concède avec Maurras, qui en connaissait un bout, que « *la littérature ajoute à la férocité naturelle de l'homme* » ; sa réputation de talent tient même souvent à ce qu'il pousse cette férocité à l'extrême avec l'adversaire. Mais pas aux dépens de son clan. Les papas des autres, on peut cogner, mais les siens : pas touche, sinon c'est tout qui s'effondre, famille, patrie !

*(Lire la suite page 22.)*

# la vie littéraire

## Les yeux des Humanoïdes

Ayant survécu à leurs premières années d'existence, les Humanoïdes associés fêtent leur troisième anniversaire en offrant à leurs lecteurs un « somptueux » cadeau un petit album inédit et sulfureux sur papier jaune canari soufré, intitulé « Les yeux du chat », qui sera remis gratuitement par les libraires à tout fidèle des Humanoïdes associés qui achètera cinq albums.

Ce « conte-panique » est le fruit d'une rencontre réussie entre Jodorovki, le réalisateur du film *El Topo*, et Moebus, qui unissent pour la première fois leur univers.

Une exposition des dessins originaux des journaux *Ah Nana* et *Métal hurlant* a lieu jusqu'au 10 mai à la librairie Boulimier, 20, boulevard Saint-Michel, Paris, puis à Lyon à la librairie Laprot (du 20 mai au 10 juin), et à la librairie Arsud à Grenoble *(du 23 juin à la fin juillet)* — N. Z.

## Les dernières notes de Georges Perros

*« J'écris comme on vole. En cachette. Dans les sous-bois du langage »*, confiait Georges Perros dans des *Notes* inédites, que publie la revue *le Nouveau Commerce* (Cahier 39-40. Printemps 1978). Il disait aussi : *« On supporte tout, la guerre, la souffrance, l'exil, etc. C'est le passage d'un état à un autre qui est terrible. Le temps de s'installer. »* Ou bien : *« Un homme qui écrit est toujours inquiet, préoccupé. Il a laissé le gaz ouvert. Mais où ? »*

Ces notes, écrites en 1977, étaient sans doute les dernières de Georges Perros, qui est mort le 24 janvier 1978 (voir *le Monde* du 26 janvier). En même temps, Alfred Eibel réédite *Huit poèmes* de Georges Perros. Ils sont suivis de textes d'hommage d'Yves Martin, de Kenneth White, et de Claude Schmitt.

## Un atlas des châteaux forts

Travail d'une équipe, dont la tête est à Strasbourg, au Centre d'archéologie médiévale, *l'Atlas des châteaux forts en France*, énorme inventaire géographique, assorti de courtes notices historiques, est le résultat de vingt années de travail. Répertorier non seulement tous les châteaux et maisons fortes construits, en France, du dixième au quinzième siècle, mais aussi les milliers de petits sites qui ont survécu — vestiges d'œuvres fortifiées ou simples mottes castrales, — cela signifie faire d'innombrables relevés topographiques, mesurer les ruines, établir des *cartes, restituer le plan du monument initial* et de ce qui en subsiste, photographier au sol ou en avion... Les manques, inévitables, *les auteurs espèrent les combler avec l'aide* des « amateurs », ces érudits provinciaux qui connaissent leur carré de terroir comme personne. (A l'Institut de Castellologie, 8, avenue de la Forêt-Noire, 67000 Strasbourg.)

Le temps presse. Des centaines d'édifices ou d'endroits significatifs d'une civilisation spécifique disparaissent, victimes du remem*brement, des travaux du génie rural*, des aérodromes, des autoroutes, des constructions immobilières. C'est notre passé qu'on assas*sine. Au moins cet ouvrage superbe nous en* conservera-t-il les papiers d'identité. (Editions Publitotal. Diff. Wéber.) — G. G.-A.

## Dévisager Guillevic

Serge Moati connaît l'art de révéler dans un visage l'homme qui s'y cachait. Il réussit, dans son film sur Eugène Guillevic, à montrer la correspondance profonde qui existe entre le visage et les mots d'un homme. Moati et Guillevic se sont entretenus durant plusieurs jours à la campagne, dans la maison de l'écri*vain. Celui-ci a parlé de ses raisons d'écrire* — on écrit parce qu'on refuse son visage, — de son enfance, de sa mère, de la mort :

*« Mais mourir*
*Ce peut être une grande fatigue*
*Un soir*
*Un aveu. »*

Ce portrait d'un poète, entre l'aveu et l'esquive, l'humour et le déchirement, la mélancolie et la cocasserie, sera diffusé le vendredi 28 avril à partir de 21 h. 55, sur TF 1, le même soir qu'*Apostrophes*, et presqu'à la même heure. Coïncidence regrettable.

F. B.

## Existe-t-il un « art schizophrène » ?

Le psychiatre autrichien Léo Navratil accorde une attention véritablement esthétique aux productions plastiques de ses patients. Il voit même dans la schizophrénie la possibilité d'une perspective originale sur le monde, qui permet à certains psychotiques créateurs d'égaler les plus grands artistes contemporains. *(Schizophrénie et art*, éditions Complexes, 354 pages, 79 F. Diffusion P.U.F.). C'est dire que Navratil se distingue des psychopathologues de l'expression, qui envisagent l' « art des fous » d'un point de vue *symptomatologique et réducteur. Cependant*, ses analyses, quelle que soit leur acuité, ne remettent pas en cause la conception classique de la schizophrénie en tant que maladie individuelle justiciable d'un traitement médical. Navratil démontre sans le vouloir l'impossibilité de concilier un regard clinique et un regard esthétique. Diviser comme il le fait l'objet artistique (pathologique dans son élaboration, sublime dans son résultat) procède d'une optique qu'on pourrait qualifier elle-même de « schizoïde » ! — M. T.

# vient de paraître

### Romans

PATRICK CAUVIN : *Pourquoi pas nous ?* — Comment l'amour vient aux laids. (J.-C. Lattès, 280 p., 36 F.)

GEORGES BLOND : *Julie des Arques.* — Un roman historique qui nous transporte en *1788.* (Julliard 272 p., 42 F.)

DANIEL SAINT-HAMONT : *le Coup de sirocco.* — Sur le mode humoristique, les aventures d'une famille de rapatriés d'Algérie. (Fayard, 256 p., 38 F.)

### Récits

SUZANNE PROU : *La Dépêche.* — La dépêche d'un inconnu trouble l'existence d'un frère et d'une sœur qui « vieillissaient ensemble ». (Balland, « l'Instinct romanesque », 280 p., 23 F.)

JACQUES ROUBAUD : *Graal fiction.* — La légende du Graal « réécrite » par un poète. (Gallimard, 230 p., 24 F.)

### Critique littéraire

*Le naturalisme.* — Les communications et interventions d'un colloque qui s'est tenu à Cerisy, en 1976, sous la direction de Pierre Cogny. (10/18, 42 p., 17,70 F.)

### Histoire

DAVID HERLIHY et CHRISTIANE KLAPISCH-ZUBER : *les Toscans et leurs familles, une étude du Catasto florentin de 1427.* — Monumentale analyse démographique et sociale d'un document exceptionnel. (Presses de la Fondation nationale des sciences politiques. Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, 703 p., 260 F.)

FRANÇOIS BROCHE : *Jaurès.* — Etude d'un assassinat. (Balland, Collection « les Grands Crimes politiques », 221 p., 39 F.)

JOSETTE GONTIER : *Pierre Jolly, canut.* — La mémoire d'un ouvrier lyonnais. (Jean-Pierre Delarge, 186 p., 40 F.)

THEODORE ZELDIN : *Histoire des passions françaises (1848-1945).* — *Les deux premiers tomes (sur* cinq) de cet ouvrage capital viennent de paraître en français. Il avait été rendu compte de l'édition britannique originale dans « le Monde des livres » du 6 janvier 1978. Tome I, *Ambition et amour* ; Tome II, *Orgueil et intelligence.* (Edition Recherches, 9, rue Pleyel, 75012 Paris, 421 et 390 p., 67 F, 69 F.)

RAOUL BUSQUET : *Histoire de Marseille.* — La mémoire de l'une des plus vieilles cités de France. (Robert Laffont, 437 p., 75 F.)

ROLAND FIETIER et collaborateurs : *Histoire de la Franche-Comté.* — Portrait historique d'une province-carrefour. (Privat, 498 p., 145 F.)

### Politique

ANNA LIBERA : *les Fruits amers du compromis historique* — Par une journaliste de *Rouge*, une critique sévère de la politique suivie par le parti communiste italien. (Ed. la Brèche, 301 p.)

PIERRE PELLISSIER : *La Vie quotidienne à l'Elysée au temps de Valéry Giscard d'Estaing.* — Journaliste, auteur d'*Un certain Raymond Barre*, Pierre Pellissier décrit la vie quotidienne des cinq cents personnes qui travaillent à l'Elysée, notamment celle du président. (Hachette, 276 p., 35 F.)

### Théâtre

PIERRE BOUDOT : *Douceur ou la passion selon Yahvé.* — Préfacée par Vladimir Jankélévitch, une pièce antiraciste (S.O.S. éditions, 95 p., 106, rue du Bac, 75007).

### Société

FRANÇOISE D'EAUBONNE : *Ecologie, féminisme.* — Une réflexion sur deux mouvements qui marquent l'époque. (Ed. A.T.P., 8, rue Saint-Marc, 75002 Paris.)

### Humour

JEAN-MICHEL ROYER : *A la manière... deux.* — Dans son *deuxième volume de pastiches*, Jean-Michel Royer fait tenir la chronique politique française du printemps *1977* au printemps 1978 par Rabelais, La Fontaine, Molière, Hugo, Balzac, Proust, Prévert et d'autres... (Jean-Claude Simoen, 460 p., 49 F.)

### Photographie

MARIO PUZO : *Au cœur de Las Vegas.* — Un portrait de la capitale du jeu par l'auteur du *Parrain.* Photographies en couleur de John Launais, en noir et blanc de Michel Abramson et Suzan Fowler-Gallagher. (Laffont, 89 F.)

# en poche

## S.M. Eisenstein mémorialiste

C'est une édition précieuse, passionnante, trop mal connue — et qui a le mérite d'être bon marché ! — que celle des *Œuvres* (même pas complètes) du cinéaste soviétique S. M. Eisenstein, entreprise depuis 1974 chez Christian Bourgois dans la collection « 10/18 ». Gigantesque opération qui reprend les six énormes tomes de l'édition soviétique publiée entre 1963 et 1970 grâce au travail remarquable du grand spécialiste d'Eisenstein en U.R.S.S., Naoum Kleiman, et qui, menée à son terme, devrait comporter une quinzaine de volumes dans la traduction française !...

*Le tome qui vient de paraître s'intitule Mémoires. Il a* été écrit presque entièrement en 1946, à la clinique du Kremlin, où le plus célèbre cinéaste d'U.R.S.S. — qui venait de recevoir le prix *Staline* pour la première partie *d'Ivan le Terrible* — était soigné à la suite d'un infarctus. Il a tout juste terminé le montage de la seconde partie d'*Ivan* quand la crise le frappe ; il ne sait pas qu'il ne reviendra plus jamais dans les studios ; il ne sait pas non plus que cette dernière œuvre, blâmée par le comité central du parti, ne sera pas montrée avant 1958, dix ans après sa mort.

A vrai dire, ces *Mémoires*, qui sont à chaque page un témoignage extraordinaire émanant *d'un homme de génie*, ne sont jamais une autobiographie dans l'ordre chronologique et ne nous apprennent pas vraiment quelque chose *sur la vie d'Eisenstein. Ce qu'ils nous donnent, c'est une* « flânerie dans (son) propre passé » depuis les premiers souvenirs du petit garçon bouclé de Riga, qui voit à Paris *en 1908 les films de Méliès sur le boulevard des Italiens*, et qui devient célèbre à vingt-sept ans avec le *Potemkine*, jusqu'à son expulsion de Paris par la police française en 1930 ! En une série de fragments souvent hachés, avec des anecdotes, des digressions et des ellipses qui font avancer et reculer le récit tout à la fois, cet artiste polyglotte, si fabuleusement prolifique, si fabuleusement érudit, ce cinéaste qui possédait une telle ampleur d'écrivain, de théoricien, de philosophe, de professeur, de metteur en scène, nous parle vraiment de lui-même, de la manière de devenir un artiste. Et pourtant, rien n'est clair. *« Savez-vous que le meilleur moyen de dissimuler, c'est de dévoiler jusqu'au bout ? »*, nous souffle-t-il en guise de réponse.

NICOLE ZAND.

★ MÉMOIRES, de S.M. Eisenstein, 10/18, préface, traduction et notes de Jacques Aumont, 445 pages, 17 F.

# en bref

● ORGANISÉ PAR LA FNAC, LE PREMIER « FORUM DU LIVRE » aura lieu du samedi 27 mai au dimanche 4 juin sur le chantier des Halles, sur l'em*placement de la future librairie* qui doit s'ouvrir au printemps 1979.

Sous un chapiteau de 1 200 m2, cent cinquante mille livres — soit trois mille deux cents titres — introuvables, à cause de leur faible circulation, seront ainsi sauvés du pilon... et de l'oubli. (De 11 à 22 heures, rue Pierre-Lescot, en face de la rue des Prêcheurs, métro Halles-Châtelet R.E.R. Parking entrée rue Saint-Denis.)

● DES JOURNÉES DE POÉSIE se tiennent à Montpellier jusqu'au 29 avril. Elles sont organisées par l'Association des bibliothécaires français, sous le patronage du conseil municipal. Expositions, débats, rencontres avec les poètes et les autres artistes sont placés sous le thème « Vous avez dit : la poésie ? ». Le Centre international de recherche, de création et d'animation de Villeneuve-lès-Avignon (CIRCA) apporte son concours.

● *LES EDITIONS DE L'AURORE*, éditions québécoises diffusées en France par Montparnasse-Edition, ont délégué cinq auteurs pour faire connaître deux de leurs collections, « Explorations-Etudes médiévales » et « Connaissance des pays québécois - Ethnobotanique ». Il s'agit de Jean Basile, directeur *de la collection « Ethnobotanique »* et auteur de « Coca-Cocaïne » ; Georges Khal, coauteur avec Jean Basile de « la Marijuana » ; Claude Gagnon, auteur du « Livre des figures hiéroglyphiques attribué à Nicolas Flamel » et coauteur d'un ouvrage collectif intitulé « Aspects de la marginalité au Moyen Age » ; Bruno et Madeleine Jeay, qui ont participé à une étude collective sur « l'Erotisme au Moyen Age ». (Pour tous renseignements : Claire Cauvin, 27, rue de Fleurus, 75006 Paris, tél. 222-43-75.)

● LES RENCONTRES « AUTREMENT », qui organisent tous les mercredis de 12 h. 30 à 14 heures au Lucernaire (53, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris ; participation : 5 F) un débat autour d'une expérimentation culturelle ou sociale, proposent pour le mois de mai les thèmes suivants :

— le 3 : « Comment faire de la contre-presse » ; le 10 : « Infiltration culturelle : le Théâtre populaire de Bretagne » ; le 17 : « Quand des « asociaux » deviennent des marins-pêcheurs » ; le 24 : « Ni foyer, ni communauté *thérapeutique : Acting Out* » ; le 31 : « les Cévennes, résistance à la mort lente ».

● LE CENTRE INTERNATIONAL DE RENCONTRES D'ECRIVAINS, créé cette année à l'initiative d'Yves Klein et de Jean-Noël Vuarnet, afin de favoriser des *échanges entre écrivains débutants* et chevronnés, organise le 5 mai une assemblée.

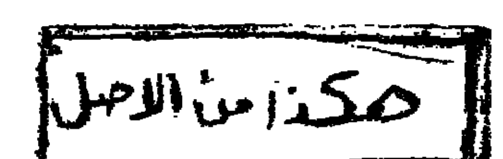
Tous les écrivains pouvant être présents à cette date à Cagnes-sur-Mer sont invités à se faire connaître d'urgence (à Yves Klein, 13, montée de la Bourgade, 06800 Cagnes-sur-Mer).

● LE PRIX ALEXANDRE-DUMAS a été décerné à Robert Merle pour son livre « Fortune de France ». Le Prix, qui consiste en une médaille à l'effigie du père des trois Mousquetaires, a été remis au lauréat en présence de M. l'ambassadeur de Haïti à Paris.

● *LE PRIX MERIDIEN 1978* est attribué à l'ouvrage de Daniel Fabre et Charles Camberoque « LA FETE EN LANGUEDOC » *publié* aux éditions Privat de Toulouse. Ce prix, doté d'une somme de 10 000 F par le conseil régional Languedoc-Roussillon et créé avec l'aide d'écrivains de la région, récompense un livre qui s'efforce d'être une réflexion sur un passé régional et sur ses survivances jusque dans le Languedoc d'aujourd'hui.

● LE COLLECTIF D'EDITION ET DE DIFFUSION « APOSTROPHES » (5, avenue de la Marne, 92120 Montrouge) et la « Revue 69 » (Michel Plazanet, 33, place Bobillot, 94220 Charenton), qui ont réuni « une quinzaine d'auteurs », lancent un appel au regroupement des poètes anciennement édités par Pierre-Jean Oswald.

● *Nous avons omis d'indiquer* dans LE MONDE DES LOISIRS du 21 avril que « LA LUMIERE DU SILENCE », de Jean-Claude Renard, était édité au Seuil. (112 pages, 35 F.)



## poésie

# LE ROMANTISME DE FOUAD EL-ETR

*« Ainsi qu'une pieuvre*
*Que son encre même efface*
*Le poème et la nuit. »*

Dans ces trois vers toute une poétique. Poétique de l'image, en faveur de laquelle le poète s'efface. Poétique du regard qui s'attache à la femme aimée, qui s'attache aux choses aimées, jusqu'à ne plus savoir s'il les regarde, s'il les rêve, s'il les crée — mais « *le ciel monte à la surface comme une photo qu'on développe* ». Poétique de la phrase et du vers, d'une subtile prosodie qui déjoue la régularité des mètres en s'appuyant sur eux : il faut dire ces poèmes pour en sentir le souffle et les surprises. Poétique souvent d'un humour tendre et toujours d'une sensibilité qui d'emblée désigne à quelle famille Fouad El-Etr appartient, la grande famille du romantisme vivant.

Ce premier recueil de soixante poèmes montre la qualité dans l'unité d'une voix et d'une vision. Où en sommes-nous ? On rencontre des poètes de toute sorte, des poètes du moi, du ça, du toi et moi, des poètes du peuple ou du parti, des poètes ivres et des poètes abstraits, des poètes du mot et des rhéteurs critiques. Disons mieux : les vrais poètes, ceux que l'on aime et avec qui l'on vit, ce sont les grands foudroyants, mais ce sont aussi ceux qui acceptent et transfigurent la réalité entière du quotidien, les poètes ailés. Ainsi Fouad El-Etr. Un poète tout simplement, qui transcrit le monde en images avec amour et intelligence. Ses paysages entre la nuit et le jour, entre le coq et la cigale ; son foisonnement d'images obsédantes, paupières traversées par le rêve — « *Regard chose invisible / Qui a les yeux pour cibles* », — présence si lourde et légère de la femme endormie (le Japon n'est pas loin), et « *la lune inégale à elle-même* » ; son intimité, et cette amitié pour la vie ; et le bonheur d'un beau langage clair avec les écarts de sa fantaisie : recevons-les.

Notre droit à la poésie est ici un droit au bonheur.

MARTINE DE ROUGEMONT.

★ COMME UNE PIEUVRE QUE SON ENCRE EFFACE, de Fouad El-Etr. La Délirante, 54, rue de Seine, 96 p., frontispice de Sam Szafran.



## mémoires

# Qui êtes-vous Marcel Jullian ?

*(Suite de la première page.)*

Ces satisfecit « tous azimuts », l'auteur les collectionne et lui-même en décerne : au président de la République d'abord. Il ne met pas en doute sa sincérité, sa sensibilité. Quant à son élégance..... « En face de lui, je me sens du peuple et je pèse le poids des ans et de la masse. » Jacques Chirac, lui, apparaît sous un jour plus douteux, criant à tue-tête son libéralisme. Il est vrai que Jullian vient de lui dire sans ambages : « Morphologiquement et biologiquement, vous êtes un fasciste. » Il n'a pas froid aux yeux, Marcel Jullian.

Telle est d'ailleurs l'image qu'il tient à donner de lui : de la trempe, du caractère. Ses aventures de jeunesse la font bien ressortir : trublion dès l'école primaire supérieure Turgot où, pour tourner les interdictions, il invente le football sans balle ; puis dans la Résistance comme membre du B.C.R.A. Là, il est pris par les Allemands au Luxembourg : la prison, la peur, les interrogatoires, une libération quasi miraculeuse due à l'avance alliée... Auparavant, il a su s'évader de la mine où l'occupant allait le cueillir. Plus tard, à la Libération, il deviendra marchand des quatre-saisons et prendra le « résistantialisme » en horreur, jusqu'à le dénoncer dans « Aspects de la France ». Il a aussi le goût de l'aviation : la guerre l'en a frustré, il le satisfera dans le privé et ses premiers livres seront consacrés à des pilotes, Nungesser, Guynemer. Il raconte très bien tous ces tournants d'une vie.

### L'affaire Sartre

Pourtant ni la bonne volonté présidentielle ni sa propre indépendance n'ont suffi à rénover la deuxième chaîne. Il a déçu, on le sait, il le sait. Il y a eu l'affaire Sartre : ces dix heures de commentaires sur soixante-quinze ans d'histoire qui n'ont jamais pu être menées à bout. Jullian y croyait. Sartre y croyait. Tout a avorté par la faute de l'entourage. Du moins c'est la version de Jullian. Il n'est pas inutile de l'entendre sur cette histoire qui a jaugé la liberté de notre télévision. Jullian a réclamé un condensé de l'émission pour pouvoir, auprès d'autres firmes, trouver des moyens de financement. Sartre a reçu la demande comme un examen de passage préalable. Il a rompu. On l'a fait rompre, suggère Jullian.

Les pressions ? Elles viennent de partout. Le « Délit de vagabondage » ne fait le procès de personne, mais sourdement il dénonce ce qui empêche les libertés de prendre essor. Le prince est acquitté. Restent les « valets d'épée », les « mecs » selon Giraudoux, les gens des cabinets, beaucoup plus redoutables. Figure aussi la tyrannie de l'opinion, ces fameux sondages contre lesquels il n'a cessé de tempêter parce que de l'indice d'écoute dépendaient les fonds alloués. Mais là-dessus il n'a pas d'idées nettes. Tantôt il écrit qu'« on aurait tort de juger le peuple de ce pays à ses mass media. Il vaut, de toute façon, mieux qu'elles... ». Tantôt il rend le même peuple responsable de la médiocrité de sa télévision : dis-moi quoi tu regardes, je te dirai qui tu es.

De son passage au service de l'État, Jullian a retenu surtout les limites contradictoires qui entravent toute action. Il les déclare inéluctables mais, d'une certaine manière, il s'accuse de les avoir acceptées. Il laisse entendre qu'il eût pu, qu'on peut toujours, vouloir davantage. Cet homme de caractère se plierait-il au compromis ? Après tout, sa frénésie d'indépendance, s'accompagne de tant de rondeur, de gourmandise, d'appétit de vivre...

Il reste que ce livre est autre chose que ce qu'on attend. C'est parce qu'il va plus loin qu'il séduit, et parce qu'il va différemment. Il n'en tire pas que les leçons d'une expérience qu'il justifie discrètement. En hachant sa vie en menus morceaux qu'il accole comme au caprice de la mémoire, Jullian compose un portrait très vivant. Flash par-ci, flash par-là, ; on passe sans transition de la prison des années de guerre à la Provence des jeunes années, de la rue Monttessuy à la rue Garancière ; de l'Elysée à la Boisserie ; des amis morts aux copains bien vivants ; des écrivains en renom, où figurent beaucoup d'académiciens, aux successives incarnations du pouvoir : de Gaulle, Pompidou, Giscard.

Trajet discontinu, figures multiples d'un jeu de cartes que le témoin mêle à plaisir avec talent. Et voici ce qui arrive : on guette partout le président d'A 2, il se montre, il se cache, il disperse l'attention. C'est là son vrai délit de vagabondage. Sur les problèmes que pose notre télévision on reste sur sa faim. Sur les grands on n'apprend rien de plus qu'on ne sache. Mais on découvre quelque chose qu'on ignorait à peu près totalement : par sa vivacité à rompre la chronologie, à dramatiser un récit, à le mettre en scène, à peindre d'un mot, d'une formule, Marcel Jullian se révèle un écrivain.

JACQUELINE PIATIER.

★ DELIT DE VAGABONDAGE, de Marcel Jullian, Grasset, 328 pp., 49 F.

# Papas et pépés

(Suite de la page 19.)

CETTE sorte de préjugé sacré en forme de tabou aurait pu servir de critère, au moins pour classer les tempéraments, si la vague d'irrespect qui a déferlé depuis une dizaine d'années n'avait brouillé les cartes. Après le salut roide au papa, le pied-de-nez et le croc-en-jambe au pépé. Rien à voir avec la prétendue « montée de la violence » : la jeune génération peut à la fois estimer un écrivain glorieux, lui manifester une véritable gentillesse filiale, tout en le peignant en gâteux. C'est ce qu'atteste, avec autant de brio que d'effronterie, *le Dernier Dimanche de Sartre*, de Jean-Pierre Enard.

Le jeune auteur de *la Ligne de cœur* est-il de droite ou de gauche ? Allez savoir ! Sa manière de faire déambuler Sartre entre Montparnasse et Saint-Germain, tel un pantin pantelant, rappelle la cruauté avec laquelle Jean Cau s'est récemment vengé, en les transposant au plan des mœurs, des ruses politiques d'un grand poète. C'est tout dire, penseront certains. Et pourtant...

Soit, l'auteur du *Mur* doit constater qu'*Erostrate* sert de lecture pornographique au narrateur, âgé de douze ans ; que ses souvenirs le lâchent, et ses sphincters. Dans sa nuit d'aveugle somnolent, il se trompe de cafés, de pèlerinages, d'indignations, de ferveurs. Ses rendez-vous avec *le passé*, et une certaine Antillaise en cavale, tournent au fiasco. Sans

## par Bertrand Poirot-Delpech

la protection maternelle de sa compagne, appelée ce jour-là à des tâches militantes, l'auteur de *l'Etre et le Néant* retombe en enfance. De quoi interdire à quiconque, comme aurait dit l'ami Nizan, de parler de la soixante-dizaine comme du plus bel âge de la vie !

*Et pourtant ! L'adolescent en qui se glisse Enard ne met* pas une vraie hargne dans sa verve iconoclaste. « *C'est pour rire !* », précise-t-il en faisant « *pan !* » sur son héros, écroulé dans la rue. Plus tard, le narrateur sera écrivain lui aussi. La vue de cette ombre de Sartre ne l'a pas découragé de combattre la mort avec des mots. Il lui doit sa vocation.

A part quelques nasardes bien ajustées sur les rêves sartriens de traîtrise et de rachat par les bonnes œuvres, le livre verse moins dans le pamphlet que dans la navrance narquoise devant le naufrage de toute vie. Ce n'est pas la déchéance d'un esprit immense qui est montrée, mais en général, avec la lucidité sadique de l'enfance, et on ne *sait quel désespoir rentré, une vérité vieille comme Job, Lear* et Beckett, celle de la fin des haricots.

*Est-ce de gauche, cela, est-ce de droite ? Disons que* c'est pleinement de notre temps : une pudeur infirme, muette, butée, qui fait que, pour réclamer de l'amour, Dieu sait pourquoi, les jeunes jettent des pierres aux vieux...

★ **MES ARCHES DE NOE, de Michel Déon, Table ronde, 284 pages, 43 F.**

★ **LE DERNIER DIMANCHE DE SARTRE, de Jean-Pierre Enard, Sagittaire, 144 pages, 29 F.**





## écrits intimes

# La voix de Charles Juliet

(Suite de la page 19.)

Nous saurons que la passion du rugby l'a un temps soutenu et l'a quitté d'un coup quand il a compris que « *le rugby n'était que le rugby* ». Il s'est fourvoyé *dans des études de médecine* auxquelles il a renoncé de la même façon. Toute occupation lui paraît futile, qui le détournerait de son unique urgence : mettre en ordre sa pensée. Il n'est encore que confusion, dispersion, *souffrance* désordonnée, stridente, haine et dégoût de soi, fascination de l'ennui : un ennui qui n'est pas mollesse ou faiblesse, mais violente absence, cruel exil de « *la vie comme elle devrait être* ». C'est l'amour de cette vie absente qui fonde le désespoir existentiel du jeune Charles Juliet.

Le moi est haïssable parce qu'il encombre, mais la haine du moi n'est pas moins encombrante qu'un amour complaisant. Le jeune homme le sait, et il se hait de se haïr ainsi.

Intoxiqué de lui-même, et dans l'impossibilité de se fuir, il veille et dort lié à son pire ennemi, dans une fureur qui le porte aux frontières de la folie et de la mort. Rideaux fermés, il passe des heures et des journées seul, en silence, sans rien faire, fixant avec les yeux de la pensée son vide intérieur. Et même cette terrible retraite, il la considère avec dérision.

### Un tête-à-tête destructeur

*Il n'échappe d'abord à ce tête*-à-tête destructeur que par des excès de lecture. Il lit lentement, à fond, épousant la pensée de l'auteur, pénétrant les mots et les intervalles des mots — devenant l'autre, enfin ! Puis il retombe à soi. Il aime admirer : il n'aime peut-être qu'admirer. La liberté, la joie, la force des écrivains qu'il estime à la fois le transportent et lui font, croit-il, mesurer sa propre infirmité. Les livres, dans cette période de la jeunesse, sont presque les seules vraies rencontres : car son attention suraiguë ne lui permet aucune illusion sur les camaraderies et leur cordialité convenue. Qui le connaît comme il se connaît ? Que croit-on voir quand on le regarde ? Tout contact lui est funeste, et il rentre blessé dans sa tanière. Seuls, *les rares artistes vivants qu'ils* découvre, quand ils parlent d'eux-mêmes et de leurs recherches, l'atteignent dans ce qu'il a d'essentiel : le sculpteur Maxime Descombins, et, plus tard, le peintre Bram Van Velde, dont *il devient l'ami*.

Nous suivons Charles Juliet dans son effort, avec ses espérances et leurs retombées, au fil de ces pages qui portent le poids des jours et des saisons. Le voilà artisan et artiste, qui travaille *durement, et sa méditation* se déplace, peu à peu, du gouffre intérieur vers ce travail aussi concret que celui d'un sculpteur. Le bois de l'écriture résiste, ou *se fend : il y a des nœuds im*possibles à vaincre et qu'il faut contourner. Parfois, c'est le bonheur modeste d'avoir à peu près réalisé ce qu'on voulait, et celui qui a remporté la plus faible victoire n'est déjà plus le désespéré qui montait la garde dans le noir.

« *Plus on progresse dans la souffrance, et plus on s'en détache. Car plus on se dépossède de soi-même.* » C'est par cette dépossession que, dans l'au-delà de la souffrance, la haine de soi se dissout aussi, et que le moi haïssable cesse d'être subi comme une *malédiction*.

« *Pour être en mesure de se construire un jour, il faut déjà se détruire. Impitoyablement. Détruire l'acquis, le passé, le vieil homme. Aller vers toujours plus de liberté.* » Cette destruction *constructrice engendre une es*thétique littéraire qui devient la loi de Charles Juliet écrivain : il veut tendre vers « *le neutre* », atteindre une simplicité sans éclat, dépersonnalisée, qui ne soit plus la voix de tel homme, mais de tous. « *Simplicité n'est pas indigence, ou appauvrissement, ou ignorance, comme on le croit ou affecte de le croire trop souvent. Simplicité en acte, c'est l'élimination de l'inutile, la réduction à l'indispensable, et, dès lors, on comprend que l'artiste ne trouve pas la simplicité d'emblée, qu'il doit en poursuivre la conquête sa vie durant.* » Le sentiment tragique de la vie est le riche limon *qui seul peut donner naissance* à la simplicité comme il la comprend, à l'impersonnalité : « *C'est au plus aigu d'une ardente tension qu'on parvient au neutre, là où convergent et s'équilibrent les exigences les plus contradictoires.* »

Le « neutre » apparaît ici comme le fruit inattendu de la plus violente intensité, l'expression immobile et parfaite des tumultes intérieurs les plus confus, l'heureuse résolution des conflits les plus déchirants. Ce n'est pas la joie que l'écrivain découvre, aux derniers feuillets de ce journal, mais c'est le consentement. « *Il n'est de vie que dans la docilité à la voix. Et pour être docile, il faut ne plus préférer sa mort à la vie, ne plus chercher à s'affirmer, ne plus vouloir, ne plus désirer. Simplement demeurer passif et à l'écoute.* »

Quant il écrivit ces mots, en 1964, Charles Juliet avait trente ans. Le lecteur voudrait savoir la suite. Après cette agonie, et cette naissance, quelle vie nouvelle a commencé ? Quelle œuvre s'est construite ? Le premier volume de ce journal nous laisse pleins de questions, avec au moins la certitude d'avoir rencontré un écrivain véritable, qui, pour le devenir, a payé de son sang.

JOSANE DURANTEAU.

★ **JOURNAL 1957-1964, de Charles Juliet, Hachette, 320 pages, 54 F.**

# Corrida chez les Maigret

● ***Les doléances de Madame Simenon.***

ON pouvait s'attendre au pire. Quand une femme abandonnée par son mari couche ses doléances par écrit, la littérature y gagne rarement. *Mais quand ce mari est un* monstre sacré, un Tolstoï, un Picasso, un Simenon, il arrive que la petite histoire y trouve son compte. Si partiels et partiaux soient-ils, les réquisitoires ont l'avantage de scier les pattes aux *géants*, les ramenant au niveau du commun des mortels. Certes, Simenon ne s'est jamais juché sur un socle, bien au contraire : il n'a cessé de proclamer sa *vocation d'homme* ordinaire et de considérer son génie comme un métier. Mais il a beau dire, beau faire, deux cent cinquante romans, ce n'est pas à *la* portée du premier venu. Aussi recueillons-nous avidement tous les témoignages susceptibles de nous expliquer le phénomène.

### Le séducteur et la cicatrice

Celui de Denyse Simenon retrace vingt années de guérilla conjugale. Dès le début, le séducteur en pyjama de soie rouge abreuve sa conquête d'insultes : « *C'est quoi, cette cicatrice sur ton ventre ? Tu étais enceinte, avoue-le... Combien d'hommes avant moi ? Trop pour faire le compte, hein ? Des noms ! Je veux des noms.* » Pas de chance, un des prédécesseurs s'appelait Georges ! Pour éviter d'éveiller des souvenirs, notre jaloux décide d'abréger son prénom. Devenu « Jo », il déclare solennellement : « *Tu es née le jour où je t'ai rencontrée.* » Et le dressage commence, ponctué de coups, de menaces : « *Crève, putain, qu'on en finisse !* » et de larmoyants repentirs. Au gré des caprices de son seigneur et *maître, l'esclave grossit, maigrit*, renonce au maquillage, aux cigarettes, montre ses seins aux sommeliers d'hôtel, partage son lit avec des call girls, vérifie les contrats, les factures, la température du bain matinal et le choix des nœuds papillon. « *J'ai cinq femmes en une* », se rengorge le bienheureux, dont les *lettres aux amis Gide et Pagnol* célèbrent l'Amour avec un A majuscule (et un « h » aspiré, ajouterait cette mauvaise langue de Montherlant).

S'apaise-t-il pour autant ? Non, hélas ! La docilité de Denyse n'épargne à celle-ci ni les scènes ni les gifles. A contrecœur, *elle finit par l'épouser*, et la situation empire encore. Après avoir sillonné l'Amérique, le couple s'établit en Suisse, au château d'Echandens. Mme *Simenon* met au monde un troisième enfant... et craque, du moins selon la version du mari, qui l'expédie en maison de santé. Les psychiatres ayant pris le parti du plus fort, elle n'en sortira que pour affronter la solitude. Une certaine Teresa qu'elle eut l'imprudence d'engager la remplace au foyer. Ultime outrage qui la pousse à rédiger ce livre vengeur.

Nous convainc-t-il ? A moitié. Ecrit dans un style de midinette, il peint le créateur des « Maigret » comme une sorte de Barbe-Bleue primaire dont la victime a toutes les perfections, « *un petit Tanagra* », « *une femme formidable* », « *un teint de lys, des cheveux de jais, des nerfs d'acier* », etc. De Pierre Lazareff au prince de Broglie, chacun la couvre d'éloges, qu'elle nous rapporte complaisamment. Et sans doute nous exaspérerait-*elle si derrière cette parade nous* ne devinions tant de souffrance, de courage et d'amour. Car elle l'aime, son bourreau, et quand, oubliant ses griefs, s'oubliant elle-même, elle *assiste, fascinée*, à la naissance des romans, elle nous décrit le rituel du travail interrompu de cris d'angoisse : « *Je suis foutu, foutu. Je n'écrirai plus jamais* » ; quand elle le montre buvant pour chasser les personnages qui le hantent ou traquant l'inspiration par monts et par vaux, alors son témoignage nous prouve que Georges Simenon s'était doté d'une maîtresse *femme*. « *Un oiseau pour le chat* » ? Allons donc ! Une vachette landaise qui servit, stimula, houspilla son taureau de mari avant de lui décocher ce dernier coup de corne.

GABRIELLE ROLIN.

★ *UN OISEAU POUR LE CHAT*, **de Denyse Simenon. Editions Simoën, 260 p., 45 F.**

## romans

# Merveilleux Joë Bousquet



★ *Dessin de Cagnat.*

ON va *enfin comprendre* que Joë Bousquet est l'un des écrivains les plus neufs et bouleversants de notre époque en partie grâce à l'éditeur Rougerie, qui a entrepris de publier ses inédits : dix volumes, dont les derniers parus sont *la Romance du seuil* et *le Bréviaire bleu*, un carnet *de notes datant* de 1942-1943. Chacune de ces notes est une méditation sur la mort et sur le langage. Il s'agit là de documents indispensables à l'approche de l'auteur de *Traduit du silence*. Or, dans *le Bréviaire bleu*, il est beaucoup question d'un livre à venir, et dont l'élaboration, *par rapport au « travail » de l'écrivain, serait fondamentale* : « *Comme conclusion à mon œuvre pittoresque et sentimentale*, remarque Bousquet, *je recueillerai mes impressions d'enfance en les situant à Lapalme.* »

Ce livre, le voici : c'est *le Roi du sel*, que publient les éditions *Albin Michel. Ce même éditeur, et c'est une importante nouvelle*, annonce la parution prochaine des *Œuvres romanesques complètes* de Joë Bousquet. Plus de vingt-cinq ans après sa mort, survenue en septembre 1950, Bousquet va affronter de nouveaux lecteurs. Tout se passera comme il en avait formulé le vœu dans *le Bréviaire bleu* justement : « *Il faut qu'à la sincérité de la personne, la sincérité de la parole fasse place.* » Il avait, dès lors, désiré disparaître *entièrement dans ses ouvrages*, qui, *ainsi, deviendraient son corps*. Cet effacement-là lui convenait à merveille.

*Le Roi du sel* a été achevé en 1948. Son édition était alors prévue, mais elle ne se fit pas. Ce roman merveilleux tient à la veine narrative à laquelle Joë Bousquet avait consenti dans *le Médisant par bonté*. *René Nelli, dans sa préface, a raison de nous* remettre en mémoire ce que disait l'auteur lui-même : qu'il n'était pas éloigné, ici et là, de La Bruyère et de Stendhal. Bref, ce sont des « caractères », mais qui appartiennent à la lumière de la poésie — et des « petits faits vrais » qui ont la légende pour ombre.

Si *le Médisant par bonté* se situe pour une large part à Carcassonne, capitale du Languedoc noir, *le Roi du sel* a pour cadre *Lapalme et la plage de La Franqui, au cœur du Languedoc méditerranéen*. Ecolier puis étudiant, l'enfant Bousquet passait ses vacances à Lapalme, où son grand-père, Joseph Bousquet, était propriétaire viticulteur. C'était un excellent homme qui cultivait les arts, s'adonnait à la peinture, et pratiquait un scepticisme souriant. A Lapalme, *le futur écrivain rencontrait ces curieux personnages* qui inventent leurs aventures à mesure qu'ils se persuadent les avoir vécues. Tout est motif à conte. Tout est motif à fable. Dans *le Roi du sel*, Joë Bousquet convoque et retrouve son enfance.

### « Des âmes qui font envie à l'enfer »

Dans le roman, Lapalme est nommé Saint-Souris : « *Je parcourais Saint-Souris où tous mes regards me reconnaissaient.* » Et, plus loin : « *Saint-Souris est la perle du Midi noir. Dieu n'y est jamais passé. Mais son absence s'y poursuit et le mal de l'attendre nous a façonné des âmes qui font envie à l'enfer.* » L'image que l'on se fait de ce Languedoc marin est celui d'une terre brûlée et dévorée par la lumière. Joë Bousquet précise : « *La lumière n'éclaire pas ce pays, comme si elle y devenait aveugle elle se cherche.* » On sait comment procède Bousquet : du dedans *et du dehors à la fois*. Le regard, c'est ce qui *nous* voit. Dans des notes glanées en marge du récit *le Conte des sept robes*, publié à la suite du *Roi du sel*, on lit : « *Voir les choses jusqu'à ce qu'elles nous fassent oublier qui nous sommes* », et écrire seulement alors. Là où je m'oublie, *songe Bousquet, naît l'existence du monde. Et de son héros, il dit* : « *Je suis identifié au personnage central de mon roman, lequel affirme le monde afin de se mieux nier lui-même.* »

On ne résume pas *le Roi du sel*, roman d'un lieu sauvé du temps, endroit des vacances de jadis, enchantement retrouvé. Ce *livre est tissé de contes fantastiques qui dérivent les uns des autres* puis renouent les uns avec les autres, créant une légende que Bousquet souhaitait ajouter à la « Bibliothèque rose », car, disait-il, elle avait été écrite « *pour l'enfant qui est dans les femmes* » : lui-même. Mais ce livre est également une aventure du langage : *ce passé cherché et éternisé devient écriture et prophétie.* A son grand-père le viticulteur, l'auteur prête ces mots qui éclairent la tentative entière : « *Les paroles sont des femmes, les actes sont des mâles, et quand une parole se laisse engrosser, il ne naît jamais que des mots, mais ce sont des mots qu'aucun acte n'arrêtera.* » Quelle meilleure définition imaginer pour désigner l'œuvre de Joë Bousquet lui-même ? Dans *le Roi du sel*, beaucoup de per*sonnages sont pris à la réalité*, ainsi le picaresque Zénon, qui se nommait, à Lapalme, Zénon Laboucarié (1), mais la réalité qu'ils prennent dans le récit s'est *accrue* de toute la *lumière des mots*.

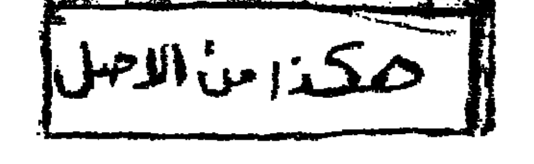
HUBERT JUIN.

(1) Voir le livre de René Nelli : *Joë Bousquet, sa vie, son œuvre*, aux éditions Albin Michel, 256 p., 35 F.

★ ***LE ROI DU SEL*, de Joë Bousquet. Présentation de René Nelli. Albin Michel, 264 p., 39 F.**

★ **LE BREVIAIRE BLEU, 75 pages. Rougerie.**

★ **LA ROMANCE DU SEUIL, suivie de POESIE, 81 pages, 87330 Mézières-sur-Issoire. Rougerie.**



مكرر من الاصل



## lettres étrangères

# Henrich Böll dans son tour de piste

★ Dessin de Berenice Cleeve.

CET air de clown qui vient de se démaquiller et reçoit dans sa loge, Heinrich Böll l'a toujours eu comme son œuvre a l'air d'être *écrite au sortir de la scène*, de la solennité du spectacle, quand l'artisan — clown ou écrivain — rentre dans la vie ordinaire. La photo de couverture en témoigne : elle est bonne, elle est vraie. Et pourtant, c'est d'un prix Nobel qu'il s'agit. Mais quoi, le prix Nobel, qu'est-ce que c'est ? *« Une distinction technique »*, répond Heinrich Böll.

A lui s'applique le mot de Wolfgang Borchert, ce don Quichotte de Hambourg, rongé de tuberculose au sortir de la guerre, qui s'en vint mourir à Bâle en 1946. Dans sa pièce, *Devant la porte*, Borchert fait dire au héros qui se trouve aux bords de l'Elbe devant les ruines : *« Nous sommes la génération sans départ, sans rupture* (ohne Abschied). »

C'est la génération des hommes de vingt à trente ans, celle qui rentre de la guerre dans l'Allemagne des ruines, ce pays dont Edgar Morin et Rossellini après lui disaient qu'il en était alors à « l'an zéro ». Mais il n'existe pas de parenthèse dans le fil des jours, pas de point zéro. Pas plus pour le jeune écrivain Heinrich Böll, qui a toujours pris grand soin d'éviter les théâtres d'opération, que pour le jeune écrivain Ernst Jünger qui, au sortir de la guerre de 1914, célébrait *« la guerre comme expérience intérieure »*.

A deux ou trois reprises, dans ces entretiens, Heinrich Böll cite d'ailleurs le nom d'Ernst Jünger avec quelque sympathie, ce qui, à première vue, ne laisse pas d'étonner, tant les deux écrivains sont antithétiques. Mais entre le premier Böll et le premier Jünger, celui des années 1920-1930, il y a peut-être plus de parenté qu'on ne l'imagine dans la façon de regarder leur pays et de s'insérer eux-mêmes dans *« la mémoire allemande »*.

Restons-en à Böll. *« Les écrivains*, dit-il, *sont inconsolables. Inconsolables devant l'état de l'univers, de l'humanité, indépendamment du système politique dans lequel ils vivent. »* Inconsolables surtout de ne jamais trouver le repos devant ce qu'ils nomment l'histoire. C'est toute la dialectique de la non-consolation et de ses contradictions qu'en marge de son œuvre Heinrich Böll développe ici.

La conversation semble tourner autour de quelques jalons : de l'expérience de la guerre à l'appartenance au catholicisme, du métier d'écrivain aux réflexions politiques. En fait, aucun ordre ne la règle. Böll bat continûment ses cartes, sans jamais laisser pressentir quel serait son jeu s'il faisait la donne. Le sait-il bien d'ailleurs ?

Car il s'étend sur l'importance du langage, son *« instrument »*, son *« lieu »*, celui de *« sa liberté »*. Le moyen qui lui sert à *« exposer une question déterminée, une affaire précise »*; à *« rendre les conflits publics »*. Le langage qui l'arrache à tout *« cléricalisme »*, à toute *« institution »*, et lui permet de proclamer qu'il n'est pas *« un écrivain catholique »*, ni socialiste. Ce dont il rêve, c'est d'une *« société anarchique »* et de *« nouvelles formes d'être ensemble »*.

Ses héros, de fait, ne sont en rien des êtres d'exception, des solitaires, des aristocrates, mais des marginaux (comme ceux de Jünger) qui vivent leur solitude dans une société allemande très datée, très localisée, en Rhénanie, en milieu catholique, c'est-à-dire en situation de minorité colonisée.

A force d'insister sur les contours de son personnage tel qu'il est connu, Heinrich Böll incite à le soupçonner de ruse : pourquoi feint-il de croire que le langage est nu, ne supporte pas autre chose que ce qu'il dit ? Ignore-t-il vraiment que, comme tout langage, le sien est essentiellement une mascarade ?

Le tarabuster sur ce point, ce serait méconnaître la singularité de cet ouvrage à deux voix. René Wintzen n'est pas ici, en effet, un simple questionneur, un journaliste adroit. Le jeu entre Böll et lui ressemble à celui du *double* et de l'écrivain. C'est plus qu'un ami interrogeant un ami. Leurs expériences ont été les mêmes dans la Cologne d'après-guerre. L'un est devenu un écrivain, l'autre est resté un critique, un inlassable découvreur et scrutateur des lettres allemandes de l'après-guerre. Entre eux, toute une trame de souvenirs, de partages et de rires. En sorte qu'on entend Heinrich Böll s'expliquer à son témoin autant qu'à son public.

D'où les barrières esquissées ici ou là. Il y a des questions qui ne sont pas posées non par crainte ni censure, mais parce que l'amitié justement n'y songe pas. La sympathie, l'entente de son interlocuteur, ont stimulé Heinrich Böll. Mais elles l'ont assuré qu'il ne serait pas débusqué.

JACQUES NOBÉCOURT.

★ UNE MEMOIRE ALLEMANDE, d'Heinrich Böll. Entretiens avec René Wintzen ; traduit de l'allemand par René Wintzen. Editions du Seuil, coll. « La traversée du siècle », dirigée par Jean Lacouture, 294 pages, 39 F.

# LE TESTAMENT DE D.-H. LAWRENCE

**En dépit de sa réputation universelle, David-Herbert Lawrence, l'un des trois ou quatre grands écrivains anglais de ce siècle, est resté longtemps méconnu en France. Un roman, un essai, quelques poèmes, parus çà et là, étaient loin de donner l'image cohérente d'une œuvre considérable. Des biographies, au fil des ans, braquaient un moment le projecteur sur ce personnage fébrile et sa solide femme allemande. Il fallait être un spécialiste pour en savoir davantage avec, par exemple, les travaux du plus grand lawrencien français, Emile Delavenay, ou l'énorme masse critique publiée en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. Aujourd'hui, même si elle est encore fragmentaire, si elle a le désavantage d'être dispersée chez différents éditeurs, l'œuvre de D.-H. Lawrence est devenue plus familière, bien que cet écrivain ne soit surtout, pour beaucoup, que l'auteur de « Lady Chatterley ». Comme si nous ne connaissions Balzac qu'à travers « la Fille aux yeux d'or ». Deux ouvrages récemment publiés redonnent au lecteur français l'occasion de renouer avec l'écrivain le plus passionné sans doute de notre temps. Ils sont aussi, en quelque sorte, le testament de l'écrivain et de l'homme.**

## Les trois « Lady Chatterley »

EN 1925, installé sous les arbres florentins de la villa Mirenda, D.-H. Lawrence écrivait un récit sur le thème de la tendresse, *The Virgin and the Gipsy*, qui le rapprochait davantage de sa manière 1912 que de ses dernières productions. Et c'est précisément à *Tenderness* qu'il songera d'abord pour donner un titre au nouveau roman qu'il va bientôt commencer. Il en écrira trois versions. La première ne sera publiée qu'en 1944, à New-York, par The Dial Press, intitulée *The First Lady Chatterley*, avec un avant-propos de Frieda Lawrence ; elle a eu ses partisans, en tête desquels Frieda elle-même. La préface absurde d'Esther Forbes qui accompagnera deux ans plus tard la traduction française ne changera rien au fait que cette version n'était qu'une esquisse. On comprend que Frieda Lawrence ait voulu favoriser cette version sage et prude (où ne figurent pas encore les *mots* tabous), puisqu'il est clair que ce livre met en scène sa propre aventure sentimentale. Lawrence a écrit trois fois son œuvre : on voit mal pourquoi Esther Forbes a pu considérer cette *Première Lady Chatterley* comme définitive. En publiant lui-même la troisième version (en juin 1928, chez l'éditeur florentin Pino Orioli, à 1 000 exemplaires aussitôt souscrits), Lawrence désignait celle qui lui convenait le mieux. Libre à nous d'en préférer une autre.

Pendant longtemps, c'est cette troisième version, *The Lady Chatterley's Lover*, qui nous sera connue. Lawrence avait hésité entre plusieurs titres : *Tenderness, John Thomas and Lady Jane* (sobriquet des organes sexuels) et *The Lady's Keeper*. C'est finalement sous le titre qui a fait sa gloire qu'elle fut publiée, non sans réticences car Lawrence pressentait que son œuvre ne lui vaudrait de nouveau, — comme *The Rainbow* autrefois, — que haine et insultes. Mais lorsque le livre parut, Lawrence se lança avec fougue dans la bataille, qui fut sévère, pour défendre son œuvre. On peut dire qu'il y épuisa ses dernières forces, tant il eut à subir la hargne de la critique (seuls furent à ses côtés David Garnett, Aldous Huxley et Richard Aldington) et les interdits des pouvoirs publics. L'édition anglaise (Martin Secker, 1932) sera expurgée et demeurera jusqu'en 1960 la seule autorisée. Richard Aldington disait qu'ainsi mutilée elle se présentait comme « *une sorte de Hamlet sans le prince de Danemark, sans la famille royale et sans Ophélie* ».

Restait une deuxième version, inconnue du public jusqu'à sa parution en 1972 chez Heinemann : *John Thomas and Lady Jane, The Second Version of Lady Chatterley's Lover*, récemment publiée en France sous le titre de *Lady Chatterley et l'homme des bois*. C'est, de loin, la version la plus longue (quarante mille mots de plus que la troisième). On y voit le garde-chasse Parkin, paysan et inculte, très différent du Mellors de la troisième version qui aurait pu, selon Constance Chatterley, « être un gentleman ». Constance elle-même s'y montre moins intellectuelle, sa féminité va davantage de pair avec la rusticité morale et physique de Parkin. En outre, Lawrence donne au monde végétal, à la forêt une valeur qui justifie sans doute le titre choisi par le traducteur français dont il convient de souligner l'excellent travail.

Doit-on préférer cette version à la dernière ? J'ai déjà dit qu'il fallait compter avec la volonté de Lawrence de ne distinguer que la troisième. Mais on peut passe outre, adopter Parkin plutôt que Mellors, Lawrence-poète plutôt que Lawrence-penseur. Maintenant que nous avons les trois versions, il nous est permis d'observer, de l'une à l'autre, le cheminement de cette œuvre que Lawrence a voulu « *roman phallique, mais tendre et délicat* ».

Il est certain que *Lady Chatterley* (sous ses trois formes), n'est pas, et de loin, le meilleur ouvrage de Lawrence, bien qu'il soit le plus célèbre. Mais il nous touche par cette énergie désespérée mise par son auteur à nous laisser un message que complétera au-delà de la mort, la prose fiévreuse d'*Apocalypse*.

J.-F. T.

★ LADY CHATTERLEY ET L'HOMME DES BOIS, traduit par Jean Malignon, préface de Roland Gant, Gallimard, 536 pages, 68 F.

## « Apocalypse »

LAWRENCE avait commencé *Apocalypse* à Bandol en 1928, deux ans avant sa mort, puisant pour la circonstance non seulement la Bible, dans la traduction de Moffat, mais aussi divers ouvrages sur les révélations et le symbolisme des anciens, et surtout *Five Stages of Greek Religion*, de Gilbert Murray. Très malade, affecté de plus par les commentaires de la presse britannique sur *Lady Chatterley*, c'était un mourant qui jetait son dernier cri. Les témoins de sa fin sont d'accord pour souligner que l'énergie de ce moribond tenait du miracle.

### Un ouvrage étourdissant

Depuis son adolescence, il avait manifesté un grand intérêt pour l'Apocalypse et sa symbolique, puisant aussi chez les théosophes comme Pryse et Mme Blavatsky de quoi remettre en question le christianisme. Il n'est donc pas surprenant qu'il ait eu, en 1928-1929, le souci de revenir à ses sources, préoccupé de surcroît par les mystères de la mort qu'il avait naguère sondés jusque dans les tombes étrusques. Il était en correspondance avec Frederik Carter, qui écrivait *Dragon of Apocalypse*, ouvrage auquel Lawrence destinait le fruit de ses réflexions sous forme d'une « introduction ». Celle-ci s'étant révélée beaucoup trop longue, il en rédigea une autre ; mais alors il dut quitter Bandol pour le sanatorium Ad Astra (sic) de Vence. Il renvoya à Carter son *Dragon* : « *Pas de chance. Je n'ai pas terminé mon trop long essai sur la Révélation — et je l'abandonne.* » C'est cette « introduction qui refit surface en juillet 1930, peu de mois après la mort de Lawrence, dans la revue londonienne *Mercury* ; et c'est en 1931 que Pino Orioli, encore lui, fit paraître ce texte, pour la première fois sous le titre définitif *Apocalypse*, que consacrera l'édition officielle chez Martin Secker l'année suivante. En France, il fallut attendre 1946 pour lire *Apocalypse* dans la traduction de Thérèse Aubray, aux éditions Confluences.

Voici donc que plus de trente ans après nous est proposée une nouvelle traduction de cet ouvrage étourdissant, écrit dans la fièvre, brouillon quelquefois mais souvent génial, dans lequel Lawrence dresse le constat du divorce entre l'individu et la société. Il oppose deux conceptions du christianisme : celle d'un christianisme d'amour (le quatrième Evangile de Jean) et celle d'une révélation basée sur la volonté de puissance (l'Apocalypse). Pour Lawrence, le christianisme de l'Apocalypse a contribué à gommer le beau et stimulant vitalisme méditerranéen figuré par Déméter et Dionysos. Il est piquant de voir comment Lawrence refuse avec énergie de confondre l'auteur du Quatrième Evangile et celui de l'Apocalypse. Non, vraiment, « *il est impossible que le même homme ait écrit les deux œuvres, tant elles sont étrangères l'une à l'autre* ». Certains exégètes ne sont pas loin d'adopter aujourd'hui cette thèse.

Parallèlement à *Apocalypse*, Lawrence écrivait des poèmes qui seront réunis et publiés par Richard Aldington, les *Last Poems*, parmi lesquels certains de ses meilleurs et, en particulier, de façon prémonitoire, *The Ship of Death (la Nef de mort)* ; et c'est précisément grâce à *Apocalypse* que l'on peut, comme le notait Aldington, éclairer quelques angles obscurs du symbolisme des *Last Poems* dans lesquels « *Lawrence préserve jusqu'au bout la grande position des romantiques, qui avaient fait rentrer l'homme dans le cosmos et rendu un sens au soleil couchant* » (J.-J. Mayoux). Car il s'agit bien pour Lawrence de reprendre contact avec la grande religion solaire. Une dernière fois, par *Apocalypse* et ses ultimes poèmes, il aura à cœur de proclamer l'impérieuse nécessité de « *rétablir les connexions organiques vivantes avec le cosmos, le soleil et la terre... Commencer avec le soleil, et le reste viendra lentement, lentement* ». Nous ne sommes pas loin de *Lady Chatterley*.

Tel fut le message d'un mourant qui aurait pour emblème le Phénix renaissant de ses cendres : un hymne d'espoir au soleil.

J.-F. TEMPLE.

★ APOCALYPSE, traduction de Fanny Deleuze, préface de Fanny et Gilles Deleuze, France Adel-Balland, 186 pages, 39 F.

## histoire

# L'Action française et ses hérétiques

● ***Quelle cause politique a attiré tant d'esprits éminents ?***

COMME le parti communiste un peu plus tard, *l'Action française* reproduisit longtemps quelques-uns des traits fondamentaux de l'Eglise, dans ses structures et sa mentalité. A la fois le Marx et le Lénine de son propre système, à cette différence près qu'il ne le conduisit pas au triomphe, Charles Maurras exerçait sur ses disciples le double prestige de l'infaillibilité doctrinale et du militantisme sans compromissions. L'emprise du dogme et celle de l'exemple rendait les désaccords avec lui sinon impossibles, du moins toujours très douloureux, parfois même dramatiques. Beaucoup en ressortirent brisés. « *Qui a été maurrassien et ne l'est plus risque fort de n'être plus rien* », constatait Bernanos en toute connaissance de cause.

Sans doute fallait-il cette rigueur pour maintenir ensemble, dans une même organisation, syndicalistes proudhoniens lecteurs de Sorel, hobereaux catholiques de l'Ouest, jeunes révolutionnaires d'extrême droite et bourgeois conservateurs. Jusqu'en 1914, la jeunesse, le dynamisme du mouvement neutralisèrent leurs contradictions. Après 1918, les succès en commun rendirent certains choix inévitables. A travers les cas exemplaires de Georges Valois, Louis Dimier, Jacques Maritain, Georges Bernanos, Robert Brasillach, Thierry Maulnier et Claude Roy, Paul Sérant étudie quelques-unes des dissidences intellectuelles apparues, parmi d'autres, jusqu'à la seconde guerre mondiale.

Georges Valois ne rappelle plus de souvenirs précis à beaucoup de monde. Combien se souviennent qu'il tenta d'acclimater en France le seul parti fasciste, après sa rupture avec *l'Action française*, en 1926, puis mourut résistant au camp de Bergen-Belsen dix-sept ans plus tard ? Universitaire catholique d'une très vaste culture, Louis Dimier n'a pas laissé plus de traces. Paul Sérant instruit son procès et celui des autres dissidents cités, et qui sont mieux connus, avec l'impartialité exemplaire qu'il sut mettre dans ses autres livres.

Sans avoir jamais appartenu lui-même à l'univers clos mais frémissant du maurrassisme, il l'approcha d'assez près pour en connaître presque de l'intérieur la sensibilité de secte, intolérante et généreuse. Soucieux de n'émettre aucun jugement qu'il ne le soutienne par des références et des citations indispensables, il ne prend jamais le parti des orthodoxes ou des hérétiques, expose successivement leurs thèses, quitte à reconnaître les torts comme les raisons des uns et des autres, d'après la seule expérience historique vérifiée.

GILBERT COMTE.

★ LES DISSIDENTS DE L'ACTION FRANÇAISE, de Paul Sérant. Editions Copernic, 323 p., 58 F.



## sciences humaines

# Intelligence, génétique et racisme

● ***Le débat sur l'inné et l'acquis.***

QUI se souvient, dans la France de 1978, du courant d'idées eugéniste, qui, au début du siècle, agita en particulier l'Amérique, fut défendu par les plus brillants esprits et produisit des œuvres véritablement stupéfiantes, prônant la supériorité du grand homme blond venu du Nord sur le misérable émigré d'origine méditerranéenne ? Ces thèses eurent, pourtant, de ce côté-ci de l'Atlantique, le développement et les conséquences que l'on sait.

Est-on actuellement en train d'assister à leur active résurgence ? On peut à bon droit se le demander en prenant connaissance des écrits de Jensen et Herrnstein (aux Etats-Unis), Eysenck (1) (en Angleterre) et, en France, ceux de « Jean-Pierre Hébert » (2), créature mythique, puisqu'il s'agit là du pseudonyme collectif de quatre chercheurs refusant de dévoiler leur véritable identité. Soutenus par une certaine presse, à grands renforts de pages spectaculaires, leurs propos se répandent actuellement à une vitesse remarquable. Quoique émanant de personnalités différentes, ils se ressemblent étrangement. Par la forme d'abord (avalanche de références scientifiques, ton apparemment objectif recouvrant mal de curieuses déformations, protestations moralisantes), par le fond ensuite. Un tel discours s'articule autour de quelques propositions essentielles : prépondérance des aspects biologiques (l'hérédité) dans le déterminisme de la personnalité humaine et particulièrement de l'intelligence, insignifiance des influences du milieu, et, par conséquent, caractère inéluctable de l'inégalité des dons présents ou non chez un embryon au moment même de sa conception. Ainsi certains individus, certains groupes sociaux ou ethniques (disposant d'un pool génétique supérieur) sont-ils promis à des destins intellectuels plus complets que ceux des communs des mortels.

### Le thermomètre de l'intelligence

On entrevoit les conséquences immédiates de telles convictions : approbation sans réserve de toutes les hiérarchies sociales, puisque le pouvoir se distribue selon le « mérite génétique », inutilité totale (ou presque) de tout effort portant sur l'amélioration des milieux de développement (on ne peut rien contre des gènes de mauvaise qualité), distinctions subtiles entre races évoluées, naturellement sélectionnées, et races d'apparition plus tardive, donc moins raffinées (devinez auquel de ces deux groupes appartiennent les Blancs, d'une part, et les Noirs, d'autre part ?).

On doit absolument s'en rendre compte : ce débat, que certains, par paresse intellectuelle, auraient tendance à repousser, sous prétexte qu'il ne s'adresserait qu'à quelques savants Cosinus empoussiérés, nous concerne tous, en vérité. Et d'autant plus que Jensen, Herrnstein, « Hébert » et les autres n'hésitent pas, eux, à discourir sur la place publique. A les en croire, tout devient d'une simplicité réconfortante : le Q.I. mesure bien l'intelligence « biologique » — comme le thermomètre, la température, — et celle-là est à 80 % déterminée par notre hérédité.

### Une riposte

Or c'est aller bien vite en besogne, à tout le moins. Jusqu'ici, cependant, le public français, excepté quelques courtes mises au point dans la presse, ou communications éparses dans des ouvrages collectifs (voir en particulier dans *le Fait féminin* (Fayard), le débat entre A. Jacquard et R. Zazzo — ou encore les commentaires de J. de Ajuriaguerra et F. Bresson dans *le Handicap socio-culturel en question*, ouvrage collectif publié par le Cresas-ESF), avait peu d'informations récentes sur la valeur des arguments « scientifiques » avancés dans la polémique. D'où l'utilité de l'initiative prise par James Lawler, professeur à l'université de Buffalo, dont le livre paraît en même temps en France et aux Etats-Unis.

L'essentiel de l'apport de « *Intelligence, génétique, racisme* » se regroupe dans des réflexions autour de deux notions : le Q.I. d'abord, l'héritabilité, formule visant à évaluer l'importance des facteurs génétiques dans les différences entre individus, ensuite. Concernant le Q.I., Lawler explique que les mesures obtenues sont toujours relatives à une culture, à un moment du développement social, aux exigences de la production, et non pas absolues, comme des indications de taille ou de poids. Il est tout à fait regrettable, méthodologiquement parlant, qu'il ne distingue pas mieux, ce faisant, entre âge mental, d'une part, et Q.I., de l'autre, qui donnent des renseignements d'un ordre fort différent, comme le sait fort bien chaque psychologue. Quant à l'héritabilité, James Lawler démontre, exemples à l'appui et en se référant essentiellement aux travaux de Lewontin, les limites d'études portant sur les transmissions héréditaires, et basées sur la technique dite d'analyse de la variance. En bref, et cela ressort assez nettement des travaux de la très grande majorité des chercheurs, il semble tout à fait abusif de conclure, à partir de constats d' « héréditabilité », calculés sur des *populations bien définies*, dans des *conditions bien définies*, à des vérités générales, et à des chiffres de portée universelle. En France, R. Zazzo écrit, par exemple, que : « *Ce savoir* (l'hérédologie des différences entre individus) *n'est évidemment pas transposable pour rendre compte des différences psychiques, d'intelligence notamment, entre classes sociales : là le milieu seul peut être déterminant* » *(le Fait féminin)*. Chaque résultat n'a de sens que par rapport à des conditions expérimentales qui doivent toujours être clairement précisées.

Explications techniques, on le voit. Une telle démarche est pourtant indispensable, faute de quoi, tels des prestidigitateurs faisant surgir un lapin au milieu de leur tour, Jensen, Herrnstein, « Hébert » et les autres auront toujours un meilleur chiffre, une meilleure preuve à sortir de leur sac bien rempli.

Le problème est alors de savoir si le texte de James Lawler, qui n'est, pour l'essentiel, qu'une compilation, accessible à tout lecteur cultivé, se tient constamment à la hauteur de ses légitimes ambitions. Malgré de louables efforts, il n'y réussit pas toujours. Est-ce dû à la traduction (souvent inexacte ou trop peu explicite), aux références permanentes à Marx et à Engels (dont on sait fort bien que les théories ont pu servir de caution très confortable à Lyssenko et à ses disciples), à des rappels pour le moins maladroits sur l'éducation dans les « démocraties populaires », le brûlot lancé par Lawler paraît un peu léger, en regard de la lourde artillerie déployée par le camp adverse. La parution d'autres ouvrages, par exemple celui de Léon Kamin *(The Science and politics of I.Q.)*, qui fit grand bruit aux U.S.A., ou celui de Loehlin et ses collaborateurs (3), s'imposerait peut-être tout autant, en attendant, sur la question, la rédaction — pourquoi pas française ? — d'un ouvrage complet de synthèse.

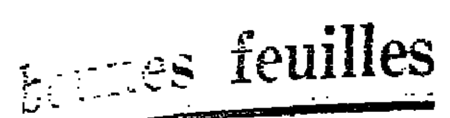
EVELYNE LAURENT.

(1) EYSENCK Hans J., « l'Inégalité de l'homme », Copernic, Paris, 1977.
(2) HEBERT Jean-Pierre, « Race et intelligence », Copernic, Paris, 1977.
(3) LEOHLIN J.-C. LINDZEY G. et SPUHLER J. N., « Race differences in intelligence », San Francisco, Freeman, 1975.

★ INTELLIGENCE, GENETIQUE, RACISME, de James Lawler. Trad. de l'américain par E. Herdhuin et P. Lolila, 240 p., 45 F.







## bonnes feuilles

# Diderot inédit

ENTRE les hommages décernés à Voltaire et à Rousseau, voici soudain Diderot qui passe la tête et agite un manuscrit inédit.

Pourra-t-on lire un jour tout ce qui a été conservé de ses écrits ? En 1964 Georges May découvrait un important commentaire dans les marges d'un volume conservé par un collectionneur américain. Aujourd'hui un chercheur canadien, Emile Lizé, tire d'une liasse d'archives une série de Mémoires autographes rédigés pour Catherine II. Les circonstances de la trouvaille sont indiquées dans le numéro 10 de « Dix-Huitième Siècle » (à paraître en juin, chez Garnier), où l'on trouvera le texte in extenso de ces Mémoires. Nous en présentons ici quelques extraits en « bonnes feuilles ».

Nous connaissions déjà des « Mémoires pour Catherine II » (édités par P. Vernière dans les « Classiques Garnier »), essais sur divers sujets politiques préparés par Diderot en vue de ses nombreux entretiens particuliers avec la tsarine d'octobre 1773 à février 1774. Les pages découvertes par Emile Lizé précisent et complètent ce qu'on pouvait savoir sur la façon dont le philosophe a conçu sa mission auprès de Catherine. Mission de philosophe conscient de l'importance et de la difficulté de sa tâche : faire de la Russie une nation moderne dans le sens du progrès général décrit par les Encyclopédistes. Ce qui impliquait un examen critique nuancé de la situation en France : un pays où tout n'était pas mauvais puisque Diderot en venait ; mais où tout n'allait pas bien, il suffisait de lire Diderot, Voltaire, Rousseau et quelques autres pour s'en rendre compte.

On ne trouvera donc pas dans ces pages l'« hurluberlu », le « songe creux » ou le « jongleur » dont Henri Troyat croit devoir évoquer la silhouette dans son récent livre sur Catherine (Flammarion). Mais l'« homme libre » soucieux de faire entendre au « prince » la voix de la « vérité ». Que cette vérité du philosophe n'ait pas été finalement au goût de l'impératrice n'a pas empêché celle-ci de dire de Diderot, dans une lettre à Voltaire, quelques semaines avant la fin de ses entretiens : « Je le range parmi les hommes les plus extraordinaires qui aient existé. »

ROLAND DESNÉ.



★ Dessin d'Orito.

## Un homme toujours nouveau

C'est l'image la plus diverse et vivante de Diderot que nous apporte le livre remarquable de Jacques Chouillet. Pour la saisir et la projeter dans sa complexité et ses contradictions, il fallait tout l'art et toute la science d'un critique qui a consacré, au dix-huitième siècle de nombreux ouvrages, à commencer par une thèse devenue classique sur *la Formation des idées esthétiques de Diderot*. Et son nouveau *Diderot* atteste avec éclat à quel point Diderot est toujours nouveau. Présence vivante qui se manifeste d'entrée de jeu par ces portraits successifs où se marquent à la fois les divers traits de l'âge et ceux d'un tempérament si riche qu'il embrasse tout à la fois : le bohème et le bourgeois, le contestateur de l'autorité paternelle dont il va pourtant créer une figure mythique, « l'homme de bien » et de vertu, coexistant avec l'homme de passion.

Parmi les pages les plus fortes, on retiendra l'analyse du *Neveu de Rameau* et, en particulier, de la célèbre « pantomime des gueux » ; celles où la signification politique de *Jacques le Fataliste* est dégagée, en référence à l'actualité, et éclairée par d'autres textes où Diderot le fataliste « *retrouve enfin la liberté, mais par le biais de la politique. S'il est vain de démontrer le libre-arbitre, on sait du moins ce que représente la liberté lorsqu'elle se heurte à l'oppression* ».

On sait la distance que Diderot comme Voltaire *ont* découverte entre le despotisme éclairé qu'ils avaient rêvé et la réalité de la Prusse ou de la Russie du dix-huitième siècle. « *Quelle différence du tigre peint par Oudry ou du tigre dans la forêt* », écrit Diderot à Mme Necker. Jacques Chouillet montre de façon décisive qu'il n'y a pas rupture entre les œuvres écrites avant le voyage de Russie et après. Il n'y a pas eu deux Diderot, mais plutôt « deux Catherine » : deux images inversées du même souverain.

« Résolument moderne », le *Plan d'une université pour le gouvernement de la Russie* ; mais tout aussi modernes l'œuvre entière et l'homme Diderot : on l'adore ou on l'exècre. Signe de contradictions, et, malgré les siècles qui passent, il suscite toujours chez le lecteur une réaction passionnée. C'est le tour de force de Jacques Chouillet d'avoir su conserver, d'un bout à l'autre d'une analyse précise et savante, l'accent de la passion.

BÉATRICE DIDIER.

★ DIDEROT, de Jacques Chouillet, SEDES, 4e trimestre 1977, 346 p., 39 F.

### « Jacques le Fataliste »

*Jacques le Fataliste* au programme de l'agrégation de lettres cette année a maintenant (selon toutes probabilités) son édition *ne varietur*. En l'absence de tout manuscrit autographe, et s'agissant d'une œuvre posthume, la tradition imprimée se fondait jusqu'ici sur un manuscrit supposé de 1778, connu seulement par des copies lacunaires et imparfaites des années 1780. Au terme d'années de recherches, Mme Simone Lecointre et M. Jean Le Galliot, maîtres assistants à l'université de Paris X, ont pu, en utilisant la copie dite « de Leningrad », restituer le texte le plus proche de celui que Diderot eût sans doute voulu voir éditer. Cette « copie de Leningrad », œuvre de Girbal, le copiste préféré de l'auteur, est la seule à comporter deux additions autographes de Diderot lui-même ; et sur bien des points le texte qu'elle procure est sensiblement plus vigoureux, plus précis, plus vivant que celui de la tradition imprimée. C'est désormais pour les inconditionnels du *Jacques* de Diderot l'édition de référence ; sans d'ailleurs que les mérites d'autres en soient annulés.

Que *Jacques le Fataliste* soit d'abord un grand roman, le premier roman de notre âge moderne, qui en doute aujourd'hui ? Mais roman dans le roman, l'histoire du texte est également passionnante.

JACQUES CELLARD.

★ JAQUES LE FATALISTE ET SON MAITRE. Édition critique par S. Lecointre et J. Le Galliot. Librairie Droz Paris-Genève 1977. Introduction 163 p., texte et notes, 501 pages, 60 F.

## Où en est la grande édition des œuvres complètes ?

Où en sont *les Œuvres complètes* de Diderot depuis qu'elles ont été annoncées dans ces colonnes, voilà moins de trois ans ? Sept volumes sont en vente, deux sont sous presse, deux sont prêts en manuscrit : le tiers donc des trente-trois tomes programmés. De nombreux autres s'élaborent avec la persévérance discrète d'une entreprise qui se veut le contraire d'un travail de librairie.

L'établissement d'un *bon* texte, contrairement à ce qu'un vain lecteur peut croire, demande une longue étude des documents, et surtout des manuscrits : une édition « critique » est sans doute encore plus difficile à réaliser qu'une édition commentée. Que dire de celle qui unit les deux objectifs !

Il ne s'agit plus de réhabiliter
Il ne s'agit plus de réhabiliter Diderot le philosophe, encore que la mode théâtrale et cinématographique continue à charrier de vieilles calomnies : à moyen terme les *Œuvres complètes* rétabliront la vérité. On finira par savoir que Diderot fut réellement un mathématicien (voir notre tome II), que le prétendu « bohème » mena, parallèlement à de bonnes études de théologie, une formation scientifique *up-to-date*, que le fils du maître coutelier de Langres traça le plan d'un redéploiement industriel et agricole dont s'inspire le siècle suivant, etc. Le directeur de *l'Encyclopédie* (voir nos tomes V-VIII) se révéla un lucide et tenace organisateur, sans y perdre l'alacrité de sa plume : qu'on en juge par sa *Lettre sur le commerce de la librairie* (tome VIII), dont l'actualité est brûlante. Espérons, enfin, que c'est la dernière fois qu'on aura vu sur la scène, comme récemment, la caricature ridicule qu'on a voulu abaisser devant la « grande » Catherine : elle ne résiste pas à la lecture des textes connus ou retrouvés...

Une fois comprises cette solidité et cette cohérence, qu'une vision strictement chronologique efface parfois, la multiplicité du génie de Diderot ne risquera plus d'être taxée d'instabilité ou d'ambiguïté. Sa curiosité l'appelle tantôt vers l'aveugle-né rendu à la vue, vers le monde des sourds (tome IV à paraître), tantôt vers les civilisations primitives : le philosophe bâtit alors sur table rase. Quant à l'écrivain, il tire de cette pseudo-discontinuité une formule originale, que Mme Duchet a appelée récemment — à propos des collaborations de Diderot à *l'Histoire des deux Indes* — « écriture fragmentaire ».

Cette forme d'expression, Diderot l'a trouvée surtout dans son activité de « journaliste ». On lira bientôt (au tome XIII) le premier volume de la série « Critique », qui comprend les articles et comptes rendus sur l'art et la littérature écrits avant 1766. Le support journalistique sert de révélateur et de tremplin au génie du plus grand dialoguiste français.

JEAN VARLOOT.

## Mémoires à Catherine II

### Une esquisse de notre police

*Après avoir décrit, à l'usage de l'impératrice, le rôle et les pouvoirs du « lieutenant de police », responsable de l'ordre à Paris et quasi-ministre de l'intérieur, Diderot en arrive aux bas auxiliaires, les « indicateurs » ou « barbouzes », alors nommés « mouches ».*

Ces mouches, sous toutes sortes d'habits et de toutes les basses conditions, rôdent sans cesse dans les rues, le jour, la nuit, dans les jardins publics, dans les églises, dans les spectacles, dans les marchés, dans les cafés, dans les tavernes, dans les mauvais lieux, dans les guinguettes, aux portes de la ville, dans les imprimeries, dans les faubourgs, dans les hôtels garnis, dans les chambres garnies, etc. On prétend qu'il y a des gens très importants qui font le métier de mouches, et j'en suis sûr. Il y a parmi ces mouches quantités de domestiques, mâles et femelles.

On prétend que ces mouches s'associent aux filous, aux escrocs, aux tripots de joueurs et de joueuses, aux voleurs, et les défèrent, et cela est très certain. Il est rare que parmi les valets des ministres tant étrangers que régnicoles il n'y ait une mouche. Le chancelier, les princes, ont des mouches chez eux, et ainsi de tous les grands.

Il est impossible qu'il y ait pendant quinze jours une assemblée clandestine de quatre personnes, sans qu'elle soit découverte.

Dans une société de huit cent mille âmes, un individu n'est pas cherché pendant huit jours sans être découvert. Tout citoyen qui mène une vie bizarre est remarqué.

Les maîtres de postes sont tous aussi en relation avec la police, et cela de toutes les routes du royaume. Il en est de même des lieutenants de police des villes de province.

C'est le dépôt immense de toutes les délations. La vérité ou la fausseté de ces délations s'éclairent en un moment ; parce que huit, dix, vingt mouches, et autant d'exempts sont chargés, à l'insu des uns des autres, d'examiner le même fait. C'est ainsi que le maître se garantit de la scélératesse de tous ses suppôts.

Il est presque inouï qu'on ait arrêté un particulier innocent, par l'ordre de la police. Il est vrai que ce magistrat est commandé par les ministres qui abusent de temps en temps de son ministère. Cet inconvénient a plus ou moins lieu, selon que le lieutenant de police est plus ou moins leur esclave, celui d'aujourd'hui (1) ne l'est guère. Son intégrité et l'estime publique l'ont soutenu dans sa place, malgré la difficulté des circonstances où il s'est trouvé.

(1) Gabriel de Sartine, ami de Diderot, était lieutenant-général depuis 1759.

### De l'honneur

On dit dans mon pays que l'honneur revient comme les ongles ; mais cela n'est vrai que des riches. La tache du crime est éternelle sur le pauvre.

Qu'un homme blâmé par les lois reste possesseur de quelques millions, il est bientôt réhabilité.

Sa richesse peu à peu rassemble chez lui la bonne compagnie. On commence par le plaindre, ensuite on l'excuse, et l'on finit par l'absoudre. Ou plutôt ce n'est pas lui qu'on absout, c'est soi-même qu'on absout de la honte de fréquenter dans la maison d'un infâme.

Il faut que cela se fasse ainsi dans toute contrée où l'or est l'équivalent de toutes les sortes de mérite.

Le législateur n'a donc rien fait pour les mœurs, s'il n'a trouvé le moyen de réduire l'or à sa juste valeur.

Que l'or acquitte tous les plaisirs ; mais qu'il ne puisse jamais être le supplément du moindre talent, de la plus mince des vertus.

Qu'avec de l'or, on ait des femmes, des chevaux, des chiens, des parasites, des poètes, des chanteurs, des danseurs, des musiciens, même des philosophes, mais qu'on ne puisse arriver à la dernière des fonctions publiques.

### De la justice

J'oserais presque conseiller à Sa Majesté impériale d'oublier tout autre projet pour s'occuper, et s'occuper avec toute la constance de son caractère et toute l'étendue de sa tête, de l'établissement de la justice rigoureuse dans tout son Empire.

Je suis convaincu que cette unique réforme entraînerait celle d'une infinité d'autres abus.

Il n'y a proprement que deux états dans une société, celui qui la défend contre les ennemis extérieurs, et celui qui la défend contre les ennemis du dedans, ou les hommes injustes.

Avec des lois mauvaises qui sont strictement observées, un peuple a des mœurs ; avec de bonnes lois qui ne le sont pas, un peuple n'en a point.

La loi n'a toute son autorité que quand elle assujettit également le puissant et le faible. Quelque rigoureuse qu'elle soit, il n'y a que les exceptions qui fassent des mécontents.

Elle est odieuse, lorsqu'elle ressemble à une toile d'araignée qui arrête les mouches et qui laisse passer les guêpes.

### Sur l'éducation des cadets

Si un enfant, en tombant du sein de sa mère, acquérait subitement la force et la vigueur d'un homme de vingt-deux ans, en conservant toute l'imbécillité de l'enfance, ferait-il ? il battrait sa mère, il ferait un enfant à sa nourrice et jetterait son père par les fenêtres. Ce serait un méchant dans toute l'étendue du mot. C'est-à-dire un homme très fort, sans la moindre notion de bien et de mal, de justice et d'injustice ; mené impétueusement sans retenue et sans remords, par toute la violence de ses penchants et de ses désirs.

Qu'est donc un méchant ? Un enfant robuste.

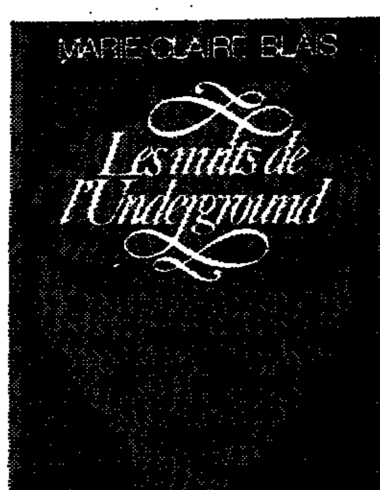
Que ferait donc celui qui donnerait à un enfant une éducation physique très vigoureuse, sans s'occuper de balancer cette sorte d'éducation par une éducation morale plus vigoureuse encore ? Il ferait, par règle et par principe, un méchant.

D'où je conclus que c'est précisément ce qu'on fera à l'école des cadets, et qu'on y préparera à la nation les hommes les plus terribles et les plus dangereux, si sa maj. imp. et M. le général n'y remédient, et cela très promptement. Car il me semble que l'éducation physique marche à grands pas et que l'éducation morale, qui devrait aller la première en arrière.

Il ne faut pas faire le bras fort avant que de dire : il ne faut pas frapper. Mais c'est quand on a bien fait concevoir qu'il ne fallait pas frapper qu'on peut sans conséquence rendre le bras fort.












# Darty vous parie que vous ne trouverez pas un seul TV couleur moins cher ailleurs.

Pour la Coupe du Monde de Football, vous voulez un TV couleur? Au meilleur prix? Pour vous prouver que ses prix sont tous les jours les meilleurs, Darty vous lance un gigantesque pari sur la TV couleur. Jusqu'à samedi, si vous trouvez moins cher ailleurs, prix affiché, même marque, même référence, n'importe quel téléviseur couleur, venez nous le dire! En remerciement, Darty vous offrira un superbe télé-jeu électronique. Notez références, prix et adresses. Et venez parier dans les magasins Darty jusqu'à samedi. Les prix Darty, c'est vous-même qui allez les juger.

Home-Centers Darty et Réal regroupant: Darty, spécialiste de l'électroménager, Hi-Fi, TV et Réal, spécialiste en ameublement, décoration et cuisines.

- 75 - PARIS 11e : 25 à 35, bd de Belleville - M° Couronnes
- 75 - PARIS 14e : Centre Commercial Gaîté-Montparnasse. 80, av. du Maine - Entrée directe par le M° Gaîté
- 91 - LES ULIS : Centre Régional "Les Ulis 2"
- 93 - BAGNOLET : Pte de Bagnolet. M° Gallieni. Au pied du Novotel
- 93 - BONDY : 123 à 155, av. Gallieni. RN 3
- 95 - CERGY-PONTOISE : Centre Régional "3 fontaines"
- 92 - CHATILLON : 151, av. Marcel-Cachin. RN 306
- 93 - PIERREFITTE : 102-114, av. Lénine. RN 1
- 94 - CHAMPIGNY : 1012, av. R.-Salengro. La Fourchette. RN 4
- 94 - CRÉTEIL : Centre Régional "Créteil Soleil"

Magasins Darty, spécialiste de l'électroménager, Hi-Fi, TV.

- 75 - PARIS 8e : Darty-sous-la-Madeleine. Parking place de la Madeleine
- 75 - PARIS 13e : 168, av. de Choisy. M° Pl. d'Italie
- 75 - PARIS 18e : 128, av. de Saint-Ouen. M° Pte de Saint-Ouen
- 75 - PARIS 20e : 3-5-7, av. de la Pte de Montreuil. M° Pte de Montreuil.
- 78 - ORGEVAL : Centre Commercial "Art de Vivre". Sortie Poissy. Autoroute de l'Ouest
- 78 - PARLY 2 : Centre Commercial
- 91 - THIAIS RUNGIS : Centre Régional de la "Belle Epine". RN 7
- 92 - ASNIÈRES : Carrefour des 4 Routes. 384, av. d'Argenteuil. RN 309
- 69 - LYON : Centre Commercial de la Part-Dieu. 3e niveau. 4.300 places de parking
- 69 - LIMONEST : Route Nationale 6
- 38 - GRENOBLE : 136, av. Gabriel-Péri
- 42 - ST-ÉTIENNE : Centre Commercial de Monthieu. Rue des Rochettes.
- 92 - LA DÉFENSE : Parvis de La Défense. A côté du C.N.I.T.
- 59 - LILLE : 56, rue de Béthune
- 59 - ROUBAIX : 15, rue Pierre-Motte
- 59 - ENGLOS : Centre Commercial Englos
- 69 - LYON-VÉNISSIEUX : bd Laurent-Bonnevay. Sortie Moulin-à-Vent
- 75 - LA VILLETTE : Pte de la Villette - Centre Parifélic
- 93 - NOISY-LE-GRAND : Centre Commercial "Les Arcades"
- 91 - MORSANG-SUR-ORGE : Autoroute du Sud - Sortie Savigny. Direction Sainte-Geneviève-des-Bois
- 60 - CREIL : Centre Commercial de Creil, 10, place de l'Europe
- 62 - [illegible] de Liévin

Nocturne le Mardi jusqu'à 21 h 30 - Nocturne le [illegible] jusqu'à 21 h 30 - Nocturne le Jeudi jusqu'à 21 h 30 - Nocturne le Mardi, le Mercredi, le Jeudi et le Vendredi jusqu'à 22 h 00 - Nocturne le Vendredi jusqu'à 21 h 30 - Nocturne le Vendredi jusqu'à 22 h 00 - Ouvert le Dimanche matin - Ouvert le Dimanche toute la journée - Fermé le Dimanche - Fermé le Lundi - Fermé le Lundi matin - Fermé le Mardi - Fermé le Mercredi - Nocturne le Mardi jusqu'à 22 h 00 - Nocturne le Vendredi jusqu'à 21 h 00 - Nocturne le Samedi jusqu'à 21 h 00 - Ouvert tous les jours de 10 h 00 à 21 h 00 - Ouvert tous les jours de 10 h 00 à 20 h 00 - Ouvert tous les jours de 9 h 00 à 20 h 00 - Ouvert le Samedi de 9 h 00 à 20 h 00 - Ouvert 7 jours sur 7 de 9 h 00 à 19 h 30.




TV. Electroménager. Hi-Fi.

هكذا من الأصل

# SPORTS

## FOOTBALL

# Ni Bastia ni Eindhoven n'ont pu émerger de la boue de Furiani

**Bastia. — C'est dans une sorte de marécage qu'il a été *décidé* de faire jouer, mercredi 26 avril à Furiani, la finale du match « aller » de la Coupe de l'Union européenne de football association (U.E.F.A.). Il avait plu depuis plusieurs jours sur le nord de la Corse, et le terrain de Bastia, inondé, gorgé d'eau, ne se prêtait certainement pas à une rencontre de football et encore moins à une finale de Coupe d'Europe. Sans doute était-il inopportun pour tout le monde, et au *premier chef* pour les Bastiais, de reporter ce match contre P.S.V. Eindhoven. Comment, sinon, comprendre le *simulacre* d'inspection auquel se sont prêtés les responsables peu de temps avant l'heure du coup d'envoi ? L'arbitre, accompagné de dirigeants corses et néerlandais, a essayé de faire rebondir le ballon puis de le faire rouler. Peine perdue, collé par la boue, freiné par l'eau, le ballon a tout à fait échoué dans ce premier examen. Il a fallu chercher ailleurs une zone moins détrempée pour satisfaire à *ce qui ne devait être de toute évidence qu'une formalité.***

De notre envoyé spécial

Chacun était apparemment satisfait. Les Néerlandais, de jouer sur un terrain lourd auquel ils sont habitués et qui est propice à *la défense*, les Bastiais, de disputer, mercredi, quoi qu'il leur en coûte dans ces conditions, un match dont il n'était vraisemblablement pas souhaitable de différer la date, eu égard aux complications d'organisation qu'une *telle décision* aurait *impliquées*.

Après ce match, *nul* sans but marqué (0-0), les deux équipes participeront, le 9 mai en match « retour », à une vraie finale de Coupe d'Europe, dans ce sens qu'absolument tout reste à faire à Eindhoven. Il n'est, au demeurant, pas très logique que cette finale ait lieu en deux *matches*, aller et retour, et c'est sans doute une *opinion* partagée, puisque les deux finales de « grande » Coupe d'Europe, celle des champions et celle des vainqueurs de coupe, se jouent sur *un* seul match. Jusqu'à *présent*, il est admis que la Coupe de l'U.E.F.A., de plus faible notoriété, ne ferait pas recette sur terrain neutre, et c'est la raison pour laquelle l'Union européenne a eu recours à la pratique de deux matches, qui *donne* en plus aux clubs la possibilité d'y aller sur leur terrain d'une bonne recette supplémentaire.

### Une bonne recette

Pour la finale « aller », tous les *records* d'*inflation* du prix des *places* ont été *battus* à *Furiani*. Il en coûtait de 130 F à 360 F pour assister à l'« événement », et l'escalade financière, jugée excessive, qu'ont *voulue les dirigeants* du Sporting Etoile Club de Bastia (S.E.C.B.), commence à faire grincer des dents dans l'île. Encore une fois, l'annonce officielle, communiquée par le S.E.C.B., du nombre de spectateurs (huit mille) et de la recette (1 290 000 F) n'a pas convaincu. Ils étaient, à coup sûr, quelques milliers de plus, entassés comme *d'habitude* à Furiani, et il vaut mieux apprécier le profit du S.E.C.B. en conséquence.

La recette de la finale : sommes *perçues aux guichets, droits de télévision* et de publicité confondus, a sûrement dépassé les 3 millions de francs. *Personne ne sera fâché de* penser que le S.E.C.B. est désormais, *en* liquidités du moins, le club le plus prospère de France. En six matches de Coupe d'Europe (Lisbonne, Newcastle, *Torino*, *Iéna*, Zurich, Eindhoven), c'est beaucoup plus de 10 millions de francs qui *sont tombés dans les caisses* bastiaises, et c'est sûrement par pudeur, et pour ne pas faire trop de jaloux, que les dirigeants corses déploient autant de zèle pour cacher leur richesse.

Mercredi soir, la pluie avait cessé quelques minutes avant le *début* de *la* rencontre. Mais *une bonne* moitié du terrain était impraticable et la répartition *des zones non jouables allait* avoir une influence déterminante sur la qualité et la physionomie de la rencontre. Si, en première mi-temps, les Bastiais ont pu porter attaque sur attaque et se montrer tels qu'on les connaît, c'est que le camp néerlandais et surtout l'approche du but permettaient d'évoluer à peu près correctement. Le ballon n'était pas trop ralenti ou, pis, carrément freiné, par les flaques d'eau et les blocs de boue, et c'était donc dans la première moitié du match que les Bastiais pouvaient compter prendre l'avantage et « faire la différence » pour le match « retour ».

### Ils ont laissé passer leur chance

Ils ont échoué de peu à plusieurs reprises, et c'est peut-être dommage, en toute équité, qu'ils n'aient pu traduire par au moins un but l'étonnante et même exceptionnelle qualité de leur jeu dans la première demi-heure. C'est sans doute dans ce laps de temps que Bastia a produit la meilleure impression des six matches disputés en Coupe d'Europe. Dans de telles conditions, c'est peu dire de leur mérite et des ressources qu'ils savent trouver chaque fois que la situation et l'enjeu *l'exigent*.

A la mi-temps, Kees Rijvers, l'entraîneur de P.S.V. Eindhoven, dit simplement : « *Les Corses ont laissé passer leur chance. A eux maintenant le marécage.* » Et, effectivement, ce fut au tour des Néerlandais de pousser quelques raids, parfois dangereux, devant le but bastiais, alors que, de l'autre côté, les assauts bastiais s'engluaient dans le bourbier. Le temps passant, jambes devenues aussi lourdes que le terrain, c'en était fini de l'espoir entretenu par le S.E.C.B. de prendre en défaut P.S.V. Eindhoven.

Il reste, après ce match nul, à *estimer le handicap réel* de Bastia pour le match « retour ». Il est désormais admis que les Corses n'ont *guère de complexes à jouer sur terrain adverse*, et ils en auront d'autant moins le 9 mai, aux Pays-Bas, qu'il ne leur servirait à rien d'être excessivement *prudents*. Chacune des équipes garde donc ses chances. Et, sur ce point, les deux entraîneurs, Kees Rijvers et Pierre Cahuzac, ainsi *que* la plupart des joueurs, sont tombés d'accord. Les Néerlandais auront, bien sûr, l'avantage d'être chez eux, mais le moindre but marqué par les Corses pourrait *être déterminant*. Jeudi *matin*, le soleil et la bonne humeur revenus à Bastia, on se contenterait d'un score *égal* au match « *retour* » (1-1) *qui* donnerait la Coupe d'*Europe* au Sporting, au bénéfice des buts marqués à l'extérieur. Pendant quinze jours, *on peut faire semblant d'ignorer* que P.S.V. a, bien entendu, d'autres *projets*.

FRANÇOIS JANIN.

### DILEMME

Claude (Papi) *ou* Claudine ? Willy *ou Johnny* ? *Molinaro ou* Krimau ? L'étude de mœurs intimiste ou les chevauchées lyriques *du* stade ?

A nouveau, *la* France s'est divisée en deux camps mercredi soir. Cette fois-ci, la ligne de fracture passait dans chaque famille, et si une majorité s'est dégagée à *peu* près partout, elle a rarement été silencieuse. Que Colette ait fait les frais de l'opération, cela n'est pas douteux. Les soirs de grands matches, c'est encore le point de vue masculin qui triomphe. Et les hommes sont fous de foot, cette année.

Pour être un de ceux-là, je n'en *demande* pas moins aux *admirateurs* de Colette de se rassurer. Le football est un art fugace, à consommer de suite. A peine le but marqué, la combinaison qui l'a conçu est oubliée, si géniale soit-elle.

L'œuvre de Colette, en revanche, a la solidité du chêne bourguignon. Comme Claudine, on finit toujours par venir s'asseoir sous ses branches pour se protéger de l'orage ou pour retrouver sa jeunesse.

Elle a tout le temps devant elle.

MARC VION.



# AUJOURD'HUI

## MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 27-4-78 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 28-IV-78 DÉBUT DE MATINÉE

≡ Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 27 avril à 0 heure et le vendredi 28 avril à 24 heures :

Les basses pressions d'Europe occidentale commenceront à se combler. Les masses d'air un peu plus frais qui pénètrent sur la France seront encore assez instables au début, puis elles s'atténueront.

Vendredi matin, les nuages seront encore assez abondants sur les régions voisines de la Manche, le nord du Bassin parisien et le Nord, avec quelques pluies éparses ou averses. Le temps sera plus variable sur le reste de la France, avec des éclaircies plus belles près du golfe du Lion, quelques averses sur les régions du Centre, du Nord-Est et du Centre-Est, et des brouillards dans le Sud-Ouest et le Massif Central. Dans la journée, les précipitations s'atténueront par le sud et l'ouest et des éclaircies plus nombreuses se développeront, en particulier dans le Midi.

Les vents, d'ouest à nord-ouest, seront d'abord modérés et même assez forts du golfe du Lion à la Corse, puis ils s'affaibliront.

Les températures des premières heures de la matinée seront un peu plus basses que celles des jours précédents, mais les températures maximales seront plutôt en hausse, sauf sur l'extrême nord du pays.

Jeudi 27 avril, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 001,2 millibars, soit 751 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 26 avril ; le second, le minimum de la nuit du 25 au 26) : Ajaccio, 17 et 11 degrés ; Biarritz, 12 et 7 ; Bordeaux, 13 et 6 ; Brest, 10 et 6 ; Caen, 12 et 7 ; Cherbourg, 7 et 6 ; Clermont-Ferrand, max. 16 ; Dijon, 16 et 9 ; Grenoble, 16 et 8 ; Lille, 16 et 8 ; Lyon, 15 et 8 ; Marseille, 14 et 5 ; Nancy, 17 et 3 ; Nantes, 14 et 5 ; Nice, 14 et 7 ; Paris-Le Bourget, min. 8 ; Pau, 13 et 6 ; Perpignan, 16 et 9 ; Rennes, 12 et 7 ; Strasbourg, 18 et 7 ; Tours, 15 et 6 ; Toulouse, 14 et 4 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 10 degrés ; Amsterdam, 16 et 6 ; Athènes, 20 et 12 ; Berlin, 8 et 0 ; Bonn, 19 et 5 ; Bruxelles, 18 et 8 ; îles Canaries, 23 et 16 ; Copenhague, 6 et 0 ; Genève, 16 et 8 ; Lisbonne, 16 et 10 ; Londres, 7 et 4 ; Madrid, 15 et 7 ; Moscou, 13 et 2 ; Nairobi, max. 25 ; New-York, 12 et 10 ; Palma-de-Majorque, 20 et 12 ; Rome, 18 et 12 ; Stockholm, 2 et — 5 ; Téhéran, 20 et 13.

# RELIGION

## UNE CONFÉRENCE DE LA SECTE MOON EST INTERDITE A SAINT-ÉTIENNE

*(De notre correspondant.)*

Saint-Etienne. — Après les municipalités de Rennes et de Caen (*le Monde* du 22 avril) le maire (P.C.) de Saint-Etienne, M. Joseph Sanguedolce, a pris un arrêté pour interdire une conférence organisée par l'Association pour l'unification du christianisme mondial (A.U.C.M., secte Moon) et qui, annoncée par voie d'affiches, devait être donnée jeudi 27 avril, à 20 heures, dans une brasserie de la ville, par M. Michel Taclet, sur le thème *« Un nouvel espoir dans notre monde en crise »*.

*« Le principe de la liberté de conscience, de la liberté religieuse est fondamental, mais l'exploitation des jeunes par cette secte va à l'encontre de ces libertés »*, écrit le maire pour justifier la décisions qu'à la suite de diverses interventions d'associations et de familles il a prise *« pour des raisons de salubrité publique »*. Et le maire, en terminant, met en garde *« tant les jeunes que les parents ou les associations sur les agissements du représentant local de cette secte »*.

# Vie quotidienne

## Les services ouverts ou fermés pour le 1er mai

● PRESSE. — Aucun quotidien ne paraîtra.

● P.T.T. — Les bureaux de poste seront fermés. Toutefois, resteront ouverts, en province, les bureaux situés au chef-lieu de département, et à Paris les bureaux habituellement ouverts le dimanche.

● BANQUES. — Elles seront fermées.

● GRANDS MAGASINS. — Tous les grands magasins parisiens seront fermés.

● R.A.T.P. — Service réduit des dimanches et jours fériés.

● S.N.C.F. — Service réduit des dimanches et jours fériés.

● SECURITE SOCIALE. — Les guichets resteront ouverts le vendredi 28 avril dans les centres de paiements ou dans les services chargés de régler les prestations au public, jusqu'à 14 heures. Pour les prises en charge ou les renseignements, une permanence sera assurée jusqu'à 15 h. 30. Ils seront fermés lundi.

● ALLOCATIONS FAMILIALES. — La caisse d'allocations familiales de la région parisienne communique que le vendredi 28 avril après-midi les centres de diagnostic et de soins, ainsi que les cliniques dentaires, resteront ouverts aux heures habituelles.

● MUSEES. — Tous les musées nationaux seront fermés, à l'exception de l'exposition Cézanne au Grand-Palais.

● SPECTACLES. — Voir « le Monde des arts et des spectacles » daté 27 avril.

● *Dans les établissements pénitentiaires.* — Le ministère de la justice organise, les 22 et 23 juin 1978, un concours pour le recrutement de quarante-deux chefs de travaux des établissements pénitentiaires en métropole. Les spécialités mises au concours sont les suivantes : buandier (1 poste), électricité (9 postes), plomberie (2 postes), maçonnerie (3 postes), serrurerie (3 postes), menuiserie (4 postes), entretien général (bâtiment) (7 postes), cuisine (7 postes), chefs de chaufferie (3 postes), mécanique - auto (1 poste), manipulateur électro-radiologie (1 poste), aide-préparateur en pharmacie (1 poste). Clôture des inscriptions le 22 mai.

Pour tous renseignements, s'adresser : bureau du recrutement et de la formation, 4, place Vendôme, 75042 Paris Cedex 01.

## loterie nationale — Liste officielle DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

| TERMINAISON | FINALES et NUMEROS | GROUPES | SOMMES A PAYER F. |
|---|---|---|---|
| 1 | 4 311 | tous groupes | 2 500 |
| | 82 801 | groupe 1 | 10 000 |
| | | autres groupes | 2 000 |
| | 55 861 | groupe 4 | 100 000 |
| | | autres groupes | 2 000 |
| 2 | 2 | tous groupes | 50 |
| | 382 | tous groupes | 250 |
| | 502 | tous groupes | 250 |
| | 5 692 | tous groupes | 1 050 |
| | 5 782 | tous groupes | 2 550 |
| | 82 802 | groupe 1 | 10 050 |
| | | autres groupes | 2 050 |
| | 90 912 | tous groupes | 10 050 |
| 3 | 23 | tous groupes | 100 |
| | 33 | tous groupes | 100 |
| | 63 | tous groupes | 100 |
| | 83 | tous groupes | 100 |
| | 313 | tous groupes | 200 |
| | 2 373 | tous groupes | 1 000 |
| | 3 843 | tous groupes | 1 000 |
| | 12 973 | tous groupes | 10 000 |
| | 82 803 | groupe 1 | 10 000 |
| | | autres groupes | 2 000 |
| | 75 503 | groupe 1 | 100 000 |
| | | autres groupes | 2 000 |
| 4 | 82 804 | groupe 1 | 10 000 |
| | | autres groupes | 2 000 |
| | 82 864 | tous groupes | 10 000 |
| 5 | 875 | tous groupes | 200 |
| | 465 | tous groupes | 500 |
| | 07 115 | tous groupes | 10 000 |
| | 82 805 | groupe 1 | 10 000 |
| | | autres groupes | 2 000 |
| 6 | 86 | tous groupes | 100 |
| | 38 366 | tous groupes | 10 000 |
| | 90 256 | groupe 2 | 100 000 |
| | | autres groupes | 2 000 |
| | 82 806 | groupe 1 | 2 000 000 |
| | | autres groupes | 20 000 |
| 7 | 197 | tous groupes | 200 |
| | 587 | tous groupes | 200 |

| TERMINAISON | FINALES et NUMEROS | GROUPES | SOMMES A PAYER F. |
|---|---|---|---|
| 7 | 927 | tous groupes | 200 |
| | 0 557 | tous groupes | 1 000 |
| | 2 947 | tous groupes | 1 000 |
| | 66 717 | tous groupes | 10 000 |
| | 82 807 | groupe 1 | 10 000 |
| | | autres groupes | 2 000 |
| | 03 997 | groupe 5 | 100 000 |
| | | autres groupes | 2 000 |
| 8 | 6 528 | tous groupes | 1 000 |
| | 82 808 | groupe 1 | 10 000 |
| | | autres groupes | 2 000 |
| 9 | 9 | tous groupes | 50 |
| | 29 | tous groupes | 150 |
| | 209 | tous groupes | 250 |
| | 2 279 | tous groupes | 1 050 |
| | 4 369 | tous groupes | 1 050 |
| | 19 639 | tous groupes | 10 050 |
| | 31 889 | tous groupes | 10 050 |
| | 53 759 | tous groupes | 10 050 |
| | 61 869 | tous groupes | 10 050 |
| | 72 959 | tous groupes | 10 050 |
| | 82 809 | groupe 1 | 10 050 |
| | | autres groupes | 2 050 |
| 0 | 500 | tous groupes | 200 |
| | 1 130 | tous groupes | 1 000 |
| | 9 660 | tous groupes | 1 000 |
| | 42 710 | tous groupes | 10 000 |
| | 82 800 | groupe 1 | 10 000 |
| | | autres groupes | 2 000 |
| | 55 570 | groupe 3 | 100 000 |
| | | autres groupes | 2 000 |

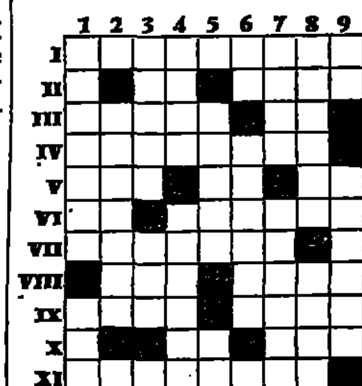
TRANCHE DES LILAS
TIRAGE DU 26 AVRIL 1978
PROCHAIN TIRAGE
LE 3 MAI 1978
78 à MORMANT (Seine-et-Marne) 21è

LOTO — TIRAGE No 17 : 5 24 28 29 37 45 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 40

PROCHAIN TIRAGE LE 3 MAI 1978 VALIDATION JUSQU'AU 2 MAI APRES-MIDI

# MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 059




HORIZONTALEMENT

I. Passent des nuits blanches. — II. Dans un certain sens, c'est le résultat d'une contraction ; Pour être chef, il faut qu'il soit grand. — III. Bouffe, sur un plateau ; Caractères droits. — IV. Scies ou marteaux. — V. Son régime varie selon les périodes ; Quelque chose de tragique ; D'un auxiliaire. — VI. Conjonction ; Prénom. — VII. Vraiment plus propres. — VIII. Proche de Coblence ; Localité de France. — IX. Vieux roi ; A même de subir l'un des inconvénients de la quarantaine. — X. Rend les attaches moins souples ; Se manifeste à sa manière. — XI. Déjà dans le passé.

VERTICALEMENT

1. Une affaire à liquider ; Chez elle, un beau désordre est un effet de l'art. — 2. Finissent par se rencontrer quand elles sont parallèles. — 3. Non loin de Paris ; Cours étranger. — 4. Les géants de la route ; Tourillon. — 5. Nom naguère inspiré par la fervente admiration d'un soupirant ébloui ; Pronom. — 6. Article espagnol ; Flattées. — 7. Permet de réfléchir ; Couche de Jaune. — 8. Lancées ; Ont donc été vaincues. — 9 Abréviation ; Parfois loin des yeux, mais toujours proche du choeur.

Solution du problème n° 2 058

*Horizontalement*

I. Courroux. — II. Autre. — III. An ; Pied. — IV. Cunégonde. — V. Arts ; Ou. — VI. Li ; Asa. — VII. Maires. — VIII. Ignorante. — IX. EE ; Tessin. — X. Ise ; Jet. — XI. Zoo ; Sucre.

*Verticalement*

1. Accalmie. — 2. Cu ; Uriage. — 3. Otant ; In ; Io. — 4. Urnes ; Rots. — 5. Ré ; Aérées. — 6. Poussas. — 7. In ; N.S.J.C. — 8. Urédo ; Etier. — 9. Deux ; Ente.

GUY BROUTY.

# ANNONCES CLASSEES

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 43,00 | 49,19 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 10,00 | 11,44 |
| IMMOBILIER | 30,00 | 34,32 |
| AUTOMOBILES | 30,00 | 34,32 |
| AGENDA | 30,00 | 34,32 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 80,00 | 91,52 |

| ANNONCES ENCADRÉES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOIS | 24,00 | 27,45 |
| DEMANDES D'EMPLOIS | 5,00 | 5,72 |
| IMMOBILIER | 20,00 | 22,88 |
| AUTOMOBILES | 20,00 | 22,88 |
| AGENDA | 20,00 | 22,88 |



## offres d'emploi

Pour McCANN ERICKSON

**UN CHEF DE PUBLICITÉ**

Cet homme, âgé de 28 ans environ, devra avoir une formation supérieure et une bonne expérience des produits de grande consommation acquise en Agence ou chez l'annonceur pendant 2 ans au moins.
Il devra parler et écrire l'anglais couramment.

Adresser curriculum vitae en anglais, avec prétentions + photo à :
H. PAYELLE,
McCANN ERICKSON.
Tour Maine-Montparnasse,
33, avenue du Maine,
75755 PARIS Cedex 15.

## emplois régionaux

Importante Société spécialisée DANS LA DÉFENSE DES CULTURES recherche

**CHEF DE PRODUITS**
(réf. 688 A)

Sa formation d'INGÉNIEUR AGRONOME (INA - ENSA) ainsi qu'une expérience commerciale ou marketing de plusieurs années, si possible dans la défense des cultures, lui permettront d'assumer la responsabilité, sur le plan mondial, **du développement commercial de produits.**

**INGENIEUR AGRONOME**
(réf. 688 B)

Sa spécialité en ENTOMOLOGIE ou une expérience de recherche en BIOLOGIE lui permettront d'animer une équipe de recherche dans le domaine insecticide (en laboratoires et serres).

Pour ces deux postes :
- la pratique parfaite de l'anglais est indispensable. Une deuxième langue serait appréciée.
- Le lieu de résidence est situé dans une grande ville universitaire de province.

Tous les renseignements complémentaires seront fournis aux candidats sélectionnés lors du premier entretien.
Discrétion totale assurée.

Envoyer lettre manuscrite avec CV détaillé et prétentions, en précisant la référence du poste choisi, à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann, 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

---

Recherchons pour Secteur **BORDEAUX**

**AGENT TECHNICO-COMMERCIAL**

Jeune, dynamique, ayant expérience *de la clientèle*

POUR ASSURER dans le DOMAINE MEDICAL :
- promotion et vente matériel médical spécialisé et gaz médicaux,
- étude et surveillance travaux de distribution de fluides médicaux par canalisations.

Adresser curriculum vitae manuscrite et photo sous le n° 7082 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS-(9e).

---

**ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE**
**10, rue Michelet, 49000 ANGERS**
préparant le brevet de technicien supérieur en Economie sociale familiale et le diplôme de Conseiller en économie sociale familiale,
recherche

**DIRECTEUR ou DIRECTRICE**

possédant licence d'enseignement ou de sciences économiques ou de droit, ayant une expérience des relations de groupe du travail social de la gestion.

Env. C.V., référ. et prendre contact pour tous renseignements avec Mme Christiane Hausswirth, présidente de l'association gestionnaire, 12, place Marc-Leclerc, 49400 SAUMUR.
TEL. (41) 50-21-73

---

**E.P.A. VILLE NOUVELLE**
recherche pour son service
COORDINATION DE L'AMENAGEMENT

**UN CHARGÉ D'ÉTUDES**

*Formation ingénieur (technicien) ayant expérience* dans la conduite d'opérations complexes - esprit de méthode, d'organisation, de synthèse.
Le poste comporte notamment l'établissement de plannings, et autres documents opérationnels, la coordination et le suivi de la mise en œuvre des programmes.

Renseignements et dossiers de candidature (C.V. + photo + prétentions) : E.P.A.L.E. - Rue Decugis, 59650 VILLENEUVE-D'ASCQ.

---

L'Institut Régional de Formation des Travailleurs Sociaux de Hte-Normandie situé à CANTELEU à 8 km de ROUEN, recrute pr son département de Service social dont les effectifs sont en augmentation,

**UN CADRE PÉDAGOGIQUE**
qui prendra ses fonctions le 28 août 1978.
*Les candidats devront être titulaires* du diplôme d'Etat d'assistant de service social et avoir cinq ann. d'exercice de la prof.
La lettre de candidat. accompagnée d'un C.V. détaillé est à *adr.* le 12 mai au plus tard à :
Monsieur le Directeur de l'I.R.F.T.S. de Hte-Normandie, B.P. 5, 76380 CANTELEU.
L'Institut applique la convention collective du 15 mars 1966.

---

Pour SAVOIE, rech. Comptables et Secrétaires qualifiés. Situations stables et intéressantes.
Possibilité logement.
Ecrire : P.P.H.
73000 CHAMBERY, *no 249*

---

M.J.C. Calais
recherche pour 1er juin

**DIRECTEUR (TRICE)**

Formation profession. minimale DUT - BTS - 8 U.V. Capase.
Tél. (21) 34-69-53,
avant le 13 mai.

---



Dans le cadre du développement de ses activités « DONNEES, TELEGRAPHE, MESSAGES »
CIT ALCATEL
DEPARTEMENT COMMUTATION
(78) LA VERRIERE
recherche

**2 INGENIEURS "LOGICIEL" CONFIRMES**
Formation Grande Ecole ou équivalent.
Possédant 4 à 5 années d'expérience dans l'un des domaines suivants :

**2 JEUNES INGENIEURS "LOGICIEL"**
Formation Grande Ecole ou équivalent.
**1 ANALYSTE-PROGRAMMEUR**
Niveau DUT informatique ou équivalent.
Pour les 2 postes, débutants ou possédant 1 ou 2 années d'expérience dans l'un des domaines suivants :

— Systèmes temps réel organisés autour de mini calculateurs
— Logiciel de base
— Micro-programmation

Envoyer C.V. et prétentions avec photo à CIT ALCATEL Département Commutation, S.R.O. 10, rue Latécoère - 78140 VELIZY

---

**transac** groupe CGE
leader de la péri-informatique française
recherche,
dans le cadre du Plan d'Expansion qui prévoit le doublement de son chiffre d'affaires d'ici 1980

**INGÉNIEURS LOGICIEL CONFIRMÉS**

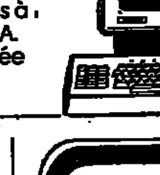
Pour réaliser des systèmes évolués sur notre gamme de terminaux.
Les candidat(e)s devront avoir au moins 3 ans d'expérience et être familiarisés avec le langage d'assemblage de préférence sur mini-ordinateur.
Ils auront déjà écrit des logiciels de base (moniteur ou handler périphérique).
Une connaissance des problèmes de télécommunication est souhaitable.
Anglais apprécié.

**ANALYSTES - SYSTÈME**

Pour travailler au sein de petites équipes responsables de la programmation de terminaux intelligents (jusqu'à 128 K) assurant simultanément des fonctions de saisie et de télécommunication.
Les candidat(e)s (IUT ou équivalent) devront avoir au minimum 2 ans d'expérience et posséder au moins un langage d'assemblage.
*Connaissance du 8080 appréciée.*

CES SITUATIONS SONT BASÉES EN BANLIEUE SUD DE PARIS.

Prière envoyer candidature manuscrite avec photo et prétentions à :
Mlle Fournier, TRANSAC S.A.
25 av. de la Grande-Armée
75116 Paris



---

IMPORTANT
CENTRE TECHNIQUE
NORD DE PARIS
*recrute pour l'étude* des problèmes d'élaboration et de maintenance de programmes de calcul des structures

**UN JEUNE INGÉNIEUR**
GRANDES ECOLES
ou équivalent

Ayant une expérience de 2 à 3 ans dans l'utilisation des méthodes numériques du calcul des structures.

Connaisesance du système CDC 7600 et des programmes d'éléments *finis souhaitable.*

Anglais lu indispensable.

Adresser C.V., photo et prétent. no 61 246, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

---

**Sté IMPORT-EXPORT**
BANLIEUE EST - PARIS
recherche

**CHEF COMPTABLE**
*EXPERIMENTE*
Niveau B.T.S. ou diplômé de comptabilité du D.E.C.S.
Connaiss. fiscale et problèmes import-export douaniers.
Ayant travaillé si possible sur comptabilité informatisée,
5 à 10 ans d'*EXPERIENCE*.
Env. C.V. et prét., no T 04950,
M REGIE-PRESSE,
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

**Rech. PROFESSEURS VACATAIRES**
— Langues
— Toutes disciplines
— Secrétariat
Envoyer C.V. et prétentions : C.G.F., 97, r. Réaumur, 75002.

---

**SOCIETE D'INGENIERIE et de COMMERCIALISATION DE SYSTEMES INFORMATIQUES**
en forte expansion recherche
pour renforcer ses équipes de réalisation

■ **INGENIEURS INFORMATICIENS**
confirmés
— Formation supérieure (Grandes Ecoles ou équivalent)
4 ans d'expérience, pour mise en place de systèmes de gestion à base de mini-ordinateurs.

Connaissances appréciées :
— Comptabilité, paye
— Systèmes en temps réel et partagé
— Langages interprétés.

Postes à pourvoir :
— **CHEFS DE PROJET**
— **INGENIEURS SYSTEME**

■ **JEUNES INGENIEURS**
formation MIAGE ou équivalent
Postes à pourvoir :
— **INGENIEURS DE REALISATION**
(systèmes de gestion sur mini-ordinateurs).

Envoyer CV détaillé, photo et prétentions
INSTITUT DE PROGRAMMATIQUE (I.P.C.)
113 rue Aristide Briand
91400 ORSAY
(Mo R.E.R. Sceaux - Station Lozère)

---

# analystes programmeurs

**La Générale Informatique d'Exploitation**
recherche pour le développement dans le secteur tertiaire d'importants projets informatiques utilisant des bases de données et du téléprocessing,
des Analystes (Référence 956 A),
des Programmeurs (Référence 956 P),

*Le matériel actuellement installé se compose de :*
- DEUX 370 / 168 AP de 6000 K,
- UN 370 / 168 UP de 5000 K,
- 600 terminaux téléprocessing.

**GIE**
Envoyer c.v., en précisant la référence du poste choisi, au Service du Personnel, Tour Franklin, *cédex 11, 92081 Paris - La Défense.*

---

**IMPORTANTE STÉ RÉGION PARISIENNE**
recherche

**INGÉNIEUR ANALYSTE**

***MISSION :***
chargé d'études logistiques au sein d'une équipe.

***FORMATION :***
supérieure (type École des Mines) et complément IAE appréciée.

***EXPÉRIENCE :***
environ 3 ans en organisation administrative au sein d'une entreprise de transport ou service de distribution. Avoir participer au lancement d'applications informatiques de gestion.

Rémunération proposée : environ 80 000 F l'an + voiture + avantages sociaux.

Envoyer C.V. et photo sous n° 30854 B
bleu 17, rue du Docteur Lebel
94300 VINCENNES qui trans.

---

SOCIETE IMPORT-EXPORT PRODUITS CARNES
recherche

**CADRE COMPTABLE + FINANCIER**

— Excellente connaissance des opérations financières liées au commerce international.
— Pratique courante de l'ANGLAIS.

Envoyer C.V. et prétentions à : No T 04.886 M, REGIE-PRESSE - 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

---

Rosemount

*RECHERCHE POUR DEVELOPPER SES VENTES D'INSTRUMENTATION POUR L'AERONAUTIQUE EN FRANCE, ITALIE, ESPAGNE.*

**INGÉNIEUR DE VENTE**

LES CANDIDATS AURONT :
— 5 ans d'expérience dans ce domaine, une bonne connaissance de l'anglais, notions d'italien appréciées.

LE POSTE A POURVOIR, PRES D'ORLY, OFFRE :
— d'excellentes perspectives d'avenir dans une société à taille humaine, très performante, leader dans son marché.
— formation complémentaire aux U.S.A.

ENVOYER C.V. manuscrit avec photo, prétention et disponibilité à :
C. LAMOUREUX, Sté ROSEMOUNT
1, place des Etats-Unis, Silic 265, 94578 RUNGIS

---

OPERATRICE
MULTIPOINTISTE
S/IBM K 72
L.C.L., 52, r. des Petites-Ecuries, 75010 Paris - Tél. : 770-56-99

---

M.J.C., mais. de quart. St-Jean recherche

**ANIMATEUR**

ayant bonne expér. d'animat. et un minim. de connais. en gest. Ecr. : Bât. E3, porte 330, rue de la Briqueterie, 60000 BEAUVAIS. TEL. : 448-30-69.

---

CARRIERES DE L'ANIMATION
(artisanat - plein air - loisirs) stages de formation, séjours à l'étranger, charters, chantiers, toutes les adresses : doc. revue France-Animation
(B 3) B.P. 402.09 Paris.

---

GROUPE DE SOCIETES
pour projets internationaux

**INGÉNIEURS LOGICIELS**
IRIS 50-MITRA 125 - MMT 2
SOLAR - MITRA 15 - PDP 11
3 à 4 ans expér. temps réel.
Aptitudes à la direction.
Projets salaire : 130.000 F/an.
CIS, 9, r. Hanovre-2e - 337-99-79

---

**EXARCOS**

**ENTREPRISE EXARCOS T.P.**
recherche pour Travaux Routiers
**AU CAMEROUN**

— **RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE**
Grande expérience de gestion d'Entreprise exigée.

— **CONDUCTEUR DE TRAVAUX**
pour assurer la direction des chantiers, conduite des travaux et coordination.

— **RESPONSABLE DE CARRIÈRE DE CONCASSAGE**
connaissant parfaitement l'exploitation, le fonctionnement, l'entretien et le dépannage d'un groupe de concassage *(primaire, secondaire, cribles et convoyeurs).*

— **CHEF DE MATÉRIEL**
Ingénieur ou niveau équivalent pour assumer la responsabilité tant technique qu'administrative de l'ensemble du parc matériel (valeur 40 millions FF) dont près de la moitié engins de terrassements.

— **ÉLECTRICIENS DE CHANTIERS T.P.**
parfaite connaissance réparation et entretien alternateurs groupes électrogènes, couplages, régulation, installations électriques des chantiers, électricité auto-engins.

— **MÉCANICIENS**
spécialisés réparations, dépannages et maintenance de systèmes hydraulique et électrique engins T.P.

— **MÉCANICIENS**
spécialisés gros engins Caterpillar.

Conditions expatriation intéressantes. Adhésion aux organismes sociaux français (CRE, ASSEDIC, APEC)
*Envoyez curriculum vitae détaillé, situation de famille et photo - par AVION - à :*
Entreprise EXARCOS BYRON TP S.A.
B.P. 115 - YAOUNDE (CAMEROUN).

---

**INGÉNIEUR CONSEIL EN SYSTÈME D'INFORMATION DE GESTION**

recherche collaborateurs futurs associés Ingénieurs + I.A.E. ou équivalent

*Ce métier, qui fait appel* à des techniques telles que Organisation, Formation, Psychologie sociale, Bureautique, Audio-visuel et évidemment Informatique, demande, en outre, une compétence technique certaine, un sens du contact humain, une facilité d'adaptation, une grande disponibilité et une puissance de travail importante.

Une expérience pratique de l'informatique sera appréciée, mais pourra être acquise en début de carrière.

La société de conseil est implantée dans l'est de Paris, mais des déplacements de courte durée sont à prévoir.

Pour un premier contact, envoyer C.V., photo, lettre manuscrite sous no 8.918 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

---

Société Industrielle dont l'une des vocations est constituée par l'Equipement et la Sécurité des Routes et des Villes
(80 millions de C.A.)
recherche

**ASSISTANTE**
**Collaboratrice immédiate de la Direction**

Elle devra être capable de coordonner les activités *de cette direction et d'assurer le suivi administratif* des doss. en maintenant leur caract. confidentiel. Dans le cadre d'une forte expansion de l'Activité Export elle devra être disponible pour tous déplacements à l'étranger.

Ce poste pourrait convenir à une candidate excellente **SECRETAIRE DE DIRECTION OU DIPLOMEE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR** (juridique de préférence) maîtrisant correctement la sténodactylo et ayant déjà acquis une expérience similaire.

Env. lettre man. avec C.V. dactylogr. à no 61.109,
cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

---

Sté immobilière très dynamique RECH.

**NÉGOCIATEURS (TRICES)**
*compétents. Commission 50 %.*
Se prés. : SETIMO, 9, bd de Reuilly (mardi 2 mai, à 11 h).

---

**PROGRAMMEURS**
CONFIRMES
DATARCHE, GAP MATRA
2200/5500. Libres rapidement.
Adresser C.V. et prétentions sous la référence 7827,
à P. LICHAU S.A., B.P. 220,
75063 PARIS Cedex 02,
qui transmettra.

---

**M.I.T. INFORMATIQUE**

recrute de suite le personnel très confirmé suivant :

**PROGRAMMEURS**
et
**ANALYSTES PROGRAMMEURS**

**COBOL**
IBM 370 - DOS
UNIVAC 90

**PL 1**
IBM 370
DOS - OS.

Adresser C.V. détaillé,
5, rue du Helder, 75009 Paris,
ou tél. pr rend.-vous 247-13-41.

---

NOUVELLE ECOLE cherche enseignants qualifiés d'origine ANGLAIS et ALLEMAND.
Adr. C.V. et photo à Heidenreich *185, rue Saint-Jacques, 75005.*

---

IMPORTANTE STE rech.
pour son département
INFORMATIQUE de GESTION

**ANALYSTE-PROGRAMMEUR**
TITULAIRE MAITRISE
ou équivalent
Ecrire avec C.V. et prétentions, réf. 7.638, à SPERAR, 12, r. J.-Jaurès, 92807 Puteaux

---

ENTREPRISE PEINTURE
Paris 18e, recherche

**MÉTREUR QUALIFIÉ**
Ecrire avec C.V. et référ., sous no 34.036 B, BLEU Publicité, *17, rue Lebel, 94300 Vincennes.*

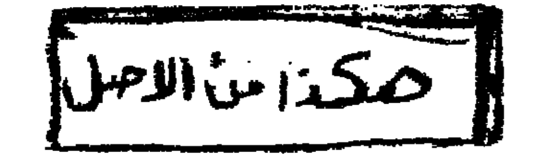
---

CAISSE REGIONALE
d'ASSURANCE MALADIE
d'ILE-DE-FRANCE
recherche

**DESSINATEUR INDUSTRIEL**
DIPLOME
(Machines et Bâtiment et connaissant tracé lettres)
Adr. C.V. complet manuscrit, à Mme le Chef du Personnel
17-19, rue de Flandre,
75935 Paris Cedex 19

---

**ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES :**
**296-15-01**



## secrétaires secrétaires

SOCIETE 94 recherche
**SECRÉTAIRE**
Parfaitement TRILINGUE
Allemand - Français - Anglais
65.000 F
Expérience administrative d'un département export exigée. - Adresser C.V. à A.P.C., 31, boul. Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

Société CCIALE FRANÇAISE DU SECTEUR AUTOMOBILE A IMPLANTATIONS MULTIPLES SUR LE PLAN NATIONAL rech. pour son siège social de CLICHY (92110)
**SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO**
pour assurer le secrétariat du directeur d'exploitation et des achats.
La discrétion, la fiabilité et la présentation seront des atouts déterminants dans le choix de la candidate retenue.
La rémunération sera fixée en fonction de l'expérience acquise.
Horaire : 40 h. en 5 jours. Avantages sociaux.
Ecrire avec C.V. + photo sous n° 2.942 à P. LICHAU S.A., BP 220, 75063 Paris cedex 02, qui transmettra.

Pour quartier 16e, recherche : SECRETAIRE STENODACTYLO confirmée. Possibil. vacances. Tél. : 766-01-50, Mme LENOIR

Sté de Construction Mécanique proche banlieue Sud (Autobus - Parking - Restaurant entreprise)
recherche pour SERV. EXPORTATION
**SECRÉTAIRE TRILINGUE**
ANGLAIS - ALLEMAND
Disponible rapidement
Adr. lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions, n° 61.068, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris (1er)

Importante Société Nord-Ouest de Paris recherche pour ses Directeurs :
**SECRÉTAIRES STENODACTYLOS**
Expérimentées, dynamiques. Bonne présent. Postes stables. Adr. C.V., photo à Mme Linot, SELECTION 40, rue de Chabrol, 75010 Paris Téléph. : 246-41-57

**SECRÉTAIRE - DACTYLO**
confirmée, travail à mi-temps après-midi, 7e arrondissement. 551-35-59/75-59

IMPORTANTE STE OPERA recherche
**SECRÉTAIRE**
BILINGUE ANGLAIS
Poste varié et évolutif. 289-46-46 - 285-82-38

IMPORTANTE STE INDUSTRIELLE recherche
**SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO**
Une bonne connaissance de l'anglais serait appréciée.
Envoyer C.V., prét. et photo à Mme Clerc-Renaud 13, rue Antonin-Raynaud 92309 Levallois-Perret Cedex

*Sténodactylo*

**STÉNODACTYLO BILINGUE**
ANGLAIS-FRANÇAIS
débutante, connaissance sténo anglaise appréciée. Téléph. : 371-12-65

## capitaux ou proposit. com.

Groupe Financier Privé désirant investir étudierait toutes propositions association ou participation de affaire existante ou à créer. Pour premier contact écrire au Cabinet International Claude Masouye. — 81, avenue Raymond-Poincaré. — Paris (16e).

Cède P.M.E. distribution. C.A. en expansion. Ecr. n° 2.549 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

## demandes d'emploi demandes d'emploi demandes d'emploi

**CADRE SUPÉRIEUR 34 ANS DIRECTEUR**
autodidacte dans le tourisme depuis 1961, cherche à se reconvertir
Universitaire 3 certificats licence de droit. Diplôme supérieur d'anglais/allemand/anglais. Nationalité française. Habitué gestion du personnel et médias modernes. Sens du commandement développé. Etudierai toutes propositions en rapport France ou étranger. Salaire actuel annuel : 91.000 F + %.
Ecrire sous la référ. 38.806 à BLEU Publicité, 17, rue du Docteur-Lebel, 94300 VINCENNES, qui tr.

**CADRE - 39 ans**
formation jurid., 12 a. d'expér. profess. dt 5 a dans CONTRATS
**GRANDS ENSEMBLES INDUSTRIELS**
A L'EXPORTATION ainsi que suivi problèmes
**ARBITRAGE INTERNATIONAL**
Etudie toutes propositions. Ecr. n° 7 008, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE 2 A, 55 ans recherche situation
**CHEF DE SERVICE A.V.** ou SIMILAIRE.
Ecr. à T. 04 698 M Rég.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

JEUNE COUPLE cherche propriété en pl. nature à garder. Homme : jardinier, bricoleur. Femme : entretien de la maison. TEL. : 770-08-73.

JEUNE FEMME 19 ANS
**AIDE-COMPT. DACTYLO**
3 ans d'expérience cherche emploi stable. Libre immédiatement. Ecr. n° 6 012, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune cadre de direction D.E.G.S., lic. Sc. ECO., I.R.G., expér. cabinet expert-comptable et P.M.E., spécial. transports routiers ch. poste rég. Sud-O. Ecr. n° T 04 931 M R.-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ING. dipl. 39 ans + I.C.G. Excell. qual. cciales, négociat. Anglais courant + techniq. Exp. prod. et biens équip. industr., rech. poste technico-commercial (ing. aff.) ou adjt dir. cclal, dir. cial), France/étrang. Lib. rapid. Ecr. n° 2.556 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

SECRÉTAIRE
**DIRECTION COMMERCIALE**
Français - Allemand - Anglais - notions d'Italien. 5 ans expérience Suisse Allemande. Secteur Pharmaceutique/Cosmétique. Recherche poste sur Paris.
Ecrire sous le n° 7059 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS (9e).

**TRANSPORT INTERNATIONAL**
CADRE SUPERIEUR - 55 ans
30 ans expérience transit, douane, export-import. Comptable de formation, grande expérience administrative et financière, rech. poste à responsabilité
*Libre rapidement*
Ecrire sous n° 6.011 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e), qui transm.

J. Homme, 23 a., angl., allem., bonne pré., étud. ttes proposit. à plein temps ou à mi-temps. Téléphone : 772-27-66.

Jeune Femme, 33 ans, cherche emploi stable poste secrétaire cciale, sans responsab., 15 ans expér., banl. nord, est. Ecrire au journal qui transmettra à REGIE-PRESSE, n° 82.077 M, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Rech. emploi à l'étranger 33 ans, ingén. Bât. génie civil, réalisation ou supervision. Expér. 8 ans. Langue arabe et français. Ecrire : GHANDOUR, 101-103, bd Péreire, 75017 Paris.

Directeur Ccial et Technique 44 ans (ingénieur niveau A.M.), trilingue franç., angl., espagn., notions allemand. Spécialisé en électricité industrielle - Electronique - Electromécanique - Traitements de surfaces - Circuits imprimés, ch. situation de haut niveau, région parisienne. Ecr. n° 6.004, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre supérieur gestion immobilière et financière licencié en droit, recherche un emploi stable, Paris ou région parisienne. Ecrire à ARCHAT, 34, bd Haussmann, 75009 Paris (sous référence D. 039), qui tr.

Jeune Fme célibataire habitant Paris ch. poste collaboratrice auprès d'un Directeur pour le seconder. Esprit organisation, méthode, mémoire. Disponibilité horaires. Possédant voiture. - Ecr. DAG, 65, rue de Rivoli, 75001 PARIS, qui transmettra.

J. Fme., rech. empl. de bur. juillet-août-sept., exp. de bur. en standard, dactyl. et chiffres. Bac mathém. Not. angl. Faire offres à Mlle Nelly AMAR, 128, Grande-Rue, 92310 Sèvres.

Cadre techn.-commerc. familier av. problèmes commerc. administratifs en construct. métall. anc. Second Capitaine Pétrolier, propose collaboration dans Entreprise dynamique. Ecr. n° 7.041 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Dame demeurant 5e arrt, ayant dirigé pendant 12 ans une sté personnel intérimaire
**LICENCIÉE EN DROIT**
ch. poste intéres. Libre fin juin. Ecr. n° T 04405 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

## cours et leçons

Etudiants 3e cycle et agrég. donnent leçons maths tous niveaux. 651-35-82.

Math., physique. Cours partic. tous niveaux. Présent en été. Tél. : 233-35-43.

## occasions

EN SOLDE : moquette et revêtements muraux, premier et deuxième choix, 50.000 m2 sur stock. — Téléphone : 589-86-75.

## automobiles automobiles automobiles automobiles

### vente

**5 à 7 C.V.**

LEYLAND BOURSAULT mini spécial noire, neuve disponible. Crédit au leasing possible. TEL. : 293-65-65. 11, rue Boursault, PARIS-17e.

**A VENDRE R 14 TL**
année 1977, 22 000 km, gris métal, intérieur bleu. Prix : 19 500 F. M. FECOURT : 956-10-62 ou bureau : 489-28-28, poste 377.

Collaborateur Renault vend R 14 TL couleur SAINTONGE (option peinture métal.) ; 2 800 km, année 78, état neuf. Prix : 23 000 F. Tél. : 645-00-17.

Austin mini 1 000, année 1968. Cardan, embrayage neufs, coul. vert anglais. Téléph. : 929-39-75.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
**296-15-01**

**5 PLACES LUXUEUSES**
Garanties 2 ans peinture et moteur
**ALFETTA 2000**
**ALFA ROMEO · SFAM FRANCE**
23, bd de Courcelles 75008 Paris. Tél. 292 02 50
40 ter, av. de Suffren 75015 Paris. Tél. 734 09 35

### locat.-autos

B.M.W. - 604 - RENAULT LOCATION MOINS CHERE. EXPRESS ASSISTANCE. TEL. : 504-01-50.

### box-parking

**M° BEL-AIR** 32 bis, boul. de Picpus
PARKING à LOUER. Tél. après 20 h 30 : 347-08-72.

Automobiles **MAZDA 323**
6 et 7 cv.
19.400 F + frais de livraison
TOUTE LA GAMME MAZDA
Disponible chez votre concessionnaire
**PAN-CARS** Place de la porte St-Cloud - 16e
651 43 42 Entrée ELF

**4 PLACES SPORTIVES**
Garanties 2 ans peinture et moteur
**ALFETTA GTV 2000**
**ALFA ROMEO · SFAM FRANCE**
23, bd de Courcelles 75008 Paris. Tel. 292 02 50
40 ter, av. de Suffren 75015 Paris. Tel. 734 09 35

**8 à 11 C.V.**

Particulier vend ALFETTA GT 1600, 1975, embrayage et pneus neufs. Prix : 19 500 F. Tél. : 344-14-91, après 19 heures.

**12 à 16 C.V.**

MERCEDES 280 SL nov. 1968. Beige, int. cuir n., h-top, radio ant. élec. T. 899-18-55 ap. 19 h.

### divers

DISPONIBLE DANS L'HEURE
**VOLVO 264 GLE** toutes options, argent métallisé
**VOLVO 343 DL**
**VOLVO 244 DL** fin série 1977
TEL. : 655-37-37

**104 - 304 - 504 - 604**
Ex. tt 77-78, peu roulé. Auto-Paris-XV. Tél. : 533-69-95. 63, rue Desnouettes, Paris-15e.

**5 PLACES PRESTIGIEUSES**
Garanties 2 ans peinture et moteur
**GIULIETTA 1,6**
**ALFA ROMEO · SFAM FRANCE**
23, bd de Courcelles 75008 Paris. Tel. 292 02 50
40 ter, av. de Suffren 75015 Paris. Tel. 734 09 35

# L'immobilier

## appartements vente appartements vente appartements vente appartements vente

### Paris Rive gauche

**VIVEZ RETRO**
Immeuble neuf
3-4 Pièces + Studios
**MONTPARNASSE**
Matin : 270-30-38
Après-midi : 320-39-27

**ALMA - 83 M2**
MAGNIFIQUE
Liv. dble + chbre., grand standing. 567-22-88.

Vends, RUE BRANCION, part. à part., immeuble 1971, 100 m2, plein soleil, dble living, 3 chbres, bains, douches, 2 wc, 2 loggias, cave, Parking. 5e ét. Téléph. : 533-71-97

DOCTEUR-FINLAY
Appt moderne ref. neuf, qualité. Très lumineux, s/rue et jdins, dble living, bibliot., 3 ch., bns, cuis. luxe, asc., tél., cve, parkg loué 660. Ag. s'abst. - 525-87-49

ST-SULPICE, plein ciel imm. standing, SUD, 170 m2 + belle TERRASSE, asc. Travaux à finir - 720-17-55

7, RUE DE L'ASSOMPTION
4-5 Pces 149 m2 + 36 m2 de terrasse, 6e étage, vue dégagée.
Sur place de 14 h à 19 h : GEFIC - 224-18-23

PL. MONGE - Charmant Studio, entr., cuis., pender. Bon imm. CALME. 109.000 F - 535-56-92

63, RUE DE GRENELLE
Bel imm. cours de rénovation. Fin travaux 15 juillet. Prestations de qualité. - Concierge.
100 m2 + terrasse : 950.000 F
65 m2 : 580.000 F
52 m2 : 475.000 F
Duplex : 1.250.000 F
Vis. tous les jours sur place.

**PLACE D'ITALIE**
Dans immeuble rénové
**STUDIOS** tout confort **89.000 F**
**2 PIECES** tout confort **149.000 F**
DUPLEX TOUT CONFORT
Cuisine équipée, salle de bains, w.-c., moquette, tissu. Voir vendredi, samedi, 14 à 19 h : 9, RUE JONAS

**ALESIA** Partic. vend 4 pièces, 85 m2, cuis. équipée, imm. pierre de taille, 3e étage, ensoleillé, tout confort. Prix 495.000 F. Téléphone : 589-18-24

**QUARTIER LATIN**
**4 PIÈCES DUPLEX**
TOUT CONFORT - Sur place, 28, r. de la PARCHEMINERIE. Téléphone : 633-85-30.

ALESIA - DIDOT - ODE. 42-70
**TERRASSE** sur JARDIN
128 m2, 4 P., soleil, calme.

**RUE PASCAL** 5 mn du Marché Mouffetard
Imm. neuf, asc., terrasse, appt 175 m2, dble living avec coin cheminée, cuis. équipée, s. à m., 2 chb. + 1 petite, 2 s. de bains, téléph., interphone. 1.450.000 F. Etudions avec architecte toutes possibilités d'agencement et de décoration - 292-18-00.

**5e SAINT-MEDARD**
IMMEUBLE RESTAURE SUR COUR TRES CALME
**DUPLEX 2 P.** 52 M2 environ
**+ TERRASSE** 18 M2 environ
ENTIEREMENT EQUIPE
755-98-57 ou 227-91-45

**DENFERT** Studio - 4e ét. Cuis. - Douche W.-C. Cave. Calme. Bon état. Prix : 130.000 F. — 321-81-11.

**PRÈS LUXEMBOURG**
PPTAIRES VDENT DIRECT.
Dans imm. en rénovation STUDIOS ET UN 2 PCES
Bains, w.-c., cuis. équipée. Tt cft. SUR PL. JEUDI, VENDREDI 15 H. A 19 H. 7, RUE ROYER-COLLARD. 723-38-48.

**A RÉNOVER**
92 M2 : Champs-de-Mars 660.000
94 M2 : Babylone 685.000
141 M2 : Croix-Rouge 980.000
206 M2 : Vavin 1 500 000
Jean FEUILLADE. 566-00-75.

**ODÉON**
RUE HAUTEFEUILLE
HOTEL XVIe siècle restauré. 2 à 5 pièces de 92 à 178 m². Parkings possibles. 755-98-57 ou 227-91-45.

FALGUIERE, voie privée
— MAISON 104 m2 + grenier.
— MAISON ATELIER 115 m2 + 3 pièces, confort - RIC. 02-44

**120, RUE BRANCION**
4 P. entièrement équipé, jamais habité, 88 m² + balcon, étage élevé. 638.000 F park. compris. Tél. : 227-93-93.

### Paris Rive droite

Square Montholon, ds bel imm. pptaire vend 4 P., 105 m², entrée, cuisine, s. de bains, 3e étg., asc., soleil - 757-84-50.

METRO LAUMIERE
Bel appt en duplex 13e, 14e étg., 185 m² + 30 m² balcon, vue imprenable sur plan d'eau, living double, expos. cheminée, 7 pièces principales, 2 cuisines, 3 salles de bains, lingerie - Prix : 840.000 F. Téléphoner au 206-69-19.

CADET. Dans bel imm. P. de T. 4 p., tt cft, occupé. Prix except. vue urgence - Téléph. 225-89-19.

Bd Strasbourg, dans bel imm. P. de T., asc., beaux appts 4, 5, 6 pces, libr. ou OCCUP. URGT. Téléphone : 225-89-19.

COURS VINCENNES au 5e étg. sans asc. Splendide 4 p., 88 m² dble livg, 2 chb., entr., cuis., s. bs, wc sépar., cave, tél., moqu., tissus murs. 350.000 F. 344-61-94.

M° BOLIVAR - Bel imm. p. de t. appt décoré, 2 p. tt cft, 45 m², 1er étage. 185.000 F - 202-87-09.

NATION - Ensoleillé, beau séj. + salon, entrée, 2 chambres, cuisine, wc, bains, ascenseur, chf. 450.000 F - 345-82-72.

23, rue TURGOT, studio, cuisine, entrée, wc, bains, chauff. cent., ascenseur, 139.500 F. Jeudi, vendredi, 18 à 19 heures.

O.R.T.F. Part. vend 2-3 pièces, 4e étage, ss asc., très bon état, calme. Tél. 288-71-57 apr. 18 h.

REPUBLIQUE - VOLTAIRE
5-6 p., 180 m², 4 étg., tout cft. Convient profession libérale - MICHEL et REYL - 265-90-05.

VUE SUR SEINE
LUMINEUX 6 PIECES
Etg. élevé, soleil, gd balcon, garage EICHER - 359-99-69.

18e arrondissement
**3 PIECES DUPLEX**
**JAMAIS HABITE**
**ETAGE ELEVE, SOLEIL**
Parking compris 418.500 F
Tél. : 227-93-93

Rue QUINCAMPOIX. Bel imm. rénové avec vide-ordures. TRES BEAU DUPLEX, tout confort, 44 m² 305.000 F - Tous les matins - 770-73-77.

**VRAI MARAIS**
5-7-9, rue des Tournelles
Rénovation de grande qualité
Du STUDIO au 2-3-4-6 P. en duplex. Visite du mardi au samedi inclus, de 16 h à 19 h, ou tél. heures bureau **359-30-25**

APPARTEM. GD STANDING
**AVENUE MALAKOFF**
213 m², 2 chambres de service. 574-44-41 ou 96-16.

**13, PLACE DES VOSGES**
IMMEUBLE RESTAURE
APPTS DE 100 m² A 235 m². Sur place tous les jours, sauf dimanche, de 14 h. à 18 heures, ou 227-91-45 et 755-98-57.

**3e RUE DE TURENNE**
A MODERNISER
Living + chbre, cuisine, bains. Tél. : 266-67-06.

**NATION**
Vend directement 2 p. et 4 p. neuf, standg. Visible ce jour 39-41, avenue Philippe-Auguste, de 10 h. à 18 heures.

**36, BD SUCHET**
5 p., 160 m² avec jardins privés Côté MAUNOURY + gdes dep. + 2 serv. Vend., sam., 14-18 h. - 265-52-26 ou 224-58-75.

9e - RARE, SUR
**SQUARE BERLIOZ**
Beau 4-5 p., 145 m², plein soleil, verdure, possibilité profession libérale. - Tél. propr. : 11 h. à 17 heures : 526-30-54.

**URGENT** Cause départ. 4 p., cuis., s. bains. PX TRES INTERESSANT S/pl. vendredi 11 h. à 18 h. 30 31, RUE DURET (16e)

**2 P.** Cuis. Tt conft. Sur rue. Bel im. Chff. centr. Tél. Vend., sam. 14/18 h. T. 238-62-46 10, rue TESSON - M° Goncourt

**16e** FACE BOIS - Vue exceptionn. - Très élégant double living, 2 chbres, 2 bains, roberie, cuis. équipée. - Exclus. AUDOLI - 525-77-11

**18e** RESIDENTIEL - S/cour jard. 2e ét. Joli 2 pièces, cuis., s. de bains, w.-c. Clair. Soleil. 170.000 F. - 387-27-60.

**GEORGE-V** 6 PCES - 2 bains Grand standing 170 m2 - Poss. profess. libérale MICHEL & REYL - 265-90-05

**ST-PAUL** RUE DE SEVIGNE Studio avec travaux 30 m² rez-de-chaussée sur cour. 75.000 F. Tél. après 20 heures : 347-08-72.

**3 P. 87 m2** Charme provincial
Ravissant jardin 65 m2. Cuis. équipée - Parfait état. 750.000 F — 525-56-84

M° VILLIERS
**2 P.** Cuis., bains, tél. Sur cour - jardin
Tout le charme rive gauche 168.000 F — 266-16-65

PALAIS-ROYAL - Rénovation de luxe. Dans bel immeuble pierre de taille, asc. STUDIOS A PARTIR DE 150.000 F. 292-28-51

MIRABEAU récent, standing, 2 pces. tt cft, 60 m2, balc., ét. élevé, asc. Mercr., jeudi, 15 h à 19 h, 3, rue des Pâtures (16e)

### Région parisienne

Boulogne
métro Pont de Sèvres
RESIDENCE AQUITAINE
**DES APPARTEMENTS TERRASSES AVEC VUE SUR LA SEINE**
**STUDIOS, 2 PIECES, 5 PIECES**
Livraison Immédiate
**NOUVEAUX PRÊTS CONVENTIONNÉS**
Renseignements sur place, tous les jours de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h (sauf mardi et mercredi)
65 à 79, av. du Général-Leclerc
808.43.63 ou
SEMICLE 766 51 76

SCEAUX - Grand standing Belle vue. Récept. + 3 chbres. 2 bains. box, 630.000 F. 350-55-70

ENGHIEN centre. Part. vd F-4 standing, petite résidence, cft, ascenseur, 82 m2. Px 250.000 F. Ecr. : HOFMANN, 178, cours de l'Yser - 33000 BORDEAUX

BOIS VINCENNES
Près R.E.R., vaste séjour, balc., 2 chbres, cuis., tt conft, ascens. Parking. 287.000 F - 344-71-97.

SCEAUX - LUXE, 4-5 PIECES 105 m2, cuisine équipée. Téléph. Box. Balc. - 723-49-68

93-PAVILLONS-SOUS-BOIS
Part. vd dans quart. calme appt F3, 50 m², séjour, 2 chb., cuis. équip., s. de bs, wc, cave, park. Près gare (25' Paris-Est), commerçants, écoles, 140.000 F. - Agences s'abstenir. Tél. : 847-89-72, M. Blandin.

Part. vend Andrésy (Yvelines), appt duplex 5 p. 1er : 1 séj. dble, cuis., chbre, s. bs, wc ; Etage, 2 chb., wc, douches + débarras, 1 parkg, gare, écoles, proximité. Excellent état. Prix : 290.000 F. Tél. : domic. 974-48-97, bureau 965-40-00, poste 23-99.

Sceaux Gd appt bien situé, rez-ch. s/jard, tout cft, entr., cuis., séj. dble, 4 chbres, 2 bains, placards, 2 caves, 600.000 F. - Téléph. : 661-21-57 avant midi.

**VITRY** Part. vd beau 3 pièces ds résidence standing tout confort + parking. Prix 230.000 F. 5, boulevard de Stalingrad Tél. : 680-40-15 ou 680-44-91.

**SEVRES** Part. vend 2 p. 40 m2. Récent + garage Prix : 180.000 F. Tél. 749-11-92.

**VAUCRESSON** Pr. bois B. studio moderne - Parking. - 320-73-37.

**ST-CLOUD** Ds petit immeuble de 3 APPTS GRAND STANDING reste 1 TRES BEAU 5 P., 135 M2. 4.900 F / m2 + park. Livraison mai 1978. - Tél. 918-59-45.

**VINCENNES** près M° - 55, rue de la Prévoyance
Imm. neuf, pierre de taille, gd standing, studio, 29 m2 + balc. sur jardin, 170.000 F ; 2 pièces 44 m2 + 7 m2 balcon, 250.000 F. PARIS PROMO - 325-28-77

**NUMBER ONE**
DANS IMM. GRANDE CLASSE à St-MANDE. Devant le bois de VINCENNES, plein sud, calme : MAGNIFIQUE DUPLEX 180 m² en 2 niveaux + terrasses 60 m² environ. Tous accès faciles. - DECORATION SOMPTUEUSE VIDAL - 758-12-40.

**SAINT-GERMAIN-EN-LAYE**
Ds petit imm. standing, pierre de t., 12' R.E.R., BEL APPARTEMENT 135 m² + LOGGIA, gd séj. av. cheminée, 4 chb., bains dches, cuis. amén., tt conft. gar. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-98.

**BOULOGNE**
Beau STUDIO, 8e étage - JEAN FEUILLADE - 566-00-75.

**CHATOU - PRÈS R.E.R.**
Vd F4 dans imm. 2 étages. Résid. calme. Prix : 280.000 F. Tél. 071-08-01, à partir 14 h.

**LE VÉSINET - CENTRE**
Dans petit imm. stand., dernier étage, bel APPARTEM. 4-5 P., 115 M2, 2 bains, loggia, gar. cft. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-98

### Province Province

**A 10' du Centre de BORDEAUX**
Dans un parc de 2 hectares
**à BLANQUEFORT**
**Résidence MURATEL**
Calme - Verdure - Confort
Tennis - Piscine
**DU 2 AU 5 PIÈCES**
Libre de suite - Crédit PIC
Visites tous les jours de 15 à 19 h. y compris le dimanche - sauf le mercredi
**FRANCE - PROMOTION**
20, cours de Verdun - Bordeaux
Tél. : (56) 48-36-45

Appt F 2 à vdre à St-Cyprien-Plage, tt cft, meublé, prêt hab., 116 000 F. de HARO, 84, av. de Saint-Exupéry, 31400 Toulouse.

ARCACHON, particulier vd F 4 pl. ctre, gd cft, 1er ét., chauf. gaz ind. Téléph. : (56) 83-29-20.

**MONTPELLIER PLEIN CENTRE**
PISCINE - TENNIS
APPARTEMENTS
**TYPE 4 et 5**
**3.700 F à 3.900 F le m2**
SOCRI CENTRE COMMERCIAL POLYGONE. Tél. (67) 58-51-51.

Part. vd appt F3 Toulouse 75m², patte d'oie, 2e étg., exonéré impôt fonc., asc., tt cft, 150.000 F. Ecrire Cleenewerck, 27, rue Lacépède, 75005 PARIS.

AGENCE « EN GARNET »
MERIBEL-LES-ALLUS
VACANCES ETE-HIVER
vend appartement grande surface, lieu-dit « EN GARNET », exposition Sud-Ouest, tout confort. Prix intéressant. Téléphone : (79) 08-62-51.

### Etranger

Beaux résidentiels ensoleillés. Piscine, jardin. Accueil en français, boîte postale 448. TORREMOLINOS (Malaga). T. (19) 34-52-38-12-40, mat. ouvr.

## constructions neuves

**294, RUE DE BELLEVILLE**
Paris (20e) - Du Studio au 4, 5 P. Petit immeuble de qualité. Livrable juin 1978 - Prix à PARTIR de 4.500 F le M2. Renseignements : Sté DAURY, 24, r. Laffitte, Paris (9e) Tél. : 523-15-52 ou 15-72 ou sur place samedi, dimanche, lundi après-midi.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

# CARNET

## Naissances

— M. et Mme James DAIAN sont heureux de faire part de la naissance de

**Julien,**

le 26 avril 1978.
7, rue Saint-Amand, 75002 Paris.

— Jean-Pierre et Isabel LE GALL, Noël, Hervé, Anne et Claire sont heureux de faire part de la naissance de

**Laure,**

le 25 avril 1978.
25, villa de la Réunion, Paris (16e).

## Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage, célébré dans l'intimité le 17 avril 1978, de

**Patrick DEILLER,**

fils du docteur et de Mme Jean Deiller, avec

**Muriel NATHAN,**

fille de Mme Lise Treves et de M. Jean-Jacques NATHAN, petite-fille de Mme André Treves et de M. Pierre Nathan.

**Mijo RAGUÉNÈS**
et
**Michel VERNAY**

sont heureux d'annoncer leur mariage, qui a été célébré dans l'intimité le 13 avril 1978 à Paris.
*42, avenue de Wagram, 75017 Paris.*

## Décès

— *On nous prie d'annoncer le décès, après une longue maladie, de*

**Suzanne ANDRÉ-GILLOIS,**
médaillée de la Résistance.

Ses obsèques ont eu lieu *dans la* plus stricte intimité au cimetière de Passy.

— Paris.
Le docteur Jean-Claude Perez et Mme, ses enfants,
M. et Mme *Serge Goutermanoff* et leurs enfants, ses frère, belle-sœur et neveux,
Ses nombreux amis de France et d'Algérie,
ont la douleur de faire part du décès de

**Me Georges GOUTERMANOFF,**
avocat à la cour d'appel de Paris, survenu le 23 avril 1978, dans sa soixante-seizième année.

Selon la volonté du défunt, les obsèques auront lieu le samedi 29 avril dans la plus stricte intimité.
*Ni fleurs ni couronnes.*
Cet avis tient lieu de faire-part.
15 et 17, rue des Frères-Morane, Paris (15e). (*Le Monde* du 26 avril.)

— Les membres et les amis du Foyer catholique des étudiants de Nantes, 11, rue du Chapeau-Rouge, et l'abbé Albert, vous font part du *décès, survenu* le 26 avril 1978, de

**M. le chanoine**
**Joseph LARUE.**

Les obsèques seront célébrées en l'église Saint-Nicolas, le vendredi 28 avril, à 16 heures.

— Mme Andrée Chastel, ses enfants, petits-enfants, arrière-petit-fils,
M. et Mme Pierre Mogenet et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Maurice MOGENET,**
directeur honoraire
du Crédit lyonnais,
*chevalier de la Légion d'honneur,*
officier de l'ordre du Mérite,
survenu le 16 avril 1978.

Les obsèques ont été célébrées le 21 avril 1978 à Samoëns (Haute-Savoie).
44, boulevard Raspail, 75007 Paris.
74340 Samoëns.

— Le président, le conseil d'administration, la direction générale et la direction des études économiques *et financières du Crédit lyonnais*, ont le profond regret de faire part du décès de

**M. Maurice MOGENET,**
chevalier de la Légion d'honneur,
officier
de l'ordre national du Mérite,
directeur honoraire
à la direction générale
du Crédit lyonnais,
survenu le 16 avril 1978, à l'âge de soixante-treize ans.

Les obsèques ont été célébrées le 21 avril 1978 à Samoëns (Haute-Savoie).

[Né le 5 avril 1905 à Paris, Maurice Mogenet était diplômé des H.E.C. et avait suivi des études de droit privé et d'économie politique. Il a fait toute sa carrière *au Crédit lyonnais, où il était entré* comme rédacteur en 1928. Directeur des études financières en 1952, puis passé à la direction générale en 1968, il avait été *président, puis administrateur de la* Société lyonnaise immobilière pour le commerce et l'industrie et de la Silvatlantique avant d'être nommé directeur hono*raire du Crédit lyonnais à son départ à* la retraite en 1972.
Maurice Mogenet était officier de l'ordre national du Mérite.]

— Chantal Laurent,
M. et Mme René Nicou,
M. et Mme Marcel Voyer,
Mlle Simone Nicou,
M. et Mme Alain Nicou et leur fille,
ont la douleur de faire part du *décès accidentel, survenu le 25 avril,* à l'âge de trente ans, de

**Francis NICOU,**
imprimeur.

Ses obsèques auront lieu le 28 avril.
Imprimerie de Claviers (83).

— *Mme Henri Pommeret,*
M. Jean Pommeret,
M. Michel Pommeret,
M. et Mme Jacques Pommeret,
*Mlle Anne-Marie Pommeret,*
ont la douleur de faire part du décès de

**Henri POMMERET,**
officier de la Légion d'honneur,
ingénieur E.C.P.,
président-directeur général
du Centre d'études immobilières,

survenu dans sa soixante-huitième année, le 25 avril 1978.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 28 avril, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, à Paris (16e).
L'inhumation aura lieu le samedi 29 avril, à Royan, dans l'intimité familiale.

[*Né le 3 octobre 1910 à Magnac (Charente), centralien, Henri Pommeret avait commencé sa carrière en 1935 à la Compagnie continentale du gaz, où il resta dix ans, avant de devenir, jusqu'en 1951, directeur de la Bendix Home Appliances France. Puis il se consacra à l'immobilier : président-directeur général du Centre d'études immobilières depuis 1952, administrateur de sociétés de constructions, administrateur de la Fédération nationale des promoteurs-constructeurs (depuis 1971), président du Groupement interprofessionnel de la construction (depuis 1967).*
*Henri Pommeret était officier de la Légion d'honneur.*]

— Mme André Poupée et ses enfants,
Mme Louis Poupée,
Ainsi que toute la famille,
ont la profonde douleur de faire part du décès du

**lieutenant-colonel**
**André POUPÉE,**
survenu accidentellement en service commandé le 25 avril 1978.

La cérémonie de levée de corps aura lieu ce jeudi 27 avril 1978, à 16 heures, en la chapelle du 1er régiment d'infanterie à Sarrebourg.
Les obsèques seront célébrées dans la plus stricte intimité à Sochaux.
1, rue des Noyers,
67590 Schweighouse.
Rue Souslachaux, 25200 Sochaux.

— On nous prie d'annoncer le décès de

**Fernand ROUGNON,**
président de la chambre honoraire au tribunal *de commerce* de la Seine,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite commercial,
survenu le 26 avril 1978, à l'âge de quatre-vingts ans, muni des sacrements de l'Église.

De la part de :
Sœur Marguerite Rougnon,
*Frère Paul Rougnon,*
M. et Mme Hervé Guyot de la Pommeraye et leurs enfants,
M. et Mme Jean Rougnon et leurs enfants,
M. et Mme Hans Röger et leurs enfants,
Mme P. W. Girtanner, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M. Charles Rougnon, ses enfants et petits-enfants.

Mlle Maiti Girtanner.
Les obsèques seront célébrées en l'église Saint-François-de-Sales, rue Ampère, Paris (17e), le samedi 29 avril 1978, à 10 h. 30, et l'inhumation aura lieu au cimetière de Bonnes, dans la Vienne, dans le caveau de famille.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

## Anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la mort de

**Camille-André COLDREY**

le 28 avril 1977, sa femme et ses *enfants demandent à ceux qui l'ont* connu de se joindre à eux dans le souvenir.

## Visites et conférences

### VENDREDI 28 AVRIL

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 15 h. : arc de triomphe du Carrousel, Mme Bouquet des Chaux : « Sur les pas de Robespierre ».
15 h. : boulevard Montmartre, entrée du passage, Mme Garnier-Ahlberg : « Du passage des Panoramas à la Butte-aux-Gravois ».
15 h. : entrée de la basilique, Mme Guillier : « L'architecture de verre à Saint-Denis ».
15 h. : 42, avenue des Gobelins, Mme Puchal : « La manufacture des Gobelins ».
15 h. : 107, rue de Rivoli, Mme Zujovic : « La tapisserie aux Arts décoratifs » (Caisse nationale des monuments historiques).
14 h. 30 : grille d'entrée du château, M. de Monclin : « La vie de l'impératrice à la Malmaison ».
15 h. : 2, rue de Sévigné : « Ruelles et caves du vieux Marais » (A travers Paris).
15 h. 30 : métro Pont-Marie : « Hôtels du Marais » (Mme Camus).
15 h. : 47, rue Raynouard : « M. de Balzac en sa maison » (Anne Ferrand).
CONFÉRENCES. — 19 h. 30 : 26, rue Bergère, Mme Sébastien : « Méthode de rajeunissement du système cardio-vasculaire » (L'homme et la connaissance).
19 h. : 14, cours Albert-Ier, M. Vidal : « Souvenirs d'un mélomane » (Les amis de Richard Wagner).
20 h. 30 : 11 bis, rue Keppler : « L'homme, miroir de l'univers » (Loge unie des théosophes).





## A L'HOTEL DROUOT

S. 19 - Timbres émission Bordeaux sur enveloppes. Tableaux anc. Dessins. Gravures. Bronzes. Bx meubles de *style. Me MORELLE.*








# L'immobilier



## appartem. achat

*Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. T. 566-00-75,* rech. Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et *immeuble. Paiement comptant.*

POUR PERSONNEL SOCIETES recherche studios, APPTS. Paris - Neuilly - Boulogne. LAGRANGE (*fondée en 1876*). TEL. : 265-53-94.

RECHERCHE CLIENT ETRANGER *5-7 P., tt confort, 8e, 16e, 17e,* Rive gauche, Neuilly. MICHEL & REYL - 265-90-05.

## immeubles

Maisons-Alfort. — Imm. entier 1967, 12 appts, 3 Pces, tt conft, revenu annuel : 120.000 F. 425.000 F + 15.000 F 2 têtes. F. CRUZ : 266-19-00.

SPECIAL INVESTISSEURS REPUBLIQUE - Cirque d'Hiver, imm. de bureaux R. + 5, 1.800 m2 environ, impeccable. Rapport possible : 750.000 F. M. HAUFMAN : 500-54-00.

Très bel immeuble P. de T., (9e) 59, rue Pigalle, 16 apparts, libres, entièrement neufs, tout confort + 2 magasins, ASC., chauffage centr., vide-ordures. Prix : 5.800.000 F. Rapport *prévu 7 %. Téléphone 326-98-66.*

## locations non meublées Offre

### Paris

R. JARENTE 3-4 p., 2 bains, asc. imm. renové, 2 850 + ch. + parking. Téléphone : 278-07-04.

Bail 6 ans studio, cuisine, salle d'eau, w-c, 900 F ch. comprises. Vendredi de 17 h. 30 à 18 h. 17, rue de Trévise.

65, rue La BOETIE gérant loue 2 p. + loggia, tt cft, asc., chf. cent. entièrement *refait neuf*, 2 800 F + *charges.* Téléph. pour R.-V. : 073-74-60.

SANS COMMISSION
AUTEUIL Immeuble neuf *jamais occupé*
STUDIOS stand. 950 à 1.250 F.
2 PCES, 60 m2, cuisine équipée, 2.000 F. - Tél. 608-11-64.

CAPITAL
137, r. du Mt-Cenis, Paris-18e. Imm. neuf disponible immédiatement appart. 3 P.
2.600 F par mois
*RECUPERATION INTEGRALE* DES LOYERS
Sur place tous les jours sauf dimanche de 14 à 18 h. 30. *Tél. : 254-13-48.*

### Région parisienne

TRIEL-SUR-SEINE
30 km Ouest Paris, PAV. NEUF vue dégagée, 5' gare, 9 P., 2 bns, cab. toil., gar., jardin *600 m². Loyer 4.500 F mens.* L'I.D.V. 971-60-18.

## locations non meublées Demande

### Paris

Urgent. Part. cherche, 15e, appt *étage, imm. réc., ascens., surf.* 60 m2 environ. Tél. : 579-77-19. Agence s'abstenir.

Part. à part. ch. studio ou gde chbre av. cft, quart. impératif entre Daumesnil et Dugommier. Maximum : 550 F, urgent. Tél. : 343-92-76 après 19 h. 30.

Pour juillet 2 p. douche, w.-c., chauf. centr., de prét. 4e, 5e 6e, 14e, sans agence, 1 200 F. Ecrire : F. DAVIET. *42, r. du Fer-à-Moulin, Paris-5e.*

INTERNATIONAL HOUSE rech. STUDIO à 6 PIECES 556-17-49 Pour Cadres de banque et FONCTIONNAIRES

### Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pav. ttes banl., loyer garanti 4 000 F maxi. 283-57-02.

## locations meublées Demande

### Paris

Enseign. ch. studio Paris ou pr. *banlieue Sud pour septembre ou* octobre. Loyer 800 F maximum. Ecr. no 6 018, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ch. appts de standing pour locations 1 à 12 mois ou plus. SERIEUSES REF. OFFERTES. PARIS PROMO 325-28-77

### Région parisienne

Ménage 2 enfants ch. locat. meublée environ Paris du 29 avril au 6 mai. Téléph. : (53) 57-22-54.

### Province

Dés. tr. à louer ch. meub. camp. *Centre Ouest ou Sud-Ouest.* Ecr. no 6 013, « le *Monde* » Pub. 5, r. des Italiens, *75427* Paris-9e.

## bureaux

*PTE MAILLOT. 1 ou 2 burx.* Location sans pas-de-porte. AG. MAILLOT. 293-45-55.

## hôtels-partic.

16e *Verdure - Site protégé* 280 m2 : 7 pièces + jardin 115 m2 De 13 h. 30 à 16 h. 30 *119, rue de Ranelagh* Jusqu'au 2 mai inclus

## Immobilier (information)



## fonds de commerce

*MONTPELLIER* Cœur de ville
— Pas-de-porte, grande artère boutique 120 m² + appart. 120 m². 380.000 F.
— *Salon de coiffure, Bon C.A.* 150.000 F.
— Bureau de tabac excellent emplacement. 900.000 F.
*SERIM, 13, rue Durand,* 34000 Montpellier. Tél. (67) 58-87-81.

A vendre Fonds de Commerce *Librairie - Papeterie, possibilité* journaux, limite 7e arrondt. Avenue de Suffren. Bas prix. Agence s'abst. pour ts renseig. Tél. : 951-44-02.

Vds fonds hôtel, bar, brasserie. *Quartier gare St-Jean, Bordeaux.* 2 étoiles NN. 14 nos + logem. agréable. Avec ou sans murs. Téléphone : (56) 91-45-66.

*Nice. Emplacement exceptionnel* prêt-à-porter féminin à céder au-dessous valeur, belles vitrines, clientèle et passage importants. *Paris-Chic, 1, av. Malaussena,* 06000 NICE.

## locaux commerciaux

RIVE GAUCHE recherche local commercial en *propriété avec dépendances pour* transformation en atelier privé. *60 m² minimum.* Ec. no T 004921 M, Régie-Presse *85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.*

BRETAGNE. Part. vend celulle C. Cial Reg. 180 m² Bien situé. Tél. le matin : (99) 59-52-87.

## Boutiques

Propriétaire vend directement
294, RUE DE BELLEVILLE
Boutique neuve de 110 m2, façade de 9 m. Location possib. Tél. : Sté DAURY au 523-15-52 *ou 15-72 ou sur place : samedi,* dimanche, lundi après-midi.

## usines

Recherche USINE PLASTIQUE *ou ELECTRONIQUE*, bonne rentabilité. Tél. : 387-96-50.

## propriétés

30 km. Ouest - VUE PANOR. LUXUEUSE DEMEURE P. de T. splend. récept. 80 m2, 8 chbres, 5 S. de B., piscine, 2 hectares. MICHEL et REYL : 265-90-05.

77 - REGION CROUY belle propr. XIXe siècle, 5 Pces, tt cft, téléphone, 2.000 m2 de terrain, clos, vue : 635.000 F. Téléphone : 538-51-51.

SOLOGNE A VENDRE TERRAINS et TERRITOIRES de 1 à 100 hectares avec possibilité création étangs dont certains constructibles. Téléphone, matin, de *9 h. 30 à 11 heures au :* 15-16 (38) 35-00-58.

LA NOTARIALE
55 km Paris - Magnif. propriété pierres, hall, gd salon, séjour, cheminée, s. à m., 4 chbres, gde cuis., 2 bains, s. jeux, chb. service, cave, gar. 2 voit., chauff. central. Sur 3.700 m2 parc clos agrém. 550.000 avec 110.000 F.
AVIS *25, rue Nationale,* BEAUMONT - 470-20-94

EN CAMARGUE
*MAS plain-pied, séj., 2 chbres,* cuis., s. d'eau, wc + 3 pièces à amén., gar., dépend., chauffage, *sur 5.200 m2 terrain plat clos.* 350.000 F avec 70.000 F cpt.
AVIS 30, r. Nationale, NIMES (66) 67-44-07 même dim. *et fêtes, ou 887-43-40.*

CHANTILLY
FORET - Sur 2.200 m2 jardin, agréable propriété tt cft, hall, double séjour, 4 chbres, bains, s. d'eau, 2 wc, nombreux range*ments, gar. sous-sol. 635.000 F* dont C.F. 15.000 F long crédit.
ACB 771, r. Paris, CHAPELLE-en-SERVAL - 16-44-54-60-42 ou 887-43-40

PRES REIMS A 5 minutes sortie A-4
PROPRIETE 2.300 m2
*Calme, nature, 8 p., 3 bns, 2 wc,* 2 gar. 800.000 F. Ecr. G. LUCAS 42, r. Gambetta, 51100 REIMS.

Près GISORS TR. BELLE VUE *Ppté impeccable*
Entr., séj., cuis., 2 chbres, bns, grenier aménageable, chff. fuel. Gar. Magnif. terr. 3.000 m2. Px 350.000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC 2, fg Cappeville GISORS. - Tél. : (16-32) 55-06-20.

190 km PARIS
environ
Région BOULOIRE (72)
Ancien PRESBYTERE XVIIIe en partie rénové. Rez-chauss. : cuis., 3 p. 1er : 3 pièces, tout conft, chauff. centr., gar., cave, sur 1.319 m2 terrain, 300.000 F.
S.A. IND. VENDOMOIS 41100 VENDOME Téléph. : (54) 77-35-91

MAISON PROVENCALE
2 200 m2 boisés
A LOURMARIN dans le LUBE*RON, construct. traditionnelle.* Grand séjour + repas, 4 chambres, bains, chauffage central, garage, dépendances. Situation unique dominant village et château.
Prix total : 635.000 F.
LES MAS DE PROVENCE 84160 CADENET Téléph. : (90) 68-06-59

BORDS SEVRES
*Rég. Cugand. Joli moulin à eau* aménagé. Séj. 40 m2, cuis., 5 ch., bains, tt cft. Terrain 8.000 m2 boisés. Vue dégagée imprenable. *575.000 F*

CLISSON
Propriété de caractère. 10 pces, *gd cft, nombr. dép. pisc. terras.* Parc vallonné et boisé 10.000 m2. Conviend. auberge, etc. 2.000.000.

BORD ERDRE - CHAPELLE
Propriété XIXe, 12 p. dont séj. 100 m2, salon-bureau, terrasse. MAIS. GARDE 6 p., cft, dép. Gar. Parc 3 ha boisés. 2.500.000. *AUTRE du XVIII 10 PIECES* PARC 15.000 m2 - 1.500.000 F Très bon choix - Rég. nantaise
J.R. CUDENNEC 36, avenue de *Saint-Cloud* 44700 Orvault. T. (40) 76-97-51.

90 km. Sud, ferme caractère en U avec différents niveaux, belle *restauration, idéal pour deux* familles, 9.000 m2 clos. Prix : 635.000 F. Lefevre : 424-30-36.

## viagers

Neuilly-Saint-James - 3-4 pièces, rue calme et verdure. Occupé 82 ans. 150.000 F + 4.000 F.
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00

Vendez rapidement en viager conseil, expertise, indexation gratuit. Discrétion. LODEL, 35, bd Voltaire-11e. 700-00-99.

## villas

Vallée Chevreuse, 5 min. RER, vue imprenable, splendide dem. *P. de T. sur 760 m2 arboris.,* compren. : séj. avec cheminée, gd balcon, cuis. équipée, 6 chb., 2 S. de B., 3 wc, cave, garage, prix justifié : 850.000 *francs.* I.N. : 045-29-09.

ST-RAPHAEL. Part. vend villa nve, 6 P. princ., 3 s. de b., gar., *Splend. vue mer. Ter. 1.300 m2.* Px 780.000. T. (94) 44-08-12 H. R.

LAMORLAYE, pr. CHANTILLY, Part. vend magnifique maison réc., tres soignée, grand séjour, 5 chbres, s.-sol total, garage 3 voitures, terrain avec beaux arbres 1.635 m2 : 880.000 francs. 18, rue Comte-Komar. Téléphone : (4) 421-55-28.

Sortie village proche *MILLY-LA-FORET lisière* FORET FONTAINEBLEAU Part. vend mais. et dép. sur jardins 1.500 m2 entièrement *clôturés, excellent état, tt cft.* Téléphone : (94) 69-56-29.

SEVRES. Pr. bois, mais. 1974, *exceptionnelle.* Prix 1.400.000 F. *Téléphone, Propriét. : 626-04-94.*

5 km ENGHIEN Près forêt
15' gare - Splendide villa 1950 Pierre de taille - Hall, séjour double, loggia, 4 chambres, cuis. équipée, s. de bains, *garage.* Jardin décoré 800 m2 - Etat impeccable. - EXCEPTIONNEL 650.000 F, avec 130.000 F compt. PLACOR - 989-60-60

## manoirs

Pr. VERNON à 45 min. Paris (Autoroute Ouest)

MAGNIFIQUE MANOIR NORMAND

TRES BEAU PARC BOISE 5 HECTARES
Vaste living, bureau, cheminées anciennes, 2 salles à manger dont une en boiseries, 5 chambres, 4 salles de bains, 1 cuisine + 2 maisons d'invités et 1 de gardiens - Dépendances - Boxes - 2 garages - Atelier

AMENAGEMENTS et ETAT REMARQUABLES
Cabinet MOUQUET, EVREUX tél. (16) 32-33-29-27
Cabinet C. ACHARD, 92200 NEUILLY, tél. 637-14-58

## terrains

252 TERRAINS A BATIR
Autour de Paris : 0 à 120 km
L'ORDINATEUR DE LA
MAISON
DE L'IMMOBILIER
SELECTIONNE gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél. Questionnaire sur envoi de votre carte de visite : Chambre Syndicale des Agents Immobiliers F.N.A.I.M. 27 BIS, AV. DE VILLIERS 75017 PARIS - 757-62-02

CROISSY-SUR-SEINE
BEAU TERRAIN 1.000 M2 grande fac., toutes viabilités. PRIX TOUTES TAXES COMPR. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-98.

HOULGATE. Terrain à bâtir, 2.500 m². Eau, gaz, électricité, 59 F le m². 359-30-85, h. bur. ou 567-07-08, après 20 heures.

*SOLOGNE A VENDRE* TERRAINS VIABILISES ET CONSTRUCTIBLES. Avec ou sans étang et bord *rivière également terrains* pour création étangs. Tél. matin 9 h à 11 h au 15-16 (38) 35-00-58.

## maisons de campagne

138 km. PARIS autor. Chartres, CHARM. PETITE PROPRIETE gd séj. 42 m2, chem., poutres, 3 ch., cuis., s. de b., tél., jard. 1 300 m2 planté, dép. 310.000 F. Tél. à part. 28/4 : (37) 49-48-87.

VALLEE SEINE
65 KM. PARIS
Sur terrain 1.100 m². maison *récente, plein sud, tout confort,* tél., entrée, cuisine, bains, wc. séjour, 2 chambres, cabinet toil., grenier, garage, serre, chauffage *central. Prix : 240.000 F* Téléphone : 250-38-36 ou sur place 479-70-48.

## pavillons

FONTENAY-SOUS-BOIS - RER bois, particulier pavillon meu*lière, 7 Pièces, confort, jardin* arboré. Prix : 580.000 francs. Téléphoner au : 873-31-46.

*MONTROUGE - CENTRE* pavillon meulière, 5/6 Pièces, calme, charmant jardin, à saisir. — PRIX : 470.000 francs. *Téléphone : 661-08-96.*

PONTOISE. Pavillon, 5 chbres, séj. avec cheminée, terrasse, cuisine, bains, toilette, 2 wc, sous-sol, garage + petite maison, séj., cuis., chbre, toilette, wc. terrain 1.000 m2, s/coteau vallée d'Oise. Prix 650.000 F. *Téléphone : 464-38-26.*

FONTENAY-s/BOIS. Propr. vd pavi. 5 P., sur s/sol, tt conft, jard. 310.000. 875-30-03, 13 à 20 h.

85 km. lim. S.-et-M., beau pav., 4 P., cuis., conft, garage, sur 2.000 m2 clos : 198.000 F avec petit comptant. Tél. : 808-25-52.

CACHAN. *Près mairie*, calme, verdure, séjour double + S. à M., 6 chambres, S. de B., jardin 785 m2. Prix : 800.000 F. Téléphone : 350-42-45.

Part ch. pavill., liv. dble + 2 chbr., s/sol + garage, banl. Ouest, ligne RER ou St-Lazare, ou TERR. constr., même situat. Téléphone : 522-65-14.

ST-MAUR Proche mairie et R.E.R.
Très bon pav. sur 620 m2 terrain - Sous-sol total. R.-de-ch. : entrée, séjour dble, bureau, cuis. - 1er ét. : 3 chbr., *s. de bains, w.-c. Tout confort.* Gar. indép. - 650.000 F. Sur place 46, rue Léon-Bocquet, vendredi 28, samedi 29, *de 14 à 18 heures.*

CHOISY-LE-ROI
vaste pavillon sur 3 niveaux, *tout confort, grand sous-sol, bon* état, chauffage central neuf, jardin, calme. Prix 490 000 F. Sur place les 26, 27, 28 et 29 avril de 14 h. à 18 h., 65, r. Mirabeau, 94 CHOISY-LE-ROI.

180 km PARIS
Région VENDOME, *dans bourg* PAV. de plain-pied, cuisine, séjour, salon, 2 chambres, s. de bains, w.-c., garage, chf. électrique, sur 600 m2 de terrain. *Très bon état, prix : 200 000 F.* SA IND.VENDOMOIS 41100 VENDOME TEL. : (54) 77-35-91.

## fermettes

YONNE A 150 KM PARIS Belle FERMETTE située sortie hameau G.O. toit bon ét., séj. 1 P. av. cheminée, *2 ch., grange* écurie à la suite, cour et terrain 3.800 m² env. 175.000 F. FERMETTE indépend. à rest. 2 P., écurie, *grange*, cave voûtée S/1.000 m² verger. 85.000 F. Sapins Bleus. 16 (86) 52-30-19.

EN PERIGORD NOIR *Belle grange à restaurer,* 4.000 m de terrain, eau, électr. 80.000 F à débattre. Agence du Vignal, Mme Juillard 24510 St-*Alvère. Tél. (53) 61-70-04.*

VALLEE OURCQ
75 km Paris - Fermette équerre Grde salle commune, poutres, cheminée, 2 gdes chbr., grenier, grange, gar. 2 voit. Terrain clos. 275.000 F avec crédit
ACM 14, rue Pot-Etain Meaux - 434-01-66 ou Paris 887-43-40.

Le Monde

# économie

# LES HAUSSES DE PRIX

## • Dans le secteur public

### Des majorations de 10 à 20 %

Le comité des prix, qui réunit les représentants des diverses catégories socio-professionnelles (agriculteurs, industriels, prestataires de services et commerçants) ainsi que ceux des syndicats patronaux et ouvriers et les représentants des mouvements de consommateurs, s'est réuni jeudi 27 avril (1) au ministère de l'économie pour être *« consulté »* sur les hausses des tarifs publics décidées la veille en conseil des ministres.

Rappelons l'importance de ces hausses, qu'à quelques modifications près, nous avions annoncées dans notre édition du 26 avril :

● *S.N.C.F. :* 15 % au 1er mai pour les tarifs voyageurs et 10 % pour les tarifs marchandises (le 1er février, ces derniers avaient déjà augmenté de 6 %).

● *E.D.F. et G.D.F. :* 10 % en mai.

● *P.T.T. :* 20 % sur le timbre, qui passe de 1 franc à 1,20 franc. *La taxe téléphonique augmente* de 11,9 %, passant de 42 à 47 centimes.

● *R.A.T.P. :* Le carnet de tickets de métro-bus passe de 11 francs à 12,50 francs (+ 13,6 %) le 1er mai. Le tarif de la carte orange sera également augmenté d'un pourcentage qui n'a pas été précisé.

Les prix du tabac et de l'essence augmenteront également, respectivement théoriquement le 1er mai et le 1er juin (des délais sont nécessaires pour la mise en œuvre). Ces hausses étaient prévues dans le budget de l'État pour 1978, voté à la fin de l'année dernière par le Parlement.

● *TABAC :* Augmentation en mai de 15 %.

● *PRODUITS PETROLIERS :* + 16 centimes sur le super le 1er juin (après + 5 centimes le 1er février dernier) et + 16 centimes également sur l'ordinaire (+ 4 centimes le 1er février) ; + 10 centimes sur le fuel-carburant (+ 3 centimes le 1er février) et + 5,6 centimes sur le fuel domestique (+ 1,8 centime le 1er février).

(1) Une coquille typographique nous a fait écrire le 27 mai dans nos éditions datées du 26 avril.

### M. Barre : la décision était inéluctable

*« Les hausses des tarifs publics sont importantes, mais elles étaient inéluctables »*, a déclaré M. Raymond Barre, mercredi 26 avril, à l'issue du conseil des ministres. *« Ce n'est pas par plaisir que le gouvernement procède à ces hausses*, a ajouté le premier ministre, *car nous savons que celles-ci pèseront sur le budget des Français, mais nous devons tenir compte de la situation de notre économie. »* Le chef du gouvernement a poursuivi : *« Si nous ne procédions pas aux hausses qui vont intervenir, il y aurait une aggravation du déficit des entreprises nationales. Si l'on augmentait encore les subventions budgétaires qui sont accordées à celles-ci, nous arriverions à une situation préoccupante. On peut aussi recourir à l'emprunt, mais les entreprises nationales recourent déjà à des emprunts à long terme et à des crédits bancaires et ce n'est pas une bonne chose d'augmenter l'endettement des entreprises. »*

M. Barre a souligné, toutefois, que *« la hausse des tarifs publics ne peut entraîner à elle seule l'assainissement financier des entreprises »*. Il a déclaré, à ce sujet : *« Il faut que les entreprises fassent également un effort en matière de gestion, qu'elles rationalisent leurs conditions d'exploitation, qu'elles fassent des économies et que le rythme de leurs investissements soit compatible avec les possibilités de notre économie. »*

Le chef du gouvernement a ensuite évoqué les conclusions de ses entretiens avec les dirigeants syndicaux. *« Les organisations professionnelles et syndicales souhaitent négocier*, a-t-il notamment déclaré. *Il y a des possibilités de négociation sur un certain nombre de thèmes. Je souhaite*, a-t-il ajouté, *qu'il y ait une bonne volonté réciproque et que les négociations aboutissent. »* M. Barre espère aussi que les syndicats ouvriers et patronaux sauront éviter les *« dérapages »* et lutter *« contre les excès en tout sens »*.

## • Dans l'alimentation

### Le cours de gros du bœuf commence à se répercuter sur les prix de détail

L'accélération de la hausse de l'indice officiel en mars traduit deux phénomènes. D'une part le renchérissement des prix agricoles à la production intervenu à Bruxelles et qui s'est répercuté sur les prix de détail (les laits et fromages, par exemple, augmentent de 1,9 %) ; de fortes hausses sont également enregistrées sur les œufs (+ 2,6 %), les beurres et huiles (+ 1,6 %), les boissons alcoolisées (+ 1,8 %). D'autre part, les industriels qui avaient conclu avec l'État des « contrats de modération » ont été autorisés en mars à relever leurs tarifs. On en trouve des traces importantes dans la hausse des prix des véhicules (+ 1,3 %), du mobilier (+ 1 %), etc. Les « services » eux-mêmes subissent de fortes hausses : santé, location de voitures, nettoyage et hygiène, hôtels, cafés, restaurants...

L'accélération des hausses en mars ouvre une période qui va durer plusieurs mois, pendant laquelle les indices vont augmenter très rapidement (dépassant 1 % par mois) du fait notamment des fortes hausses de tarifs publics, soumises ce jeudi 27 avril au comité des prix, puis de la libération des prix industriels, qui débutera en juillet pour être totale à la fin de l'année. L'augmentation récente des cours de gros du bœuf va, de son côté, faire monter les prix du bifteck.

Les cours de la viande bovine ont, en effet, augmenté de 10 à 15 % selon les catégories au cours des dix derniers jours. Inévitablement, ces hausses qui commencent à se répercuter vont pousser à la hausse des prix de détail à l'étal des bouchers.

Le plus surprenant est d'ailleurs que cette flambée des prix ne soit pas intervenue plus tôt. Depuis le début de l'année, tous les ingrédients du coktail des hausses sont en effet réunis : la consommation de viande progresse de 2 à 5 % par mois par rapport à l'année précédente, tandis que les tonnages des abattages sont inférieurs de 11 % à ceux de 1977. La montée des cours a été contenue un moment par l'importance des importations en provenance des autres pays d'Europe, achats favorisés par la faiblesse du franc à l'approche des élections. Mais l'échéance du 19 mars passée, cette concurrence s'est faite de moins en moins vive ; aussitôt, le mouvement de hausse s'est amorcé.

#### Un coup d'accélérateur

Lentement d'abord : le prix du kilogramme des bêtes sur pied est passé d'un peu moins de 7 francs à près de 7,14 francs en quatre semaines, soit moins de 2 %. Le 15 avril, ces hausses ont été consolidées sur les marchés de Clisson, de Fougères et de Cholet. Le 19 avril, les marchés de Sancoins, de Parthenay et de Chemillé ont donné un coup d'accélérateur, provoquant un emballement de 10 % à 15 % selon les places, en une semaine. Les jeunes bovins échappent un peu au mouvement, mais les veaux ne sont pas épargnés. Les carcasses de bonne qualité se négocient sur une base de 16 F à 17 F le kilogramme.

Les hausses sont immédiatement répercutées sur les marchés des viandes foraines (carcasses) comme Rungis, et parfois accentuées en raison des jours chômés dans les abattoirs, ce qui fait baisser encore la production. L'incidence au détail n'est pas encore intégrale, les bouchers ayant pour habitude d'étaler les augmentations et le système de taxation des carcasses ne leur permettant pas de monter les prix automatiquement. Toutefois, les morceaux libres, tels que le filet et la plupart des morceaux à griller, ont déjà atteint des prix supérieurs à 40 F le kilo pour les qualités courantes.

Dans les prochaines semaines, la répercussion sur les consommateurs sera d'autant plus forte que les hausses de cours de gros devraient se poursuivre jusqu'à l'été. *« Les mois qui viennent sont ceux où normalement la production de gros bovins est la plus creuse. Ces moindres sorties* [des herbages] *devraient avoir un effet particulièrement net sur les cours de 1978, si les ventes sont déjà réduites*, écrit la Fédération des éleveurs dans sa dernière lettre de conjoncture. *La réduction récente des montants compensatoires aux frontières, entraînée pour la meilleure tenue du franc sur le marché des changes, doit gêner l'importation de viande. Enfin, la fixation des nouveaux prix de campagne devrait, de son côté, faire progresser les cours. »* On ne saurait être plus clair...




(Dessin de KONK.)

## M. Michel Albert nouveau commissaire général au Plan

### Un réformiste à la plume allègre

**Le conseil des ministres du 26 avril a nommé M. Michel Albert commissaire général au Plan en remplacement de M. Jean Ripert, devenu secrétaire général adjoint des Nations unies, chargé du département des affaires économiques et sociales. M. Michel Albert était jusqu'alors commissaire adjoint au Plan.**

*Les commissaires généraux au Plan se suivent mais ne se ressemblent pas. M. Jean Ripert avait eu un solide commerce avec les chiffres avant son arrivée rue de Martignac, puisqu'il présidait aux destinées de l'Institut national de la statistique. Son successeur, M. Michel Albert, inspecteur des finances, n'est évidemment pas allergique aux comptes, mais cela ne l'a pas empêché, depuis de longues années, de présenter d'une plume allègre ses idées sur l'Europe, la société française ou les villes, dans des livres ou des articles (dont un certain nombre ont été publiés dans le Monde), soit sous sa signature, soit sous celle de Claude Bruclain.*

*M. Michel Albert, l'œil toujours en éveil, le réflexe rapide, notant sur des petits bouts de papier, au fil de la journée, des thèmes sur lesquels il méditera ensuite à loisir, n'a pas l'allure du technocrate. Il aime, au contraire, s'éloigner des sentiers battus généralement dans les cabinets ministériels.*

*C'est peut-être la préparation des textes du comité Rueff-Armand sur les obstacles à l'expansion économique, dont il était le secrétaire général en 1959, qui lui a donné ce goût du combat sans ménagements pour la réforme de la société française. De Bruxelles, où il fut notamment directeur de la structure et du développement économique à la Commission des communautés européennes jusqu'en 1969, il vit encore mieux, tout en raffermissant ses convictions européennes, ce qui manquait à notre pays pour faire partie du peloton de tête. Dans un livre publié sous le pseudonyme de Claude Bruclain :* le Socialisme et l'Europe, *il affichait ses penchants pour une sorte de social-démocratie qui ne reculerait pas devant les pouvoirs établis, pour imposer des mesures de justice et d'efficacité.*

*Il n'était donc pas très étonnant que M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, alors à la tête du groupe* Express, *invitât M. Michel Albert, en 1969, à renforcer son équipe, au sommet. Sa participation à la rédaction du* Défi américain *(1970) fut très étroite, et il signa peu de temps après avec M. J.-J. Servan-Schreiber le manifeste du parti radical,* Ciel et Terre.

*Après un passage dans la banque, à la tête de filiales de la Caisse nationale du crédit agricole, M. M. Albert se fit remarquer par son non-conformisme en publiant, en 1973, un rapport sur l'avenir de Paris, qui lui avait été demandé notamment par la DATAR.*

*Cet apôtre des « villes moyennes » devait surtout défendre ce point de vue, et d'autres, dans le livre* les Vaches maigres, *qu'il écrivit avec Jean Ferniot (Seuil). Il faut le relire à l'heure où M. Michel Albert a maintenant en main un levier de commande, et, notamment, les pages où il propose de remplacer la « monocroissance » par les « multicroissances ».*

*Il s'agit, au fond, de s'habituer à consommer relativement moins en étant plus heureux, et le Plan devrait avoir essentiellement pour but d'améliorer les rapports humains. Pour cela, l'idée d'un meilleur « partage » pourrait être étudiée à trois niveaux : partage social (lutte contre les inégalités, la hiérarchie des salaires ne devant plus dépasser un ordre de grandeur de 1 à 10) ; partage du pouvoir dans l'entreprise ; partage du travail.*

*C'est dans ce dernier domaine que l'on pourrait faire le mieux éclater la « monocroissance ». Chacun devrait avoir le choix entre gagner 100 en travaillant huit heures par jour ou 50 en travaillant à mi-temps. De même, il faut briser le lien entre les diplômes et la rémunération, lutter contre la spécialisation abusive, la ségrégation des travaux entre les immigrés et les autres* (« Pourquoi les occupants des bureaux ne feraient-ils pas eux-mêmes leur ménage le soir ? »).

*M. Michel Albert pourra maintenant essayer de faire passer quelques-unes de ses idées les plus stimulantes en « grandeur réelle » dans le VIIe Plan. Sans oublier toutefois qu'il est devenu non seulement le guetteur du long terme, mais le gardien des grands équilibres et de la cohérence des choix, pour que la France « n'insulte pas » l'avenir.*

*P. D.*

[Né le 25 février 1930 à Fontenay-le-Comte (Vendée), diplômé de l'Institut d'études politiques, docteur en droit, ancien élève de l'ENA, M. Michel Albert est inspecteur des finances. Secrétaire général du comité Rueff-Armand (1959), il a été inspecteur général des finances du Maroc (1960), puis directeur général adjoint de la Banque nationale pour le développement économique de Rabat (1961-1963). M. Albert devint directeur adjoint de la Banque européenne d'investissement (1963-1966), puis directeur de la structure et du développement économique à la Commission européenne (1966-1969). Vice-président successivement d'Express-Union (1969-1970), du conseil de surveillance du groupe Express (1970-1971), M. Albert prit en 1972 la direction des filiales spécialisées de la Caisse nationale du crédit agricole, avant d'être nommé, en janvier 1976, commissaire adjoint au Plan et de faire partie, en septembre 1976, du cabinet de M. Jean Lecanuet, alors ministre d'État chargé du Plan et de l'aménagement du territoire.]

# Les réactions

### LE P.S. : une première illustration de la politique du premier ministre.

Pour le parti socialiste, la hausse des prix annoncée *« est une première illustration de la politique de M. Barre et de son gouvernement »*.

Dans un communiqué, publié mercredi soir, le bureau exécutif du parti socialiste affirme que *« l'ensemble considérable de hausses de prix décidé va conduire le rythme d'inflation de la France à près du double de ce qu'annonçait M. Barre l'année dernière.*

*» Pour le parti socialiste, la doctrine économique qui inspire cette politique est aussi claire que ses objectifs immédiats. Il s'agit pour la droite reconduite de tenter une sortie de la crise par la restructuration du capitalisme français et son intégration dans le capitalisme multinational.*

*» La libération des prix industriels a pour objet très précis de reconstituer les profits des entreprises en prélevant les masses nécessaires sur le pouvoir d'achat des consommateurs qui sont aussi les travailleurs.*

*» Le procédé choisi écrasera au passage l'économie de petites unités, c'est-à-dire les P.M.E. et les travailleurs indépendants. »*

*« Cette politique constitue*, selon le P.S., *la tentative la plus cohérente et la plus complète qu'ait faite la droite française depuis près d'un demi-siècle pour tenter de répondre à la situation en appliquant jusqu'au bout son système de pensée.*

*» La stagnation du pouvoir d'achat, l'augmentation rapide du chômage, la disparition de multiples entreprises et l'insuffisance de la croissance montreront dans peu de temps que cette politique est non seulement contraire aux intérêts du monde du travail mais contraire aussi aux intérêts du pays tout entier »*.

### LA C.F.D.T. : aucune compensation sociale.

La C.F.D.T. estime *« qu'une nouvelle fois le Comité national des prix est considéré comme une véritable chambre d'enregistrement, ce qui contredit les intentions de véritables consultations annoncées par le gouvernement »*. Dans la déclaration remise à la presse, au nom de la confédération, M. Michel Rolant regrette que le conseil des ministres du 26 avril ait *« décidé d'un ajustement d'ensemble des tarifs publics »* alors que le Comité des prix, qui doit obligatoirement donner un avis sur les arrêtés interministériels ou ministériels en la matière était convoqué le 27 avril pour délibérer sur les tarifs de l'électricité et du gaz.

*« Les décisions gouvernementales ne comportent aucune compensation sociale à ce train de hausses qui va gravement affecter le pouvoirs d'achat des salariés »*, conclut M. Rolant.

### M. CEYRAC : l'action du gouvernement manque de cohérence.

Rouen. — Commentant à Rouen, où il était invité par la Fédération des syndicats patronaux, les décisions du conseil des ministres, M. François Ceyrac, président du C.N.P.F., s'est étonné de voir le premier ministre *« proposer des procédures concrètes de négociations »*. *« Cela nous laisse perplexes*, a-t-il notamment déclaré, *parce qu'il nous semble que l'on porte atteinte à l'autonomie des partenaires sociaux. Nous ne pouvons pas négocier avec derrière nous l'ombre de l'État. »*

Le C.N.P.F., qui veut négocier *« vite pour donner confiance »* — les discussions commenceront avant le 15 mai — espère recevoir tous les syndicats avant la fin de ce même mois. Commentant ensuite les hausses des tarifs publics, M. Ceyrac a fait part de sa déception de voir *« mises en place en priorité les hausses du secteur public sans que les prix industriels soient parallèlement libérés »*.

*« On constate là un manque de cohérence dans l'action gouvernementale »*, a affirmé le président du C.N.P.F., qui a également critiqué la procédure de libération des prix en trois étapes, celle-ci ne pouvant reposer que sur des critères par nature arbitraires. *« Une action immédiate, progressive et continue eut été préférable »*, a ajouté M. Ceyrac. — *(Corresp. part.)*

## Au Sénat

### S.N.C.F. : les pointes de trafic coûtent cher.

La commission sénatoriale des finances a entendu, mercredi 26 avril, un exposé de M. Jacques Pélissier, président du conseil d'administration de la S.N.C.F., sur la situation de cette entreprise nationale.

M. Pélissier a rappelé que l'année 1977 avait été difficile pour la S.N.C.F., le déficit d'exploitation ayant été de l'ordre de 950 millions de francs. Cette dégradation des résultats financiers est imputable à la diminution du trafic des marchandises et à l'accroissement du décalage entre les tarifs de l'entreprise et ses charges d'exploitation. M. Pélissier a insisté sur les pointes de trafic, qui imposent à la S.N.C.F. des servitudes coûteuses.

Pour 1978, les prévisions reposent sur une croissance modérée du trafic et sur un relèvement sensible des tarifs.

## CONFLITS

### FIN DES MOUVEMENTS D'ARRÊT DE TRAVAIL DANS LES P.T.T.

La distribution du courrier dans la région parisienne devrait redevenir normale, le vendredi 28 avril, après les mouvements d'arrêt de travail des préposés enregistrés *au cours de la journée du 26 avril.*

Selon les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et Force ouvrière, qui avaient appelé à la grève, leur mot d'ordre a été suivi *« massivement »*. De son côté, le secrétariat d'État aux P.T.T. *évalue* à 42 % le pourcentage des grévistes parmi les agents de la distribution postale.

● *L'Institut international d'études sociales* (BIT), que dirige à *Genève* M. Albert Tevoedjre, auteur de *la Pauvreté, richesse des peuples*, organise deux colloques à Paris : le premier, le mardi 9 mai, de 16 h. à 18 h., à la salle 11 du palais de l'UNESCO, place Fontenoy, Paris (7e), sur le thème : *« Le contre-développement : quel diagnostic ? Quels remèdes ? »* ; le deuxième, le jeudi 11 mai, à 18 h. 30, salle d'actualité du Centre Georges-Pompidou, 51, rue des Francs-Bourgeois, Paris (3e), sur le thème : *« Quel développement ? Pour qui ? Et pourquoi ? »*

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + Bas | + Haut | Rep + ou Dep — | | Rep + ou Dep — | | Rep + ou Dep — | |
| $ E.-U. | 4,6150 | 4,6225 | + 20 | + 34 | + 57 | + 83 | + 170 | + 230 |
| $ can. | 4,0310 | 4,0400 | — 18 | — 7 | + 4 | + 35 | + 25 | + 90 |
| Yen (100) | 2,0540 | 2,0590 | + 107 | + 130 | + 208 | + 240 | + 550 | + 609 |
| D M | 2,2160 | 2,2210 | + 85 | + 100 | + 170 | + 200 | + 550 | + 600 |
| Florin | 2,0807 | 2,0860 | + 60 | + 75 | + 123 | + 150 | + 400 | + 445 |
| F B (100) | 14,2700 | 14,3000 | + 260 | + 350 | + 560 | + 700 | +1560 | +1900 |
| F S | 2,3980 | 2,4058 | + 150 | + 170 | + 290 | + 330 | + 900 | + 950 |
| L (1 000) | 5,3168 | 5,3280 | — 350 | — 307 | — 600 | — 520 | —1530 | —1380 |
| £ | 8,3560 | 8,4150 | — 160 | — 110 | — 290 | — 215 | — 710 | — 580 |

## TAUX DES EURO-MONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| D M | 3 1/4 | 5 3/8 | 3 1/8 | 3 5/8 | 3 1/8 | 3 5/8 | 3 3/8 | 3 3/4 |
| $ E.-U. | 3 1/2 | 4 | 7 1/2 | 8 | 7 5/16 | 7 11/16 | 7 5/8 | 8 1/8 |
| Florin | 3 5/8 | 4 1/4 | 4 3/16 | 4 9/16 | 4 5/16 | 4 11/16 | 4 9/16 | 4 15/16 |
| F B (100) | 4 1/2 | 5 | 5 1/8 | 5 5/8 | 5 3/8 | 6 | 6 1/16 | 6 9/16 |
| F S | 3 3/8 | 4 1/8 | 3/8 | 7/8 | 9/16 | 15/16 | 1 1/8 | 1 5/8 |
| L (1 000) | 12 1/2 | 15 1/4 | 13 1/2 | 14 1/2 | 13 1/2 | 14 1/2 | 13 1/2 | 14 1/2 |
| £ | 6 1/2 | 9 1/2 | 10 | 10 5/8 | 10 | 10 5/8 | 10 1/4 | 11 |
| Fr. franç. | 7 7/8 | 8 7/8 | 8 1/2 | 9 1/4 | 8 3/4 | 9 1/2 | 9 1/2 | 9 7/8 |

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

## HABITAT

### M. CAVAILLÉ : un projet d'ensemble confirmerait aux H.L.M. leur mission de premier plan.

*« Au moment particulièrement important où le secteur de l'habitat connaît une mutation vers la qualité exempte de toute ségrégation et où la réforme du financement du logement entre dans son ère d'application, les H.L.M. doivent être des interlocuteurs privilégiés du gouvernement »*, a notamment déclaré M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'État au logement, à la séance de clôture de l'Assemblée générale de la Fédération nationale des sociétés coopératives d'H.L.M., mercredi 26 avril à Paris. Le nouveau secrétaire d'État a ajouté : *« Pour que les H.L.M. puissent jouer pleinement ce rôle, il importe que leurs structures et leurs moyens fassent l'objet d'une adaptation en profondeur. Non seulement par la prise de mesures ponctuelles, mais par la définition d'un projet d'ensemble confirmant aux H.L.M. leur mission de premier plan dans la politique de l'habitat social. »*

*« Si le plan de développement des responsabilités locales doit être déposé sur le bureau du Parlement lors de la session d'automne, il est bien évident que l'urbanisme et le logement doivent être l'un des secteurs essentiels de la décentralisation »*, a conclu M. Cavaillé.

# AGRICULTURE

## LE CONSEIL DES MINISTRES DES « NEUF » A LUXEMBOURG

# Les positions de la France et de l'Italie sur le « dossier méditerranéen » se seraient rapprochées

**Luxembourg (Communautés européennes). — La négociation des ministres de l'agriculture des Neuf s'est poursuivie le 26 avril dans les couloirs. M. Gundelach, le commissaire chargé des affaires agricoles, a vu puis reçu chacun des protagonistes, et parfois en a fait se rencontrer deux d'entre eux. M. Gundelach a reporté au jeudi 27 avril la présentation de propositions de compromis. Il ne voulait déposer ce document sur la table du conseil qu'après avoir acquis la certitude qu'il ne serait pas rejeté d'emblée par l'une ou l'autre des délégations et, qu'au contraire, tous les ministres accepteraient qu'il servît de base à la phase finale de la négociation.**

De notre correspondant

En dépit des propos sceptiques tenus de part et d'autre, on a l'impression que le dossier « Méditerranée », avec son important volet « vin » a progressé. On a vu se bâtir peu à peu un dispositif incluant d'une part un prix-plancher dans les échanges, comme l'ont demandé les Français, pour protéger leurs producteurs contre les importations à bas prix, et, d'autre part, des contraintes *nouvelles pour* l'Italie sous la forme de super-prestations viniques, c'est-à-dire d'une *distillation obligatoire* et à bas prix en cas de trop fortes récoltes.

Ces contraintes seraient d'ailleurs assorties de quelques contreparties, en particulier la possibilité d'ouvrir, sous certaines conditions, une distillation au niveau du prix-plancher, c'est-à-dire à un niveau très rémunérateur en Italie. M. Marcora, le ministre italien, pourrait accepter cette formule. Elle marquerait évidemment un coup d'arrêt à l'exportation, de la production de vin en Italie. *Toutefois,* le ministre italien sait fort bien que la France ne donnera pas son feu vert aux propositions concernant les aides financières importantes destinées à moderniser les structures d'exploitation du Midi français, mais surtout du Mezzogiorno tant qu'elle n'aura pas obtenu un renforcement des disciplines de marché.

Les autres délégations, initialement peu favorables, pour des raisons de doctrine, à l'idée d'un prix-plancher, pourraient l'accepter au nom d'une meilleure maîtrise des excédents. « *Ce que nous proposons vise à une discipline de production, donc à des économies pour le Fonds européen agricole* », leur a expliqué M. Méhaignerie.

D'autres dossiers que celui du vin font problème. M. Méhaignerie a affirmé être toujours déterminé à obtenir des mesures pour éliminer les distorsions de concurrence qui affectent les producteurs de porc français. Il a expliqué que son seul change*ment d'attitude consiste éventuel*lement à envisager, pour atteindre cet objectif, d'autres voies que la réduction de la base de calcul des montants compensatoires monétaires (M.C.M.). On a assisté enfin à une pression des pays à monnaie forte — l'Allemagne et les pays du Benelux — pour que l'augmentation moyenne des prix communs en unités de compte atteigne 3,5 % au lieu des 2 % préconisés par la commission ; la France, qui a souhaité utiliser cet ajustement annuel des prix pour dévaluer le « *franc vert* », ce qui lui permettrait de réduire d'autant les M.C.M., n'est pas favorable à une telle demande : plus les prix communs en unités de compte seront augmentés, moins grande sera sa marge de manœuvre pour ajuster le « *taux vert* » du franc.

### Les dérèglements « agrimonétaires »

La complexité du problème est telle qu'il n'est pas inutile d'en rappeler les données. Les prix agricoles *sont fixés* en *unités* de compte. Théoriquement, les variations d'une monnaie de la C.E.E. sur le marché des changes devraient se répercuter sur le niveau des prix agricoles : le « taux vert » utilisé pour traduire en monnaie nationale les prix établis en unités de compte devrait suivre l'évolution du marché. En cas d'appréciation du mark, le « mark vert » devrait être réévalué et, par conséquent, les prix agricoles allemands diminués. En cas de dépréciation du franc, le « franc vert » devrait être immédiatement dévalué, autrement dit les prix agricoles français augmentés. Après l'abandon du système de changes fixe et la généralisation des taux de change flottants, la modification de la valeur des monnaies a été fréquente. Pour éviter que ces fluctuations n'aient des conséquences trop déstabilisatrices sur l'économie, les gouvernements membres ont le plus souvent choisi de différer l'adaptation des « taux verts ». Il n'y a rien là de critiquable ou d'anormal, sinon que l'unité des prix agricoles dans la C.E.E. s'en est *trouvée rompue. Le dispositif* « agrimonétaire », c'est-à-dire les M.C.M., a été conçu pour rendre possible le fonctionnement du Marché commun agricole, notamment le système d'intervention, en dépit des niveaux de prix différents selon les Etats membres. Les M.C.M. jouent dans les pays à monnaie forte comme des subventions à l'exportation et des taxes à l'importation, et à l'inverse, dans les pays à monnaie faible, comme des taxes à l'exportation et des subventions à l'importation. S'ils n'avaient pas été appliqués, on pourrait imaginer que les agriculteurs français auraient massivement porté leurs produits à l'Allemagne, sûrs d'y obtenir un meilleur prix que chez eux.

Les M.C.M. dont l'effet est en principe neutres, sont donc tout à fait légitimes même s'ils ont l'inconvénient d'alourdir les formalités administratives et de permettre certaines fraudes. Mais ils ne sont justifiés que comme des mesures à court terme. Ce qu'il y a d'illégitime et de dangereux, c'est que les gouvernements membres aient laissé creuser *l'écart entre les niveaux de prix* agricoles : bien souvent — notamment en Allemagne, en France et au Royaume-Uni — les ajustements des « taux verts » n'ont été opérés que partiellement et tardivement, longtemps après que l'économie du pays considéré eût absorbé les effets des fluctuations monétaires.

On est arrivé de la sorte à la situation aberrante actuelle : des différences de prix de l'ordre de 50 % entre le Royaume-Uni et l'Allemagne, de plus de 20 % entre la France et l'Allemagne, de près de 30 % entre l'Italie et l'Allemagne ! Et les M.C.M. atteignent des niveaux délirants : 14 % en Belgique, 2,7 % en Allemagne, 16 % en France, 22 % en Italie, 40 % au Royaume-Uni. « *Le système agrimonétaire a entraîné des effets certains sur la production et la consommation des produits, sur la spécialisation des productions à l'intérieur du Marché* Commission dans un récent rap- *communautaires* », constate la commission dans un récent rapport. Elle explique cependant que ces effets, s'ils sont globalement indéniables, sont difficiles à appréhender, à chiffrer, à isoler des autres raisons qui commandent l'évolution de l'économie agricole. En résumé, les M.C.M., par leur « effet-prix » (prix inférieur au prix communautaire dans les pays à monnaie faible et supérieur dans les pays à monnaie forte) et par leur « effet-échange » (le jeu combiné des M.C.M. fait que l'exportation des pays à monnaie forte vers les pays à *monnaie* faible est facilitée) favorisent, dans une certaine mesure, l'agriculture bénéluxienne et surtout allemande, au détriment de celle de la France et de l'Italie.

« *Lorsque les M.C.M. dépassent un certain seuil, qui, d'après l'expérience, se situe autour de 15 %, on sent un malaise, on constate des réactions. La vérité, c'est que les agricultures française et italienne — le cas des Britanniques est un peu différent — ne peuvent pas supporter des prix aussi bas, des différences de prix aussi importantes par rapport à leurs concurrents allemands* », constate un haut fonctionnaire bruxellois. Là est assurément le point central.

Il n'y a pas en soi d'effets pervers des M.C.M., même si la compensation des coûts de production agricole qu'ils sont supposés assurer est parfois approximative, voire éloignée de la réalité. Ce qui est mauvais, ce qui à la longue ne peut pas être supporté, c'est que, de manière artificielle, les prix français et italiens soient maintenus à un niveau inférieur, respectivement de 16 % et 20 % aux prix communautaires. Le remède, et, semble-t-il, le seul vrai remède, sauf à sanctionner l'agriculture au nom de la lutte contre l'inflation, est de répercuter plus régulièrement et plus complètement les variations des *monnaies sur les prix agricoles.*

PHILIPPE LEMAITRE.

### Chaptalisation : la fin de l'hypocrisie ?

*Théoriquement, la chaptalisation, c'est-à-dire l'augmentation du degré alcoolique d'un vin, par addition de sucre est interdite, sauf lorsque les conditions climatiques la rendent impérative. Effectivement, ces dérogations sont accordées quasi systématiquement par le ministre de l'agriculture à toutes les régions viticoles, sauf les départements méridionaux producteurs de vins de table. Pratiquement le sucrage, dont la réglementation est pourtant très stricte, est l'objet de contrôles insuffisants qui autorisent tous les abus.*

*C'est dire que la chaptalisation a mauvaise réputation. Et pourtant... sans le sucre dont ils usent et abusent, les vins d'Anjou et de Beaujolais seraient restés de petites productions régionales. Sans le sucre, les plus orgueilleux châteaux du Médoc seraient parfois juste bons pour la vinaigrerie. Sans le sucre, l'Alsace vendangerait le plus souvent du verjus. Or si toute l'aristocratie du vin recourt sans vergogne à cette méthode d'enrichissement, dont l'excès a les pires conséquences sur la qualité, les sans-grade du Languedoc et du Roussillon en sont exclus.*

*Cet ostracisme largement explicable historiquement a de surcroît de graves effets économiques : augmenter d'un degré un hectolitre de vin avec du sucre revient à 6 francs ; la même opération par concentration — opération qui est autorisée dans le Midi — revient à 12 francs. Autrement dit, un « degré-sucre » coûte deux fois moins cher qu'un « degré-soleil ». Situation paradoxale quand on veut favoriser les vins naturels.*

*La crise viticole, qui a duré de 1974 à 1976, a mis en évidence ces contradictions. Des référendums ont été organisés parmi les vignerons du Midi. Finalement, le ministre de l'agriculture a décidé de demander à M. Pierre Murret-Labarthe, directeur général de l'Office des vins de table (ONIVIT) de rédiger un rapport sur le sujet. Celui-ci vient de rendre son travail à M. Méhaignerie et par la même occasion de la diffuser à la presse, ce qui tranche avec les habitudes. Présenté à titre personnel, ce rapport veut supprimer l'hypocrisie du système actuel.*

*Que propose-t-il ? D'abord l'enrichissement devrait être autorisé lorsque les professionnels d'une région en font la demande. Cet enrichissement pourrait se faire au choix des viticulteurs par sucrage ou par concentration, pour les productions inférieures à 60 hectolitres par hectare. Ensuite, les autorisations ne seraient accordées qu'aux régions qui se seraient dotées d'un* « casier musticole », *c'est-à-dire auraient établi le degré moyen de leur vendange. Tous les producteurs livrant un vin d'un degré supérieur à ce titre moyen acquitteraient une taxe de chaptalisation. Ce moyen, apparemment injuste pour les producteurs de vins de qualité, devrait en fait l'améliorer, estime le directeur de l'ONIVIT. En effet, il force les professionnels à déclarer le degré moyen réel de leurs récoltes pour ne pas risquer d'être taxés. Enfin, il est proposé d'augmenter progressivement en trois ans la taxe sur le sucre pour que le coût de la chaptalisation soit égal à celui de la concentration qui, pendant la même période, serait subventionnée. L'effet sur les prix de revient serait inférieur à 0,20 F par litre.*

*Si cette réglementation était appliquée, ce sont, au mieux, 20 millions d'hectolitres de vin, soit le tiers de la vendange environ, qui pourraient être enrichis de 2 degrés maximum, grâce à quelque 20 000 tonnes de sucre. C'est-à-dire qu'on reviendrait en la matière à une pratique plus saine.*

*A vrai dire, ces propositions ne constituent pas une révolution. Pour l'essentiel, elles reprennent les idées qui se trouvent noyées dans le volumineux rapport de M. Louis Lauga sur « l'Avenir de la viticulture », présenté à l'automne dernier au Conseil économique et social. Beaucoup d'intérêts sont néanmoins mis en cause par ces projets applicables, dans la meilleure des hypothèses, dès les prochaines vendanges. Comment réagiront les professionnels et le ministre de l'agriculture ? Il est encore trop tôt pour se faire une idée. Toutefois, M. Murret-Labarthe n'est pas homme à s'être lancé à la légère. Contre tous les pronostics, il a réussi et à mettre en place l'Office des vins de table et à faire conclure un accord interprofessionnel, et à amorcer une réelle politique de la qualité dans le Midi. Il pourrait bien encore une fois réussir.*

ALAIN GIRAUDO.



# AFFAIRES

## EN DÉPIT DE NOMBREUSES ABSTENTIONS

# Le Conseil économique recommande une politique plus volontariste de l'économie et du recyclage des matières premières

Par 59 voix contre 32, et 78 abstentions, le Conseil économique et social a adopté mercredi 26 avril 1978 un avis recommandant au gouvernement la mise en œuvre d'une politique « globale » de l'économie et du recyclage des matières premières, essentiellement orientée « en fonction d'une stratégie industrielle ». Selon l'avis, présenté par le rapporteur, M. René Le Guen, de la C.G.T cette politique devrait donner la priorité à deux « cibles » la conception des produits en fonction de leur « utilité sociale », des conditions de commercialisation et de l'amélioration du rapport utilité-coût ; l'utilisation des matières premières dans un processus socialement maîtrisé, où le recyclage du matériau après usage soit systématiquement prévu dans la conception des produits et dans le processus de production ».

Les représentants des syndicats (C.G.T., C.F.D.T., C.G.C.), et des entreprises nationalisées ont voté pour l'avis. Ceux des entreprises privées ont manifesté leur opposition, soulignant, au cours du débat, que les « *mesures proposées sont en contradiction avec l'économie du marché* », et qu'il n'était pas possible de « *prendre pour base de la politique recherchée, des concepts mal définis comme celui de l'utilité sociale* ». Les représentants des autres groupes se sont abstenus, en faisant valoir que l'avis comportait des « *aspects positifs, mais aussi négatifs et contraignants, d'inspiration dirigiste* ».

Ce vote reflète clairement les positions en présence vis-à-vis du problème qui se pose désormais avec acuité aux économies industrielles après la flambée du prix de l'énergie et de certains produits de base : comment réduire le gaspillage des matières premières et organiser un recyclage efficace ? Il faut bien reconnaître que la mesure — — naître que les mesures prises par le gouvernement français depuis 1974, notamment la loi du 15 juillet 1975 portant création de l'Agence nationale pour la récupération des déchets, et la nomination d'un délégué aux économies de matières premières, restent encore très insuffisantes. Certes, un certain nombre d'opé*rations ont été lancées* (« plan cuivre », recyclage des vieux papiers, du verre, des matières plastiques), mais elles se heurtent le plus souvent aux réticences, déclarées ou larvées, des industriels, en raison du coût des investriels, en raison du coût des investissements nécessaires et des contraintes qu'elles font peser sur leur exportation... et leurs habitudes. Pris entre la nécessité d'économiser les matières premières et la volonté, encore récemment réaffirmée, de redonner une certaine liberté aux entreprises, le gouvernement va devoir résoudre un problème difficile.

### LA SOCIÉTÉ COSTIL-TANNERIES DE FRANCE TRAVERSE DE GRAVES DIFFICULTÉS

La société Costil-Tanneries de France, seconde firme du secteur de la tannerie, a obtenu, le 19 avril, le bénéfice de la suspension provisoire des poursuites auprès du tribunal de commerce de Paris. Deux administrateurs provisoires ont été nommés. Cette société, qui emploie au total 880 salariés dans deux usines à Pont-Audemer (Eure) et à Lingolsheim (Bas-Rhin), vient d'annoncer un plan de suppression d'emplois de 64 postes à Pont-Audemer. Costil-Tanneries de France, née en 1972 de la fusion de deux entreprises, produit des peaux de gros bovins ainsi que du box-calf (veau). *Cette société a souffert particu*lièrement de l'augmentation des importations de cuirs tannés de bovins de qualité courante depuis un an et demi, ainsi que des fluctuations des cours des peaux brutes de veau qui ont doublé en six mois. Costil-Tanneries de France est, avec les Tanneries françaises réunies, qui connaissent également de graves difficultés (*le Monde* du 26 avril), la dernière tannerie française employant plus de 500 salariés. Les Tanneries de Sireuil, la troisième entreprise du secteur, qui viennent de licencier 30 salariés, emploient moins de 300 personnes.

● *Réouverture d'une entreprise de confection.* — Les établissements Mod n° 1, à Baugy (Cher), qui avaient fermé en décembre dernier, mettant ses soixante employés au chômage, ont rouvert leurs portes : l'affaire a été reprise par la maison du prêt-à-porter Gérard Pasquier, qui envisage de porter l'effectif de l'entreprise à une centaine de personnes d'ici à 1980.

# ÉTRANGER

### LE DÉFICIT COMMERCIAL AMÉRICAIN A DIMINUÉ EN MARS MAIS RESTE ÉLEVÉ

Washington (*A.F.P., Agefi*). — Le déficit de la balance commerciale américaine a diminué en mars, s'établissant à 2,78 milliards de dollars contre 4,51 en février (2,4 milliards en janvier et 1,9 milliard en mars 1977). Ce déficit reste toutefois supérieur à la moyenne mensuelle de 2,2 milliards de dollars enregistrée en 1977. Les importations ont diminué de 5,2 %, se situant à 13,57 milliards de dollars en mars. En revanche, les exportations américaines ont augmenté de 10,1 % passant à 10,91 milliards de dollars. Compte tenu des frais d'assurance et de fret (CAF), le déficit a été de 3,65 milliards de dollars au lieu de 5,46 milliards.

Pour les trois premiers mois de 1978, le commerce extérieur des Etats-Unis est déficitaire de 9,68 milliards de dollars contre 6,21 milliards durant la même période de 1977 (chiffres calculés FOB-FOB). De janvier à mars *1978, les exportations de pétrole* ont toutefois été inférieures de 18 % à celles de la même période de 1977. En mars elles ont baissé de 0,4 milliard de dollars par rapport à février. Pour l'ensemble de l'année, le déficit ne serait pas inférieur à celui de 1977 qui avait atteint 26,72 milliards de dollars contre 5,88 milliards en 1976.

### GRANDE-BRETAGNE : nouvelle diminution du chômage.

*Londres (A.F.P., AgeFi).* — Le chômage a diminué de 9 208 personnes en Grande-Bretagne de la mi-mars à la mi-avril, ce qui confirme l'amélioration en cours depuis l'été dernier, avec une courte interruption en janvier. Malgré l'afflux de quelque 72 000 jeunes qui ont quitté l'école à *Pâques, le nombre total* des sans-emplois se trouve ramené à 1 451 758, soit 6,1 % de la population active (5,8 % après correction des variations saisonnières).

Parallèlement, pour le septième mois consécutif, les offres d'emploi non satisfaites ont augmenté de 7 800 pour se situer à 303 600. Ce chiffre est le plus élevé depuis novembre 1974 (271 000). Grâce en partie à l'aide officielle, le *nombre des chômeurs a diminué* de 47 800 (après ajustement) depuis octobre.

● *Le F.M.I.* a approuvé le 25 *avril un accord stand by* avec la Turquie, aux termes duquel Ankara pourra procéder à des tirages sur le Fonds à concurrence de 300 millions de D.T.S. (346 millions de dollars) dans les deux années à venir.

# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

## SÉLECTION - CROISSANCE

**Assemblée générale ordinaire du 10 avril 1978**

L'assemblée générale ordinaire réunie sous la présidence de M. Antoine Dupont-Fauville a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1977, qui font apparaître un résultat net comptable négatif de 1 585 537,19 F et un solde de produits courants de 1 942 097,38 F.

Conformément à la législation des SICAV, le solde des produits courants doit être distribué ; le solde négatif des autres produits, soit 3 477 634,57 F sera compensé par *prélèvement de l'intégralité* de la provision pour moins-values éventuelles, soit 483 830,37 F et pour le complément soit 2 993 804,20 F par prélèvement sur la prime d'émission.

L'assemblée a fixé le dividende net à 19,68 F (contre 16,75 F en 1976) assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 4,24 F (contre 3,95 F en 1976) de telle sorte que le revenu global s'élève à 23,92 F.

Le dividende sera payable :

— Contre remise du coupon numéro 15 représentant les revenus d'obligations *françaises* non indexées, à concurrence d'un montant net de *10,12 F* assorti d'un crédit d'impôt de 0,89 : F

— Contre remise du coupon numéro 16 représentant les autres revenus, à concurrence de 9,56 F assorti d'un crédit d'impôt de 3,35 F.

Au 31 décembre 1977,

— Le capital social s'élevait à 38 493 596,99 F divisé en 98 699 actions contre *45 679 141,23 F divisé* en 117 123 actions le 31 décembre 1976.

— L'actif net ressortait à 51 millions 246 109,27 F contre 61 millions 361 052,69 F au 31 décembre 1976.

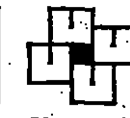
— La valeur liquidative de l'action s'inscrivait à 518,71 F contre 523,28 F à fin 1976.

Par rapport à la valeur liquidative de l'action en fin d'exercice, déduction faite du montant du dividende *net, le rendement global de l'action* ressort à 4,79 %.

## COMPAGNIE OPTORG

Le conseil d'administration de la compagnie Optorg réuni le 25 avril 1978 a arrêté les comptes de l'exercice 1977 qui se soldent par un bénéfice net de 17 026 247 F contre 14 750 573 F pour l'exercice 1976.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire qui sera convoquée le 27 juin 1978, la mise en distribution d'un dividende total de 9 millions 995 020 F en progression de 25 % sur celui de l'exercice précédent, soit, pour chacune des 1 019 900 actions composant le capital social après attribution gratuite d'une action nouvelle pour quatre anciennes, un dividende de 14,70 F dont 9,80 F directement versés, et 4,90 F d'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal).



## UNIBAIL

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 25 avril 1978, a approuvé les comptes de l'exercice 1977 qui se soldent par un bénéfice de 28 549 890 francs en augmentation de 38,2 % sur celui de l'année précédente.

Elle a décidé la mise en distribution d'une somme de 24 271 607 F s'appliquant à un capital porté de 101 595 800 francs à 119 270 800 francs au cours de l'exercice. Cette somme correspond à un dividende unitaire de 20,35 francs (17,40 francs l'an dernier) qui sera payé à partir du 3 mai 1978 contre remise du coupon n° 10.

L'assemblée a renouvelé le mandat d'administrateur de M. Pierre Milleron, nommé les Assurances générales de France - Vie administrateur pour une période de six ans en remplacement de l'U.A.P. - Vie administrateur sortant, et ratifié les nominations en qualité d'administrateurs du Crédit du Nord, de la *Compagnie générale de banque-SOPICAM* et de la *société* à forme mutuelle SAVIGAMF.

En outre, l'assemblée a ratifié la nomination en qualité de censeur de la Société financière Ufiner-SOFINER.

## FIVES - CAIL BABCOCK (Groupe Babcock Fives)

Le conseil d'administration, réuni le 21 avril 1978 sous la présidence de M. Raymond Fauvart, a arrêté les comptes de l'exercice 1977.

Après une dotation de 28 444 000 francs aux amortissements et un impôt de 39 765 000 francs, le bénéfice courant s'établit à 26 797 000 francs, en progression de près de 13 % sur le résultat établi dans les mêmes conditions pour 1976, qui s'élevait à 23 742 000 francs. Le résultat net comptable, qui comprend pour 7 638 000 francs les plus-values à long terme et la reprise de la provision pour investissements, est de 34 435 000 francs, contre 35 761 000 francs (dont 12 019 000 francs de plus-values à long terme) pour l'exercice 1976.

Un dividende de 19 francs par action (soit 28,50 francs avec l'avoir fiscal) sera proposé à l'assemblée générale du 28 juin 1978, ce qui entraînera une distribution de 22 857 000 francs, alors qu'au titre de l'exercice précédent le dividende, limité conformément aux recommandations des pouvoirs publics, s'était élevé à 16,50 francs par action, et la distribution à 19 849 500 francs.

## CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

### *ELECTRICITE DE FRANCE*

**Obligations 9,50 % (ex-6,50 %) mai 1968**

Les intérêts courus du 15 mai 1977 au 14 mai 1978 sur les obligations Electricité de France 9,50 % (ex-6,50 %) mai 1968 seront payables, à partir du 15 mai 1978, à raison de 42,75 F par titre de 500 F nominal, contre détachement du coupon n° 10 *ou* estampillage du certificat nominatif, après une retenue *à la* source donnant droit à un avoir fiscal de 4,75 F (montant global : 47,50 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement *libératoire* sera de 7,12 F soit un net de 35,63 F.

### ÉLECTRICITÉ DE FRANCE

**Obligations 1950 à intérêt progressif**

Les intérêts courus du 20 mai 1977 au 19 mai 1978 sur les obligations Electricité de France 1950 à intérêt progressif seront payables, à partir du 20 mai 1978, à raison de 6,50 F par titre de 100 F nominal, contre détachement du coupon n° 28 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 0,78 F (montant global : 7,28 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 1,04 F, soit un net de 5,46 F.

A compter de la même date, 82 574 obligations comprises dans les séries de numéros sortis au tirage du 20 mars 1978 cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 125 F, coupon n° 29 au 20 mai 1979 attaché.

La liste numérique de ces séries et de celles qui, sorties aux tirages antérieurs, comprennent des titres non encore présentés au remboursement, a été publiée au *Journal officiel* du 18 avril 1978. Elle sera adressée à tout porteur qui en fera la *demande à la Caisse nationale* de l'énergie, département des titres, 68, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effectués sans frais aux caisses des Comptables directs du Trésor (Trésoreries générales, Recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

Crédit Lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial et banques affiliées, Société générale alsacienne de banque, Société marseillaise de crédit, Banque de l'union européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse centrale des banques populaires et toutes les banques populaires de France, Société centrale de banque.

## SYNTHÉLABO

Le conseil de surveillance de Synthélabo a examiné les comptes de l'exercice 1977, qui lui ont été présentés par le directoire.

Sous réserve des interventions définitives de nos commissaires aux comptes, le bénéfice net consolidé s'établit provisoirement à 27,3 MF et le bénéfice consolidé corrigé des plus-values exceptionnelles et des provisions pour investissements à [illegible] MF.

Dans ces conditions, la marge brute d'autofinancement consolidée, comprenant le bénéfice consolidé corrigé et les dotations aux amortissements, s'élève à 45,8 MF, en diminution de 4,6 % sur celle de l'année 1976.

Les investissements ont représenté [illegible] MF et les amortissements 18,5 MF, contre respectivement 37,8 MF et 18,7 MF.

Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 587,4 MF, en progrès de 10,1 %, les ventes à l'étranger représentant [illegible] % du total.

L'année 1977 aura été marquée notamment par une nouvelle et importante augmentation des frais de recherche, qui *ont* progressé de 30 % pour atteindre près de 63 MF. Cet effort correspond à une stratégie de développement dont les effets ne seront perçus que dans plusieurs années, ainsi que par de nouvelles dépenses intéressant le développement international du groupe. Toutes choses égales par ailleurs, c'est-à-dire hors évolution des frais *de recherche, la rentabilité globale se* serait améliorée de 1976 à 1977.

Au 31 mars 1978, le chiffre d'affaires consolidé a marqué un progrès de 14,6 % par rapport à la même période de 1977.

En 1978, le directoire entend poursuivre l'effort de développement de la recherche, qui rend nécessaire la création, en France, d'un nouveau centre. En effet, l'effectif est passé de 202 début 1976 à 342 fin 1977, pour un effectif total du groupe de *1 918 personnes ; il devrait atteindre,* fin 1978, plus de 400 chercheurs et assistants.

A l'étranger, Synthélabo vient d'obtenir l'accord des autorités de tutelle pour porter de 25,1 à 50 % sa participation dans le groupe australien Telectronics, l'un des premiers fabricants mondiaux de stimulateurs cardiaques. Cette opération contribuera à accélérer le développement de la division hôpital.

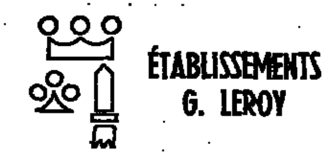
Il sera proposé à l'assemblée générale, *qui sera convoquée le 22 juin* prochain, de fixer le dividende à 6,50 F par action, soit 9,75 F avec l'avoir fiscal.

## SOCIÉTÉ PARIS - FRANCE

L'exercice clos le 31 décembre 1977 *s'est soldé* par un bénéfice net de 7 627 892 F après 6 448 133 F d'amortissements. Il est rappelé que l'exercice 1976 avait été déficitaire de 12 607 351 F du fait de la constitution d'importantes provisions exceptionnelles (fermeture du magasin d'Aulnay).

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale qui doit se réunir le 27 juin 1978 la distribution d'un dividende de 2,50 F auquel s'ajoutera un avoir fiscal de *1,25 F pour former un revenu global* de 3,75 F par action.

Les ventes des magasins gérés par le groupe Paris-France se sont élevées pour l'année 1977 à 2 milliards 092 000 000 T.T.C., en progression de 3,7 %. Si l'on tient compte de la fermeture de trois magasins au cours des exercices 1976 et 1977 ainsi que de la baisse de T.V.A. intervenue le 1er janvier 1977, la progression des ventes hors taxes comparables est de 6,9 %.



**PREMIER PRODUCTEUR EUROPÉEN DE PETITS APPAREILS MÉNAGERS ET ÉLECTROMÉNAGERS**
**10 800 PERSONNES RÉPARTIES ENTRE 12 USINES**
**PREMIER EXPORTATEUR FRANÇAIS D'ÉQUIPEMENTS MÉNAGERS**
**PLUS DE 60 % DE L'ACTIVITÉ A L'EXPORTATION**

### CHIFFRE D'AFFAIRES DU PREMIER TRIMESTRE 1978

Au cours du premier trimestre 1978, les ventes hors taxes se sont élevées à 405,3 millions de francs contre 375,7 millions de francs pour le premier trimestre 1977, soit une augmentation de 7,9 %. Dans ce chiffre, les ventes à l'exportation atteignent 266,7 millions de francs soit 65,8 % des ventes totales, en progression de 16,3 % par rapport à l'année passée.

Le chiffre d'affaires consolidé pour le premier trimestre 178 (inclus celui réalisé par la filiale américaine) *s'élève* à 439,8 millions de francs contre 409,9 millions en 1977, soit une augmentation de 7,3 %.

## LUCHAIRE S.A.

Le conseil d'administration, au cours de sa dernière réunion, a examiné et arrêté les comptes de 1977. Il a, *en outre*, nommé censeur M. Nicholas Olive Worms.

Le bénéfice *net* de l'exercice ressort à 16 863 199 F, dont 1 million 404 905 F de plus-value nette à long terme (contre 13 565 046 F, dont 2 125 516 F pour l'exercice précédent).

Ces résultats s'entendent après dotation de 33 894 569 F aux amortissements et 6 699 590 F aux provisions (contre respectivement 26 millions 165 496 F et 10 343 249 F), après impôt sur les sociétés de 21 millions 095 483 F (19 712 733 F en 1976) et participation des salariés de 4 413 172 F (3 977 755 F en 1976).

La marge brute d'autofinancement s'établit à 57 257 449 F (50 millions 074 391 en 1976)

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire, prévue pour le 23 juin, la distribution d'un dividende de 13 F par action, ce qui, *avec l'impôt déjà payé* au *Trésor* (avoir fiscal), assurera un revenu global de 19,50 F contre 16,80 F l'an dernier, soit une augmentation de plus de 16 %.

L'assemblée générale extraordinaire, qui se réunira à l'issue de l'assemblée générale ordinaire, sera appelée à approuver les apports faits à la société par les actionnaires de PERMALI qui *ont* répondu favorablement à l'O.P.E. présentée par le conseil. Cette opération, qui permet à la société de contrôler PERMALI à 91 %, entraînera — sous réserve de vérification par les commissaires aux apports et d'approbation par l'assemblée — une augmentation de *capital de 4 188 600 F, portant* celui-ci de 47 515 300 F à 51 millions 703 900 F.



## ÉTABLISSEMENTS G. LEROY

Dans sa séance du 21 avril 1978, le conseil d'administration de la société des établissements G. Leroy a arrêté les comptes de l'exercice 1977 qui seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire convoquée le 31 mai 1978.

Le chiffre d'affaires hors taxes non consolidé s'élève à 654 339 110 F contre 613 097 887 F, soit une progression de 6,73 %.

Le bénéfice net de l'exercice s'établit à 5 390 662 F contre 10 795 739 F en 1976 après dotation aux amortissements de 17 592 292 F et reprise de provisions pour 800 000 F.

Il faut noter que l'année 1977 se caractérise par un bénéfice d'exploitation de 4 134 464 F venant après une perte d'exploitation de 6 824 031 F en 1976, le résultat net de ce dernier exercice s'étant trouvé majoré par une importante plus-value d'apport.

Le cash flow de l'année 1977 ressort à 24 948 000 F, soit une rentabilité de 3,85 % du chiffre d'affaires.

Dans le but de consolider le redressement de l'affaire, le conseil proposera à l'assemblée générale des actionnaires de ne pas distribuer de dividendes pour l'exercice 1977

Pour le premier trimestre 1978, le chiffre d'affaires hors taxes, non consolidé et provisoire, s'élève à 187 016 000 F, en progression de 8 % sur celui de la même période de l'exercice précédent.

## SEB S.A.

**RÉSULTATS CONSOLIDÉS PÉRIMÈTRE ÉLARGI**

*Pour la première année, les comptes* consolidés intègrent :

— Les sociétés françaises SEB Developpement S.A., S.F.M.O., Jamet S.A. (exercice 1-09-1976/31-8-1977) ;

— Les filiales européennes de distribution et la filiale aux U.S.A.

| | |
|---|---|
| Chiffre d'affaires France | 1 083 923 |
| Chiffre d'affaires étranger | 529 124 |
| Chiffre d'affaires total | 1 613 047 |

Le chiffre d'affaires étranger regroupe les *ventes réalisées* à l'étranger par les filiales consolidées et les exportations faites en dehors de nos filiales.

| | |
|---|---|
| Résultat brut d'exploitation avant amortissements et provisions | 133 785 |
| Dotation aux amortissem. | 69 049 |
| Dotation aux provisions : | |
| Pour hausses de prix | 8 570 |
| Pour participation | 2 680 |
| Pour investissements | 11 437 |
| Après réintégration de la provision pour investissement 1972, soit | *11 379*, |
| la part du groupe dans le bénéfice net comptable ressort à | 32 082 |
| et la marge brute d'autofinancement à.. | 103 899 |

Le conseil d'administration a également décidé :

— De convoquer l'assemblée générale ordinaire à Dijon, le 23 juin 1978 ;

— De proposer à l'assemblée le maintien d'un dividende net de 6,40 francs par action.

*La baisse des ventes en France* reflète l'expectative des agents économiques au cours de cette période.

## FONCINA

Les loyers acquis pendant le premier trimestre de l'exercice 1978 ont atteint 6 729 109 F (contre 6 322 638 F en 1977).

Le Monde

# régions

## LES CONSÉQUENCES DE LA MARÉE NOIRE

### Le plafond d'indemnisation des victimes doit être multiplié par deux

*estime le gouvernement français*

Devant le Conseil économique et social, où était examiné le rapport de François Castex sur la pollution marine, M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, s'est déclaré d'accord mardi 25 avril avec les grandes lignes du projet d'avis et a déclaré : « *Le nettoyage des plages et des rochers est très largement entrepris. L'essentiel de la faune et de la flore a pu être préservé. Des mesures de protection ont permis de sauvegarder les atouts économiques de la région. L'Etat indemnisera la totalité des dommages.* »

Trois mesures sont en préparation :

● La mise à la disposition de l'administration d'un remorqueur de haute mer de 16 000 chevaux basé à Brest ;

● Le renforcement des centres de contrôle de la navigation d'Ouessant et de Jobourg (Cotentin) ;

● L'étude d'un programme de recherches et d'essais des matériels et produits de lutte anti-marée noire.

Pour sa part, M. Jean Chapon, secrétaire général de la marine marchande, a précisé que la France avait demandé à ses partenaires de l'OMCI, à Londres, de doubler les plafonds d'indemnisation des victimes en cas de marée noire (150 millions de francs environ actuellement). On a aussi appris que certains pays comme le Portugal et l'Espagne étaient en train de modifier unilatéralement les dispositifs de séparation de trafic au large de leurs côtes (cap Saint-Vincent, cap Finisterre), alors que, sur de tels sujets, c'est l'OMCI qui devrait être compétente.

### Questions...

## Un plan pour les pêcheurs

### ...Réponses

**Les marins pêcheurs de la région de Portsall n'ont pratiquement pas pris la mer depuis le 16 mars. Chacun reçoit actuellement une prime d'indemnisation de 240 F par quinzaine. Pour eux, il ne s'agit que d'un acompte. M. Henri Didou, secrétaire du comité régional, militant de la C.F.D.T., explique leur position.**

*— Avez-vous évalué les dommages causés par le naufrage de l'*Amoco-Cadiz *?*

— Ici, la pêche est très artisanale. La zone de travail des pêcheurs est la mer côtière. L'échouement de l'*Amoco-Cadiz* l'a touchée de plein fouet. Nous réclamons, en conséquence, l'élaboration d'un plan de relance de la pêche dans tout le secteur touché par la marée noire. Il est impensable que la pêche côtière puisse disparaître de cette région. Elle est très diverse : pêche fraîche et de crustacés au voisinage de Plouguerneau et de Portsall et surtout du Conquet et de Molène, récolte des algues sur tout le littoral du nord Finistère et dans l'archipel de Molène, ostréiculture dans les abers. A ces activités se consacrent plus d'un millier d'hommes et environ cinq cent cinquante bateaux.

*— Le mal est fait ; comment prévenir le retour de telles catasrophes ?*

— Depuis l'affaire du *Torrey-Canion*, il y a douze ans, nous ne cessions de réclamer un aménagement harmonieux du littoral avec des mesures anti-pollution. Nous avions fait des propositions concrètes dans ce sens. Nous avions également préconisé l'éloignement vers l'ouest du « rail » et une surveillance plus stricte de la circulation en mer. En même temps nous disions qu'il était urgent que le gouvernement affecte des crédits pour un programme de recherche contre la pollution. Nous avons développé les mêmes thèses pour l'*Olympic-Bravery* puis pour le *Boehlen*. A chaque fois les pouvoirs publics nous répondaient que nous dramatisions. Il convient de tirer les conséquences du drame de l'*Amoco-Cadiz*. La France, qui est capable de grandes prouesses techniques, doit trouver les moyens de se protéger contre la pollution.

*— Comment, concrètement, sera calculée l'indemnisation ?*

— Il n'y aura pas de fraude. Nous connaissons exactement l'activité de chaque bateau dans chaque port. Il nous est facile de constater si une demande d'indemnisation est fondée ou pas. L'indemnisaion, variable, sera établie à partir du gain de chaque bateau et du genre de pêche pratiqué. En ce qui nous concerne, nous exercerons un contrôle rigoureux des fonds qui nous seront alloués.

*Propos recueillis par* JEAN DE ROSIERE.

● PRECISION. — Nous avons oublié de mentionner, dans *le Monde* du 26 mars, les spécialistes de l'Institut français du pétrole (I.F.P.) parmi ceux qui ont participé, dès le 17 mars, aux études sur la marée noire. Ils étaient aussi présents, bien évidemment, à la réunion au Centre océanologique de Bretagne, du 20 au 25 mars.

## Ile-de-France

### La querelle des dépenses de police

Le Conseil de Paris se réunit en séance extraordinaire

**Le Conseil de Paris se réunit ce jeudi 27 avril en séance extraordinaire pour examiner le conflit survenu entre l'Etat et la Ville à propos de la répartition des dépenses de police dans la capitale.**

L'affaire a commencé lors du vote du budget de Paris. La ville avait alors refusé de voter les 292 millions de francs de dépenses de police prévus dans le budget et n'avait inscrit que 150 millions à cet effet. Les élus avaient, en effet, jugé que les dépenses de police étaient plus lourdes à Paris que dans les autres villes de province.

Le 14 avril, l'affaire rebondissait *puisqu'un arrêté spécial du ministre* de l'intérieur fixait à 292 millions de francs le montant de la participation de la ville aux dépenses de police. Le préfet de Paris demandait alors à M. Chirac de réunir l'assemblée parisienne pour lui demander d'inscrire à son budget la somme demandée par les pouvoirs publics.

Si les élus s'y refusent, la procédure d'inscription d'office, qui peut durer plusieurs mois, sera entamée.

Répondant aux critiques formulées par M. Chirac (*le Monde* du 26 avril), M. Lucien Lanier, préfet d'Ile-de-France, affirme qu'il s'agit là d'une « *procédure normale* ». L'arrêté qui fixe le montant des charges imputables aux communes est, en effet, systématiquement publié au *Journal officiel*. Mais les crédits devant être disponibles dès le deuxième semestre de 1978 et l'inscription d'office n'étant pas exclue, il a été publié dès le mois d'avril afin qu'il n'y ait pas de « trou » dans le budget à la fin de l'année.

D'autre part, la réaction des pouvoirs publics était, selon la préfecture, prévisible. Dès le 27 octobre 1977, le premier ministre, M. Raymond Barre, écrivait à M. Chirac. Constatant qu'il existait certaines « *anomalies* » dans les rapports financiers entre la Ville et l'Etat, M. Barre déclarait néanmoins : « *Il convient d'éclaircir l'ensemble de ces relations dans l'optique d'un retour au droit commun des grandes agglomérations... Cet examen ne saurait déboucher sur des suites concrètes avant 1979.* » D'ici là le budget de Paris devait être voté « *selon les règles établies et en concertation avec l'Etat* ».

La commission Etat-Ville, qui s'est réunie pour la première fois le 26 janvier, a pour mission d'étudier le budget communal dans tous ses chapitres : culturel, police, transports... Ses conclusions seront communiquées à la municipalité et au gouvernement avant 1979 afin que le prochain budget de Paris sorte définitivement la capitale de la situation particulière qui était la sienne jusqu'à présent.

● *Pour mettre un terme* à ce qu'ils appellent la « marée automobile », plusieurs dizaines d'écologistes ont manifesté, mercredi 26 avril, à Paris.

Les manifestants demandent notamment : *priorité absolue* aux autobus, fonctionnement des lignes de bus sept jours sur sept, aménagement des véhicules pour les handicapés.

## Provence-Alpes-Côte-d'Azur

### Les Toulonnais contre l'« impérialisme » de Nice

*De notre correspondant*

Toulon. — L' « *impérialisme niçois* » inquiète les dirigeants de la chambre de commerce du Var. Ils font valoir que certaines décisions prises pa. l'Etat pour satisfaire les ambitions de Nice me'' nt en cause la manière d'utiliser les deniers publics. Cinq parlementaires — trois députés et deux sénateurs — varois ont participé à un débat engagé sur ce thème le 24 avril à Toulon.

M. Couillot, président de l'Assemblée consulaire, a parlé du port de Toulon. Un investissement de 4 millions de francs a permis l'accostage des car-ferries. Au point qu'on peut envisager l'embarquement simultané des passagers de plusieurs navires. Mais les résultats sont assez décevants : un taux d'occupation des quais inférieur à 40 %.

*Loin de redresser cette situation*, on s'emploie à « canaliser » le trafic des passagers sur Nice, particulièrement pour les lignes de la Corse. C'est ainsi que Toulon, cette année, offrira onze rotations avec l'Ile-Rousse et Nice cent vingt. Pour Calvi le déséquilibre apparaît encore plus grand. Situation difficilement acceptée par les soixante-cinq mille Corses qui résident dans le Var. Et M. Couillot de souligner que cette politique a entraîné la création d'un nouveau port de commerce à Nice : « *Est-il normal de refaire (et à plus grands frais) ce qui existe déjà ? Ainsi se trouve posé le problème de l'utilisation des deniers publics en France.* »

Argumentation également développée par M. Claude Meiffret, vice-président de la chambre de commerce : « *Nos voisins niçois entendent nous ravir nos escales de paquebots de croisière.* » Un autre dirigeant, M. Francis Arnal a souligné la gravité de la *situation économique varoise* : 18 572 demandeurs d'emploi en février, soit 8,5 % de la population active.

CHARLES GALFRÉ.

## TRANSPORTS

### Les armateurs : une crise sans précédent

**On est habitué à entendre dans la bouche des armateurs français plus de lamentations que de cocoricos. Mais, jeudi 26 avril, au cours de la conférence de presse du Comité central des armateurs de France (C.C.A.F.), MM. Pierre-Edouard Cangardel, président, et Pierre de Demandolx Dedons n'étaient jamais allés aussi loin.**

« *Il s'agit d'une crise sans précédent... Les circonstances s'analysent pour nous en termes de survie... Aucun secteur du marché mondial maritime ne se trouve à l'abri de la contagion... Les pertes d'exploitation insupportables, les cessions de navires, conduisent au dépérissement...* », a déclaré le président du C.C.A.F. Et le délégué général, dans son rapport à l'assemblée, parle de « *l'aggravation des menaces de faillites, de dérèglement, de handicaps, de surcoûts, de surendettement, de la dégradation de l'ordre juridique international, de la politique terriblement inactuelle décidée par les pouvoirs publics. (...)* »

Ce pessimisme apparaît excessif, puisque certains types de transports maritimes (et certains armements intégrés dans des grands groupes) continuent à réaliser des bénéfices. Il reste que la vulnérabilité de l'armement français, face à la concurrence étrangère exacerbée et souvent déloyale (navires inférieurs aux normes, pavillons de complaisance, flottes des pays de l'Est) repose sur des données réelles préoccupantes. Ayant fait un important effort d'investissement les armements sont endettés — pour la somme considérable de 12 milliards de francs — ce qui est aussi le chiffre d'affaires de la profession en 1977.

Le « surcoût » du pavillon français par rapport au pavillon britannique, par exemple, est estimé au minimum à 1 000 dollars par jour. « *Cela représente un handicap annuel de 800 millions de francs que l'armement français ne peut couvrir — puisqu'il vend ses services au prix du marché international — que si la conjoncture est soutenue et que si peuvent être valorisés les efforts de modernisation et de productivité* », ont souligné les responsables du C.C.A.F.

Jusqu'à ce jour, ce handicap a eu des effets inquiétants puisque, depuis le début de 1978, quinze navires français ont été retirés de la flotte alors que neuf seulement y entraient.

L'élargissement de la C.E.E. ? Les armateurs français demandent que des précautions soient prises notamment avant « *l'entrée éventuelle de la Grèce qui pose au plan maritime de redoutables problèmes* ». Le C.C.A.F. a enfin demandé que « *les responsables de l'Europe des Neuf prennent des mesures énergiques pour appliquer sans faille les dispositions des conventions internationales, dans le but de faire disparaître du marché toute une gamme de navires âgés, dangereux ou inférieurs aux normes. Voilà le premier dossier qu'il faut, au plan communautaire, mettre en avant* ». — F. Gr.

## Centre

### SURVEILLANCE RENFORCÉE DES PONTS ANCIENS

Répondant à la question de M. Pierre Sudreau, *député apparenté* U.D.F. du Loir-et-Cher, M. Joël Le Theule, ministre des transports, a indiqué le 26 avril à l'Assemblée nationale que, après les « *incidents* » qui ont endommagé plusieurs ponts sur la Loire (à Tours, Thouaré, Blois), la surveillance et l'entretien des ouvrages anciens seront renforcés.

« *Des inspections détaillées ont lieu tous les cinq ans et elles sont complétées pratiquement tous les ans ; mais il faudrait qu'elles soient mieux faites et que les services soient dotés de moyens plus perfectionnés* », a notamment déclaré le ministre.

# LYON DE NOUVEAU AU CARREFOUR

## M. Giscard d'Estaing inaugure le troisième métro de France

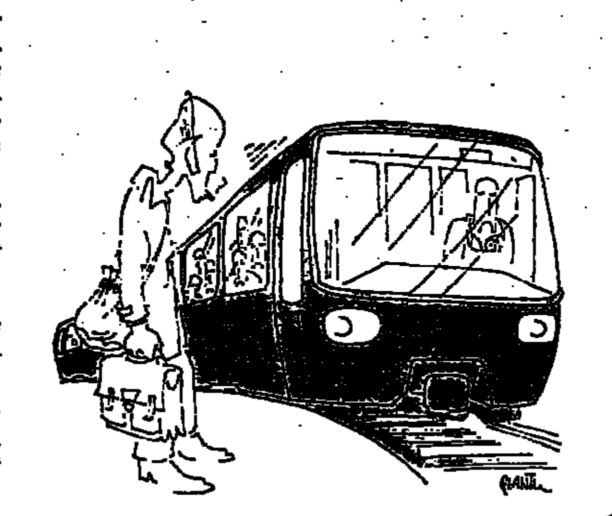
*M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING inaugure le vendredi 28 avril le nouveau métro de Lyon. Le premier ministre, M. Raymond Barre, assiste à cette cérémonie.*

*Soixante-dix-huit ans après Paris, plus d'un siècle après Londres et New-York, quelques mois après Marseille, l'agglomération lyonnaise se dote ainsi d'un système de transport que l'on retrouve actuellement dans cinquante-quatre villes du monde.*

*C'est en 1963 que l'ancien maire de Lyon, M. Louis Pradel, lança l'idée du métro, qui n'a pu être construit qu'après de longues et difficiles négociations bien que sa réalisation s'imposât dans une ville très encombrée.*

*Avec l'arrivée prochaine du Train à grande vitesse (T.G.V.) et le développement de l'aéroport de Satolas, Lyon trouve ainsi les moyens de remplir pleinement sa vocation de carrefour européen.*

*Gratuit le vendredi 28 avril de 14 heures à minuit, le métro lyonnais entrera en circulation le 2 mai à 5 heures du matin. On prévoit qu'environ cent mille voyageurs l'emprunteront quotidiennement.*



## « Nous rejoignons le club des métropoles européennes »

LES inaugurations de métro n'ont pas toujours soulevé l'enthousiasme que l'on suppose. C'est aux accents de marches funèbres jouées par un orchestre de contestataires qu'a été inauguré, le 14 octobre, à Amsterdam la première — et en même temps la dernière — ligne de métro. *« Ce genre de transport grandiose est trop cher pour nous »*, déclarait alors le ministre des transports, estimant que *« ce métro n'aurait pas pu être construit à une époque plus défavorable ni à un endroit plus fâcheux »*.

A Lyon, qui ne passe guère pourtant pour être un carrefour de l'exubérance, le baptême n'aura pas lieu dans la morosité, loin de là. Depuis plusieurs semaines on s'est préparé à la fête et depuis dix jours l'animation est allée crescendo. Sous les drapeaux et oriflammes frappés du lion héraldique flottant au-dessus des principales artères et places correspondant au tracé du métropolitain, des défilés de véhicules hippomobiles — dont un célèbre « Madeleine-Bastille » déplacé tout exprès de Paris — et des démonstrations de groupes folkloriques ou sportifs se sont succédé. Toutes ces manifestations populaires, dans un déluge de flonflons où se côtoient de très sérieuses formations comme le Royal Scots ou la musique des équipages de la flotte de Toulon, *et de moins sérieuses* — mais pas moins sympathiques — comme les « Gratteurs de chicots » ou « la Renifle », fanfares des étudiants de dentaire et de pharmacie, devaient s'achever vendredi soir dans un gala au Palais des sports.

S'il doit donc y avoir un peu de mélancolie dans l'air, elle viendra d'abord de ce que le véritable promoteur du métro, Louis Pradel, ne sera pas présent au moment où le président de la République posera le pied dans « son » métro.

L'ancien maire de Lyon, emporté par la maladie le 27 novembre 1976, aura eu seulement l'occasion, un an avant sa disparition, de tester la rame prototype fabriquée par Alsthom sur un parcours de quelques centaines de mètres entre le terminus et les ateliers de Villeurbanne. Personne n'a oublié cependant — *et la station Hôtel-de-Ville*, qui portera juxtaposé le nom « Louis Pradel », perpétuera ce souvenir — que l'ancien maire ne cessa pratiquement pas, à partir du moment où il lança, au cours d'une conférence de presse, en 1963, l'idée de ce mode de transport pour Lyon, de se battre pour obtenir les moyens de le mettre en œuvre.

### Quand « Zizi » tirait la manche des ministres

Qui ne se souvient à Lyon de « Zizi » — c'était le surnom donné par les Lyonnais à M. Pradel — tirant la manche des *ministres lors des visites officielles* pour plaider son dossier métro, ou encore s'envolant pour Paris discuter directement des modalités dans les cabinets ministériels ? Il lui en aura fallu de la ténacité pour obtenir l'inscription du projet — en même temps que celui de Marseille — au VI[e] Plan — déjouer les atermoiements de certains fonctionnaires des finances toujours disposés à retarder sous le prétexte d'une recherche d'économies le premier coup de pioche. Et plus d'une fois aussi de la rouspétance pour obtenir la participation de l'Etat, d'abord aux études générales, puis à la réalisation anticipée de la station Part-Dieu liée à la rénovation de ce quartier, enfin au financement *du réseau proprement dit*.

Que de patience, que d'impatience — a-t-il manifesté au cours de ces années contre un pouvoir centralisateur, dont les plus hauts représentants — MM. Edgard Pisani, ministre de l'équipement et des transports, Georges Pompidou, alors premier ministre, — ne purent longtemps lui promettre que... le symbolique sifflet du chef de station ou le cordon pour suspendre cet accessoire à son cou...

S'il y a de la tristesse encore ce 28 avril, ce sera dans le cœur des ouvriers dont quatre compagnons ont péri sur le chantier. Quatre morts de quatre nationalités différentes — portugaise, algérienne, marocaine, tunisienne — qui s'inscriront comme un symbole dans l'histoire de la construction du métro de Lyon. Douleur aussi, à n'en pas douter, au moment où la ville fait éclater sa joie, dans cette famille d'entrepreneur dont le fils, frappé à la tête par le câble d'une grue, est réduit depuis deux ans à l'état de mort-vivant.

Déception sans doute aussi chez beaucoup de grands handicapés dont les associations se sont efforcées, en vain, depuis 1973, d'obtenir une modification du projet pour leur permettre l'accès au métro. Engagé avant le vote de la loi sur l'intégration sociale des handicapés, leur combat n'est pas parvenu à émouvoir les membres de l'instance de décision — le Syndicat des transports en commun de la région lyonnaise (S.T.C.R.L.).

Leur intervention avait pu paraître tardive en 1973, eu égard à un programme d'investissements et à des plans déjà définis. Mais le reproche ne pouvait être retenu dans le cadre des études entreprises en vue du prolongement — d'ores et déjà envisagé — de la deuxième ligne. *Pourtant*, les handicapés affirment déjà que les équipements espérés (des ascenseurs) ne seront pas réalisés.

On leur oppose non pas un surcoût de l'opération — l'investissement pour chaque station étant de l'ordre de 1,5 million, — mais les risques qu'ils courraient en cas d'incident nécessitant une évacuation rapide des voyageurs d'une rame. *« La sécurité n'est pas plus assurée pour les autres voyageurs*, répondent les porte-parole du collectif Action-Métro. *En cas de réelle panique, les bien-portants, jeunes et personnes âgées notamment, ne seraient pas à l'abri de drames. Et en cas d'évacuation dans l'ordre par les pompiers, nous pouvons nous en remettre à l'expérience de ceux-ci. »*

Aussi, faisant de leur insertion sociale la « priorité des priorités », les handicapés devaient manifester leur « colère » et leur « déception » à la veille de l'inauguration d'un moyen de transport moderne dont ils sentent bien qu'ils seront exclus à jamais.

Reste que, pour la très grande majorité des Lyonnais, l'événement est vécu dans la joie, joie à laquelle se mêle une pointe d'orgueil née de ce que, désormais, les Marseillais ne seront plus les seuls « provinciaux » à se déplacer en métro. Ce dernier n'est-il pas aussi un bon moyen de redorer un peu le blason d'une agglomération à qui l'on accorde volontiers un rôle international ?

C'est donc avec la fébrilité d'un enfant qui n'aurait pas encore reçu l'autorisation de monter le réseau électrifié déposé par le Père Noël que les Lyonnais attendent la possibilité de pouvoir utiliser leur nouveau circuit. Peu en effet, bien qu'ils aient été des milliers ce jour-là, ont pu le découvrir à l'occasion des journées « portes ouvertes », contrariées partiellement par des arrêts de travail des conducteurs.

La plupart ont dû se contenter jusqu'à présent des maquettes exposées ici et là, des photos et des plans publiés, certes à de multiples reprises, par les quotidiens ou périodiques locaux, des commentaires diffusés par les stations radiophoniques ou des séquences de la télévision régionale. A peu d'exceptions près, chacun sait, *grosso modo*, quelle est l'allure *de ce nouveau mode* de transport qui, 60 centimètres seulement sous le bitume des chaussées, emportera en dix-sept minutes de Perrache à Villeurbanne — les deux points les plus éloignés — ces milliers de voyageurs qui avaient baptisé « bétaillères » les autobus articulés et à bout de souffle, en service depuis 1967, qui les chahutaient jusqu'à ce jour et au minimum durant quarante minutes sur la ligne la plus fréquentée du réseau.

BERNARD ÉLIE.

## Rames dernier cri

*TROIS métros, Paris, Lyon, Marseille, trois gabarits, trois tarifications. Les différences entre les métros français ne s'arrêtent pas là. En effet, la participation des pouvoirs publics aux investissements et aux frais de fonctionnement varie selon leurs interlocuteurs : R.A.T.P. ou exploitants commerciaux.*

*Le métro de Paris « mesure » à peine 2,40 mètres de large. Cette « sveltesse » est due à son âge : les infrastructures sont nées avec le siècle et conditionnent encore les dimensions des trains. Les demandes actuelles des usagers en matière de confort ont amené la R.A.T.P. à envisager la construction de trains plus larges, mais ces contraintes matérielles ne lui ont pas permis de dépasser 2,46 mètres, largeur du futur MF-77.*

*Le métro de Marseille est large de 2,60 mètres. C'est un matériel très classique, modèle R.A.T.P., mais il permet néanmoins de respecter les nouvelles normes en matière de confort : installation de quatre places spacieuses de front, pas de strapontins. Les trains comptent trois voitures et offrent cent trente-six places assises. Il a été construit par M.T.E. (Matériel traction électrique).*

*A Lyon, on a voulu innover et aller au-delà de ces caractéristiques. La largeur des véhicules atteint 2,90 mètres. Les trains de trois voitures, toujours sans strapontins, transportent cent soixante personnes assises. Le métro lyonnais a été construit par la société Alsthom.*

*Si les investissements de la R.A.T.P. sont financés à 30 % par les pouvoirs publics (le reliquat étant couvert pour 30 % par l'établissement public régional, pour 40 % par un emprunt de la Régie), la coutume veut que l'Etat finance 40 % des « dépenses subventionnables » pour les métros de province.*

*La précision est d'importance car ces dépenses subventionnables ne comprennent ni l'achat du matériel roulant ni ce qui paraît superflu aux yeux des pouvoirs publics. C'est ainsi que le métro de Marseille a coûté 1 milliard 110 millions hors taxes (celles-ci étant récupérées par le maître d'ouvrage), mais la dépense subventionnable n'est que de 470 millions et la part de l'Etat a été de 278 millions. A Lyon, pour une dépense totale de 1 milliard 312 millions, la dépense subventionnable s'élevait à 454 millions et l'Etat a versé 258 millions.*

*Le métro de Lyon, bien qu'ayant coûté plus cher, a donc bénéficié d'une participation moindre de l'Etat. L'explication est à chercher dans l'interprétation de la dépense subventionnable.*

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

(Lire la suite page 36.)





## LA PAROLE AUX ÉLUS

# M. FRANCISQUE COLLOMB : l'outil de développement

EN prenant la décision de créer le métro de Lyon, mon prédécesseur et ami, Louis Pradel, savait qu'il opérait un choix de grande importance pour l'avenir de l'agglomération.

*En effet, selon les orientations générales du S.D.A.U., un réseau de transports urbains doit obéir à la nécessité de limiter l'accroissement du nombre des véhicules dans Lyon et Villeurbanne et de reporter sur les transports collectifs l'augmentation des déplacements.* Seule la poursuite de ce double objectif peut préserver l'environnement, opportuniser l'utilisation des transports collectifs et améliorer la circulation. En outre, l'abandon des projets de certaines grandes voies routières, dans l'Est notamment, conduit à accepter un taux de fréquentation des transports en commun plus élevé que celui des projets initiaux.

Le métropolitain répond à ces contraintes.

Desservant au départ les quartiers les plus denses du centre de la ville, *il est capable d'écouler de* quinze mille à vingt mille voyageurs dans chaque sens aux heures de pointe, tout en assurant aux utilisateurs des conditions de confort : *pourcentage élevé des sièges* (quarante à cinquante), dimensions suffisantes de ceux-ci, discernement des voyageurs debout (quatre par mètre carré au maximum). En outre, la *technique du système de transport* (roulement sur pneus) sauvegarde l'environnement et diminue les dépenses d'entretien.

Enfin si, dans une acception étroite de la rentabilité, le métro est d'une gestion plus difficile que les lignes de surface auxquelles il se substitue, il s'avère extrêmement bénéfique pour les utilisateurs, qui *gagneront six millions d'heures par* an, soit l'équivalent de 60 millions de francs. La rentabilité entendue *au sens large est donc indiscutable.*

Avec le métropolitain, Lyon dispose *désormais d'un instrument* d'amélioration des conditions de vie pour les citoyens d'aménagement du territoire communautaire pour les travailleurs et d'extension des zones *urbaines pour les habitants de* demain.

*Prolongé sur les axes de développement* résidentiels ou économiques de l'agglomération, relié à l'ensemble du réseau des transports de surface ainsi qu'aux moyens de communication à grande distance, le métro est l'un des outils principaux avec lequel nous donnerons à notre *communauté urbaine* son visage d'un lendemain proche : celui d'une métropole européenne.

★ Francisque Collomb, sénateur (non inscrit) du Rhône, maire de Lyon.

# M. CHARLES HERNU : un premier pas

L'URBANISME ne concerne plus seulement l'habitat. Il porte aussi sur l'organisation des liaisons entre l'habitat, *l'emploi, les loisirs. C'est dire que* la politique des transports y occupe une place essentielle. Le plan de circulation influence l'habitat, la réciproque n'allant pas de soi. *Si l'expression « plan de circulation »* est ambiguë dans la mesure où elle souligne une priorité à la mobilité des voitures, il faut alors lui préférer celle de « plan de déplacement » qui substitue à l'automobile la personne, le citoyen, qu'il soit conducteur d'auto, piéton, *cycliste ou « usager »* du transport en commun. Transports en commun ? La crise, les pollutions, les densifications de l'habitat, le service du public, les nécessités de *garder à nos rues et à nos quartiers* une dimension et une animation humaines, tout donne la priorité aux transports en commun. Mais il n'y a pas de transports *en commun* sans planification (donc sans concertation des populations) et sans arbitrage de l'Etat, de la région (si elle existait réellement), de la communauté urbaine, du *département, de la ville.* Chacun comprendra que j'inscris déjà mon jugement de maire sur le métro lyonnais dans ce panorama.

Le métro existe et c'est bien. Ce sera mieux quand on aura discipliné la circulation des voitures, le stationnement, les parkings, les liai*sons transversales et créé d'autres* axes de desserte sur Villeurbane *et l'Est* lyonnais (résidences de personnes âgées, églises, marchés, théâtres, stades, écoles, centres *commerciaux*).

Il reste que, dans la pratique, la maîtrise des transports publics doit être assurée par les élus de l'agglomération lyonnaise, ce qui n'est pas encore tout à fait le cas, au moins pour Villeurbanne. Le pouvoir concédant ne saurait laisser le *soin à un concessionnaire privé de* définir les besoins et d'établir les bilans... hélas ! si souvent, si forcément déficitaires.

La communauté urbaine de Lyon a mené à bien son opération métro comme transport en commun. Pour elle aussi, les problèmes commencent. Ses élus, j'en suis persuadé, y feront face et son président au*tant que tout autre, si chacun y con*tribue, et notamment ceux qui, comme nous et d'autres, représentent les travailleurs.

Revenons au métro de notre agglomération. *Constituera-t-il la* seule réponse aux problèmes des transports en commun ? Je ne le pense pas dans le contexte économique et social actuel. Faut-il rappeler que l'Etat est endetté, que la communauté urbaine de Lyon est endettée, que le niveau de vie des *citoyens plafonne, pour ne pas dire* plus ? Il est bien évident, dès lors, qu'une réelle priorité aux transports en commun passe peut-être dans l'immédiat par d'autres moyens de *transports.* Il apparaît pertinent, avant d'entreprendre de nouveaux travaux, que les élus et les techniciens apprécient de plus près la bonne réponse, en fonction de ces éléments. Pour mémoire, rappelons aussi que c'est l'Etat — nous tous — qui subventionnons le métro parisien.

Entre 1955 et 1975, la circulation des voitures individuelles de la communauté urbaine de Lyon a été multipliée par huit. Il convient donc *d'éviter l'asphyxie. Le métro lyon*nais parviendra-t-il à inverser la tendance ? C'est le vœu que nous formulons. Le fait est qu'il existe et qu'il doit donc exister au mieux *des intérêts de notre population.*

En mai 1968, sur les murs de Paris, s'étalait un slogan « Métro, boulot, dodo ». Faisons tous en sorte que dans notre agglomération, *le métro* soit libération et non abrutissement.

★ Charles Hernu, député socialiste du Rhône, maire de Villeurbanne.

# D'AUTRES PROJETS POUR ALLER

DANS le vestibule modernisé de la mairie de Saint-Fons, l'agrandissement photographique d'une carte postale des années 1900 montrant un solide tramway, bien campé sur *ses rails au milieu de la rue* principale de la localité, n'a pas été accroché seulement par goût du pittoresque. C'est aussi l'expression d'une conviction, d'une *profession de foi.* On est là en effet dans le fief de M. Franck Sérusclat, maire socialiste de la commune, sénateur du Rhône, qui, avec les autres élus locaux de son parti, n'a cessé de prôner pour l'agglomération et la communauté urbaine de Lyon les mérites du tramway. Et ce n'est pas l'inauguration de la première ligne de métro — la ligne A — *ni toutes les festivités* dont elle s'entoure qui le fera changer d'avis.

De cette ligne A, l'opposition, à Lyon, tant au conseil général, à celui de la communauté urbaine qu'au conseil municipal, avait déjà eu suffisamment d'occasions depuis qu'elle est projetée, de faire la critique. Et cette critique tient en peu de mots : « *On n'a pas le droit de résoudre les problèmes de transports en commun du centre d'une agglomération comme la nôtre sans se soucier de l'extérieur, de ce qui se passe à 10 kilomètres de ce centre, c'est-à-dire de la vie des gens.* »

C'est une façon comme une autre de répéter qu'en choisissant *de commencer* le réseau lyonnais « en site propre » par une desserte qui conduit de la gare de Perrache à Cusset, en suivant très exactement le tracé de l'ancestrale ligne de surface n° 7, on s'est offert un métro pour les « beaux quartiers », ceux de Bellecour, des Cordeliers, des Brotteaux, sans oublier la Part-Dieu nouvelle, ses tours et ses prestiges. Cela n'est pas très gentil pour Villeurbanne, bénéficiaire de six stations sur les treize que compte la ligne A. Mais, en ce temps-là, Villeurbanne avait pour maire M. Etienne Gagnaire, député réformateur, et non point encore M. Charles Hernu, qui peut dire sans fausser les faits : « *Lorsque j'ai été élu, le métro était déjà enfoui. Donc j'hérite...* »

De toute façon, ce qui est fait est fait. Mais que sera demain ? Car le combat continue. Sur les plans, le réseau a déjà inscrit son avenir en surimpression. Il a beau être incertain, comporter sa part de rêve, on s'agite déjà devant les cartes, les choix qui s'y esquissent. La desserte du nouveau quartier de la Part-Dieu, à partir de la *station* Charpennes de la ligne A, préfigure la ligne B, dont la SEMALY *attend* une desserte nord-sud, de la rive gauche du Rhône jusqu'à la place Jean-Macé en passant par une station Saxe-Gambetta, promise à un grand avenir. De la *même façon,* toujours en partant de la ligne A, mais cette fois à l'hôtel de ville, le tronçon qui conduit déjà jusqu'au plateau de la Croix-Rousse est l'amorce de la ligne C, qui, dans une étape ultérieure, devrait atteindre Caluire, et, si l'on entend rêver tout à fait, bien au-delà encore, la ZUP de Rillieux. De la sorte, le nord aurait son lot.

Mais le sud et le sud-est n'entendent pas être oubliés, eux qui, déjà, estiment qu'ils auraient dû *avoir priorité. Car ce sud, ce* sud-est, ce sont, dans Lyon, le quartier de Grange-Blanche avec tous ses hôpitaux, Edouard-Herriot, Desgenettes ; un peu *plus loin,* le Vinatier et l'hôpital cardiologique ; un peu moins loin, le Centre international de recherches sur le cancer, les facultés de médecine et de pharmacie, l'école d'infirmières. Mais, c'est aussi le populaire quartier des Etats-Unis, une multitude

## RAMES DERNIER CRI

*(Suite de la page 35.)*

*Les trains de Marseille sont de modèle classique. Celui de Lyon a paru « surdimensionné » aux pouvoirs publics.*

*Dans les deux cas, le reste de la dépense a été financé par un prêt à long terme (vingt-cinq ans) de la Caisse des dépôts. Pour rembourser ces emprunts, les deux villes disposent du versement transport (taxe versée par les entreprises).*

*Quant au déficit, celui de la R.A.T.P. atteignait 2 milliards 600 millions en 1977. Il a été couvert pour 30 % par les collectivités locales de l'Ile-de-France et par l'Etat pour 70 %. L'apparition du métro à Lyon et à Marseille ne risque-t-elle pas de faire « déraper » le budget de fonctionnement des transports collectifs de ces deux villes ? D'autre part, l'Etat financera-t-il ce déficit ?*

*Deux éléments permettent de penser que la mise en service du métro ne mettra pas en péril les exploitants des transports collectifs : les prévisions de trafic et le prix du ticket. Cinq mille à six mille voyageurs circulent à l'heure de pointe dans les métros de Lyon et de Marseille. Quant au prix du ticket, il est élevé dans les deux cas : 3 F à Marseille, 2,80 F à Lyon.*

*Dans ces deux villes donc, le métro devrait s'autofinancer et ne pas être cause de déficit supplémentaire.*

*En revanche, chacune des agglomérations, les exploitants des réseaux de transports collectifs, la Société des transports collectifs lyonnais et la Régie autonome des transports de Marseille qui gèrent déjà les transports de surface et géreront désormais le métro, connaissent depuis longtemps un déficit structurel : à Lyon, le taux de couverture des dépenses par les recettes a été de 66 % en 1976 et de 63 % à Marseille.*

*Ces difficultés de fonctionnement sont à rapprocher de la situation générale des transports collectifs en France pour lesquels un taux de couverture de dépenses par les recettes était en moyenne de 67 % en 1976... et de 60 % en 1977. Afin de répondre à ces besoins croissants, les pouvoirs publics ont instauré le versement transport en 1971 pour l'Ile-de-France et en 1973 pour la province. Quarante villes en bénéficient déjà.*

*A la suite de la désaffection des autobus observée après la guerre, les villes qui ont fait l'effort d'offrir des transports attractifs à leur population ont constaté que le trafic augmentait de façon spectaculaire.*

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

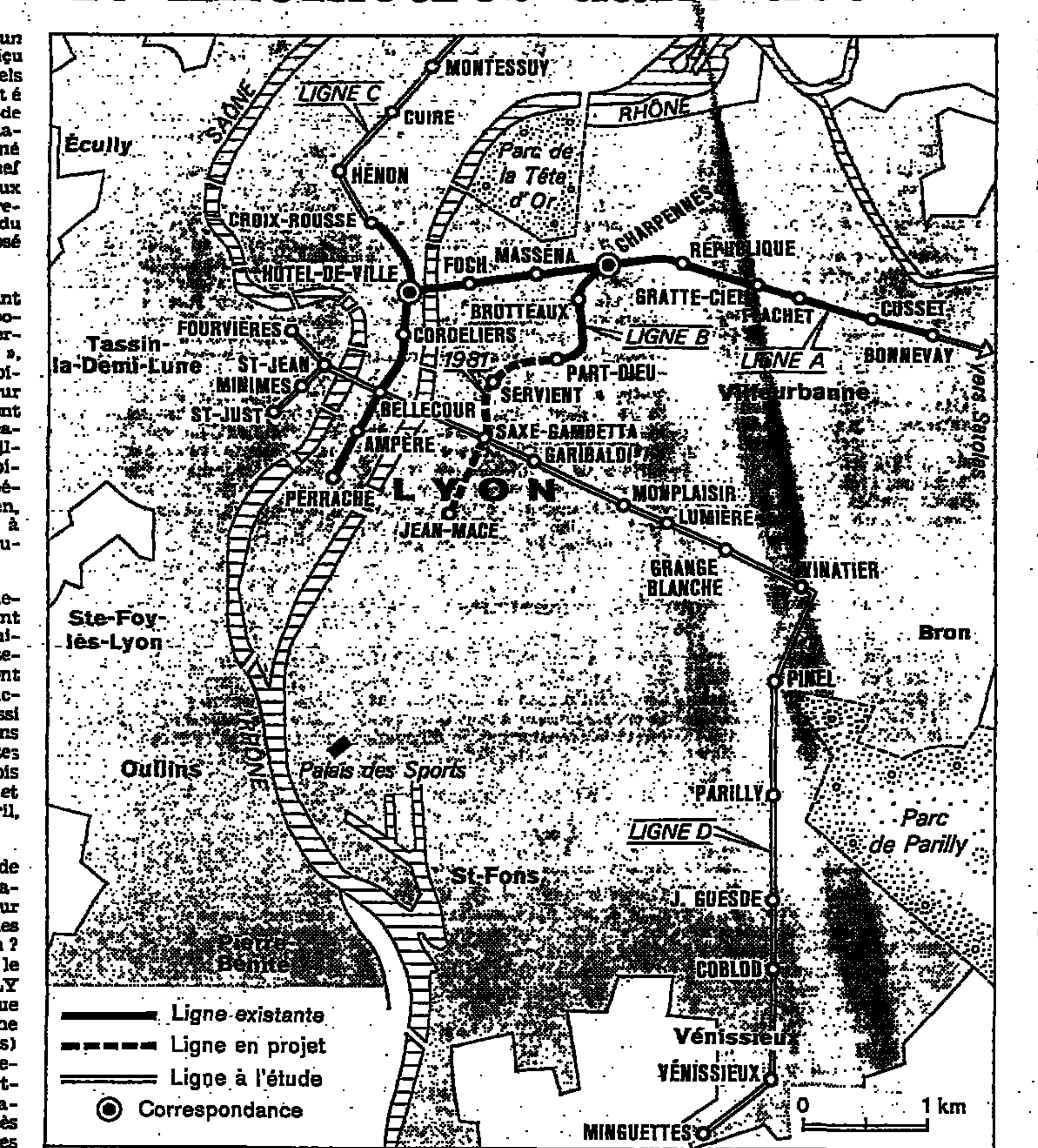
# Onze kilomètres dans des voitures corail

ASSUREMENT, c'est un beau métro qu'ont conçu et réalisé les personnels de la SEMALY — Société d'étude du métropolitain de l'agglomération lyonnaise, — placés *sous l'autorité de M. René* Waldmann, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, et ceux de la société générale d'entreprises, lauréat en mai 1972 du concours international imposé par le gouvernement.

Montées sur pneus, évoluant sur des rails métalliques reposant eux-mêmes sur des traverses avec « chaussons élastiques », les rames composées de trois voitures (54 mètres de longueur pour des quais de 70 mètres dont le doublement pourra être réalisé ultérieurement pour accueillir alors des rames de six voitures) offrent un confort supérieur à celui du métro parisien, fût-il équipé de pneus, grâce à des boggies de conception nouvelle à grand empattement.

Le confort de ces grosses chenilles corail, comportant cent soixante places assises et l'architecture des stations, aux revêtements muraux chaleureux sont les premiers éléments de séduction. N'est-il pas heureux aussi que l'on ait songé à placer dans six stations des œuvres d'artistes contemporains lyonnais, trois sculpteurs, Avoscan, Ciescla et Lovato, et trois peintres, Avril, Dettinger et Grandjean ?

S'il est normal aujourd'hui de s'intéresser davantage à l'apparence des choses, peut-on pour autant passer sous silence les conditions de la réalisation ? L'ensemble du réseau — c'est le terme qu'imposait la SEMALY dès lors qu'en même temps que la ligne Perrache-Villeurbanne (9,5 kilomètres et treize stations) sont mises en service deux bretelles, l'une desservant la Part-Dieu (1,5 kilomètre et deux stations) et l'autre donnant accès par des rames à crémaillères débrayables au plateau de la Croix-Rousse — a été construit dans les délais prescrits : cinq ans à partir des coups de pelleteuse donnés en mai 1973 pour le déblaiement des premiers réseaux de fluide.




Les contraintes géologiques — terrain très perméable et nappes phréatiques très hautes — ont imposé la construction la plus proche possible de la surface du sol du cadre de béton — à l'étanchéité absolue — dans laquelle circulent les rames. Avantage : les quais des stations — qui comportent néanmoins des escaliers mécaniques — sont seulement à 4 mètres de profondeur et leurs couloirs d'accès sont réduits au minimum. Inconvénient : la construction du métro s'est effectuée en tranchée ouverte, et les riverains — à commencer par les commerçants ont dû supporter des mois durant le battage des palplanches, la poussière et les restrictions de circulation. Même si l'aménagement des voies piétonnes a pu redonner à certains l'espoir d'un avenir commercial plus agréable, les cent cinquante demandes d'indemnité soumises au tribunal *administratif de Lyon* attestent aujourd'hui encore les séquelles du traumatisme.

La communauté urbaine de Lyon s'est-elle supprimé la possibilité d'améliorer l'ensemble du réseau de surface dans l'avenir ? Beaucoup le craignent en effet après analyse des chiffres. Le coût total de l'investissement métro s'élève à 1 312 millions de francs, la participation de l'Etat *ayant été arrêtée en définitive* à 258 millions de francs ; 120 millions de francs environ le kilomètre, c'est quatre fois moins, soulignent les constructeurs, que le coût du nouveau métro de Vienne ouvert l'année dernière.

### Répercussions sur les impôts locaux

C'est loin cependant des 653 millions de francs estimés en 1973 par le maître d'ouvrage, grevés ensuite de 142 millions de francs supplémentaires (dépassement résultant d'une augmentation du volume prévisible des déplacements de réseaux et de certaines modifications du projet initial, comme l'allongement des quais) et devenus, enfin, par le jeu de l'inflation, les 1 312 millions de francs d'aujourd'hui. C'est beaucoup encore si l'on songe que le remboursement des emprunts absorbera, en 1979, à peu près le produit du montant de la taxe sur les transports, dont le taux maximal a été appliqué dès 1976.

Et si l'investissement n'a pas eu d'effet sur la fiscalité locale, on peut craindre, en revanche, que le déficit de fonctionnement, déjà très important et qui ne saurait que s'accroître, n'ait, lui, de fâcheuses répercussions sur les impôts locaux.

Comment sera couvert cet énorme investissement en dehors de la subvention d'Etat qui représente moins de 20 % de la facture globale ? C'est la taxe sur les transports perçue auprès des entreprises de neuf salariés et plus qui permettra le remboursement de l'emprunt. Fixée depuis deux ans à son taux maximum légal (1,50 %), elle a rapporté, en 1976, 133 millions de francs et devrait dégager, selon les prévisions officielles, 176 millions pour l'année 1977. L'année dernière, le montant de l'annuité d'emprunt pour le métro s'est élevé à 75 millions.

### Une « rallonge » pour la Part-Dieu

Le prolongement de la ligne de la Part-Dieu en direction du sud jusqu'à la place Jean-Macé (2,400 kilomètres et trois stations supplémentaires) pratiquement engagé avec la « rallonge » de *20 millions de francs accordée* à l'automne de 1976, dans le cadre du plan Barre, pour effectuer les travaux de déblaiement des réseaux d'égouts n'est pas accueilli favorablement par tous les Lyonnais. Certains, comme les adhérents de l'association Lyon-Métro, présidée par M. Paul Scherreur, estiment qu'« *il y avait d'autres choix à faire* », notamment de commencer le plus rapidement possible la construction d'un transport ferré en site propre en direction des hôpitaux et au-delà de la ville de Vénissieux. Métro, prémétro, tramways (enterrés ou en surface) : le débat s'ouvre à peine. — B. E.

# PLUS LOIN, PLUS VITE

d'entreprises petites ou moyennes. Et, au-delà de Lyon, ce même sud s'appelle Saint-Fons, Vénissieux. C'est Rhône-Poulenc et c'est Berliet, et c'est encore l'autre ZUP, celle des Minguettes, la doyenne, avec ses trente-cinq mille habitants : pour tout cela on attend la ligne D.

Voilà déjà de quoi étudier, discuter et même s'exciter. Déjà, M. Sérusclat et, avec lui, M. Lucien Durand, qui est sur tous ces dossiers « l'œil socialiste », disent : « *Le coût de la première opération, c'est-à-dire celui de la ligne A, doit servir de leçon. Il ne faut pas retomber dans les mêmes erreurs.* »

Quelles erreurs ? Elles leur sautent au visage : la formule métro et de plus sur pneus ne permet pas d'intégrer les lignes à celles du réseau S.N.C.F. Or Lyon, au nord, comme à l'est, comme à l'ouest, conserve des voies ferrées.

L'erreur du prix aussi. Car sur ce chapitre tous sont d'accord, à commencer par M. René Waldman, directeur de la SEMALY : « *Pour le moment, on s'en est tiré sans avoir à faire appel aux collectivités locales. Mais si on réalise les autres tranches, on n'y échappera pas.* »

### Crémaillère et francs suisses

Pour mieux y voir clair, il est bon de reprendre dans l'ordre ce futur plus ou moins engagé.

1) La ligne B, c'est-à-dire la liaison Part-Dieu-Jean-Macé par le carrefour avenue de Saxe-cours Gambetta. Théoriquement, c'est pour 1981. Longueur, 2,4 kilomètres en trois stations. Il suffit de se promener dans le secteur pour voir que les premiers repérages sur le terrain sont commencés, et l'on espère pouvoir mettre en chantier avant l'été la future station Saxe-Gambetta, qui nécessitera des terrassements à plus de 15 mètres de profondeur.

Pour les socialistes, c'est déjà « *du 3 à 5 millions assurés* » et « *pour une ligne qui n'était commandée par aucune urgence* ».

2) La ligne C, c'est-à-dire la continuation au-delà de l'actuelle station Croix-Rousse d'une desserte type métro vers Caluire, plus hypothétiquement vers Rillieux. Ce n'est pas la plus grosse affaire mais c'est la raison de bien des soucis. Pour se hisser sur la colline, la ligne C utilise dès aujourd'hui le tracé du funiculaire de jadis, et sur ce tracé a été installée une ligne à crémaillère dotée de voitures spéciales dites à crémaillère débrayable. C'est ce qu'utilisent les Suisses à Lucerne, à Lausanne, et c'est d'ailleurs en Suisse qu'ont été achetées les voitures lyonnaises. L'ennui, c'est le prix : au cours du franc suisse 5,90 millions l'unité. On s'en est offert trois. Si l'on devait envisager une desserte jusqu'à Caluire avec ce matériel, il en faudrait au moins onze. Le comité du syndicat des transports en commun de la région de Lyon, qui a le soin de gérer, fait la grimace, à commencer par son président, M. Dugoujon, pourtant maire de Caluire et député U.D.F. du Rhône.

Alors, comment s'y prendra-t-on ? Car là aussi on pourrait bénéficier d'une emprise de la S.N.C.F. aujourd'hui totalement désaffectée. La S.N.C.F. est même prête à donner le terrain, à condition toutefois qu'il soit exploité en voie ferrée. Bravo ! et les voitures suisses à crémaillère débrayable seraient là d'un très bel effet. Oui, mais il faut les acheter : 5,90 millions de francs, *qui peuvent bien dépasser les 6 millions pour peu qu'on y réfléchisse trop*. Non, on ne les achètera pas. Soit, mais alors c'est l'autobus ou le tramway et, par conséquent, ce qu'on appelle la « rupture de charge ». Une fois parvenus sur le plateau, par les fameuses voitures suisses, les voyageurs pour Caluire et au-delà devront changer. Qui dit changement dit dissuasion.

Que faire ? Le syndicat des T.C.R.L. penche cependant pour l'autobus, la ligne étant installée *sur l'ancienne* ligne S.N.C.F., qui deviendrait route, mais route réservée, interdite à tout autre véhicule.

Les socialistes ont chiffré : solution crémaillère 240 millions de francs ; solution autobus 42 millions, plus les voitures à acheter. Ils disent : ce qu'il faut, c'est le tramway, et l'association Lyon-métro dit comme eux.

Le tramway peut être installé en deux ans et constituer l'amorce d'une liaison efficace vers la grande banlieue nord. Selon leur estimation, c'est l'affaire de 123 millions, car la motrice à crémaillère coûte près de 6 millions pour 120 places, alors que la rame de tramway de 250 places se vend 3 millions.

3) La ligne D. Voilà la grosse affaire et même l'affaire prioritaire. Que le principe soit retenu ne suffit pas. La ligne D est l'objet d'un double débat. D'abord, comme pour toutes les autres lignes, celui qui porte sur le parti à prendre : métro, tramway ? Souterrain ? Ciel ouvert ? Mais aussi quel tracé.

La SEMALY n'a pas encore tranché le premier débat. Elle mène ses études sur le papier. En revanche, elle semble avoir retenu le tracé d'une ligne partant du quartier Saint-Jean, sur la rive droite de la Saône, pour fixer vers l'est, après un franchissement du Rhône sous le fleuve cette fois, par le cours Gambetta (actuelle ligne n° 1) jusqu'à Grange-Blanche et prendre là une orientation plein sud en direction de Vénissieux.

Avant même les élections législatives l'affaire de la ligne D avait déjà divisé l'opposition. Si M. Sérusclat, maire de Saint-Fons, est socialiste, M. Houël, maire de Vénissieux, est communiste. Et il semble que le projet de la SEMALY lui convienne. Il a même fait savoir à la communauté urbaine qu'il ne suivait nullement les socialistes dans leur campagne pour une desserte de type tramway et non métro. Il pense que les choses ayant été engagées comme elles le sont avec la ligne A, qui donne un métro à Villeurbanne, il n'y a plus de raison pour que Vénissieux n'ait pas aussi droit à ce standing métro.

Les socialistes sont bien désolés de ce conflit. Ils se tuent à répéter que le tramway qu'ils préconisent n'est pas la vieille guimbarde d'autrefois, mais un bel et long et silencieux véhicule qui roule à bonne allure, avec des systèmes électroniques qui font à son approche passer les feux au vert. Bref, un « tramway new-look » comme il convient, avant de crier, d'aller en voir faire l'office en Allemagne ou en Hollande. Et il arrivera lui aussi à la ZUP des Minguettes. Mais là où le métro n'aura qu'une station, il pourra, lui, desservir six points d'arrêt. Les élus socialistes se résument : le métro ligne D demandera dix ans. En trois ans la desserte par un tramway moderne est assurée.

Pour avoir un métro et être socialiste Charles Hernu, à Villeurbanne, a des soucis plus immédiats. Le premier est de faire savoir que Villeurbanne n'est pas Lyon. Quand on passe de l'une à l'autre commune par la route, on sait d'où l'on sort et où l'on arrive. Il convenait qu'il en aille de même pour un usager du métro. La SEMALY n'avait pas pris garde à ce détail. M. Hernu a demandé l'application de ce droit à la différence. Et la station Charpennes est devenu Charpennes-Villeurbanne.

A ces détails près il n'est pas « du tout contre le métro ». « *C'est agréable, confortable. Mais les Lyonnais, les Villeurbannais n'ont pas encore le réflexe. Aller de la mairie de Villeurbanne à la gare de Perrache en 10 minutes, ça va changer les habitudes.* » Il pense que l'ASVEL en bénéficiera quand elle jouera à domicile ses matches de basket. Et que le T.N.P. aussi en profitera. Et que, lorsque sera venue l'heure du T.G.V., Villeurbanne sera à 2 h. 30 de Paris...

Ces satisfactions immédiates ne sauraient faire perdre de vue les grands choix, les grandes différences :

« *Nous avons mis à l'étude à Villeurbanne un plan de déplacement et non un plan de transport qui signifie que la priorité est laissée à l'automobile. Nous voulons être à contre-courant. Ce qu'il fallait, ce qu'il faut, c'est donner une priorité au déplacement des personnes et non des voitures.* »

C'est dire que lui aussi est un partisan du tramway. Et il le verrait assez bien sur une ligne à imaginer venant du nord, de Rillieux, par exemple, franchissant le Rhône et entrant dans Villeurbanne par ce nouveau quartier du Tonkin qui attend, lui aussi, de prendre sa place.

Et puis, il conviendra bien aussi un jour de songer à l'est, de redonner vie, de ce côté-là encore, à quelques lignes oubliées du train comme celle de Saint-Genest-d'Aoste qui part le long de l'avenue Lacassagne. En attendant, tramway ou RER à la lyonnaise, une desserte de l'aéroport international de Satolas, tant il est vrai que les aéroports sont le plus souvent les oubliés de tous ces plans, même quand ils sont de rêve.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

# LA « DOULOUREUSE »

*Pour 49 % d'entre eux, les Lyonnais ignorent qu'une partie des impôts qu'ils paient sert à combler le déficit des transports en commun de l'agglomération : 19 % pensent, en effet, que la société T.C.L., qui exploite le réseau, parvient à établir un équilibre budgétaire et 30 % sont convaincus qu'elle dégage des bénéfices. C'est là sans aucun doute une des conclusions surprenantes que fait apparaître l'enquête sur « les déplacements dans l'agglomération » réalisée pour le compte de la Direction départementale de l'équipement par le Centre d'études techniques de l'équipement (CETE) en collaboration avec l'INSEE (voir encadré).*

*Ce jugement — né peut-être d'une impression, à savoir qu'un transporteur dont les bus sont bondés aux heures de pointe ne peut que gagner de l'argent — est faux.*

*A Lyon comme à Grenoble, comme à Paris, comme partout où un réseau existe, les transports en commun sont en déficit. Un déficit qui s'accroît d'autant plus si le service est véritablement public.*

*La société T.C.L., qui exploite depuis 1942 le réseau de surface et à laquelle le syndicat des transports — organisme politique, apolitique ? — a décidé en 1975 de confier l'exploitation du métro, est une société privée filiale à 58 % de la société Transexel, qui elle-même est filiale à 99 % de la société Exploitations électriques et industrielles, laquelle dépend d'Electrobel, dont le capital est à 62,5 % d'origine publique et très partiellement seulement détenu par le baron Empain (3,6 %).*

*A l'occasion du renouvellement de la convention de fermage, valable quinze années à compter du 1er janvier 1977, une nouvelle société, la Lyonnaise de transport en commun, a été créée, dont la société T.C.L. détient 51 % du capital, la Transexel, 19 %, et la Société centrale d'équipement du territoire (SCET), filiale de la Caisse des dépôts et consignations, 30 %.*

*Le département du Rhône et la ville de Lyon s'étant rendus propriétaires en 1942 des biens mobiliers et immobiliers, la société T.C.L., avec ses deux mille sept cent soixante agents (deux mille neuf cent quarante en 1948 d'après le plan des charges), se présente comme une société de services. Sa compétence indiscutable s'étend sur soixante-dix lignes (bus, trolleybus, funiculaire et aujourd'hui métro), soit environ 700 kilomètres de réseau.*

*En 1977, la société a transporté cent soixante-quinze millions de voyageurs (1). Son chiffre d'affaires a été de 318 millions de francs. Le déficit — 88,6 millions de francs en 1977 ramené à 53 millions grâce à la taxe sur les transports (2) — croît régulièrement depuis 1971. Son importance est telle que, pour soulager sa trésorerie, la société a demandé en 1978 aux collectivités locales de lui avancer 57 millions sur l'exercice en cours.*

*Le total de la subvention allouée aux T.C.L. s'élève donc cette année à 120 millions de francs à la charge pour moitié du conseil général et pour moitié de la Communauté urbaine de Lyon (COURLY).*

*Que le déficit soit laissé entièrement à la charge des habitants du Rhône, et surtout à ceux de l'agglomération lyonnaise, alors que ces derniers contribuent par le biais du budget général, à combler le « trou » de la R.A.T.P. (2 392 millions de francs en 1976, dont 1 322 réglés par l'Etat) n'est d'ailleurs pas pour effacer le clivage Paris-province.*

*Reste que les 30 % de Lyonnais qui estiment que la société T.C.L. — ou la Lyonnaise de transport en commun — aujourd'hui — fait des bénéfices ne sont pas totalement dans l'erreur, car pour prix de leur compétence les T.C.L. perçoivent annuellement une redevance de l'ordre de 1 million de francs. C'est peu, diront certains ; beaucoup, estiment d'autres, qui considèrent que le risque de l'entreprise capitaliste disparaît totalement avec un pareil contrat. Il ne faut pas s'étonner au moins que Transexel, qui assure dans des conditions analogues l'exploitation de dix-huit réseaux de transport en commun en France, puisse verser des dividendes à ses actionnaires.*

B. E.

(1) Ce chiffre est jugé très théorique par un certain nombre d'élus, socialistes en particulier, qui soulignent qu'ils s'appuient sur des calculs forfaitaires de voyages pour chaque titre de transport délivré. Pour ces élus, le déficit à la personne transportée est donc beaucoup plus élevé que celui généralement avancé par les responsables des transports.

(2) La taxe sur les transports réservée en principe aux investissements permet cependant de couvrir certains postes du budget de fonctionnement : les tarifs salariés et les subventions pour ouverture de lignes nouvelles.

UNE NOUVELLE IMAGE POUR UNE VILLE ANCIENNE

# Le métro donne de l'air à la rue

LE métro change la ville... et la vie ; en dessous et au-dessus du sol. Sortant de Perrache-gare, du train ou du métro, *le blockhaus — rose et bleu —* qu'on a construit au beau milieu du cours de Verdun vous saute au nez. Les Lyonnais ont eu vite fait de l'appeler le « mur de Verdun » ou la « ligne Maginot ». L'ensemble est peut-être « fonctionnel » : les voitures s'engouffrent dessous ; les taxis et les autocars ont chacun leur labyrinthe pour s'approcher de la gare ; les piétons sont happés par des escaliers mécaniques couverts d'un toit de plastique et traversent au sommet de l'édifice un petit centre commercial plutôt sympathique... et sortent, après ce gymkhana, au milieu de la place Carnot. Grands arbres, bancs de bois, fontaines et statues. De ce côté, la ville est aimable. Mais le cours de Verdun, *façades bourgeoises* et platanes, a sombré dans la tourmente.

Il vaut mieux tourner le dos au « bidule » et se diriger vers les rues piétonnes. Ici le métro montre sa première vertu : se faire oublier. « *Avant l'ouverture du chantier du métro, les commerçants n'étaient pas chauds du tout pour les rues piétonnes. Le maire ne voulait pas en entendre parler, alors que nous avions cette idée en tête dès 1963-64* », raconte M. Charles Delfante, directeur de l'atelier d'urbanisme de la communauté urbaine de Lyon, la Courly.

Mais le chantier du métro a, par la force des choses, créé de nouvelles habitudes. Pendant deux ans, les voitures étaient bannies ; le bruit, la poussière, décourageants. Le commerce n'en est pas mort. Et soudain, changement de cap. Les riverains de la rue Victor-Hugo, entre les places Carnot et Bellecour, et ceux de la « rue de la Ré », *comme disent familièrement* les Lyonnais (Ré-publique), axe traditionnel de la presqu'île, réclamaient des rues piétonnes. Le centre commercial de la Part-Dieu allait ouvrir le 9 septembre.

Le maire, M. Louis Pradel, décida le 28 juin, *toutes affaires cessantes*, que la première rue piétonne serait inaugurée le 5 septembre. « *Nous avons engagé les travaux sur l'esquisse tracée par l'atelier. Quant au mobilier urbain, les bancs, les bacs à fleurs, on nous reproche les modèles choisis*, explique M. Delfante. *Mais nous avons pris ce qui était disponible. En plein été...* »

Le « mobilier » n'est ni beau ni laid. Et dans une rue piétonne, ce n'est peut-être pas l'essentiel. L'important, c'est l'espace retrouvé, la baguenaude permise. Petit à petit, les commerçants refont leur devanture. Mais beaucoup ont encore une vitrine un peu désuète, mal fagotée. Quand les clients avaient *le nez sur la* vitre, dans la bousculade, ils ne s'attardaient pas à l'élégance du magasin. Maintenant, ils peuvent prendre du recul, et les boutiques vont se refaire une beauté.

D'autant que les affaires *marchent plutôt* bien, si l'on en croit certaines études. Depuis la création des rues piétonnes, les ventes auraient augmenté de 50 % et la valeur du droit au bail, alors qu'elle avait chuté brusquement au moment des travaux, a doublé. Les transactions de fonds de commerce ne sont pas nombreuses, après quelques ventes bradées en catastrophe au début du chantier. Maintenant, les propriétaires attendent, et les prix montent.

Comment le quartier va-t-il évoluer ? Les spécialistes n'attendent pas de transformations trop visibles des bâtiments : le plan d'occupation des sols de Lyon autorise des densités moins fortes que celles que l'on constate sur le terrain, et personne n'a donc intérêt à *démolir* pour reconstruire. La modernisation du patrimoine, pour récupérer les plus-values, prendra plutôt la forme de la réhabilitation et de la restauration.

La population de la presqu'île, entre Perrache et Bellecour, diminue : de 1962 à 1976, elle est passée de vingt-cinq mille personnes à dix-sept mille personnes ; tandis que la proportion d'étrangers augmente (7,8 % contre 2,9 % en 1962), sans toutefois atteindre la moyenne lyonnaise (9,9 %). Les vieux immeubles sans confort sont habités par des gens âgés ou des familles d'immigrés. Au fur et à mesure de la « réhabilitation », les cadres moyens et les professions libérales prennent la place des ouvriers et des employés.

Pour en finir avec le nouveau paysage urbain créé par le métro, il faut — malheureusement — s'arrêter près du pont Morand. Le métro franchit le Rhône pour rejoindre Villeurbanne. Allait-il s'enfoncer sous le lit du fleuve ou l'enjamber ? *Pour des raisons* à la fois techniques et, bien sûr, financières, le projet retenu à l'issue du concours international lancé en 1971 écartait la solution souterraine. Trop chère et difficilement praticable, car le métro arrivait place de la Comédie, déjà trop près des rives pour pouvoir s'enfoncer profondément. La SEMALY a donc, finalement, construit un nouveau pont, suffisamment épais pour que le métro passe — en tunnel suspendu — sous les voitures.

Les Lyonnais sont un peu consternés de voir ainsi détruite — avec l'accord de la commission supérieure des sites (!) — la perspective du fleuve. Pour atténuer le dommage, les responsables *de la SEMALY se disent* prêts à doubler le pont en aval, par un ouvrage moins épais, destiné uniquement aux voitures. « *Le pont mince cachera le pont épais* », affirme M. René Waldman, directeur de la SEMALY, qui dispose d'un surplus de 20 millions de francs provenant, en partie, de la taxe sur les transports, et qui ne peuvent *— selon lui — être dépensés* pour autre chose que le métro.

## Quartier libre pour les promoteurs

De part et d'autre du pont, les aménagements dus au métro sont loin d'être très satisfaisants. Sur la rive droite, à côté de l'Opéra et de l'hôtel de ville, il a fallu *démolir plusieurs pâtés de* maisons qui seront remplacés par un espace vert et un parking. Mais il faudra cacher, d'une manière ou d'une autre, les murs pignons inélégants qui ont été mis à nu par les démolitions. Les associations de défense lyonnaises craignent, d'autre part, que cette trouée ne soit l'amorce de la percée routière envisagée depuis *longtemps* au travers du *quartier* Tholozan-Martinière, aujourd'hui en voie d'être partiellement restauré. Sur la rive gauche, l'arrivée du métro est plus discrète. On a réaménagé — à peu près correctement — la place du Maréchal-Lyautey, mais un dos d'âne, à l'entrée du pont, fait plutôt mauvais effet

Sur la rive gauche, le métro traverse sans *encombre les* quartiers bourgeois, le long des cours Franklin-Roosevelt et Vitton. Le raccordement au quartier neuf de la Part-Dieu se fait par une ligne secondaire très courte qui devrait être prolongée, par la suite, et traverser le quartier Saxe-Paul-Bert, autrefois promis à une rénovation brutale. Les habitants et ceux qui les défendent craignent d'ailleurs que la construction du métro ne précipite la transformation du quartier par une restauration plus ou moins spéculative.

Quant aux responsables du quartier d'affaires de la Part-Dieu, ils espèrent, bien sûr, que le métro donnera un nouvel attrait au quartier. La tour du Crédit lyonnais — que les Lyonnais appellent « le Crayon » — est en effet pratiquement vide, entre les bureaux du Crédit lyonnais installés dans le bas et les dix étages supérieurs occupés par un hôtel Frantel.

A Villeurbanne, les conséquences sur l'urbanisme de surface de l'installation du métro sont moins spectaculaires. Au premier coup d'œil le visiteur remarque les entrées — neuves, rouges et « design » — du métro, *qui contrastent avec l'aspect encore* très vieillot par endroits et assez hétérogène du cours Emile-Zola, axe principal de Villeurbanne. Une analyse plus fine permet de constater que cet ancien faubourg industriel est en train de changer d'image.

Le métro offre bien évidemment à ce quartier une plus-value importante et les promoteurs ne sont pas les derniers à s'en être aperçus.

Bien que cette évolution soit parfaitement prévisible, la puissance publique n'a rien fait pour la contrôler et pour tenter de récupérer une partie des plus-values créées par cet investissement public. Elle a même en *quelque manière encouragé* les constructeurs en leur donnant pendant une certaine période des possibilités de construire largement supérieures à ce qui existait sur le terrain. Cette affaire est vraiment un cas d'école, et les éléments réunis par le Centre d'études techniques de l'équipement (CETE) de Lyon confirment que la collectivité a laissé passer là une belle occasion.

Selon l'étude du CETE, l'industrie occupait, il y a dix ans, 20 % à 40 % des surfaces aux abords du métro (dans un rayon de 700 mètres autour des stations). *Le départ des usines*, l'existence de grandes propriétés, la faible densité des constructions existantes et l'état médiocre de beaucoup d'immeubles de logement, autant de conditions favorables à une « restructuration ». Elle aurait pu être volontaire et contrôlée, ou même carrément menée par la collectivité. Elle fut laissée à l'inspiration des promoteurs, privés pour la plupart. Le plan d'urbanisme directeur de 1970, appliqué pratiquement jusqu'à maintenant, permettait de doubler ou même de tripler la densité par rapport à ce qui existait, sauf dans certains quartiers plus denses de Cusset et au centre de Villeurbanne. Ce fameux quartier des « gratte-ciel », opération d'urbanisme exemplaire, menée en 1934, et qu'on « *visitait à l'époque, en famille, le dimanche, pour voir combien c'était laid* ».

Le plan d'occupation des sols *appliqué depuis un an est plus* restrictif, bien qu'il permette encore une densification d'environ 40 %. Mais la loi du plafond légal de densité joue maintenant à plein et va bloquer les opérations. Celles qui pouvaient être « juteuses » ont été réalisées au bon moment, avant 1973, et les logements sont mis sur le marché actuellement. Les terrains qui valaient environ 200 F le mètre carré avant 1971 valent *400 F à 500 F* maintenant. Les logements commercialisés à 1 200 F le mètre carré vers 1969-1970 se vendaient en 1976 2 700 F à 3 000 F le mètre carré. En dix ans, huit mille logements ont été construits, tandis que la *société d'équipement de* la *région* lyonnaise (à capitaux en majorité publics) commercialisait à grand-peine quatre mille logements dans le quartier du Tonkin.

La dernière tranche du Tonkin, plus proche du métro, se vendra peut-être mieux. D'autre part, la nouvelle municipalité élue à Villeurbanne essaie de « *retenir* » les industries dans la ville et aussi de mieux maîtriser certains « coups partis » immobiliers. Mais c'est un peu tard.

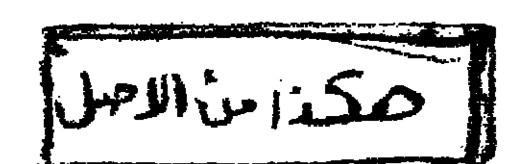
« *Dès les années 1966-1968, il était possible, par une étude de la structure foncière et économique de Villeurbanne, de prévoir sinon le contenu réel du moins l'ampleur des transformations qui pouvaient toucher la structure urbaine* », notent les auteurs de l'étude du CETE, qui visait à mesurer l'« effet métro » sur l'urbanisation.

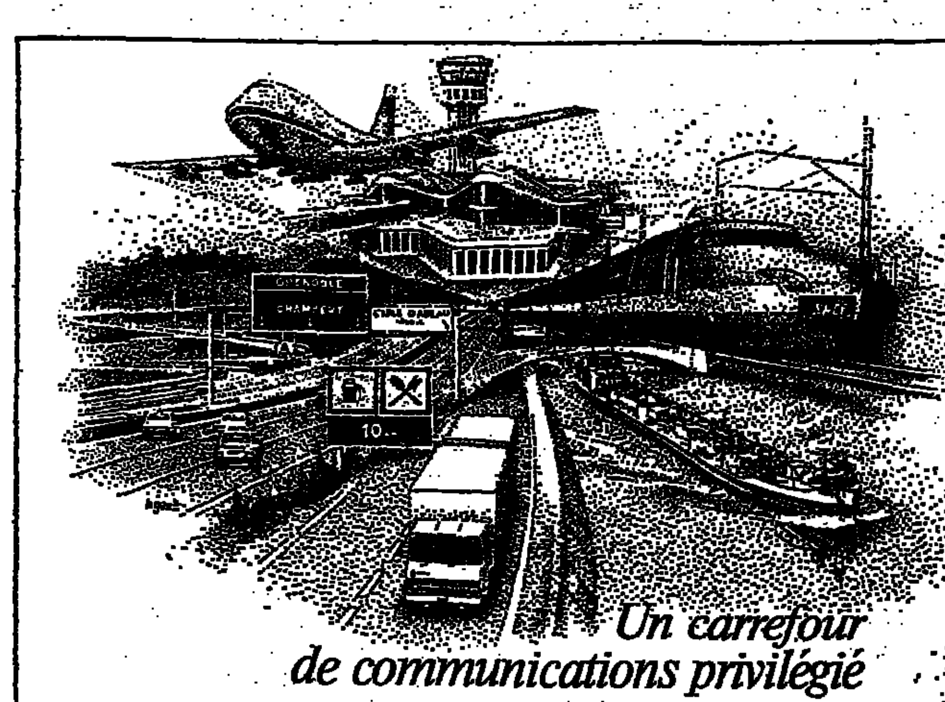
On aurait pu « zader » cette zone pour contrôler les prix. On aurait pu faire acheter par la collectivité des terrains bien situés. Rien de tout cela n'a été fait. « *La collectivité n'est pas intervenue, sauf par une réglementation très libérale...* »

M. Charles Delfante, grand maître de l'urbanisme lyonnais, regrettait devant nous « *le manque de coordination entre les services techniques de l'équipement et l'agence d'urbanisme* », et la « *dichotomie entre la politique des transports et celle de l'urbanisme* » qui obligeait ensuite à « *raccommoder la porcelaine* ». Il semble en tout cas que les promoteurs privés aient eu toute liberté de « raccommoder » à leur goût le « tissu urbain » de Villeurbanne.

MICHÈLE CHAMPENOIS.







## Un carrefour de communications privilégié

Le nouvel Aéroport International de Lyon-Satolas, c'est aujourd'hui 2 millions de passagers par an, 44 escales à l'étranger et 31 en France. Avec 109 liaisons journalières, des Trans-Europ-Express, des Turbotrains et bientôt Paris-Lyon en 2 heures, Lyon est la première étoile ferroviaire française en dehors de la capitale. Autour de Lyon plus de 500 km d'autoroutes mettent un marché de 27 millions de consommateurs à moins de 3 heures d'automobile. La voie navigable Rhin-Rhône à gabarit européen est en cours d'aménagement Elle permettra la circulation des convois de 5000 tonnes entre l'Europe de Nord et le Bassin Méditerranéen



## Un large choix de bureaux et de zones d'activité...

Les coûts d'implantation sont inférieurs à ceux de Paris et d'autres grandes villes européennes Des aides sont attribuées pouvant représenter jusqu'à 20 % de l'investissement Savez-vous que vous pouvez louer des bureaux de bon standing à partir de 250 F le m² par an ? 80.000 m² de bureaux sont disponibles dans le centre prestigieux de la Part-Dieu, dans les parcs d'affaires de Dardilly, de l'Isle-d'Abeau, ou dans les opérations de rénovation urbaine comme celle du Tonkin.
Vous pouvez acheter un terrain sur des zones industrielles modernes entièrement équipées pour 50 F le m² Un choix varié s'offre à vous dans les villes moyennes comme Vienne, Villefranche ou la Ville Nouvelle de l'Isle-d'Abeau. Envisagez-vous l'implantation d'une industrie lourde ? 680 hectares sont à votre disposition à Lyon-Nord, Givors, La Plaine de l'Ain et bientôt à Péage-de-Roussillon.

## Autour d'un métro : des transports collectifs bien adaptés

Les temps de trajet sont restreints, les accès faciles grâce à un tissu de voies rapides et d'autoroutes urbaines, grâce aussi aux nombreux transports collectifs qui irriguent l'agglomération.
L'ouverture du métro et la restructuration du réseau de surface facilitent encore l'écoulement du trafic.




## ... à la mesure d'une métropole internationale

La région lyonnaise est le premier bassin de main-d'œuvre français après la région parisienne : 320.000 personnes travaillent dans l'industrie, 200.000 dans le secteur tertiaire, 6.700 personnes sont employées dans les centres de recherche.
La réputation des secteurs médicaux et pharmaceutiques a valu a Lyon d'être choisi par l'Organisation Mondiale de la Santé pour l'implantation du Centre International de Recherche sur le Cancer.
De même les services aux entreprises ont connu un essor prodigieux.
Aujourd'hui grâce aux 60 établissements bancaires installés sur place, Lyon s'affirme comme un centre d'affaires actif.
Avec un marché de 220 millions de consommateurs situés dans un rayon de 800 km, Lyon est un bon point de départ pour l'implantation d'un réseau de distribution.

# Les affaires sont les affaires, mais à Lyon on sait aussi "bien vivre"



## Un centre hôtelier, commercial et culturel

Ville de congrès, Lyon poursuit son effort dans le domaine hôtelier. 5.500 chambres dont 2.800 en 3 et 4 étoiles sont déjà à la disposition des visiteurs. Le plus grand centre commercial d'Europe en centre ville est venu récemment renforcer un équipement déjà important.
Mais la tradition ne perd pas ses droits. Lyon est aussi marqué par la présence *des grands couturiers, des noms les plus prestigieux de la gastronomie française* et d'une vie culturelle intense.
La ville a su préserver le précieux patrimoine hérité de ses 2000 ans d'histoire. Une dizaine de troupes théâtrales, les spectacles lyriques de l'Opéra et les concerts symphoniques du nouvel auditorium animent la vie nocturne à Lyon.



## Des logements pour tous les goûts

Le coût de la vie, à Lyon, est très inférieur à celui de beaucoup d'autres métropoles européennes, tant pour les biens de première nécessité que pour le logement.
Sur 15.000 logements neufs mis annuellement sur le marché.
20 % sont des appartements de luxe et 1/4 de standing élevé.
*La diversité permet de choisir entre plusieurs styles de vie . la proximité* du centre traditionnel, les collines résidentielles et verdoyantes qui dominent la ville ou un mode de vie plus proche de la nature dans les villes moyennes et la ville nouvelle.
Du collectif de qualité ou de très grand standing, à la maison individuelle, le choix est vaste.



## Un environnement de loisirs exceptionnel

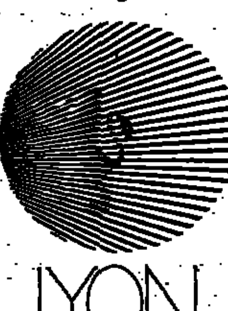
La région lyonnaise c'est enfin l'accès facile vers les loisirs Beaujolais, *Dombes, Parcs Régionaux, Ardèche, Lacs de Savoie...*
Les grandes stations de sports d'hiver sont à 2 ou 3 heures de voiture Courchevel, Megève, Val-d'Isère, Alpe-d'Huez, La Plagne, etc.
Il suffit de 3 heures d'autoroute pour être au bord de la Méditerranée, en Provence ou en Camargue.
Soucieux de la qualité de la vie, les Lyonnais profitent des agréments d'une métropole internationale sans en subir les inconvénients.

## Vous voulez en savoir plus sur Lyon ?

L'Association pour le Développement Économique de la région lyonnaise se tient à votre disposition.

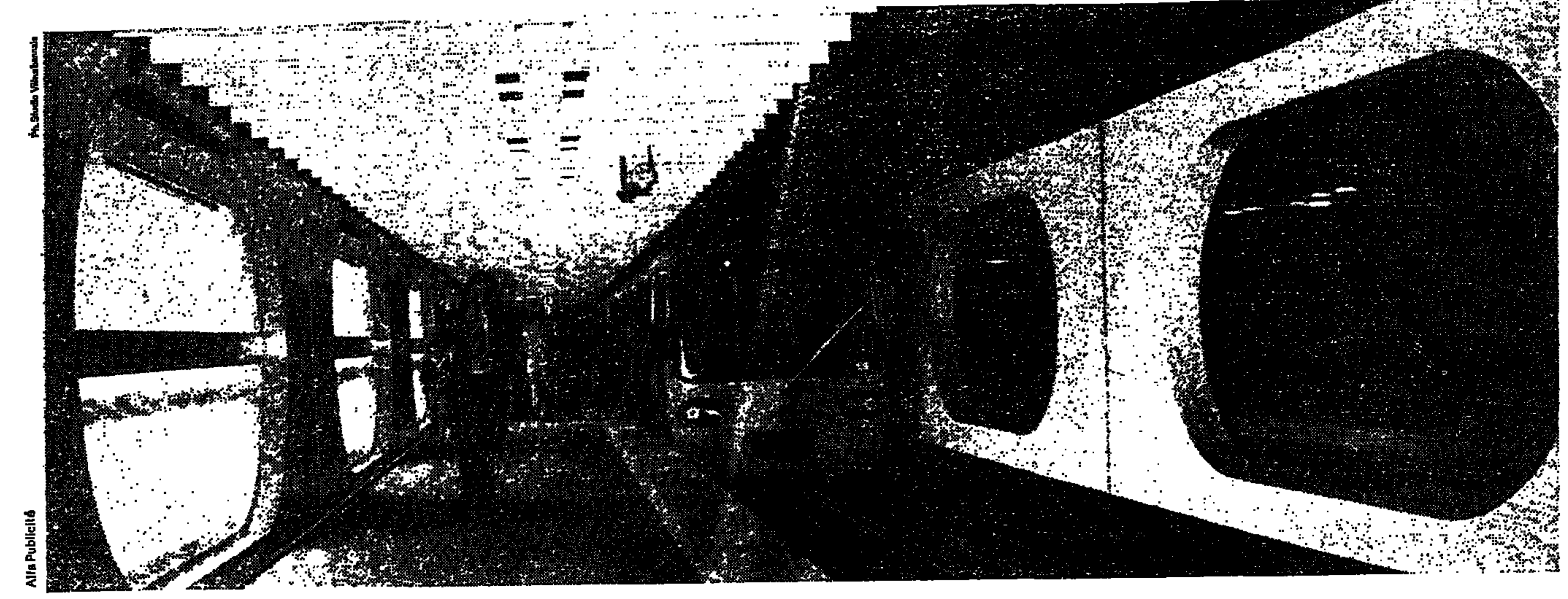
Appelez-nous au
(78) 38.10.10
télex 310828 Cécomex Lyon

Cette page a été réalisée par l'Aderly, à l'occasion de la mise en service du métro de Lyon, pour le compte de la ville de Lyon, du Syndicat des Transports en Commun de la Région Lyonnaise et de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon.




conception hervé gault / compo-lyon

# métro de Lyon



# ses constructeurs

1972 : parmi 40 réponses, le jury du concours international désigne
comme lauréat pour réaliser le métro de Lyon
le groupement piloté par la Société Générale d'Entreprises




GROUPE CGE

Six entreprises constituent ce groupement

## société générale d'entreprises

pilotage et coordination d'ensemble
avec le concours de Sogelerg
génie civil
ateliers et équipements





## alsthom-atlantique

matériel roulant
•
signalisation
et commande centralisée trafic
en participation

ALSTHOM-ATLANTIQUE

## les entreprises de travaux publics andré borie

génie civil

André BORIE

## cgee-alsthom

voie, équipements électriques
et électromécaniques
commande centralisée énergie
télétransmissions

CGEE ALSTHOM 

## gtm bâtiment et travaux publics

génie civil

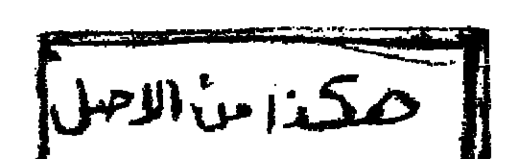
GTM

## compagnie générale d'automatisme

équipements d'exploitation
•
signalisation
et commande centralisée trafic
en participation

CGA

Pour la réalisation des travaux, les sociétés du groupement ont fait largement appel
à leurs agences locales, implantées depuis plus d'un demi-siècle dans la région Rhône-Alpes, et se sont assurées
du concours de nombreuses sociétés lyonnaises.



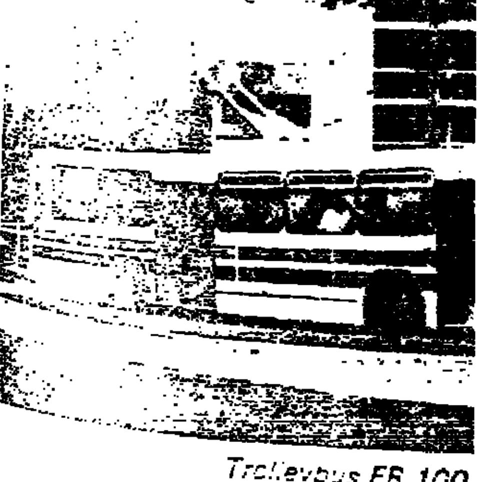

LYON DE NOUVEA…

PA…




TC…

TCO A L'A…
- centre de rech…
- trolleybus fran…
- métro à crémai…
- métro de Lille…
- métros de Pari…
- rames INTERC…
- convertisseurs…



Trolleybus ER 100…

Pour tous les dévelo…
TCO A L'AVANT…

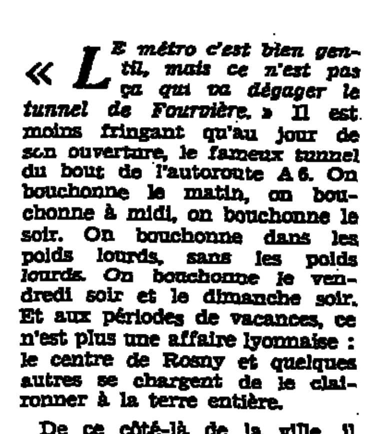



TC…

37, rue…

## PANNE D'ARGENT DANS LES TRANSPORTS DE SURFACE

# Le lièvre et la tortue



« *LE métro c'est bien gentil, mais ce n'est pas ça qui va dégager le tunnel de Fourvière.* » Il est moins fringant qu'au jour de son ouverture, le fameux tunnel du bout de l'autoroute A 6. On bouchonne le matin, on bouchonne à midi, on bouchonne le soir. On bouchonne dans les poids lourds, sans les poids lourds. On bouchonne le vendredi soir et le dimanche soir. Et aux périodes de vacances, ce n'est plus une affaire lyonnaise : le centre de Rosny et quelques autres se chargent de le claironner à la terre entière.

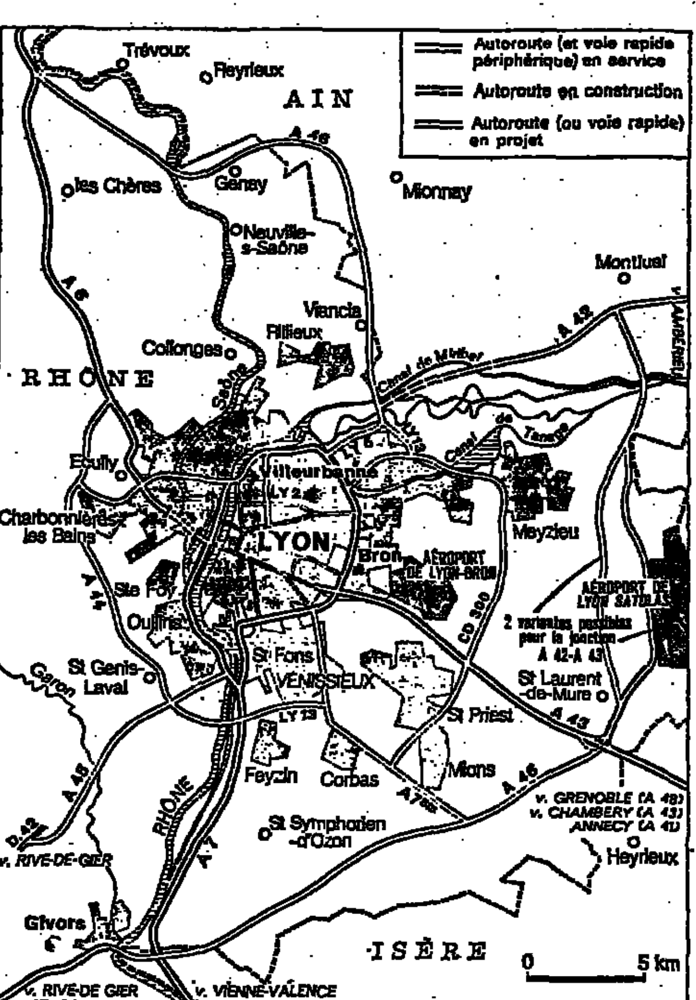
De ce côté-là de la ville, il n'y a pas de plan de circulation qui tienne. Ce n'était pas une affaire d'interdiction de tourner à gauche, de stationner. Il n'y a pas là de couloirs prioritaires pour des autobus qui n'auraient qu'y faire. Il n'y a pas de privilège ni de passe-droit.

Evidemment, les victimes n'ont à s'en prendre qu'à elles-mêmes. C'est leur affaire si elles ont décidé d'ignorer un réseau de transports en commun qui couvre 500 kilomètres, promène 1 000 voitures auxquelles s'ajoutent 139 trolley-bus en attendant les 110 autres qui viennent d'être commandés, et transporte ainsi, bon an mal an, 175 millions de voyageurs, plus ou moins inégalement répartis sur 70 lignes.

Car aujourd'hui, il n'y a plus rien à prouver de ce côté-là : ce sont bien les Lyonnais, enfin les habitants de la communauté urbaine de Lyon, qui sont les usagers permanents des tunnels de Fourvière et de la Croix-Rousse. Même Louis Pradel, qui alla longtemps proclamant que « ses » tunnels serviraient aux autres, avait fini par en convenir : les « 69 », y faisaient bel et bien la loi.

Il n'est plus temps de gémir. Il est seulement permis d'espérer, car la crise est passée par là et les remèdes ne sont pas près d'être administrés.

Le seul examen du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de Lyon et de sa région (S.D.A.U.) permet de faire assez bien le tour des choses.




Au temps de l'expansion, celui où l'on misait sur une communauté urbaine de deux millions d'habitants en 1990, les urbanistes et les aménageurs avaient tissé, pour la ville et ses contours, une succession de « ceintures » et deux grands contournements de la métropole, l'un par l'est, sous l'appellation de A 48, l'autre par l'ouest, désigné A 44. Entre la ville elle-même et ces deux tracés qui l'enserraient comme deux mains ouvertes, se plaçaient les lignes approximativement concentriques de différentes « ceintures », voies express, autoroutes quatre voies et bien d'autres de la gamme possible, joliment appelées — Lyon oblige, — LY. On allait ainsi de la LY 1 à la LY 13.

Ce bel ensemble ne devait pas convenir, pour commencer, à tout le monde. La LY 8 appelée « pénétrante », mais qui « pénétrait » par la zone verte et résidentielle des Monts-d'Or, fit pousser aux habitants de ces lieux tous les cris du mécontentement et, du coup, ils la repoussèrent. La LY7, par la volonté de la communauté urbaine, connut un sort semblable. Les technocrates et aménageurs en furent affligés. Les boucles qu'ils avaient prévues, un peu à la parisienne (grands boulevards, boulevards extérieurs, boulevards de ceinture, boulevard périphérique), s'en trouvaient rompues, interrompues, devenaient, en un mot, impossibles à boucler. Ce qui « rompait la logique du système ».

Il faudra se contenter de la « rocade des villages » conçue sur le papier pour unir, par l'est, Corbas, au sud, à Vaulx-en-Velin, au nord, par Décines et Saint-Priest, communes ouvrières et industrielles. La perspective du trafic et de son bruit irrita le plus grand nombre.

Contre mauvaise fortune bon cœur. Par rapport aux schémas savamment élaborés par les techniciens, il y aurait « allégement » du système de maillage routier et autoroutier que tissaient tous ces grands A et tous ces LY.

Cependant les faits et les chiffres demeuraient, têtus comme les bouchons de Fourvière ou ceux des axes nord-sud ou du grand carrefour de l'Horloge à Tassin-la-Demi Lune.

De 110 000 voitures aux heures de pointe du soir en 1965, on courait *allègrement* vers les 275 000 en 1985, en attendant les 370 000 de l'an 2000.

Et la capacité du tunnel de Fourvière comme de celui de la Croix-Rousse ne changerait pas : ce serait toujours 3 600 véhicules à l'heure.

Que fera-t-on alors pour « *acheminer les différents trafics* », selon la formule du SDAU et de son « objectif numéro 6 » ? Il est difficile de le savoir avec précision. On évite maintenant de « programmer » dans le temps. Certes, les emprises des ouvrages retenus telles qu'elles figurent dans les schémas seront le plus souvent maintenues dans les plans d'occupation des sols en cours de préparation. Il est donc toujours permis d'espérer les deux grands contournements autoroutiers A 44 par l'ouest, et A 46 par l'est, avec desserte de l'aéroport international de Satolas. Le contournement par l'ouest est moins fastueux que celui par l'est. Il s'écarterait de l'A 6 à Ecully, soit dans l'immédiate banlieue, pour retrouver l'A 7 dès Feyzin. On en trouve déjà une préfiguration du côté des aqueducs romains de Beaunant où est apparue une chaussée à quatre voies. Là encore, il faudra peut-être composer, car on est en zone verte, en zone de vallons et de villas. Les habitants des villas tiennent au silence et non aux autoroutes pour bien goûter le charme des vallons. Aussi bien est-ce le contournement par l'est qui risque de devenir réalité le premier. Il offre un beau déploiement partant de Anse, soit peu après le péage de Villefranche-sur-Saône quand on vient de Paris, pour aboutir à Chasse-sur-Rhône, au sud, ce qui assure aussi le trafic vers Saint-Etienne. Pour l'heure, on envisage de réaliser un premier tronçon d'Anse à Vancia, l'affaire étant à la charge de l'Etat. Vancia est dans le département de l'Ain juste au nord de la liaison autoroutière en cours de construction Lyon-Genève, à laquelle se raccordera évidemment ce contournement A 46. Ce qui est sûr, c'est qu'on quittera un péage pour un autre. On discute seulement pour savoir si l'automobiliste paiera au nord de Vancia ou au sud.

Est-ce un bon choix pour une voie de contournement, pour un parcours de dissuasion ? Vieux débat. Bouchonner gratis par le tunnel sous Fourvière ou avoir la voie relativement libre mais payante via les plaines orientales et la vue imprenable sur Satolas ?

Les temps restent encore lointains. Pour l'heure, on va pouvoir éviter Fourvière et ses embarras sans débourser un centime et déjà en passant par l'est grâce au tunnel de la Croix-Rousse — rien de nouveau — et au boulevard Laurent-Bonnevay devenu LY 1, c'est-à-dire autoroute, ce qui est nouveau.

L'avenir se dessine ainsi avec une sage lenteur. Et l'on dispose encore de tout le temps nécessaire pour savoir s'il faudra un jour répartir les flots de circulation sur ces différents itinéraires et comment. Et pour se demander aussi s'il vaudra mieux interdire le tunnel de Fourvière aux « étrangers » plutôt qu'aux Lyonnais, à moins qu'il soit préférable de retenir le parti contraire.

En attendant, les plans de circulation entrés en vigueur à partir de 1971 seraient peut-être à revoir et à renforcer. Car les bonnes habitudes prises un moment semblent avoir été perdues. On en prend à son aise avec les couloirs protégés (le tramway, c'est sûr, ne permet pas les mêmes fantaisies). On stationne allègrement en double file. Il faut dire qu'il n'y a que 60 000 places de stationnement dont 12 570 en garages privés. On a calculé — encore — que la demande augmentera de 43 % d'ici à l'an 2000, ce qui veut dire qu'il faudrait construire encore 34 000 places et que celles-là, comme les autres, seraient occupées à peu près à 80 % chaque jour ouvrable sur le coup de 16 heures.

Mais tout cela ne doit-il pas être étudié et conduit de pair avec les projets de transports en commun ? Car il ne faut pas se lancer aveuglement. Dans des agglomérations de cette taille, il est bon de distinguer la part du trafic qui leur est propre de celle que constituent les transits. Mais il est sûr que la meilleure part revient au premier et qu'en matière de circulation, à Lyon comme ailleurs, l'enfer, ce n'est pas les autres. — J.-M. Th.

## L'ARRIVÉE DU T.G.V.

# Gare d'aujourd'hui pour le train de demain

*PERRACHE sera sauvée. Les Lyonnais — ceux de la presqu'île surtout — auraient difficilement admis qu'on sacrifiât leur gare pour les besoins de la cause, celle du train à grande vitesse (T.G.V.) qui, au mois d'octobre 1983, reliera la métropole rhodanienne à Paris en deux heures.*

« Nous avons bâti le centre d'échanges du cours de Verdun aux abords immédiats de la gare de Perrache avec l'idée que celle-ci resterait, en dépit de tout, la gare principale de la ville », *explique M[e] Félix Rollet, adjoint au maire de Lyon. La S.N.C.F. évalue à environ 12 millions de francs le coût de sa rénovation : séparation du hall central en deux niveaux et construction d'une passerelle supérieure d'accès aux quais.*

*Ainsi rajeunie, la gare de* Perrache pourra accueillir, côte *à côte, les trains « ordinaires » — grands express et convois de banlieue — et tous les T.G.V. —* vingt-six chaque jour, dans chaque sens *— qui auront Lyon pour terminus.*

*Malgré tout, la métropole rhodanienne avait besoin d'autres quais pour d'autres trains. L'idée première — née il y a près de quinze ans — avait été de déplacer la gare centrale de Perrache sur la rive gauche du Rhône, dans le quartier de la Part-Dieu en cours de rénovation.*

*On imaginait alors de bâtir autour des voies nouvelles un* vaste ensemble immobilier, *style* Maine-Montparnasse. *Un projet dont le coût était estimé à 550 millions de francs.* « Ces objectifs étaient manifestement trop ambitieux, *reconnaît M. Claude Arnold, directeur régional de la S.N.C.F.* En nous engageant sur cette fausse piste, nous avons perdu beaucoup de temps. »

*Les responsables locaux durent réduire leurs ambitions. Il n'était plus question de construire seize voies à quai à la* Part-Dieu *mais sept seulement le long desquels se rangeraient les T.G.V. à destination du sud de la France. Autour de la gare nouvelle, sur les 7 hectares que la S.N.C.F. cédait à la Courly, n'était prévu désormais qu'un programme modéré de logements sociaux, de bureaux et de commerces.*

### La solution de M. Barre

*La S.N.C.F. comptait financer cette opération — 170 millions de francs 1976 — grâce à un* « apport personnel » *de 70 millions de francs, au produit d'une surtaxe de 5 % sur le prix des billets au départ de Lyon (30 millions) et aux recettes tirées de ventes de terrains (70 millions).*

*Lorsqu'il fallut actualiser ce devis — 184 millions de francs 1977 — les élus de la Courly firent valoir à la Société nationale que, compte tenu de l'état du marché et des nouvelles dispositions foncières, notamment de l'institution d'une taxe de surdensité, il convenait de réviser à la baisse les valeurs foncières, en s'arrêtant au prix fixé par le service des domaines.*

*Ce nouveau chiffrage laissait apparaître une insuffisance de recettes de 46 millions de francs que ni la Courly ni la S.N.C.F. ne souhaitaient combler. Dans ces conditions, M. Jean-Pierre Fourcade, alors ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, déclara que* « la solution la plus souhaitable » *lui paraissait être l'aménagement de la gare des Brotteaux, dont la S.N.C.F. situait de coût total entre 25 et 45 millions de francs.*

*Les urbanistes soulignèrent qu'il ne pouvait y avoir plus mauvais choix que celui-là.*

*Tout est bien qui semble bien finir : au lendemain de son élection comme député du Rhône, M. Raymond Barre écrivait à M. Francisque Collomb, maire de Lyon, que la construction d'une gare nouvelle à la Part-Dieu était, à son avis,* « la solution la plus favorable du point de vue de l'insertion dans la ville et du confort des utilisateurs ».

*Le dossier technique est au point. La S.N.C.F. prévoit un bâtiment principal côté Lyon et une billetterie côté Villeurbanne, reliés entre eux par un passage souterrain de 18 m. de large.*

*Le problème financier reste entier. Les collectivités locales semblent vouloir lui trouver une solution. M. Benoît Carteron, président du conseil général du Rhône, laisse espérer un concours du département. Pour M[e] Rollet,* « la participation de la Courly est acquise ». *Dans quelle proportion ? La négociation sera rude.*

*La S.N.C.F. attend une décision des collectivités locales avant la fin de cette année. La gare de la Part-Dieu ne sera pas achevée en octobre 1981 lorsque la ligne nouvelle Paris-Lyon sera mise partiellement en service.* « Nous serons donc obligés, au début, d'accueillir provisoirement les T.G.V. aux Brotteaux », *précise M. Arnold. Un moindre mal.*

J.-J. B.

## Bataille dans le ciel des Alpes

# Satolas ou la victoire fragile

SATOLAS fête son troisième anniversaire. Et les polémiques nées à son sujet ne sont pas encore toutes éteintes. Dans son rapport sur le projet de loi de finances pour 1978, la commission des finances de l'Assemblée nationale estimait que la construction du nouvel aéroport de Lyon *« n'était pas justifiée par l'évolution du trafic ».*

La réaction de la chambre de commerce et d'industrie de Lyon, concessionnaire de l'ouvrage, ne se fit pas attendre. *« Pour continuer à Bron, il aurait fallu agrandir, donc investir, sans pouvoir pour autant aller au-delà de l'année 1985, date à laquelle il aurait, de toute façon, fallu construire le nouvel aéroport »*, répliqua M. Fernand Blanc, son président. Avec près de 5 millions d'habitants, d'un poids égal à la moitié de l'agglomération parisienne et très comparable à des pays comme la Suisse, le Danemark, la Suède ou l'Autriche, la région Rhône-Alpes *« méritait »*, à son avis, un aéroport de la taille de celui de Satolas.

*« Les résultats de l'an dernier — deux millions soixante-six mille passagers — dépassent, et ce malgré la crise, les évaluations que nous avions faites en mars 1971 pour l'année 1977 : un million neuf cent quatre-vingt-dix mille passagers »*, précise M. Jean Chemain, responsable de l'aéroport de Satolas. Autre « bon point » : le trafic international — 34 % du trafic total — *s'est développé plus rapidement* que prévu malgré le renforcement des flottes en avions gros porteurs, difficiles à exploiter sur des lignes province-étranger.

Satolas est aujourd'hui relié à quarante villes étrangères, dont seize européennes. Au programme d'Air France pour 1978 : Copenhague, Monastir (en Tunisie), Lisbonne, Téhéran, le golfe Persique *via* Beyrouth, l'île Maurice *via* Nairobi et la Réunion.

Même Air Inter, qui fit, au début, les plus expresses réserves sur l'ouverture de Satolas, a aujourd'hui repris confiance. *« Nous avons connu ici une période très sombre, en 1975, puis un redressement très net l'année suivante et enfin une reprise brutale en 1977*, note M. Yves Paumier, délégué régional de la compagnie intérieure. *Les passagers ont fini par s'habituer au nouvel aéroport. Il n'y a plus de critiques, sauf de détail.*

### Ces braconniers venus de Suisse

La chambre de commerce compte que ses recettes équilibreront, en 1979, ses charges d'emprunts et ses coûts d'exploitation. *« Avec un an d'avance sur nos prévisions »*, remarque M. Chemain. Les responsables de l'assemblée consulaire regrettent toutefois que l'État ait mal tenu ses promesses : *« Sur un total en francs constants de l'ordre de 380 millions, nous avons dû prendre en charge 41 % des frais de la construction de Satolas au lieu de 33 % ».*

Une dépense qui en valait la peine. *« Chaque fois que nous invitons une entreprise à s'installer ici, on nous interroge sur les liaisons aériennes »*, constate M. Chemain. A son avis, Lyon est aujourd'hui considérée comme la ville de France la mieux desservie par la voie des airs du point de vue de l'utilité des affaires.

*Pour l'avenir,* des inconnues demeurent. La compagnie privée U.T.A. qui, au départ de Satolas, approvisionne en pièces détachées l'usine d'assemblage de Peugeot au Nigéria, *restera-t-elle* sur place lorsque, au mois d'avril 1981, le contrat qu'elle a négocié avec la chambre de commerce viendra à expiration ?

*Par mesure d'économie,* les responsables de la firme automobile avaient envisagé d'installer ce pont aérien à Marseille-Marignane. Pour le moment, les choses *restent en l'état. Si U.T.A.* devait déménager ce serait un rude coup pour Satolas qui, l'an dernier, sur 41 580 tonnes de fret en a traité 28 833 pour le *seule compte de Peugeot.*

Autre inquiétude : la mise en service du train à grande vitesse (T.G.V.) sur la nouvelle ligne Paris-Lyon, dont l'ouverture partielle est prévue pour octobre 1981. *« Air Inter sera touchée de plein fouet*, reconnaît M. Paumier. *Sans cela, nous pensions traiter neuf cent mille passagers entre la capitale et la métropole rhodanienne en 1982; compte tenu de la concurrence du rail, nous devrions, à cette date, en transporter autour de deux cent mille seulement. »*

La chambre de commerce ne veut pas dramatiser la situation. *« En 1981, la ligne Paris-Lyon ne représentera plus que 30 % au plus de notre trafic total (35 % en 1977)*, affirment ses responsables. *Le T.G.V. ne nous fera donc chuter que de 20 % environ notre trafic total et de 15 % environ nos recettes ».* Ils envisagent de retarder d'un à deux ans l'agrandissement de l'aéroport.

Dernière menace : l'ouverture prévue en 1983 de l'autoroute Lyon-Genève *via* Pont-d'Ain qui mettra la cité de Calvin à une petite heure de route de la métropole rhodanienne. Aussi, en multipliant ses vols internationaux au départ de Satolas, *« Air France entame*, selon M. Molty, *une course de vitesse pour faire prendre le bon pli aux passagers avant que n'entre en service l'autoroute ».* Pour M. Chemain, *« la compagnie nationale y perdrait trop gros à ne pas se préparer à cette échéance ».*

Air France doit s'attaquer à forte partie pour relever le défi. *« Swissair braconne depuis si longtemps la clientèle de la région Rhône-Alpes que l'évincer ne sera pas une mince affaire »*, souligne-t-on à Lyon. *« Nous avons récupéré la moitié de notre marché naturel sur l'axe Chambéry-Aix-Annecy »*, soutient M. Mouty. Une victoire fragile qui annonce d'autres combats à l'issue incertaine.

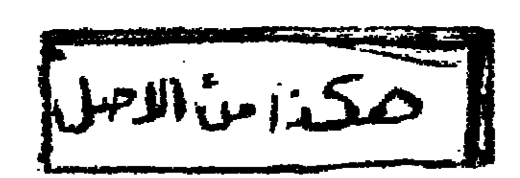
JACQUES DE BARRIN.

● *Les chemins de Paris à Lyon.* — La revue générale des routes et des aérodromes va éditer, au mois de juillet 1978, un ouvrage de M. Reverdy, ingénieur en chef des ponts et chaussées, *les Chemins de Paris à Lyon*. Ce livre, abondamment illustré, retrace toute l'histoire des communications de Paris à Lyon depuis l'époque gallo-romaine jusqu'à nos jours.

★ Souscriptions : revue générale des routes et des aérodromes, 9, rue Magellan, 75008 Paris. Tél. : 720-18-57 ; édition brochée : 53 F.







# LES MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS
### 26 AVRIL

### Fléchissement

*Un fléchissement des cours a succédé mercredi au mouvement de reprise enregistré la veille. Mais il ne s'est pas produit immédiatement, n'intervenant qu'à 13 heures, après une légère et nouvelle avance initiale. D'abord très modéré, le repli s'est un peu accentué au fil des cotations, et en clôture l'indicateur instantané accusait une perte de 1,1 %, qui le ramenait pratiquement à son niveau du lundi précédent.*

*Une quarantaine de baisses appréciables (1 % et plus) ont été relevées, le plus mauvais score réalisé appartenant à Marine-Wendel (— 6,7 %). A l'inverse, l'on a encore dénombré près de vingt hausses, tandis qu'ailleurs les valeurs françaises se stabilisaient à peu de chose près.*

*Faut-il imputer ce repli aux accusations lancées par le Canard enchaîné contre le premier ministre (voir page 8), comme certains l'affirmaient autour de la corbeille ? Cela ne paraît pas très sérieux dans la mesure où il a été démontré que lesdites accusations ne tenaient guère.*

*En fait, la règle de l'alternance a continué, plus que jamais, d'être scrupuleusement observée en Bourse, comme elle l'est depuis la mi-mars. De nouveaux courants de ventes bénéficiaires, générés sans doute par la perspective d'un mauvais indice des prix pour mars, ont parcouru le marché, qui les a, comme à l'habitude, contenus sans trop de mal. « Une bonne séance de décrassage », a glissé un professionnel dans l'oreille de son voisin. C'est sans doute la réflexion la plus sensée que l'on ait pu entendre ce jour.*

*Nouvelle baisse de l'or, le lingot perdant 95 F à 25 000 F et le napoléon 1,50 F à 246,10 F dans un marché toujours anémique.*

*Aux valeurs étrangères, reprise des mines d'or et des allemandes. Ailleurs, une tendance au repli a prévalu.*

## LONDRES

Réconforté par la bonne tenue persistante de Wall Street, le marché ébauche un redressement. Seuls les fonds d'Etat restent déprimés. Nouvelle avance des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 169 35 contre 168 90

| VALEURS | CLOTURE 25 4 | COURS 27/4 |
|---|---|---|
| Beecham | 627 1/2 | 630 ... |
| British Petroleum | 782 ... | 788 ... |
| Courtaulds | 112 ... | 113 ... |
| De Beers | 327 1/2 | 339 ... |
| Imperial Chemical | 337 1/2 | 338 ... |
| Rio Tinto Zinc Corp | 198 1/2 | 197 ... |
| Shell | 542 1/2 | 545 ... |
| Vickers | 172 1/2 | 176 ... |
| War Loan 3 1/2 % | 32 5/8 | 32 1/4 |
| *West Driefontein | 21 5/8 | 21 3/4 |
| *Western Holdings | 21 3/8 | 22 1/8 |

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

### NOUVELLES DES SOCIETES

RHONE-POULENC. — Bénéfice consolidé pour 1977 : 84 millions de francs contre un déficit de 364 millions pour un chiffre d'affaires de 23 611 millions de francs accru de 10 % à structures comparables. La marge brute atteint 1 440 millions de francs contre 982 millions.

BAYER. — A son tour, la firme chimique allemande envisage de minorer son dividende pour 1977 (6 DM par action contre 8 DM). Un avoir fiscal, le premier, sera versé d'un montant de 3,375 DM auquel les actionnaires étrangers n'auront pas droit.

HACHETTE. — Bénéfice net pour 1977 compte tenu d'un solde positif de 1,7 million de francs de plus-values et moins-values : 20,9 millions de francs contre 19,1 millions. Dividende global de 9 F contre 6,75 F.

J. BOREL INTERNATIONAL. — Les comptes consolidés de l'exercice 1977 se soldent par une perte de 164,6 millions de francs contre 38 millions. Ce mauvais résultat est, selon le conseil, conforme aux prévisions. Il est imputable en grande partie aux mesures de redressement mises en œuvre le 30 juin 1977. L'exercice 1978 sera encore déficitaire, moins cependant, et le compte d'exploitation devrait être équilibré l'an prochain.

AU PRINTEMPS. — La perte nette consolidée serait de 64 millions de francs pour 1977 contre 49,43 millions.

C. C. F. — Bénéfice net consolidé pour 1977 : 92 millions de francs (+ 16 %). Une nouvelle progression est attendue pour 1978.

## NEW-YORK

### La hausse se ralentit

Des ventes bénéficiaires sont survenues mercredi à Wall Street, après la hausse de ces derniers jours. Mais elles ont été bien absorbées dans l'ensemble et la progression des cours s'est poursuivie, mais à une cadence quand même ralentie, l'indice des industrielles n'enregistrant qu'un gain de 3,38 points à 836,97.

L'activité, toujours très forte, a néanmoins diminué avec 44,43 millions de titres échangés contre 53,3 millions précédemment.

Cette forte résistance à la baisse est entièrement imputable à l'annonce de la réduction du déficit commercial, intervenue en mars (voir d'autre part), réduction qui a contribué à renforcer l'optimisme des opérateurs dont un grand nombre restent persuadés que l'économie américaine a désormais franchi sa plus mauvaise passe.

Sur 1 926 valeurs traitées, 756 ont monté, 753 ont baissé et 417 n'ont pas varié.

| VALEURS | COURS 25/4 | COURS 26/4 |
|---|---|---|
| Alcoa | 44 7/8 | 45 3/4 |
| A.T.T. | 62 3/4 | 62 7/8 |
| Boeing | 39 3/4 | 40 ... |
| Chase Manhattan Bank | 31 7/8 | 31 3/4 |
| Du Pont de Nemours | 116 3/4 | 116 1/2 |
| Eastman Kodak | 52 ... | 51 3/4 |
| Exxon | 48 1/8 | 48 ... |
| Ford | 49 5/8 | 50 1/2 |
| General Electric | 52 1/4 | 52 1/2 |
| General Foods | 28 3/4 | 29 1/8 |
| General Motors | 65 3/4 | 66 1/2 |
| Goodyear | 17 1/4 | 17 5/8 |
| I.B.M. | 261 3/4 | 262 1/4 |
| I.T.T. | 32 ... | 31 7/8 |
| Kennecott | 25 3/8 | 24 5/8 |
| Mobil Oil | 65 ... | 65 1/2 |
| Pfizer | 30 ... | 30 1/8 |
| Schlumberger | 78 7/8 | 78 1/8 |
| Texaco | 26 1/2 | 26 5/8 |
| U.A.L. inc. | 24 7/8 | 25 ... |
| Union Carbide | 42 ... | 42 7/8 |
| U.S. Steel | 27 7/8 | 28 3/8 |
| Westinghouse | 19 1/2 | 20 1/2 |
| Xerox | 48 ... | 48 3/4 |

### INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, Base 100 : 30 déc. 1977.)

| | 25 avril | 26 avril |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 134,5 | 132,2 |
| Valeurs étrangères | 100,5 | 100,2 |

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

| | | |
|---|---|---|
| Indice général | 73,9 | 76,2 |

### Taux du marché monétaire
Effets privés ........ 8 1/4 %

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 26/4 | 27/4 |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 226 70 | 224 .. |

## BOURSE DE PARIS - 26 AVRIL - COMPTANT

| VALEURS | % du nom. | % du coupon | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 % | 35 40 | 1 718 | France I.A.R.D. | 280 10 | 282 .. | Laffitte-Bail | 140 .. | 138 50 | Immobinvest | 32 10 | 29 .. |
| 5 % | 60 45 | 1 164 | GAN (Sté) Centr. | 631 .. | 631 .. | Locabail Immob. | 225 | 217 | Cie Lyon. Imm. | 94 .. | 94 .. |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

* Cours précédent

## SICAV

| | Émission frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| [illegible] | [illegible] | [illegible] |

## MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

| Compensation | VALEURS | Précéd. clôture | Premier cours | Dernier cours | Compt. premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 692 | 4,5 % 1973 | 708 80 | 710 .. | 710 .. | 703 .. |
| 2130 | C.N.E. 3 % | 2325 | 2370 | 2359 .. | 2359 .. |
| 405 | Afrique Occ. | 420 | 417 | 409 .. | 409 .. |
| 300 | Air Liquide | 315 | 316 | 313 | 319 |
| 245 | Tél. Ericsson | 290 | 300 .. | 300 .. | 294 .. |
| 69 | Terres Roug. | 71 10 | 71 10 | 71 10 | 71 .. |
| 206 | Thomson-Br. | 200 | 199 20 | 198 .. | 198 .. |
| 280 | Dome Mines | 302 .. | 300 50 | 301 .. | 302 30 |
| 515 | Du Pont Nem. | 545 | 545 | 543 | |
| 225 | East Rand | 242 50 | 242 .. | 241 80 | 242 50 |
| 16 | East Rand.. | 16 15 | 16 70 | 17 60 | 17 .. |
| 137 | Ericsson | 135 .. | 133 50 | 133 50 | 132 50 |
| 215 | Exxon Corp. | 223 .. | 224 20 | 224 20 | 224 .. |
| 225 | Ford Motor | 235 | 234 .. | 233 50 | 236 .. |
| 87 | Free State | 89 | 89 50 | 91 .. | 89 .. |
| 235 | Gen. Electric | 249 .. | 245 .. | 245 .. | 245 .. |
| 12 | Tanganyika | 12 .. | 11 40 | 11 40 | 11 30 |
| 250 | Unilever | 251 50 | 250 | 250 .. | 251 10 |
| 16 | Union Corp. | 16 40 | 16 10 | 16 35 | 16 10 |
| 118 | U. Min. 1/10 | 115 | 113 | 113 | 115 |
| 100 | West Drief. | 100 50 | 101 50 | 102 50 | 100 20 |
| 39 | West Deep. | 39 .. | 39 | 40 20 | 39 80 |
| 92 | West Hold. | 96 70 | 100 10 | 100 80 | 98 10 |
| 220 | Xerox Corp. | 227 50 | 227 90 | 227 .. | 228 90 |
| 0 66 | Zambia Cop. | 0 66 | 0 66 | 0 66 | 0 65 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation partie dans la colonne « dernier cours ».

## COTE DES CHANGES

| MARCHE OFFICIEL | COURS préc. | COURS 26 4 | COURS DES BILLETS échangés de gré à gré entre banques |
|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 4 626 | 4 613 | 4 640 |
| Allemagne (100 DM) | 222 430 | 222 410 | 221 |
| Belgique (100 F) | 14 313 | 14 289 | 14 225 |
| Pays-Bas (100 fl.) | 208 320 | 208 130 | 208 500 |
| Danemark (100 krd) | 81 280 | 81 160 | 81 |
| Suède (100 krs) | 99 320 | 98 890 | 100 250 |
| Norvège (100 k.) | 85 220 | 85 070 | 85 500 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 8 403 | 8 383 | 8 450 |
| Italie (1 000 lires) | 5 328 | 5 317 | 5 300 |
| Suisse (100 fr.) | 235 970 | 235 700 | 236 500 |
| Autriche (100 sch.) | 30 896 | 30 913 | 30 950 |
| Espagne (100 pes.) | 5 722 | 5 714 | 5 750 |
| Portugal (100 esc.) | 11 030 | 11 030 | 11 500 |
| Canada ($ can. 1) | 4 066 | 4 060 | 4 015 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 26 4 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 25110 | 25025 |
| Or fin (en lingot) | 25095 | 25000 |
| Pièce française (20 fr.) | 247 60 | 246 10 |
| Pièce française (10 fr.) | 198 .. | 200 .. |
| Pièce suisse (20 fr.) | 225 30 | 222 |
| Union latine (20 fr.) | 214 50 | 213 |
| Souverain | 239 50 | 235 80 |
| Pièce de 20 dollars | 1134 | 1130 |
| Pièce de 10 dollars | 540 .. | 547 .. |
| Pièce de 5 dollars | 305 | .. |
| Pièce de 50 pesos | 947 50 | 980 .. |
| Pièce de 10 florins | 234 50 | 235 .. |

Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE



LA CONFÉRENCE MONÉTAIRE DE MEXICO

## Une décision paraît peu probable sur la création de nouveaux D.T.S.

Le comité intérimaire du Fonds monétaire, composé de vingt ministres des finances qui représentent l'ensemble des membres de cette institution (à part les cinq pays qui disposent d'un siège statutaire — Etats-Unis, Grande-Bretagne, Allemagne fédérale, France et Japon, — les autres sont représentés par groupe), devait ouvrir ce jeudi *27 avril, à Mexico, une session de* travail destinée à durer jusqu'à *dimanche prochain. Simultanément,* le groupe des Dix, qui rassemble les *pays industrialisés les plus importants* du point de vue monétaire, et *le groupe des Vingt-Quatre, au sein* duquel les pays du tiers-monde élaborent *leurs propres positions, se réuniront.*

Examen de la situation économique *internationale, création éventuelle de* nouveaux droits de tirage spéciaux *sont les deux principaux points* à l'ordre du jour. En outre, le comité *intérimaire discutera de la septième* révision des quotes-parts au Fonds *monétaire, question à propos de* laquelle les avis sont encore divergents, *bien qu'une augmentation* moyenne de 50 % (au lieu de 32,5 % *pour la sixième révision* que, pour sa part, le Parlement français vient tout juste d'approuver) paraisse probable.

Le directeur général du Fonds monétaire, M. Johannes Witteveen, présentera son projet d'une nouvelle allocation de droits de tirage spéciaux, qui seraient destinés à se substituer à un montant correspondant de dollars dans les réserves monétaires des différents pays. Les dollars en question seraient « gelés », mais les intérêts qu'en tirent les banques centrales détentrices continueraient de leur être versés. Dans une conférence de presse qu'il a donnée à Washington mardi, M. Anthony Solomon, secrétaire adjoint au Trésor, a déclaré que ce projet ne lui paraissait pas encore suffisamment mûr et que des études supplémentaires s'imposaient. Du côté français, on l'a accueilli également avec beaucoup de réserve, tandis que Londres lui semble favorable.

M. Solomon s'était montré plus optimiste en ce qui concerne les perspectives de l'économie et des paiements internationaux. L'excédent de l'OPEP devrait, selon lui, se réduire cette année de quelque 10 milliards de dollars, pour être ramené aux environs de 25 milliards de dollars. L'optimisme relatif qu'on affiche à Washington s'explique surtout par le fait qu'on aborde la conférence de Mexico avec un dollar dont la chute paraît cette fois-ci bien enrayée.

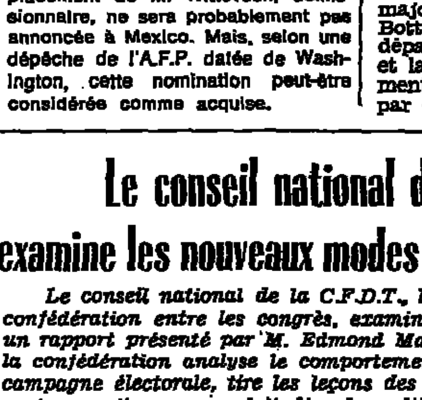
La nomination de M. Jacques de la Rosière, actuellement directeur du Trésor au ministère de l'économie et des finances, au poste de directeur général du Fonds monétaire, en remplacement de M. Witteveen, démissionnaire, ne sera probablement pas annoncée à Mexico. Mais, selon une dépêche de l'A.F.P. datée de Washington, cette nomination peut-être considérée comme acquise.

## M. JAMES GOLDSMITH DEVIENT PRÉSIDENT DU GROUPE EXPRESS

La famille de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber a cédé le contrôle majoritaire de *l'Express* au groupe de la Générale occidentale, présidé par M. James Goldsmith. La Générale occidentale avait acquis 45 % du capital dès mars 1977. M. J.-J. Servan-Schreiber garde le contrôle d'un tiers du capital de *l'Express*, et il entend se consacrer désormais à *son action politique.*

Le conseil d'administration de la société Groupe Express sera donc composé de : MM. James Goldsmith, président - directeur général ; Philippe Grumbach, vice-président ; Thomas Sebestyen, directeur général ; Mme Gilberte Beaux et MM. Jean-Jacques Faust, Humbert Frèrejean, Jacques Huteau, Samuel Pisar, administrateurs. Mme Emile Servan-Schreiber est nommée présidente d'honneur.

La S.A. Groupe Express, éditrice de *l'Express*, est également majoritaire dans la société Didot-Bottin (éditions d'annuaires et département de publicité directe) et la société Liste Union (traitement et gestion d'abonnements par ordinateurs).



## Le conseil national de la C.F.D.T. examine les nouveaux modes d'actions syndicales

*Le conseil national de la C.F.D.T., la plus haute instance de la confédération entre les congrès, examine les 27 et 28 avril à Paris, un rapport présenté par M. Edmond Maire. Le secrétaire général de la confédération analyse le comportement de la C.F.D.T. durant la campagne électorale, tire les leçons des élections législatives et présente ensuite ce que doit être la politique de l'organisation dans les prochains mois.*

Le socialisme autogestionnaire reste la doctrine de la C.F.D.T. qui se défend d'effectuer un virage politique. *Mais ce qui doit* changer, estime l'équipe confédérale, c'est le style de l'action syndicale ; il faut adapter les objectifs aux réalités politiques et économiques telles qu'elles se présentent après l'échec de la gauche le 19 mars. Cette orientation avait déjà été amorcée lors du précédent Conseil national, à la fin du mois de janvier 1978, avec le rapport de M. Jacques Moreau, responsable du secteur politique. *Ce dernier*, qui estimait probable la défaite de la gauche, préconisait déjà une stratégie où l'action revendicative se placerait au plus près des travailleurs, avec la volonté de négocier aussi pragmatiquement que possible.

Des discussions très vives *s'étaient engagées à l'époque, sur* le texte de M. Moreau, au sein du Conseil national ; sur un amendement important, la direction de la C.F.D.T. s'était trouvée mise en minorité, de peu il est vrai.

Le changement du « paysage politique » intervenu depuis lors permettra-t-il à M. Maire de convaincre plus facilement des *militants entraînés*, depuis des années, à exalter le contenu politique *de leur engagement, à revenir* aux problèmes concrets de la vie quotidienne ?

Les dirigeants cédétistes savent que la négociation avec le gouvernement et les employeurs sera souvent difficile à engager. Aussi préconisent-ils une sensibilisation des travailleurs et une pression revendicative croissante. Dans le passé, *rappellent-ils, les accords* importants dans l'automobile, la construction navale la sidérurgie ou ailleurs, n'ont été obtenus qu'au terme de grèves parfois difficiles. Quant à l'alliance conclue avec la C.G.T., M. Maire et ses amis entendent bien la maintenir. Mais la pratique unitaire doit être adaptée aux objectifs et méthodes que chacune des deux parties aura préalablement défini. *Il faudra* s'efforcer d'y associer les autres *syndicats — FEN et F.O.* On retrouve ainsi des expressions similaires dans l'analyse de M. Maire et de M. Séguy. Reste à savoir si les mots recouvrent le même contenu.

Dans le droit fil de cet « aggiornamento » de la C.F.D.T., M. Jacques Chérèque, secrétaire *général de la fédération de la* métallurgie, a annoncé, le 26 avril, *le lancement d'une campagne de* mobilisation dans ce secteur. Les métallos C.F.D.T. veulent populariser un projet de convention collective nationale qui se présente sous la forme d'une petite plaquette rouge, déjà éditée à 80 000 exemplaires. Il comporte notamment une grille des rémunérations qui s'appuie sur deux éléments : le pouvoir de consommation *et la fonction du travailleur.*

M. Chérèque déclare que son organisation doit retrouver la capacité d'action qu'elle possédait avant 1968. *L'union des forces* populaires préconisée par la C.F.D.T. n'a pas apporté l'élan espéré. Le dirigeant syndicaliste espère qu'une *« nouvelle dynamique »* pourra être trouvée dans un esprit unitaire.

Le numéro du « Monde » daté 27 avril 1978 a été tiré à 572 695 exemplaires.

### A Rome

## L'appel de M. Waldheim aux Brigades rouges a été diversement accueilli

De notre correspondant

Rome. — Trois jours après avoir *réclamé la libération de treize terroristes*, les ravisseurs de M. Aldo Moro ne s'étaient toujours pas manifestés, ce jeudi 27 avril en fin de matinée. Cette attente, de plus en plus pénible, a fait renaître quelques polémiques entre les partis de la majorité, qui avaient pourtant tous refusé *les exigences des Brigades rouges.* Elle a également donné l'occasion à de nombreux mythomanes, plaisantins ou contestataires, de se signaler par des farces d'un goût douteux.

Mercredi vers 12 h. 45, en particulier, un inconnu a téléphoné au quotidien romain *Il Messaggero* pour annoncer que M. Moro venait d'être libéré dans *les environs de la capitale*. Aussitôt, des forces de police, équipées *d'hélicoptères, se sont rendues sur* les lieux. Au siège de la Démocratie chrétienne, une certaine agitation était sensible. La nouvelle devait être officiellement démentie à 13 h. 35.

L'appel télévisé aux Brigades *rouges de M. Kurt Waldheim,* secrétaire général des Nations unies, a *été diversement accueilli* à Rome. Si la Démocratie chrétienne s'en félicite, plusieurs de ses partenaires, notamment le parti communiste, le jugent inopportun, a bien pu l'« *inspirer* ». Italie, a bien pu l'« *inspirer* ». *« C'est une inadmissible légitimation des Brigades rouges »*, ont déclaré, de leur côté, les républicains.

A *la suite de ces réactions,* plusieurs précisions ont été apportées à l'ONU. Une mauvaise traduction des propos de M. Waldheim lui aurait fait parler de la « *cause* » des Brigades rouges, alors qu'il ne s'agissait que de leurs « *objectifs* ». Son intervention, d'autre part, ne se distingue pas, selon cette mise au point, des précédentes : elle serait *personnelle et exclusivement humanitaire*. Ces précisions n'ont pas tout à fait convaincu.

Un autre sujet de polémique est l'attitude ambiguë du parti socialiste. Refusant de *« se résigner »* à l'assassinat de M. Moro, il prêche pour un geste de bonne volonté du gouvernement. Celui-ci, sans céder ni même traiter, pourrait prendre des mesures *administratives pour améliorer,* par exemple, le sort de deux terroristes détenus. Mais aucune déclaration publique n'a été faite en ce sens : c'est au cours de colloques privés que le secrétaire général du P.S.I. aurait défendu une telle thèse. Soupçonné d'avoir des arrière-pensées politiques, il a été critiqué par les communistes et vivement pris à partie *par les républicains*. La Démocratie chrétienne, pour sa part, s'est sentie obligée de réaffirmer qu'elle s'en tenait à « *la ligne suivie jusqu'à présent* », c'est-à-dire à la fermeté.

ROBERT SOLÉ.

### A Turin

## UN CADRE DE FIAT EST BLESSÉ PAR LES BRIGADES ROUGES

**Turin (A.F.P.). — Un cadre de la *société Fiat a été blessé aux jambes,* ce jeudi matin 27 avril, à Turin, par *plusieurs inconnus.***

**M. Sergio Palieri, trente-neuf ans, qui dirige le secteur carrosserie de Fiat, a été touché par plusieurs balles *alors qu'il sortait de chez lui.* Ses agresseurs, au nombre de trois ou quatre, *se sont enfuis vers l'extérieur* de la ville. Peu après l'attentat, *celui-ci a été revendiqué par les* Brigades rouges.**

● *Démenti français sur le désarmement.* — Les indications données mardi 25 avril, à Helsinki, par M. James Leonard, adjoint au représentant américain auprès des Nations unies, *« ne correspondent pas à la position du gouvernement français »*, a déclaré, le 26 avril, le porte-parole du Quai d'Orsay. M. Leonard, *qui assiste aux travaux de* la conférence de l'Internationale *socialiste* sur le désarmement, avait déclaré qu'il n'était pas exclu que la France occupe sa place à la conférence de Genève sur le désarmement (C.G.D.).

● *Nouvel incendie dans la cité de transit de Saint-Denis.* — Un incendie s'est déclaré ce jeudi *matin 27 avril vers 8 heures dans* la cité de transit Le Roy-des-Barres à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Il n'a pas fait de victimes. La cité de transit, qui compte quatre immeubles et cent trente logements, est gérée par la Sonacotra et habitée par des familles portugaises. Après *un premier incendie le 24 avril (le Monde* du 26 avril), trente-deux familles avaient déjà dû être relogées.

Ce *jeudi, le feu a pris dans les* caves d'un autre bâtiment de la cité. L'existence de deux foyers distincts amène les pompiers à penser à un incendie d'origine criminelle. Les familles de tout l'immeuble ont dû être évacuées, dix logements situés au rez-de-chaussée et au premier étage ont été détruits. Leurs locataires vont être relogés. Les autres familles pourront sans doute occuper à nouveau leur logement.



A B C D E F G

